TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 10 361 — 48 PAGES — MERCREDI 24 MAI 1978

L'Arabie Saoudite pourrait déposer d'importantes sommes dans les banques françaises

LIRE PAGE 46



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 80 rls.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09

C.C.P. 4207-23 Paris

Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

LES CONFLITS AFRICAINS ET LEURS PROLONGEMENTS DIPLOMATIQUES

Pékin et Washington dénoncent l'« hégémonisme » soviétique

Les conversations sino-américaines ont été « utiles, importantes et constructives », a déclaré M. Brzezinski, conseiller pour les questions de sécurité nationale du président Carter, avant de quitter Pékin pour Tokyo ce mardi 23 mai. Le bref séjour de M. Brzezinski dans la capitale chinoise aura permis de constater d'importantes convergences de vues entre Américains et Chinois, notamment sur l' « hégémonisme » soviétique et les interventions de Moscou en Afrique.

Le conseiller du président Carter avait déclaré que ses conversations avec le président Hua Kuo-feng, le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, et le ministre des affaires étrangères, M. Huang Hua, avaient été « *utiles, importantes et constructives* ». M. Huang Hua a répondu lundi 22 mai au cours d'un banquet : « *Grâce à nos échanges de vues, nous sommes arrivés à une meilleure compréhension des positions de l'autre sur une série d'importantes questions internationales, et les deux parties ont exprimé le désir de poursuivre la promotion du développement des relations sino-américaines conformément aux principes du communiqué de changhaï.* »

Une étape

M. Brzezinski a quitté Pékin mardi 23 mai pour Tokyo après avoir été reçu longuement par le président Hua Kuo-feng. Le conseiller de M. Carter pour les questions de sécurité nationale s'est également entretenu avec le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, et avec le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua. Le protocole était très proche de celui qui avait réglé le séjour à Pékin, en août dernier, de M. Vance.

Les indications recueillies sur ces deux visites sont toutefois très différentes. Alors que, après le passage du secrétaire d'Etat, Pékin parlait d'un « pas en arrière », l'impression est aujourd'hui positive, au point que la visite de M. Brzezinski, présentée à l'origine par Washington comme un « échange de vues de routine », pourrait apparaître comme marquant une étape décisive dans les relations sino-américaines.

Dans leur analyse de la situation mondiale, Américains et Chinois se sont trouvés d'accord sur des questions d'importance majeure. Songeant apparemment à l'intervention soviéto-cubaine en Afrique ainsi qu'à la Tchécoslovaquie, M. Brzezinski a pris acte lundi de cette convergence de vues — et sans doute d'intérêts. « Ni vous ni nous, a-t-il déclaré, ne chargeons des maraudeurs internationaux de se déguiser en non-alignés pour promouvoir des ambitions de grande puissance en Afrique. Ni vous ni nous ne cherchons à imposer une obédience politique à nos voisins par la force militaire. » A ces fortes paroles, les Chinois ont répondu avec une exceptionnelle franchise, dénonçant non seulement les agissements du « social-impérialisme » à travers le monde, mais aussi le rôle que le Vietnam pouvait jouer à l'heure actuelle au profit de l'U.R.S.S. en Asie du Sud-Est.

Les relations américano-chinoises ont d'autre part été présentées sous un jour positif et concret. M. Teng Hsiao-ping aurait admis que la question de Taïwan était trop complexe pour être réglée avec précipitation. Si la préférence, a-t-il dit, doit toujours être donnée, à égalité d'offres, aux pays qui entretiennent des relations diplomatiques avec Pékin, le vaste potentiel américain permet néanmoins d'envisager dès maintenant un développement important des échanges économiques, techniques et scientifiques.

Les observateurs ont accordé une importance particulière à l'entretien qu'ont eu M. Abramowitz, représentant du secrétariat américain à la défense, et le général Chai Cheng-wen, directeur du département extérieur du ministère chinois de la défense. Les possibilités de livraison à la Chine d'équipements d'intérêt militaire auraient été discutées entre les deux hommes.

Enfin, la normalisation des relations diplomatiques semble, en dépit des dénégations américaines, avoir été évoquée. M. Brzezinski n'a-t-il pas affirmé que le président Carter était déterminé « à joindre ses efforts [à ceux de Pékin] pour surmonter les obstacles subsistant sur la voie d'une complète normalisation ». La tonalité des conversations de M. Brzezinski est trop différente de ceux de M. Vance l'an dernier pour qu'on ne s'interroge pas sur de possibles divergences de vues au sein de l'administration américaine. Pékin avait en M. Brzezinski l'interlocuteur le mieux disposé à l'entendre sur le chapitre de la résistance aux ambitions « hégémoniques » de Moscou. Le conseiller du président Carter, sans citer l'U.R.S.S., a repris plusieurs fois cette expression à son compte. On peut douter que ce langage soit celui de tous les responsables américains à quelques jours des entretiens que M. Gromyko doit avoir à Washington.

Les parachutistes français poursuivent leurs opérations au Shaba

• Le président du Zaïre est à Paris
• Kinshasa menace de rompre avec Bruxelles

Les Parachutistes du 2e REP contrôlent entièrement Kolwezi et recherchent activement la trace d'éventuels otages européens. Ils pourraient rester dans la cité minière du Zaïre pendant une quinzaine de jours, mettant à profit ce délai pour « nettoyer » les environs de Kolwezi. Selon un nouveau bilan fourni lundi par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, « environ cent soixante-dix Européens ont été probablement tués au Shaba ». Le ministère français de la défense indiquait mardi matin être « sans nouvelles d'environ soixante-dix Français ».

Le président Mobutu Sese Seko, chef de l'Etat zaïrois, a participé ce mardi 23 mai à la dernière journée de la cinquième conférence franco-africaine de Paris, où il était arrivé dans la matinée. Les événements du Shaba et leurs prolongements politiques ont pesé sur les travaux du « sommet » de Paris. Le président gabonais, M. Omar Bongo, avait obtenu lundi que l'ordre du jour de la réunion fût modifié et élargi aux problèmes de sécurité.

La querelle entre Kinshasa et Bruxelles s'est brusquement envenimée lundi, le chef de l'Etat zaïrois ayant ordonné à ses diplomates en poste dans la capitale belge de cesser tout contact avec le ministère belge des affaires étrangères, même si cela devait entraîner une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays. M. Mobutu reproche notamment à M. Henri Simonet, chef de la diplomatie belge, d'avoir tenté de nouer des contacts avec le Front national de libération du Congo, reconnaissant ainsi à ce mouvement rebelle une représentativité que lui nie Kinshasa. La lenteur de l'intervention belge à Kolwezi, outre qu'elle est vivement critiquée par de nombreux réfugiés, donne lieu à Bruxelles à une sérieuse controverse entre le gouvernement et l'opposition.

Kolwezi, ville morte...

De notre envoyé spécial

Kolwezi. — Une ville morte occupée par une garnison franco-zaïroise. Dans les quartiers européens, des corps qui continuent de gonfler au soleil et d'attirer des myriades de mouches. Dix-huit de ces cadavres se décomposent sur un chemin proche d'un petit barrage. Dans le centre commercial, des vitrines éventrées et des magasins pillés, dont le « libre-service » d'alimentation générale et la Banque du peuple. Quelques trous d'obus dans les toitures. A Kolwezi, cette ville minière, cette cité de l' « or rouge », dont le Zaïre a tant besoin pour survivre, une page est-elle tournée ?

Lundi 22 mai, les bérets verts belges s'en vont pour de bon. « *Ils vont nous manquer* », dit le colonel Philippe Erulin, commandant du 2e REP. Pour l'instant, les huit cents légionnaires restent. Pour assurer la sécurité, « *nettoyer* » le pourtour de la ville. Ils prendront la relève des Belges sur « *la plaine* », la piste d'aviation. A 5 kilomètres de la ville. Pour combien de temps ? « *Question politique* », répond, à juste titre, le colonel Erulin à son P.C., installé dans l'hôtel Impala, entre la vieille ville et les quartiers européens.

A Manika, un quartier africain, un lieutenant français et ses hommes plient bagage. « *On a patrouillé toute la nuit. Deux ou trois caches d'armes, des obus de mortier et des mines. On n'a plus rien à faire ici* », explique-t-il.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(Lire la suite page 3.)

UNE DÉCLARATION DE M. HIDALGO AU « MONDE »

« L'équipe de France s'efforcera d'obtenir des nouvelles des vingt-deux Français détenus ou disparus en Argentine »

Avant le départ de l'équipe de France de football pour Buenos-Aires, M. Michel Hidalgo, son directeur technique, a déclaré au « Monde » qu'à l'occasion du Mundial les joueurs s'efforceraient d'obtenir des nouvelles des vingt-deux disparus ou détenus français en Argentine.

On apprenait, mardi 23 en fin de matinée, que M. Hidalgo avait été agressé par deux inconnus alors qu'il se rendait en voiture à Bordeaux. Il a pu les mettre en fuite.

(Lire p. 17 l'interview de Michel Hidalgo par Gérard Albouy.)

AU JOUR LE JOUR

Cages

M. Antonio Sofia, président de la Ligue argentine des droits de l'homme, vient d'être arrêté à Buenos-Aires. Le motif officiel de cette arrestation étant inconnu, on se perd actuellement en conjectures.

M. Sofia a-t-il été interpellé pour avoir refusé de soutenir l'équipe argentine de football ? A-t-il, par des propos diffamants, porté atteinte aux droits du footballeur en République argentine ? A-t-il dénigré le jeu brutal en matière de ballon rond ? Nul ne le sait.

Ce qui est sûr, c'est que si les choses continuent ainsi, les filets des gardiens de but du Mundial mériteront, plus que jamais, leur nom de cages.

BERNARD CHAPUIS.

La solitude et la peur

par GILBERT COMTE

A défaut d'avoir jamais découvert l'introuvable secret d'un bonheur définitif, les hommes accordèrent longtemps une signification générale à leur vie personnelle, d'après les grandes valeurs sociales et religieuses qu'ils honoraient en commun. Pendant des générations, servir Dieu, la patrie, le roi, n'inspira pas la seule vaillance des héros et des saints. Autour d'eux, d'immenses foules anonymes partageaient leurs convictions, dans une solidarité organique où les sentiments de tous justifiaient les actes de chacun. Cette participation des individus à une foi collective ne supprimait certainement pas l'angoisse ni la solitude. Elle les rendait probablement plus supportables.

Bon premier, le rationalisme des Lumières ébranla ce bel enchantement. Dès qu'un Créateur souverain juge ne sanctionne plus les défaillances ni les vertus privées d'après une loi universelle, toute volonté particulière peut prétendre n'obéir qu'à ses propres raisons, au nom d'un orgueilleux repli sur soi-même. Si émancipateurs qu'ils se voulussent, les nouveaux principes ne pouvaient s'opposer aux vieux dogmes chrétiens ou monarchiques au nom du libre arbitre solitaire. Il leur fallait, eux aussi, réunir leurs partisans dans des communautés où l'idéal hissait les plus humbles au-dessus de leur morne horizon, pour les intégrer à une histoire vivante. La République, le socialisme captèrent ainsi les ferveurs consolatrices, non sans splendeurs ni parfois d'éclatants succès.

Hélas, une doctrine ne prétend jamais accomplir ses promesses en ce bas monde, au lieu d'en ajourner sagement la réalisation à quelque inaccessible et merveilleux au-delà, sans prendre le risque de décevoir. L'esprit moderne ne provoqua donc pas seulement la mort de Dieu. Ses ambitions condamnèrent diaboliquement les monothéismes temporels à hériter d'enthousiasmes religieux impossibles à satisfaire. En un peu moins d'un siècle, la démocratie, le nationalisme, le fascisme, le communisme soulevèrent ainsi des espoirs, des dévouements sans mesures, pour succomber à leurs faiblesses ou choir dans le crime.

Alors qu'auparavant les messianismes prospéraient longtemps avant de s'affadir, ceux des dernières décennies se consumèrent avec une rapidité proportionnelle à leurs présomptions. Aucune des doctrines conquérantes, vigoureuses dans l'Europe de 1930, ne résista sérieusement à l'épreuve de la guerre. Victorieuses ou vaincues, elles y perdirent pareillement leur gloire et leur innocence. Jamais tant d'idéologies contradictoires n'accumulèrent de tels désastres dans une période aussi brève. Jamais ne se gaspillèrent de si puissantes convictions ni ne se perdirent tant d'illusions.

(Lire la suite page 16.)

L'avenir du groupe Boussac

Le tribunal de commerce serait saisi

Le groupe Boussac et ses différentes filiales devaient déposer ce mercredi 24 mai dans l'après-midi une requête de suspension provisoire des poursuites auprès du tribunal de commerce de Paris.

M. Jean-Claude Boussac, gérant à vie du Comptoir de l'industrie textile de France, l'a annoncé aux principales filiales du groupe, ainsi qu'au conseil de surveillance présidé par son oncle, M. Marcel Boussac, fondateur et principal actionnaire du groupe. M. Jean-Claude Boussac aurait, en revanche, refusé de donner la démission que lui demandait le conseil de surveillance.

Le sort du groupe Boussac va donc être entre les mains du tribunal de commerce. Celui-ci lui accordera-t-il un sursis de trois mois, au terme duquel le groupe devrait présenter un plan de redressement (en trois ans) suffisamment fiable pour éviter la mise en règlement judiciaire ? C'est ce que représente la « *suspension provisoire des poursuites* » demandée aujourd'hui par la direction du groupe.

Le tribunal de commerce a, en outre, la possibilité de nommer un administrateur provisoire qui remplacerait l'actuelle direction. M. Jean-Claude Boussac, qui dirige celle-ci, a, en effet, été à plusieurs reprises désavoué par les pouvoirs publics et par son oncle, M. Marcel Boussac, actionnaire principal, qui lui a demandé de donner sa démission.

Si le tribunal de commerce estime que la requête de suspension provisoire des poursuites n'est pas recevable, il peut prononcer la mise en règlement judiciaire immédiate du groupe, ce qui entraînerait probablement son démantèlement. Cette démarche des dirigeants du groupe auprès de la justice marque la fin d'une époque. Pour la première fois depuis un demi-siècle, les décisions concernant son groupe échappent en partie à l'ex-« roi du coton ».

Lire page 44 :

UN EMPIRE A L'AGONIE

par VERONIQUE MAURUS

L'AUTOCRITIQUE DE JORGE SEMPRUN

Procès dans un miroir

« *La chose la plus difficile au monde : par écrit, rendre évidente l'évidence même.* » C'est à propos d'un de ses romans, *la Deuxième Mort de Ramon Mercader*, que Jorge Semprun mesure ainsi l'enjeu de son métier d'écrivain. Mais la formule pourrait aussi bien s'appliquer à cette *Autobiographie de Federico Sanchez*, qui paraît aujourd'hui en français dans une traduction parfaite de Claude et Carmen Durand, après avoir suscité en Espagne un très vif débat (1). L'auteur admet lui-même que cette « *reconstitution* », comme il l'appelle, est « *perverse et sophistiquée* » et il n'hésite pas à y incorporer des fragments de roman à l'humour corrosif. C'est dire le côté délibérément « littéraire » de ce livre, qui fait une partie de son prix, tout en en limitant peut-être l'effet pratique.

Dans la réalité, Federico Sanchez et Semprun ne font qu'un. C'est sous ce nom de guerre que Semprun est devenu, dans les années 50, membre du bureau exécutif du parti communiste espagnol illégal et qu'il a accompli clandestinement *tras los montes* une série de missions. Sous ce nom encore qu'il a été exclu, en 1964, en compagnie de Fernando Claudin, pour avoir émis sur les perspectives de l'après-franquisme des jugements que l'histoire devait confirmer point par point. Mais l'auteur met à profit cette double identité pour s'interpeller lui-même, quitte à passer de la première personne à la seconde. Le procédé risque de dérouter un peu, d'autant que tout est prétexte, dans le récit, à retours en arrière et à digressions.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Le Monde* du 5 janvier 1978.

(Lire la suite page 9.)

idées

LES GRILLES DU TEMPS

Entretien avec Julian de Ajuriaguerra

II. — L'insertion sociale : crèches, écoles et parents

Maître indiscuté de la psychiatrie et de la psychologie de l'enfant, M. Julian de Ajuriaguerra, professeur au Collège de France, a traité dans la première partie de cet entretien (« le Monde » du 23 mai) du rôle de l'hérédité et de l'environnement dans le développement, de la liberté, de l'agressivité. Il aborde aujourd'hui les problèmes que pose l'insertion sociale.

« Notre époque montre une tendance inquiétante à la médicalisation systématique. Vous paraît-il normal que les difficultés scolaires soient si fréquemment confiées au psychiatre ?

— Il ne suffit pas de rendre la scolarité obligatoire ; il faut que les enfants ou les adolescents trouvent à l'école ou à l'université des raisons d'investir la connaissance. Il faut que l'enfant trouve des satisfactions qui ouvrent ses motivations et lui offrent la possibilité de construire le fondement de son affirmation. Pour le moment, il est trop facile de dévaloriser les enseignants alors que l'on ne tient pas souvent compte des réformes qu'ils proposent et que les *classes à gros effectifs sont* source de stérilité. Je crois en effet qu'il y a une tendance inquiétante à la médicalisation systématique qui parfois sert de paravent aux insuffisances de moyens en personnel et en infrastructures. Une amélioration des conditions d'éducation dans ce sens pourrait diminuer le nombre de rééducations coûteuses. Nous ne croyons pas qu'il faille psychiatriser la vie. Les recherches de psychologie génétique sur le développement de l'intelligence et de l'affectivité dans un cadre scolaire ouvre la voie à une méthodologie pédagogique dans laquelle l'enfant n'est pas un objet, mais un participant.

— Que pensez-vous des projets d'institutions pour surdoués ?

— Le problème des surdoués ne doit pas être uniquement traité du point de vue de la supériorité de l'intelligence, car il pose également un problème d'adaptation ou de structuration *de la personnalité. Pouvoir tout* apprendre ne va pas nécessairement de pair avec l'apprentissage de la vie, ni avec le pouvoir de supporter la vie dans ses contradictions, car la réalité de la vie n'est pas seulement faite de succès, mais aussi de frustrations successives. Et pour devenir bénéfiques, ces frustrations doivent être assimilées progressivement. Si certains d'entre eux résolvent leurs problèmes par une bonne utilisation de leurs possibilités, d'autres, bourrés de connaissances, *restent immatures, hypersensibles.* Lorsqu'on aborde le problème du surdoué, il y a deux écueils à éviter : considérer que le potentiel des surintelligents ou des génies se développe sans faille au cours de la vie et qu'il doit aboutir nécessairement à la création, admettre que la création est une forme particulière de psychopathologie de la personnalité.

Les parents sont-ils responsables ?

— L'identification de certaines perturbations chimiques responsables de troubles graves du comportement n'incite-t-elle pas à réhabiliter les millions de familles gravement culpabilisées par certaines écoles freudiennes, selon lesquelles la pathologie mentale et comportementale de l'enfant n'est que la conséquence des attitudes parentales ?

— Puisque le mal n'est pas dans l'enfant, il est presque normal que la maladie soit projetée dans une société ou dans notre propre intimité. Mais ce n'est pas en projetant tous les désordres psychiques dans les chromosomes ou dans les dysmétabolies que l'on résoudra le problème. *Cependant cela ne veut pas dire* que le mal est dans les parents, comme le laisseraient croire certaines affirmations abusives à la mode. Il est impossible de définir la mère ou le père idéal. L'image des parents tels que nous les voyons ne correspond pas forcément à ce que les enfants ressentent au cours de l'interrelation. En outre, la description que l'enfant nous offre peut être la conséquence d'une ambivalence qui lui sert à camoufler ses conflits intrapsychiques personnels. L'enfant qui exprime de la haine ne veut pas dire que les parents soient nécessairement haïssables, pas plus que l'assentiment de l'enfant face à des attitudes rigides ne veut dire que les parents soient « aimables ».

» Il faut savoir, par exemple, que la mère peut être vécue comme rejetante par l'enfant, en raison d'attributs personnels dont elle n'est pas responsable, et qu'en outre il existe un rejet maternel sur le plan de l'imaginaire. Le rejet peut être une manifestation de l'inconscient de la mère ou vécu inconsciemment comme tel par l'enfant.

» L'attitude culpabilisante et agressive, frisant souvent le jugement moral, vis-à-vis des pères et mères, est injustifiée et néfaste. Mais il serait trop facile de reprocher à la psychanalyse d'avoir placé l'homme face à ses conflits et à ses inéluctables contradictions.

— Le sens moral est-il inné chez l'enfant ? Quand apparaît-il ?

— C'est dans un langage adulto-morphique qu'on a pu dire que l'enfant est bon à la naissance ou que très précocement il devient un pervers polymorphe. Par nature, il est dépendant et ne peut pas satisfaire lui-même ses besoins ; l'adulte est maître de ses choix. Avant de connaître la source de ses satisfactions, l'enfant vit des malaises de non-satisfaction. Ce n'est que plus tardivement qu'il découvrira que la personne qui offre et qui refuse est une même personne bipartite. Par clivage, il la considérera fantasmatiquement comme bonne et mauvaise. Pour un grand nombre de psychanalystes, la psychanalyse est fondée avec *juste raison sur la* notion de désir.

» C'est dans les relations affectives entre enfant et adulte que, d'après Piaget, s'engendrent les sentiments moraux spécifiques : moralité des contraintes hétéronomes et moralité de coopération plus autonome. Certains psychanalystes considèrent que la moralité des contraintes se rapproche des formes précoces du surmoi, rigides et inflexibles ; la deuxième répondant à la phase d'intériorisation des interdits.

» Ces formes de moralité ne peuvent être décrites comme des entités abstraites, séparées d'un point de vue génétique et dynamique de la personnalité en construction. Il est évident que Piaget ne tient compte ni de la vie fantasmatique, ni du désir, dans le sens actuel du terme. On peut dire par ailleurs que l'inflexibilité des interdits précoces persiste d'une manière plus ou moins marquée à des phases plus tardives et leur valeur pour chaque individu ne peut être comprise hors de l'analyse de l'agressivité.

» Le fait que ces interdits se construisent peu à peu implique des devoirs évidents pour les responsables des crèches ou des maternelles. L'éducation doit, en France, *trouver sa place* primordiale aux côtés de l'enseignement. L'insertion communautaire est le fruit de l'histoire des relations enfant-adulte.

La mère ou la crèche ?

— L'observation de troubles graves du comportement chez les jeunes singes élevés loin de leur mère implique-t-elle que la présence maternelle est nécessaire au développement affectif et moral de l'enfant ?

— De nombreux chercheurs se sont attachés à l'étude (par rapport à des groupes témoins) du comportement des animaux maintenus plus ou moins longtemps en état d'isolation. Ils ont ainsi démontré les effets défavorables de carences sociales et sensorielles chez diverses espèces animales. A cet égard, les expériences d'isolement social, chez le singe rhésus, sont très spectaculaires. Elles ont montré que l'isolement social total, allant de la naissance jusqu'à trois mois, entraîne des effets réversibles, mais que l'isolement de six à douze mois entraîne des lacunes sociales définitives. L'isolement social partiel qui consiste à priver des singes de tout contact physique avec leurs congénères, tout en permettant de les voir et de les entendre, provoque, dans les deux sexes, des altérations du comportement, dans sa sexualité et dans ses aptitudes sociales. On a pu démontrer en outre que des singes représentant une désorganisation sociale par une isolation totale de six mois, à partir de la naissance, peuvent être « guéris » presque complètement par une interaction progressive avec des singes « thérapeutes » socialement normaux de trois mois plus jeunes.

» Si l'on pouvait extrapoler, ces constatations permettraient de comprendre le problème très controversé des « enfants sauvages », ou « enfants-loups », à une différence importante près : nous n'avons aucun renseignement sur le premier développement de ces enfants. L'expérience de Frédéric II (1190-1250), que rapporte le chroniqueur de l'époque Salimbeni, est plus significative. Frédéric II désirait savoir quelle langue parleraient des enfants auxquels on n'en aurait appris aucune. Serait-ce l'hébreu, le grec, le latin ou l'arabe, ou la langue de leurs géniteurs ? Il ordonna donc aux nourrices d'allaiter les enfants, de les baigner, de les laver, « mais de ne babiller avec eux et de ne leur parler d'aucune façon ». Mais il attendit en vain, car tous les enfants moururent. Car, dit Salimbeni, ils ne pouvaient vivre sans les caresses, les visages joyeux et les mots d'amour de leurs nourrices.

» Dès la fin du siècle dernier, et au début de ce siècle, on insista déjà sur l'importance des facteurs psychologiques dans les désordres présentés par les enfants placés dans des institutions.

» Une altération, liée à un long confinement dans un hôpital ou aux effets nocifs du placement en institution durant le premier âge a été décrite, dans les années 40, sous le terme d'hospitalisme. *Dans les cas de privation* partielle d'affect, l'enfant présenterait une « dépression anaclitique » ; dans les cas de privation totale, l'enfant évoluerait vers un marasme complet.

» En 1951, une monographie très fouillée conduit à affirmer avec force que les privations prolongées pendant les trois premières années de la vie laissent des traces caractéristiques sur la personnalité de l'enfant. Ce travail, comme le précédent, donna lieu à de nombreuses recherches et entraîna de nombreux auteurs à de nouvelles prises de position théorique sur ce problème. Mais, surtout, il modifia le mode de concevoir l'assistance aux enfants, aussi bien au point de vue hospitalier qu'institutionnel en général.

» En 1962, un certain nombre d'auteurs ont fait, dans les cahiers de l'Organisation mondiale de la santé, une réévaluation des effets de la carence de soins maternels.

» Il ressort de tous les travaux :

» Que les soins maternels jouent un rôle dans les types d'organisation d'enfants ;

» Que les désorganisations consécutives aux placements en institution dépendent de l'âge auquel l'enfant est placé et de la qualité de l'institution ;

» *Il ne faut pas oublier*, en outre, qu'il peut exister un hospitalisme ou plutôt un abandonnisme dans le cadre familial.

— En France, sur deux millions et demi de moins de trois ans, plus d'un million sont d'ores et déjà élevés par d'autres que leur mère (crèches, maternelles, nourrices, etc.), et certains programmes politiques prévoient un développement massif de ces structures de remplacement. Quelles conséquences un tel abandon familial a-t-il ou aura-t-il sur le développement de l'enfant ?

— L'allaitement ne permet pas uniquement à l'enfant de vivre. Il contribue également à former ses mœurs et son caractère. Dans *le Marchand de Prato*, de la deuxième moitié du quatorzième siècle, est rapporté le prêche de San Bernardino condamnant les pratiques de mise en nourrice. « *Je vous dis, femmes qui mettez vos enfants en nourrice, qu'il prendra la condition de la femme qui le nourrit.* » Cette affirmation de San Bernardino reconnaît l'influence que la nourrice peut avoir dans le développement de la personnalité de l'enfant, action néfaste peut-être, mais ni nulle ni neutre.

» La question des crèches, des maternelles et des crèches à domicile, pose des problèmes psychologiques et sociologiques. Une enquête du Comité du travail féminin établit que si les utilisateurs de crèches insistent sur les avantages psychologiques et les inconvénients matériels, les non-utilisateurs insistent inversement sur les inconvénients psychologiques, tournant essentiellement autour de la crainte que l'enfant ne soit privé de l'affection de sa famille. D'une manière abstraite, l'enfant a besoin de son environnement familial et de l'affection de ses parents. Il est en outre, au point de vue socio-psychologique, dépendant d'eux. Mais d'autre part, *d'une manière concrète, la femme* qui travaille ne peut pas s'occuper continuellement d'un enfant.

D'une certaine façon, attaquer les crèches, c'est attaquer une des conquêtes féminines, c'est-à-dire une certaine indépendance personnelle de la mère. Le problème n'est pas de savoir s'il y a lieu de discuter de la nécessité ou non des crèches. Au bénéfice de l'enfant et de la mère, on doit défendre la notion de salaire familial, jusqu'à ce que l'enfant puisse supporter sans dommage d'être placé dans une, crèche. Les crèches parisiennes, du moins celles que je connais, sont aptes à recevoir les enfants et à leur offrir aide, protection et affection. L'important est que les parents ne se sentent pas désengagés de leur rôle. Les crèches peuvent offrir non seulement un accueil, mais aussi une ouverture vers la socialisation enfants-enfants et enfants-adultes. Le rôle des crèches et le rôle des parents ne doivent pas être considérés comme opposés mais comme complémentaires.

Donner et recevoir

— Les drames, jadis secrets, aujourd'hui publics, que connaissent certains enfants abandonnés ou martyrisés par leurs mères jusqu'à ce que mort s'ensuive soulèvent une interrogation concernant l'instinct maternel. Cet instinct existe-t-il réellement ? Est-il inné ou appris ?

— Sans vouloir désacraliser l'amour maternel dans l'espèce humaine, nous devons nous poser la question de savoir jusqu'à quel point il s'agit d'un sentiment inné, ou s'il est le fruit de l'apprentissage ou de conditions culturelles données. Certains considèrent que l'amour est un résidu de l'instinct animal et répond à l'existence d'un complexe de comportement non appris. Mais il faut souligner que l'analyse du comportement maternel des animaux n'est pas si simple qu'on le croit.

» Il est un fait que pour certaines femmes le lien avec l'enfant est ressenti très tôt au cours de la grossesse, alors que d'autres mères ont besoin de voir et de toucher leur bébé avant d'éprouver des sentiments positifs à leur endroit, le lien se construisant au cours des expériences ressenties. Par les demandes de l'enfant, la mère va découvrir ses plaisirs et ses contraintes qui l'affirment dans son rôle de mère.

» Lorsqu'un enfant, réalisation d'un mythe, devient réalité et nouveau mythe, il crée une nouvelle répartition des rôles dans le cadre familial, participe à la régulation d'un nouveau champ de forces. La mère, forte de sa foi et des réponses de l'enfant, va entrer dans un dialogue dans lequel l'amour s'exprime sous forme d'une érotisation de la relation dans laquelle l'un et l'autre retirent une jouissance. L'enfant, par son activité et par ce qu'il apporte, par les satisfactions qu'il manifeste, peut être l'être actif créateur de l'amour maternel. L'heure de la vérité est celle où se confondent l'en*fant qui demande et la mère qui* trouve dans sa réponse le besoin inconscient de donner et de recevoir.

— Nombre de jeunes filles ou de jeunes femmes d'aujourd'hui annoncent qu'elles ne veulent pas avoir d'enfant. Quelle est, à votre avis, la raison d'une telle attitude qui risque d'avoir, sur la natalité, de graves conséquences ?

— Certains considèrent que le développement de la femme la conduit de manière inéluctable au désir d'avoir des enfants et admettent qu'il existe chez la femme une pulsion dans cette direction, et qu'il existe, dès un âge précoce, et déjà à partir du cycle menstruel, des composantes thymiques et fanstasmatiques pouvant être interprétées comme des symboles du désir de deve*nir enceinte. En fait, le problème* est plus complexe. Pour certaines femmes, le désir d'avoir un enfant est naturel et fait partie du cadre de la perspective de leur féminité ou de leur désir d'aimer et d'être aimée. Pour d'autres, avoir un enfant fait partie de la perspective de l'organisation d'un cadre familial. Pour d'autres encore, le désir d'avoir un enfant est la confirmation d'un amour authentique à deux, qui s'authentifie par un nouvel amour qui viendra confirmer la pérennité de leur propre affection mutuelle. Avoir un enfant fait partie de la physiologie féminine ; mais devoir enfanter est souvent présenté sous une forme idyllique au bénéfice de certaines idées morales ou religieuses, ou d'une politique nataliste. Le désir d'avoir un enfant, phénomène de nature, ne peut être compris que dans le cadre de l'histoire des parents, dans un registre qui diffère selon le moment de leur évolution.

» *Vu le changement de société* et la professionnalisation des deux parents, il faut trouver des solutions nouvelles permettant aux parents de s'aimer sans contraintes : création de crèches dans le lieu de travail, assouplissement des horaires de travail, salaire familial, etc. »

Propos recueillis par
le Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

FIN



Le Monde

étranger

LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT AU ZAIRE

Les parachutistes français s'efforcent de retrouver la trace d'éventuels otages emmenés par les rebelles

Les six cents parachutistes du 2e REP largués à Kolwezi, le 19 mai, contrôlent désormais intégralement la cité minière mais se heurtent encore à quelques îlots de résistance à 10 kilomètres de la ville, a indiqué lundi 22 mai M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée. Le colonel Erulin, commandant le 2e REP, interrogé lundi soir par R.T.L., a déclaré pour sa part : « *J'estime que ma mission intitiale : reprendre le contrôle de Kolwezi et assurer la sécurité des Européens, est remplie pour la phase concernant la ville.* » « *Nous avons eu quelquefois*, a-t-il ajouté, *l'impression d'avoir affaire à une horde désordonnée, sans coordination. Mais, finalement, l'adversaire était très efficace du fait de son nombre et du genre de combat qu'il menait : une série d'actions individuelles qu'il est beaucoup plus difficile de prendre en compte car elles ne répondent à aucune logique apparente.* »

De son côté, le colonel Gras, chef de la mission militaire française à Kinshasa, qui commande l'opération de sauvetage, a déclaré lundi à Kolwezi qu'il n'y avait « *plus un seul élément adverse dans l'agglomération et que l'opération était un succès* ». « *Les rebelles*, a-t-il précisé, *ont perdu plus de trois cents hommes, néanmoins le pourtour de la ville n'est pas encore sûr. C'est là que se concentre actuellement l'attention des parachutistes.* » Le colonel Gras a ajouté qu'il ne possède aucune information sur le sort des coopérants français capturés par les rebelles. Un hélicoptère, envoyé dimanche vérifier certaines indications selon lesquelles ceux-ci auraient été tués, n'a rien trouvé. L'officier français a poursuivi : « *Les rebelles avaient des soutiens dans la ville et dans les alentours. Ils sont venus puis partis sans difficulté. Au départ, ils étaient plusieurs milliers, quelques centaines vendredi lors des parachutages des légionnaires. C'étaient des soldats bien entraînés et qui avaient de bons cadres. Mais dès le début de l'occupation de la ville, ils ont semé la terreur.* » A leur P.C. de Kolwezi, les parachutistes ont entassé plus de mille deux cents armes capturées aux rebelles dont des fusils soviétiques, belges et américains, ainsi que des mortiers.

Désormais, les légionnaires du 2e R.E.P. s'attachent surtout à rechercher la trace d'éventuels otages européens. Une colonne rebelle, dont on craint précisément qu'elle n'emmène avec elle des otages blancs, tenterait de rejoindre l'Angola en longeant la voie ferrée. Cette colonne, repérée au cours de reconnaissances aériennes, est forte d'une soixantaine de véhicules. Elle se dirigerait vers Mutschasha, « *verrou* » du soud-ouest du Shaba, à une centaine de kilomètres de Kolwezi.

Le bilan des tueries de la semaine dernière s'alourdit de jour en jour. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux afaires étrangères, a déclaré lundi : « *Environ cent soixante-dix Européens ont disparu et ont été probablement tués au Shaba.* » Pour sa part, le ministère français de la défense a indiqué mardi « *être sans nouvelles d'environ soixante-dix Français* ».

M. Stirn a conclu : « *Le gouvernement souhaite le retour le plus vite possible des militaires français, mais ce retour ne peut intervenir que lorsque nous aurons fait tout ce qui est en notre pouvoir, non seulement pour les Français, mais pour les Européens et les Américains qui ont demandé notre aide.* » Il semble, à cet égard que les soldats français pourraient être de retour dans la lmétropole dans une quinzaine de jours, juste avant le débat de politique étrangère à l'Assemblée nationale, prévu pour le 8 juin, et qui sera sans aucun doute largement consacré à l'examen de la politique africaine du gouvernement.

A Paris, M. Mokolo Wa M'Pondo, ministre zaïrois de l'information, a affirmé : « *La mission des parachutistes français n'est pas terminée puisque les rebelles ont emmené des otages* (dont il n'a pas précisé le nombre). » M. M'Pondo, qui participe à la conférence franco-africaine, a confirmé que les rebelles étaient bien venus de Zambie et qu'ils cherchaient à se replier sur ce pays. Le ministre zaïrois a démenti que la ville de Mutshasha ait été investie.

2 150 Européens évacués

D'autre part, il se confirme que la population civile africaine a durement souffert au cours de l'occupation de Kolwezi. Dans leurs recherches, les soldats français ont découvert un certain nombre de charniers, contenant les corps de civils massacrés, a-t-on indiqué lundi au ministère français de la défense.

On précisait lundi soir à Bruxelles que 2 150 Européens au total avaient été évacués de KolWezi. D'autre part, six militaires français, MM. Marco, Pain, Gilbert Sérac, Seeger et Jakovic, ainsi que deux civils, MM. Peter et Careras, sont arrivés lundi soir à Roissy, en provenance de Kinshasa. Les militaires, des légionnaires du 2e REP, qui ont participé aux opérations de Kolwezi, ont été emmenés dans des hôpitaux de la région parisienne. Ils souffrent de blessures légères, a indiqué un officier de la police de l'air. L'un des deux civils, M. Peter, a également été blessé d'une balle au fémur. La police de l'air a empêché tout contact entre les huit hommes et les journalistes.

Pour ce qui concerne les autres victimes européennes, le Foreign Office confirme que cinq citoyens britanniques ont été tués à Kolwesi, tandis que dix-sept Néerlandais sont portés disparus. A Washington, on se déclare « *très inquiet* » au sujet du sort de deux des quinze Américains qui se trouvaient dans la cité minière.

A Belgrade, un réfugié yougoslave, M. Karaman, cité lundi par l'agence Tanyoug, affirme que l'un de ses compatriotes, M. Djinic, a été tué samedi à Kolwezi, par des soldats français à la suite d'une méprise. Selon ce témoignage, les deux Yougoslaves se déplaçaient à bord d'une voiture quand ils ont été pris sous le feu de légionnaires, qui les auraient confondus avec des rebelles, dont les mouvements avaient été signalés dans ce secteur précis. Les deux Yougoslaves se sont mis à l'abri dans leur véhicule jusqu'à la fin de la fusillade.

Profitant de l'accalmie, M. Djinic a bondi hors de la voiture pour se mettre à couvert. Mais une rafale l'a mortellement touché. Un officier français, ajoute l'agence yougoslave, a ensuite présenté ses regrets à M. Karama. On confirme, au ministère français de la défense, qu'un citoyen yougoslave a été tué samedi matin au cours d'un échange entre les soldats du 2e REP et les rebelles. On ignore cependant l'origine de la balle meurtrière.

Kolwezi, ville morte...

(Suite de la première page.)

Chez les Africains il y a un peu plus d'animation. Les gens reviennent peu à peu. Ils s'étaient cachés dans la brousse.

Assurer la sécurité de Kolwezi... Les Européens restés sur place « *se comptent sur les doigts d'une main* », dit le commandant du 2e REP. L'un d'eux, M. Félix Delcroix, « *espère pouvoir rester* ». C'est un agent de la Gécamines : « *E tsi les Français partent ?* », s'interroge-t-il à haute voix. Il espère également qu'ils vont rester. L'autre, M. Someville, soixante-cinq ans dont vingt-huit ans passés à Kolwezi, est plus pratique : « *Comment bouffer ? Il n'y a plus d'eau, plus d'électricité, plus rien dans les magasins et les rebelles se sont regroupés à 17 kilomètres.* » Assurer la sécurité de qui ?

Pourquoi les Européens sont-ils tous partis ? Explication du colonel Erulin : « *Il y a eu un phénomène de panique que j'ai parfaitement contrôlé tant que j'étais seul.* » Entendez : quand les troupes belges sont arrivées samedi, elles ont conseillé à leurs ressortissants d'évacuer la ville. Ce qui a été fait. Les Français avaient pour objectif prioritaire de sauver des vies humaines. Ensuite la politique aurait voulu qu'avec le rétablissement de la sécurité la vie reprenne. Le retour à la mine. Les Belges, avec leurs consignes d'évacuation, ont joué un mauvais tour aux Français, ce qui explique aussi l'humeur du président Mobutu à l'égard de Bruxelles.

L'opération française a été une prouesse militaire. Par exemple, au moment où les Katangais avaient aligné une trentaine d'Européens contre un mur, deux parachutistes de la légion ont atterri sur un toit voisin. « *Une question non de minutes, mais de secondes* », dit le colonel Erulin. Lâcher quatre cents parachutistes — la première vague — sur une ville ne manquait pas d'audace et a sans aucun doute contribué à sauver pas mal de vies humaines.

Kolwezi est vide. Les éléments du 311e bataillon de parachutistes zaïrois ne se montrent pas trop. « *Il n'y a pas de danger immédiat*, affirme le colonel Erulin. *Devant l'efficacité de mes gens, les rebelles s'y reprendront à deux fois.* » Effectivement, les Katangais comptaient former un gouvernement révolutionnaire de vingt membres, dont trois Belges et un Français. Ils voulaient aussi que les Européens partent. Le deuxième point de leur plan est accompli mais pas le premier. Selon les militaires français, les Katangais ont perdu trois cents hommes ainsi que mille deux cents armes. « *Les dernières tentatives d'infiltration ont eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche* », dit le colonel Erulin.

Les légionnaires disposent d'un minimum de matériel. Les Belges se sont engouffrés dans les ventres des Hercule C-130 pour le long voyage du retour. Mutshasha, deuxième ville du Shaba, prise par les rebelles le 13 mai, demeure entre leurs mains, confie un soldat zaïrois. « *Nous allons les repousser cette semaine* », dit-il. A la suite d'un accident, qui s'est produit voilà plusieurs semaines, des infiltrations d'eau menacent de noyer la mine si les pompes restent trop longtemps inactives. Tous les cadres de la Gécamines sont partis, y compris les Africains.

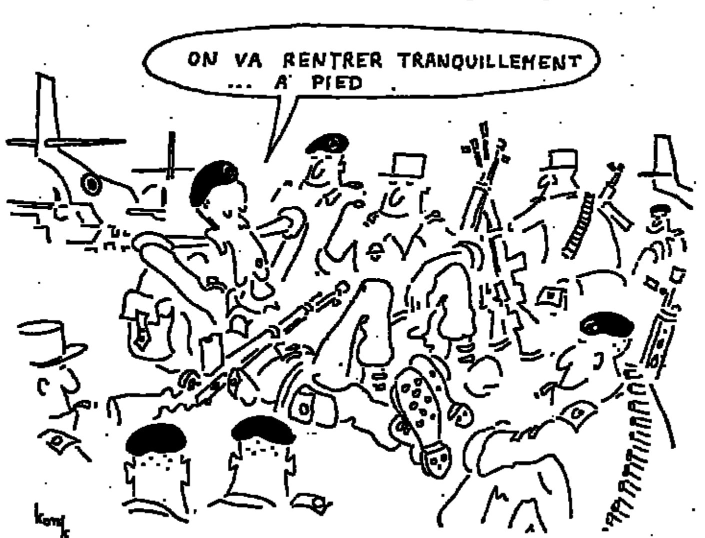
Dans les quartiers africains de Kolwezi, les Français ont-ils découvert toutes les caches d'armes ? Les infiltrations nocturnes de rebelles sont-elles désormais impossibles ? Les Belges voulaient une évacuation des Européens. Ils l'ont obtenue. Du coup, les Français assurent la protection d'une ville morte.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Les états-majors français et belges entendaient mettre en œuvre des tactiques d'intervention très différentes

A l'état-major des armées, à Paris, on attache autant d'importance à la première mission, confiée au 2e REP, visant à contrôler la situation à Kolwezi, pour en évacuer les ressortissants européens, qu'à celle qui consiste désormais à rechercher d'éventuels otages emmenés par les rebelles en direction de l'Angola ou de la Zambie.

Cette préoccupation donne à penser que, en dépit du retrait de Kolwezi des troupes belges, commencé dans la journée du lundi 22 mai, les parachutistes du 2e REP, qui ont élargi leur dispositif de sécurité d'une dizaine de kilomètres, ont reçu pour consigne de demeurer au Shaba, le temps de rechercher activement les ressortissants européens dont on est toujours sans nouvelles.



(Dessin de KONK.)

Il ne semble pas, de source officielle, qu'un délai ait été fixé à cette opération. Mais, de toute évidence, le 2e REP a reçu, lundi 22 mai, tous les équipements, matériels d'accompagnement et véhicules qui constituent sa « dotation » normale de fournitures militaires. Dans les états-majors, on se risque à considérer qu'une quinzaine de jours pourrait être nécessaire pour remplir les différentes missions fixées au départ.

On sait, d'autre part, que le président zaïrois a demandé à la France un prolongement de la présence des parachutistes du 2e REP à Kolwezi, indépendamment du temps que peut prendre le recensement des ressortissants européens portés manquants ou le recueil d'informations suffisamment sûres sur le sort éventuel de tous les otages.

Dans les milieux militaires, à Paris, on ne dissimule pas non plus l'agacement provoqué par l'annonce précipitée, qu'on attribue généralement aux autorités belges, d'un projet d'opération aéroportée sur le Shaba au milieu de la semaine dernière, au risque de faire échouer une expédition qui réclamait une certaine discrétion.

En réalité, cette remarque dans les états-majors français cache un différend plus profond entre les deux gouvernements intéressés et leurs états-majors sur la conception et l'exécution même du raid sur Kolwezi. Sur un plan de stricte tactique militaire, ces différences de conception incitent à s'interroger sur la nature, la rapidité et l'efficacité des réactions dans les pays membres de l'Alliance atlantique en cas d'événements graves, provoqués de l'extérieur, contre l'OTAN.

Des télégrammes inquiétants

Dans l'affaire du Shaba, les Français étaient plutôt partisans d'une opération aéroportée rapide sur les quartiers européens de Kolwezi, tandis que les Belges de la ville, situé à plusieurs kilomètres au Sud, par des moyens plus lourds et plus lents, dans l'espoir d'ouvrir une négociation avec les dissidents et d'obtenir leur reddition.

Dans la première des hypothèses, le 2e REP, troupe de métier, était prêt très rapidement à sauter après sa mise en alerte — ce qui impliquait un décollage moins de six heures après une décision gouvernementale — ordonnée par l'état-major des armées dans la nuit du 17 au 18 mai. Dans la seconde hypothèse, le temps de préparation d'une intervention, à laquelle des avions de transport américains ont prêté leur concours, pouvait s'étendre sur quatre jours.

Pour justifier sa rapidité d'exécution de la manœuvre, l'état-major français fait valoir que les informations en sa possession, de sources française et belge, étaient, dès le week-end de la Pentecôte, très inquiétantes. Le mardi 16 mai au matin, des télégrammes échangés avec la mission militaire de Kinshasa avaient permis de confirmer et de préciser ces informations.

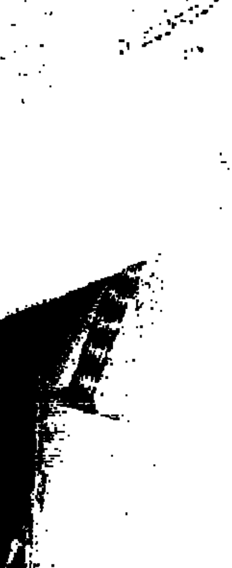
Entre-temps, les états-majors et leurs services ont dû recueillir la documentation de base — description des lieux, photographies, évaluation des forces katangaises et de leurs armements, dossiers d'objectifs, relations avec les pays frontaliers — et obtenir les autorisations de survol nécessaires avant tout déclenchement d'une opération aéroportée, à 10 000 kilomètres de distance. Les informations accumulées lors de l'« *opération Verveine* » de transport de troupes marocaines en avril 1977 n'ont pas été négligées.

Même entraînée à ce genre d'expédition, une troupe de métier ne peu être lancée à l'veuglette dans une région du monde qui ne lui est pas familière.

Dans le cas présent, les spécialistes observent qu'il s'est agi de reprendre une ville aussi étendue que Paris, à l'intérieur de ses boulevards extérieurs, et bâtie sur une série de plateaux séparés par des ravins, dont certains très encaissés. De surcroît, le 2e REP a dû mener des combats de rue au milieu d'une végétation éparse offrant de nombreuses caches. Enfin, les six cents hommes du REP ont dû prendre complètement en charge une ville et une population laissées à l'abandon.

Le choix du lieu du largage s'est porté sur un ancien aérodrome désaffecté, qui sert d'aéroclub, situé dans les quartiers européens. On explique, dans les états-majors, que l'aérodrome civil était trop éloigné de Kolwezi et insuffisamment protégé par l'armée zaïroise.

JACQUES ISNARD.



LES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER ET EN FRANCE

Les développements de l'intervention franco-belge au Zaïre et les massacres de Kolwezi continuent de susciter de nombreuses réactions à travers le monde.

● EN GRANDE-BRETAGNE, M. Ted Rowlands, ministre adjoint au Foreign Office, a déploré, lundi 22 mai, « les effroyables atrocités » qui ont entraîné la mort de cinq ressortissants britanniques à Kolwezi. Dans une déclaration à la Chambre des communes, M. Rowlands a refusé de se prononcer sur la proposition de M. John Davies, porte-parole de l'opposition pour les affaires étrangères, qui affirmait que le maintien de la présence en Afrique de forces cubaines et est-européennes constituait « une menace permanente contre la paix » et qu'il fallait en saisir le Conseil de sécurité de l'ONU. Une telle initiative, a répondu M. Rowlands, exigerait « un appui collectif » au sein du Conseil de sécurité.

D'autre part, M. Rowlands a indiqué que la Grande-Bretagne avait entamé des conversations avec la Zambie sur la protection des ressortissants européens se trouvant, en territoire zambien, sur les voies de retraite possibles des troupes qui ont attaqué Kolwezi.

● AUX PAYS-BAS, le gouvernement estime « légitime » l'intervention des troupes belges et françaises dans la province du Shaba, a déclaré lundi le porte-parole du ministère des affaires étrangères néerlandais.

● EN REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE, le gouvernement a remercié la France pour son opération de secours au Shaba, a déclaré lundi un porte-parole du ministère des affaires étrangères. Un message dans ce sens a été remis à M. Louis de Guiringaud lors de la réunion de Nyborg (Danemark) au cours du week-end dernier, a-t-il précisé.

● AU PORTUGAL, le commandant Ernesto Melo Antunès, ancien ministre des affaires étrangères, de retour de Luanda dimanche, a affirmé que, contrairement aux accusations zaïroises, l'Angola n'était aucunement impliqué dans l'invasion du Shaba.

● AU VATICAN, la radio a annoncé lundi que tous les missionnaires et prêtres diocésains du Shaba étaient sains et saufs. Tous les ecclésiastiques ont été transportés à Kamina et à Kinshasa, après l'arrivée des parachutistes français, a ajouté la radio.

● AUX ETATS-UNIS, lors de la dernière journée de sa visite officielle, le président gambien, M. Kenneth Kaunda, a averti lundi le président Mobutu qu'ils devait s'attendre à une autre attaque de rebelles contre le Shaba s'il ne tentait pas une réconciliation politique avec ses adversaires.

● A CUBA, dans une émission radiodiffusée lundi, le ministre des affaires étrangères a démenti à nouveau que son pays ait quelque chose à voir avec l'invasion du Shaba par le Front national de libération du Congo (F.N.L.C.). Le ministre a affirmé encore que Cuba n'avait ni équipé, ni entraîné les rebelles zaïrois et qu'aucun soldat ou conseiller militaire cubain n'avait pris part à l'invasion.

« Le gouvernement cubain rejette catégoriquement les accusations irresponsables et fausses du président Mobutu Sese Seko, dirigeant sanglant et corrompu », conclut la déclaration.

● EN REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE, l'intervention franco-belge fait l'unanimité de la presse. La seule critique est adressée par plusieurs journaux sud-africains aux Etats-Unis qui ont été, selon eux, « humiliés » par les Européens en n'agissant pas au Shaba.

Au Parlement belge

L'opposition libérale dénonce la « démission » en Afrique du cabinet Tindemans

De notre correspondant

Bruxelles. — Le malaise politique provoqué en Belgique par l'affaire du Shaba s'est aggravé, lundi 22 mai, à l'issue de la communication du premier ministre, M. Tindemans, au Parlement. Le débat ne devait commencer que mardi à la Chambre, mais le chef de l'opposition libérale, M. Damseaux, est immédiatement monté à la tribune pour porter contre le gouvernement des accusations graves.

« Existons-nous encore en tant que pays ? s'est-il exclamé. *Depuis plus d'une semaine, le ministre des affaires étrangères ne cesse de répéter que notre politique africaine est de ne pas en avoir. C'est la démission. Vous avez voulu vous dissocier de la France ; vous avez suspecté ses intentions, vous avez irrité le président Mobutu. Je vous pose une question morale : pouvons-nous faire de la coopération sans garanties pour les coopérants ? (...) Nous félicitons les parachutistes belges qui ont été empêchés d'agir par le gouvernement ; nous félicitons surtout le président Giscard et le gouvernement Barre. »* Le chef de l'opposition libérale a sommé le premier ministre de s'expliquer sur les tergiversations qui ont précédé l'opération de Kolwezi, ce que devait faire ce mardi M. Tindemans.

Dans sa communication, M. Tindemans, visiblement tendu, avait auparavant refait l'historique de l'intervention belge, répétant en substance les propos tenus dimanche par le ministre des affaires étrangères, M. Simonet (*le Monde* du 22 mai). Il a réaffirmé : *« Notre but était strictement humanitaire ».* Il avait enfin annoncé que deux mille cinquante Européens ont pu être évacués, remercié la France et lancé un appel à l'unité nationale aux applaudissements de la majorité.

La presse flamande vitupère le « néo-colonialisme » français

L'intervention de M. Damseaux, député de Verviers, a déclenché des insultes et des sarcasmes à gauche. *Le Peuple*, organe du parti socialiste, écrit qu'il a prononcé un discours indécent, *« touchant à plusieurs reprises au ridicule, notamment par sa francolâtrie »* et poursuit : *« M. Damseaux, lorsqu'il se travestit en Bigeard pour faubourgs verviétois, ne veut en réalité que gagner des voix grâce aux morts du Shaba. »*

La presse flamande se déchaîne contre la France. *Vooruit* (socialiste) écrit : *« La politique africaine de la France est en partie responsable du drame. Il aurait fallu négocier, mais la France joue en Afrique un jeu politique. Nous ne pouvons en être les complices. Pas de néo-colonialisme pour les Belges. Il n'y aura pas de stabilisation tant que Mobutu sera au pouvoir. Il faut cesser d'appuyer le régime du despote. »* *De Standaard* (démocrate-chrétien) écrit de son côté : *« De toute évidence, la France attend sa récompense pour le rôle qu'elle vient de jouer. Les Français vont partager le pouvoir au Zaïre avec les Américains, et les Belges feront avec le président Mobutu les frais de l'opération. C'est un néo-colonialisme qui s'installe sous une nouvelle forme. »* Même son de cloche dans *Volksgazet* (socialiste) : *« Si les descendants de Napoléon croient pouvoir servir leurs intérêts économico-nationalistes en jouant aux gendarmes dans la moitié de l'Afrique, ils n'ont qu'à en prendre seuls la responsabilité. En aucun cas, nous ne serons complices. »*

Paradoxalement, c'est le journal flamand considéré comme le plus extrémiste, *Gazet van Antwerpen*, qui use du ton le plus modéré : *« Il faut se garder d'une démagogie qui finirait par opposer la petite Belgique et la France,* écrit-il. *Il faut éviter toute querelle entre ces deux Occidentaux (...). Au lieu de critiquer la France on ferait mieux de rechercher avec elle une formule de collaboration qui permettrait à la fois de sauvegarder les intérêts légitimes de l'Occident et de garantir la sécurité des Blancs. »*

Une information de l'envoyé spécial du *Soir*, journal cependant favorable à la France et au général Mobutu, risque d'aigrir encore la polémique. Il écrit sans autre précision : *« Des parachutistes belges à Kolwezi affirment que les paras de la légion tirent sur tout ce qui bouge et qu'ils ont assassiné quatre Belges et un Yougoslave. »*

Lundi soir, le cabinet de crise a décidé que, contrairement à ce que demandait l'opposition, la mission des paras belges était terminée. Le délai de soixante-douze heures fixé pour l'opération a été maintenu, et l'évacuation de Kolwezi a aussitôt commencé. Un bataillon de cinq cents hommes sera cependant maintenu à la base de Kamina, pour le cas où la sécurité des Européens serait à nouveau menacée. Les premiers avions ramenant les parachutistes étaient attendus à Bruxelles mardi vers 21 heures.

Les ministres n'ont fait aucun commentaire sur le différend qui oppose le président Mobutu à M. Simonet ni sur l'interdiction du chef de l'Etat zaïrois à ses diplomates de rencontrer le ministre belge. Seul M. Tindemans a dit : *« Nous ne réagirons pas, laissons passer le temps, et tout finira par s'arranger. »*

Enfin, lundi encore, l'ambassadeur d'Angola, M. de Almeida, a été reçu par l'ambassadeur de France à Bruxelles, M. Huré (1), après avoir été reçu par M. Simonet. L'ambassadeur a mis Français et Belges en garde : toute pénétration de troupes sur le territoire de l'Angola à la poursuite de Katangais qui pourraient détenir des otages serait considérée comme un *« acte de guerre »*.

PIERRE DE VOS.

(1) La France a un chargé d'affaires à Luanda, mais l'Angola n'a pas de représentation diplomatique à Paris.

TENSION ENTRE BRUXELLES ET KINSHASA

Le président Mobutu accuse le ministre belge des affaires étrangères d'avoir voulu négocier avec les rebelles

Kinshasa (*A.F.P.*). — Le président Mobutu, dans une déclaration à l'Agence zaïroise de presse, a indiqué lundi 22 mai qu'il avait ordonné aux diplomates zaïrois en poste à Bruxelles, *« à commencer par l'ambassadeur du Zaïre en Belgique »*, de ne plus avoir de contact, jusqu'à nouvel ordre, avec M. Henri Simonet, ministre belge des affaires étrangères.

Dans une déclaration à l'AZAP, diffusée la veille à Kinshasa, le chef de l'Etat zaïrois avait vivement critiqué le ministre belge à propos de ses déclarations sur la deuxième guerre du Shaba.

Le ministre belge, écrit l'AZAP, a affirmé que pour éviter le massacre de Kolwezi *« des moyens pacifiques consistant en des négociations avec le soi-disant Front national de libération du Congo devraient être envisagées »*. Les propos du ministre, a dit le général Mobutu, cités par l'Agence, signifient *« une reconnaissance de fait de ce mouvement rebelle, qui n'a pas hésité à assassiner des innocents. C'est inadmissible »*.

Le président zaïrois, poursuit l'AZAP, a ajouté : *« La conclusion logique à tirer des initiatives du ministre Simonet est que les légionnaires français peuvent crever à Kolwezi parce que, selon lui, la mission n'était pas la même. »*

Après avoir évoqué l'hypothèse du remplacement des cinq mille Belges de Kolwezi par des Français, le président Mobutu a précisé : *« Nous n'irions pas jusque-là parce que nous croyons en l'avenir de la coopération belgo-zaïroise alors que M. Simonet, lui, entretient l'équivoque »*, rapporte l'Agence zaïroise. Le président Mobutu a estimé que *« l'amitié avec la Belgique ne passait pas nécessairement par M. Henri Simonet »*.

Faisant référence aux récentes déclarations de ce dernier qui avait indiqué, dimanche à Bruxelles, que son voyage en Angola avait pour objectif le rapprochement entre l'Angola et le Zaïre, le président Mobutu a déclaré : *« Qu'aucun mandat n'avait été donné au ministre belge des affaires étrangères pour tenter de régler le conflit zairo-angolais »*.

Le chef de l'Etat zaïrois a, enfin, affirmé que *« dans les circonstances actuelles, quiconque tenterait de rapprocher Luanda et Kinshasa serait considéré par le Zaïre comme un provocateur »*.

Moscou présente Washington comme le meneur de jeu

M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a été *interrogé lundi 22 mai* au micro de France-Inter sur une dépêche de Tass dénonçant la « terreur » que, selon cette agence, feraient régner les troupes françaises et belges au Zaïre. Le ministre a répondu : « L'agence Tass se trompe, c'est plutôt les rebelles katangais *entraînés par les Cubains qui font* régner la terreur. Cette dépêche de l'agence Tass est tellement invraisemblable et scandaleuse que j'ai demandé à mon ambassadeur à Moscou d'effectuer une démarche de protestation. »

De notre correspondant

Moscou. — Le ton est nettement monté à Moscou à propos de l'intervention des troupes françaises et belges au Zaïre. Alors que, dans un premier commentaire, l'agence Tass parlait simplement d'*« ingérence dans les affaires intérieures »* d'un pays africain, elle a dénoncé, le lundi 22 mai, *« une agression armée »*. *« Les troupes françaises et belges étendent leur incursion armée au Zaïre avec le soutien des Etats-Unis*, écrit-elle. *Les assassins, à la solde de la légion étrangère française, qui se sont emparés de Kolwezi, se sont distingués par leur cruauté »* et *« ont tué tout le monde d'affilée, sans distinguer les insurgés des autres. »* Ces dernières citations sont attribuées à la *« presse londonienne »*, mais il ne fait aucun doute que Tass les reprend à son compte.

Dans un long article consacré à la situation au Zaïre, la *Pravda* de ce mardi reprend le même thème, en termes cependant plus mesurés. Si le sang est versé au Shaba, c'est à la suite des opérations militaires des *« interventionnistes »*, affirme le journal du P.C. soviétique, qui ne dit pas un mot des exactions commises par les insurgés.

Les Soviétiques continuent de dénoncer les *« déclarations hypocrites »* des hommes d'Etat des Etats-Unis, de France et de Belgique, sur le caractère humanitaire de leur action. La *Pravda* écrit qu'il s'agit d'une opération *« raciste »* puisqu'elle a pour but de *« sauver des Blancs menacés d'extermination par des Noirs »*. Le quotidien soviétique se garde bien de préciser que deux citoyens d'U.R.S.S. ont aussi été évacués de Kolwezi vers la Belgique.

Pour Moscou, il s'agit en fait d'une expédition de type colonial. D'ailleurs, les troupes françaises et belges ont, selon les moyens d'information soviétiques, fait régner une *« terreur massive sur la population locale »*, rappelant la *« pire période des conquêtes coloniales »*. L'intervention au Zaïre est la conséquence de la *« politique impérialiste des pays de l'OTAN, de la volonté de s'implanter encore plus au Zaïre, de garantir dans ce pays les investissements énormes des monopoles occidentaux, de créer des conditions encore plus favorables au pillage des ressources naturelles et d'exploiter le peuple zaïrois »*. Au-delà de cette politique d'exploitation, les Soviétiques estiment que la présence renforcée des Occidentaux au Zaïre a pour but de créer *« un foyer de tension militaire à la frontière de l'Angola, qui s'est récemment affranchi de l'emprise impérialiste »*. Ces actions *« contredisent les principes de la coexistence pacifique et de la détente »*.

Les commentateurs soviétiques concentrent cependant leurs attaques contre les Etats-Unis, qu'ils présentent comme les meneurs de jeu dans la politique africaine des pays occidentaux. Cette tactique permet d'épargner relativement les alliés des Etats-Unis, comme la France, mais les font apparaître en même temps comme de simples exécutants de la politique de Washington. La *Pravda* écrit : l'intervention au Zaïre apporte la confirmation *« qu'au sein de l'OTAN on a mis au point et on commence à mettre en pratique actuellement un plan uni visant au renforcement de la pénétration militaire et politique en Afrique. Il devient de plus en plus clair que Washington assure la direction de l'exécution de cette tâche et que d'autres partenaires de l'OTAN jouent au Zaïre le rôle de forces de choc. »*

DANIEL VERNET.

● *L'Union soviétique* a élevé une vigoureuse protestation auprès du gouvernement zaïrois contre le saccage de son ambassade à Kinshasa par *« quelque deux cents voyous »* qui ont attaqué le bâtiment vendredi *« avec la connivence de la police »*, a annoncé lundi 22 mai l'agence Tass. — (*A.P.*)

UNE DÉCLARATION DE M. DE GUIRINGAUD A FRANCE-INTER

« Il est normal que, sans structures étatiques solides les États africains connaissent l'instabilité »

Au cours de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, M. de Guiringaud a notamment déclaré lundi soir 22 mai :

« Il y a au total, dans l'ensemble de l'Afrique, peut-être 5 000 soldats français, y compris 4 000 à Djibouti. Mettons 5 500 plus les parachutistes de Kolwezi. Ceux de Djibouti ont une mission tout à fait limitée. Ils ne sortent pas de leur base. Ils sont 4 500. On ne peut pas dire qu'avec ça nous sommes les gendarmes de l'Afrique, alors qu'il y a 25 000 Cubains en Ethiopie, probablement 10 000 Soviétiques, 20 000 Cubains en Angola, un nombre indéterminé de Cubains, plusieurs milliers, dans d'autres régions d'Afrique orientale. Je crois que nous sommes loin d'être les gendarmes de l'Afrique. »

Parlant ensuite des problèmes frontaliers, le ministre a dit :

« L'Afrique vient d'accéder à l'indépendance. Les Etats les plus anciens, à l'exception de deux ou trois, ont vingt ans d'ancienneté. Les plus récents ont sept, huit ans d'ancienneté, Djibouti a quelques mois d'indépendance. Les frontières de ces Etats ont été tracées de façon tout à fait hasardeuse, sans tenir compte des ethnies, par le hasard des conquêtes coloniales. Il est normal que, n'ayant pas des structures étatiques solides, ayant des frontières contestables, les Etats africains connaissent l'instabilité. Il est normal qu'il y ait, à l'intérieur de ces Etats, des affrontements et des tensions entre les différentes ethnies. Qu'il y en ait entre les différents Etats eux-mêmes. Alors, bien sûr, le jeu des puissances reprend à la faveur de ces craquements, et on constate que devant l'affaiblissement de l'influence mondiale d'une grande puissance, une autre grande puissance s'introduit dans toutes les fissures ou directement, ou à travers ses alliés. (...)

» Il est vraisemblable que l'affaiblissement ou la disparition d'une certaine forme de présence américaine dans le monde a encouragé les Soviétiques à profiter de toutes les situations de tension. Je ne pense pas pour autant que l'Occident risque de s'enliser, car ce que nous voulons faire, c'est aider les Africains à prendre eux-mêmes en charge leur problème. »

Interrogé au sujet de la présence de Cubains au Shaba, M. de Guiringaud a répondu : *« Je ne voudrais pas affirmer que ce sont des Cubains, en tout cas les renseignements sûrs que nous avons maintenant, c'est que, lorsque les rebelles sont entrés dans Kolwezi samedi dernier, c'était une troupe parfaitement organisée, commandée, qui s'est répandue sur la ville selon un plan certainement médité par des spécialistes. C'est lorsque les instructeurs et cet encadrement se sont retirés, probablement dans la journée de lundi, que les rebelles se sont transformés en une bande de sauvages excités par le pillage et la boisson. Notamment, par l'absorption d'une quantité considérable de bière. Alors, est-ce que ce sont des Cubains qui avaient encadré ces gens ? Est-ce que ce sont d'autres alliés de l'Union soviétique ? On a mentionné les Allemands de l'Est (1). Nous n'avons pas de preuve. »*

Au sujet du Tchad, le ministre a dit : *« Qu'est-ce que c'est qu'un mouvement d'opposition au Tchad ? Combien y a-t-il de Toubous ? Il y a 40 000 Toubous. S'ils n'étaient pas aidés par la Libye, auraient-ils pu descendre jusqu'à N'Djamena ? C'est vraiment le ravitaillement, l'encadrement qui leur permet de venir jusqu'à N'Djamena. Il y a 4 millions de Tchadiens. Ce ne sont pas 40 000 Toubous qui représentent le gouvernement légitime ni la rébellion. C'est une petite fraction tout à fait excentrique de la population, qui est utilisée par un pays voisin pour déstabiliser ce pays important qui est le Tchad. »*

(1) *N.D.L.R.* — Allusion aux informations parues dimanche dans l'*Observer* de Londres.

M. Mitterrand : une politique doit être définie entre la France et les pays d'Afrique

Au cours d'une conférence de presse, lundi 22 mai, M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, a déclaré :

« Nous venons de vivre des heures difficiles. Lorsque nous avons appris les menaces sur le sort d'un certain nombre de concitoyens au Zaïre, je me suis borné à demander que l'Assemblée nationale soit saisie, informée. »

M. Mitterrand rappelle que la France n'a pas de traité technique d'assistance militaire avec le Zaïre et que, *« indépendamment des obligations de tout pays à l'égard de ses ressortissants, nous n'avons pas contracter, à l'égard du Zaïre, d'obligation politique particulière »*.

Au sujet du Shaba, le premier secrétaire du P.S. a reconnu que, bien entendu, le gouvernement avait l'*« obligation de défendre les ressortissants français »*, mais il s'est interrogé sur l'*« amalgame »* possible entre la mission humanitaire et une intervention dans la politique intérieure du Zaïre. *« S'il s'agit strictement de sauver des vies en péril, cela doit être fait,* a-t-il dit, *mais s'il s'agit de dépasser cet objectif »*, de se mêler des affaires intérieures zaïroises par des opérations militaires, *« cela ne doit pas être fait »*. Il a évoqué, à ce propos, le différend entre Paris et Bruxelles concernant les buts des interventions.

« Pourquoi se mêler de dissensions intérieures, a-t-il demandé, *y a-t-il des Cubains au Zaïre, des Libyens au Tchad, des Russes ici ou là ? Toute une politique doit être définie entre la France et les pays d'Afrique. »*

Il a ajouté : *« Le parti socialiste, là comme ailleurs, est totalement solidaire des vies en péril, des Français (...). Toutes les propagandes qui pourraient laisser croire que le parti socialiste porte moins d'intérêt à la vie de nos concitoyens ne seraient que diversion. Cela crée l'obligation supplémentaire de connaître le bien-fondé d'une politique et de juger si elle ne figure pas parmi les causes qui ont mis en danger nos concitoyens. »* M. Mitterrand a précisé que, selon lui, *« à partir du moment où l'intervention de la France serait durable, il serait bon d'obtenir le relais des organisations internationales »*. Il faut que le gouvernement s'explique clairement, *« que l'Assemblée nationale en connaisse »*, a-t-il souligné, en répétant qu'*« il aurait été préférable que le gouvernement informe le pays de ses intentions »* avant le début de l'intervention.

A Paris

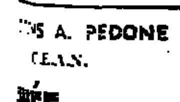
QUATRE VINGT-HUIT PERSONNES SONT INTERPELLÉES LORS D'UNE MANIFESTATION INTERDITE

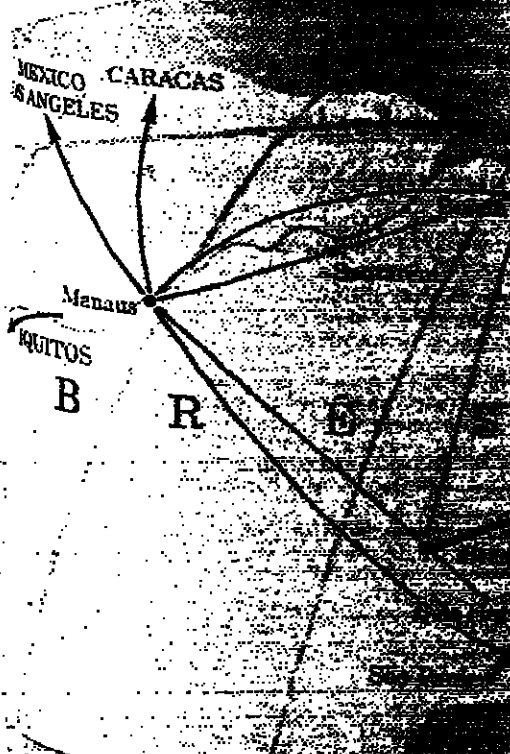
Plusieurs manifestations ont été organisées dans la soirée du lundi 22 mai, en divers endroits de Paris, par des militants de différentes organisations d'extrême gauche (Ligue communiste révolutionnaire, Lutte ouvrière, Comités communistes autogestionnaires, Organisation communiste des travailleurs, Union des travailleurs communistes libertaires, Union des communistes de France marxistes-léninistes) qui entendaient ainsi protester contre l'intervention française au Zaïre.

A l'origine, ces organisations avaient appelé à une manifestation commune, prévue place de la République à Paris. Ce rassemblement ayant été interdit par la préfecture de police, les militants des organisations d'extrême gauche devaient y substituer une série de mini-manifestations surprises. Plusieurs centaines de personnes se retrouvaient ainsi, soit à la sortie du métro Etienne-Marcel, rue Réaumur, soit à proximité de la gare de Lyon, soit devant le cimetière du Père-Lachaise, où des cortèges improvisés se formaient entre 20 et 22 heures pour se disperser dès l'intervention des forces de polices, très nombreuses lundi soir dans la capitale. Sur la place de la République, deux à trois cents manifestants qui avaient essayé de se rassembler malgré l'interdiction préfectorale, devaient être dispersés par une quarantaine de C.R.S.

Afin de prévenir ces rassemblements, les forces de police devaient procéder à la sortie du métro, notamment aux stations Odéon et République, à une série d'interpellations. Selon la préfecture de police, quatre-vingt-huit personnes ont été ainsi interpellées dans la soirée de lundi et relâchées après contrôle d'identité.

● M. ANTOINE PINAY : A l'occasion de la séance du conseil général de la Loire, qu'il préside, M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, a exprimé, lundi 22 mai, *« la sympathie de l'assemblée départementale à nos malheureux compatriotes, aux Européens victimes de la sauvage agression au Zaïre, dont la télévision nous a retracé les horreurs ces jours derniers, aux familles des victimes et aux troupes qui les ont délivrés au mépris de tout danger »*.







DU CONFLIT AU ZAÏRE

PRINCIPALE SOURCE DE REVENUS POUR KINSHASA

L'exploitation des mines du Shaba est gravement compromise par le départ des Européens

Les rebelles du Shaba ont-ils gravement endommagé les installations minières de Kolwezi ? Jusqu'à présent, les réponses à cette question demeurent contradictoires. De nombreux réfugiés ont, dans leurs témoignages, fait état des actes de sabotage commis par les assaillants, avant de *« décrocher »* face aux parachutistes français : équipements électriques détruits, unités de production et ateliers inutilisables, mines inondées. En revanche, M. Lefevre, directeur de la société Gécamines (Générale des carrières et des mines) à Kolwezi, a indiqué, à son retour à Bruxelles, que les installations de la compagnie minière n'avaient *« pour ainsi dire pas été touchées par les rebelles »*.

En tout cas — et quelle que soit la gravité des destructions — le désir de perturber durablement l'économie zaïroise, en frappant *« là où ça fait mal »*, selon les propres termes d'un porte-parole du Front de libération nationale du Congo (*le Monde* du 23 mai), est entré en ligne de compte dans le calcul des rebelles. Pareil raisonnement se comprend aisément. Le cuivre ? Avec 500 000 tonnes en 1977, le Zaïre est le sixième producteur mondial (11 % du métal rouge extrait dans le monde) et le troisième exportateur. A elle seule, la Gécamines produit 470 000 tonnes. Le cobalt ? Soixante-cinq pour cent de la production mondiale de ce précieux métal sont extraits par cette seule société (15 000 tonnes). Son importance est vitale pour les industries de pointe des puissances occidentales. Un exemple : 75 % du cobalt consommé aux Etats-Unis — pour la fabrication, notamment, de superalliages — provient du Shaba.

Cette région abrite la moitié des réserves mondiales de ce minerai. Sans parler des autres richesses du sous-sol : zinc (70 000 tonnes), étain, uranium, platine, argent, cadmium, germanium, etc. En outre, le Zaïre est le premier producteur mondial de diamant industriel. Cuivre et cobalt procurent, à eux seuls, 70 % de ses recettes à l'exportation, et 50 % de la totalité de ses revenus au gouvernement zaïrois. L'exploitation de ces minerais est d'autant plus rentable qu'elle s'opère — pour plus de 60 % — dans des carrières à ciel ouvert.

Si le Shaba constitue véritablement — avec la *« Copperbelt »* zambienne — le *« coffre-fort de l'Afrique centrale »*, Kolwezi en est la clé. En effet, cette cité minière se trouve au centre de tous les programmes de développement établis par la Gécamines. Le deuxième plan quinquennal de la compagnie (1975-1979) prévoit l'installation à Kolwezi *« d'un concassage carrière, d'un concentrateur, d'installations de réception et de préparation des concentrés sulfurés, d'une usine à acide sulfurique, d'une usine d'électroraffinage, d'une usine à oxygène, d'installations de traitement des eaux et de fabrication de béton, d'un troisième four à chaux »* (1). Objectif de ce programme, baptisé P 2 (2) : un accroissement de 100 000 tonnes de la production de cuivre et de 6 000 tonnes de celle de cobalt. La réalisation de ce nouveau module de production est financée notamment par la Banque mondiale, la Banque arabo-libyenne et la Banque européenne de développement.

En frappant au cœur de Kolwezi, les rebelles du F.L.N.C. poursuivaient à l'évidence plusieurs objectifs qui, s'ils étaient atteints, provoqueraient l'asphyxie de l'économie zaïroise et — à terme — l'effondrement du régime de Kinshasa. Primo, ils ont — pour le moins — cherché à apeurer la communauté étrangère. Préméditée ou non, la tuerie de ces derniers jours a largement suscité ce réflexe de frayeur. Bien des réfugiés ne reviendront jamais dans cette « cité maudite ». Or, la bonne marche de l'économie minière repose sur la présence au Shaba d'une main-d'œuvre européenne qui assure l'encadrement des entreprises industrielles. Certes, le Zaïre encourage, malgré certains déboires, l'africanisation du personnel d'encadrement. Nous recevant l'an dernier au siège de la Gécamines, à Lubumbashi, l'un des directeurs de cette société soulignait que sur les deux mille huit cents cadres et techniciens, mille trois cents seulement étaient européens. Il n'empêche que, pendant de très longues années encore, le Zaïre ne pourra se passer dans ce secteur de plusieurs centaines de spécialistes, belges pour la plupart.

Les caprices du « métal rouge »

A cette dépendance en personnel, s'ajoutent des contraintes techniques et financières. En effet, si la Gécamines appartient en totalité à l'Etat zaïrois, elle est gérée, en fait, par une société minière belge à laquelle elle est liée, pour une durée de vingt-cinq ans, par un accord de coopération technique. En outre, l'état de santé de l'économie zaïroise varie au gré des fluctuations — fort capricieuses — du cours du métal rouge sur le marché international et notamment au London Metal Exchange, la première Bourse du monde occidental qui dispose actuellement en stock de 570 000 tonnes de cuivre. Le Zaïre n'a pu obtenir, malgré plusieurs demandes, que la convention de Lomé inscrive le cuivre sur la liste des produits susceptibles de bénéficier du mécanisme de garantie des recettes d'exportation (STABEX). Depuis la chute libre des cours du métal rouge, en 1974, le Zaïre est prisonnier d'un cercle vicieux : pour compenser ses pertes en devises, il doit produire toujours davantage, mais cet excédent de production fait fléchir les cours. Aussi s'est-il engagé à réduire sa production annuelle de 15 %, en même temps que deux autres gros producteurs, la Zambie et le Pérou.

Enfin, le déclenchement de la guerre civile angolaise, en 1975, a provoqué la fermeture du chemin de fer de Benguela, principale voie d'évacuation — jusqu'à Lobito — des produits miniers du Shaba. Ceux-ci empruntent désormais la *« voie nationale »* jusqu'à Matadi. Inconvénient majeur : le délai d'acheminement et d'embarquement des lingots dépasse quarante-cinq jours au lieu de douze auparavant. Trois autres *« routes du cuivre »* sont utilisées jusqu'à Dar-Es-Salaam via le Tazara (chemin de fer construit par les Chinois), Beira (Mozambique) et East-London (Afrique du Sud). Le risque subsiste de voir les opposants armés au régime zaïrois choisir comme cible de leurs actions de sabotage l'axe ferroviaire qui relie Kolwesi à Likasi et Lubumbashi. Faudra-t-il, comme en Mauritanie, que l'armée protège chaque convoi blindé contre d'éventuels coups de main ? Dans ce cas, les forces zaïroises ne pourraient guère compter sur une protection aérienne, largement inefficace sous de telles latitudes. Les Jaguar ne sont pas faits pour la savane...

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) *Marchés tropicaux*, 18 mars 1977.

(2) Ce programme a donné son nom au quartier où fut découvert, vendredi, le plus important charnier de la ville.

POINT DE VUE

L'indispensable solidarité

par FRANCIS DORÉ (*)

Il y a des espaces qui valent tous les temps. Pour combien de Français le monde n'est-il pas comme Hitler ; le monde, connais pas. Il suffit de constater la place que la plupart des hommes et des partis politiques accordent réellement à ce monde dans leurs actions et dans leurs campagnes pour savoir qu'à leurs yeux, aujourd'hui comme hier, et avec une constance qui serait dérisoire si elle n'était effarante, les seuls problèmes qui comptent vraiment, les seuls problèmes sérieux sont ceux de l'Hexagone. Responsables et complices, ils tirent en cordon sanitaire sur nos frontières à l'intérieur desquelles la France, mise au pluriel, s'emboîtera indéfiniment sur elle-même, à l'image des poupées russes. On ne veut ni de l'Europe, qui nous empêcherait de faire une expérience bien de chez nous ; ni de l'Afrique, où toute intervention française est d'un bel élan volontiers qualifiée de colonialiste. En réalité, on ne veut guère du monde, parce que le monde c'est loin et qu'on ne s'y promène que pendant les vacances.

∴

Parmi les critiques adressées à l'action internationale du président de la République, c'est en définitive celles qui la qualifie de périlleuse, de hasardeuse ou de douteuse qui sont les plus révélatrices ; la politique africaine reçoit l'estocade finale ; c'est une aventure, et, de toute évidence, la France ne veut plus d'aventure. On nous invite alors à déplorer plus particulièrement nos interventions au Zaïre et les engagements pris l'an dernier à Dakar à l'égard de pays dont la survie ne concernerait pas les intérêts vitaux de la France. Comme si la France, aujourd'hui, pouvait avoir des intérêts vitaux distincts de ceux du monde ; de ceux de l'Afrique indissociable qui nous est si proche et si chère.

Comme nous le dit et nous le redit Valéry Giscard d'Estaing, avec une insistance qui devient pathétique et dans laquelle nous reviennent les échos d'autres hommes qui, en d'autres temps, si loin, si loin, en 1938, nous disaient aussi que l'Autriche et la Tchécoslovaquie nous étaient proches et nous étaient aussi chères. Mais, en ces temps-là non plus, on ne voulait pas d'aventure. Il y a des moments dans l'*histoire* où l'*oubli* nourrit tous les refus.

Faut-il encore rappeler que la France n'abandonne pas son amitié, mais la donne et qu'en la donnant elle s'engage avec ses moyens à défendre ses amis, quels qu'ils soient, quand ils sont attaqués : que le progrès véritable des nations et des peuples ne peut se faire que par l'évolution démocratique et pacifique des institutions qu'il convient seule de favoriser ; que la France, enfin, est dans le monde et que ses rapports inéluctables avec le monde passent aujourd'hui par l'Europe ?

La voie est étroite et difficile. La France ne s'affirmera que si, d'abord, elle se trouve à travers la volonté patiente, attentive et sans cesse renouvelée de fonder son action sur un consensus aussi large que possible ; elle doit renoncer pour cela aux institutions et aux pratiques absurdes qui la divisent artificiellement sur elle-même ; elle doit mettre en place les mécanismes rapides et efficaces de la consultation et de l'information ; elle doit aussi veiller à l'authenticité du dialogue politique. C'est en s'affirmant d'une voix mieux assurée que la France pourra jouer le rôle mondial qui doit être le sien et trouver dans l'Europe la force même de son rayonnement. C'est ici la responsabilité conjointe de la majorité et de l'opposition.

∴

Pour que notre action internationale trouve toute sa signification et sa portée, elle doit, en effet, nous conduire à prendre tous conscience de l'urgente nécessité de cette double solidarité nationale et communautaire et à en tirer les conséquences. Elle pourrait bien sinon, en dehors de cette prise de conscience et des suites qu'il convient de lui donner, ne rester qu'un exemple héroïque et perdu. Mais il faut aussi que nos partenaires de la Communauté acceptent de se soumettre aux mêmes impératifs. Nous n'aurions plus, autrement, que le choix entre la renonciation ou l'inconséquence.

(*) Agrégé des facultés de droit, professeur à l'université de Paris-XII, conseiller national du parti républicain.







LES PROLONGEMENTS DU CONFLIT AU ZAÏRE

TÉMOIGNAGE

La population de la cité minière avait pris fait et cause pour les rebelles

selon un technicien européen

Un technicien européen, réfugié de Kolwezi, nous a présenté le témoignage suivant sur la situation dans la cité minière, avant et après l'entrée des rebelles.

La population de Kolwezi a aidé les rebelles. Elle a été à cent pour cent pour eux. Les militaires de Mobutu, qui font partie de l'ethnie Bakongo, ne sont pas populaires là-bas. Ils avaient l'habitude, les jours de paie, de rançonner les ouvriers de l'industrie minière. Ces militaires se sont même vus, il y a quelque temps, privés de leur solde par un responsable de l'armée de Kinshasa ; après quoi, un train apportant de la farine destinée à la population a été pillé et la farine a été vendue par des soldats.

Les rebelles, guidés par d'anciens employés ou cadres de la Gecamines, le matin 20 mai à 6 heures moins le quart. A vrai dire, si nous avons été étonnés, nous flairions quelque chose depuis quelques jours. Le bruit courait qu'il y aurait un soulèvement local vers le mois de juillet, date à laquelle un licenciement de quatre cents ouvriers était d'ailleurs prévu. Certains *boys* nous avaient d'ailleurs prévenus que des événements pourraient intervenir.

Il y avait entre trois mille et quatre mille hommes de Mobutu dans la garnison de Kolwezi le samedi. Au quartier général, certains ont résisté jusqu'à jeudi 25 mai, lorsque les parachutistes sont arrivés. Une autre partie des troupes zaïroises a disparu, laissant parfois derrière elle des armes — ainsi, devant ma maison, un fusil mitrailleur de fabrication américaine.

Le 21 mai, il ne s'est rien passé de particulier, autant que j'aie pu m'en rendre compte, car j'étais caché dans ma maison. Ce même jour un Mirage a survolé et bombardé Kolwezi, faisant quelques dégâts. Ensuite sont venus des avions de reconnaissance qui ont pris des photos.

Les rebelles étaient en possession d'une D.C.A. qui, cependant, n'est plus intervenue après les tirs du Mirage. Il y eut ensuite dans la vieille ville des scènes de pillage qui étaient le fait des rebelles ainsi que de voyoux locaux. Mais il est faux de parler de chasse aux Blancs ou de chasse aux Français pendant les premiers jours de l'occupation de la ville par les rebelles.

Un officier katangais est venu chez moi le jeudi. J'ai eu la chance de ne pas lui dire « *citoyen* » (terminologie utilisée par les gens de Mobutu), ce qui aurait pu me coûter la vie. L'homme était armé, m'a demandé ma montre, ma radio et les clés de ma voiture ainsi que mes lunettes de soleil. Il m'a parlé en français, m'a tutoyé, m'appelant « *camarade* ». Il a fait preuve d'une extrême politesse.

La responsabilité des soldats zaïrois

Un certain nombre de personnes ont été tuées entre le matin du 20 mai et l'arrivée des parachutistes français et belges. Le problème se pose cependant de savoir qui est responsable du charnier dans lequel quarante cadavres ont été trouvés. Je ne me trouvais pas sur les lieux, mais j'ai quelques raisons de penser que, pour ce qui est de ce charnier-là, le « travail » a été commencé par les troupes de Mobutu et terminé par des rebelles après le départ des forces zaïroises.

Il est difficile de savoir exactement si une action politique avait été entreprise auparavant par un mouvement clandestin dans la population locale. Il est certain, en tout cas, qu'existent des moyens rapides de contact avec les gens de la région et avec les gens de l'ethnie Lunda qui se trouvent en Angola.

Les rebelles avaient, au départ, l'ordre de détruire les installations minières. Mais un officier rebelle m'a dit : « *De toute façon, dans l'avenir, on aura besoin de vous pour faire marcher les mines.* » Il faudra pas mal de temps, à condition que les Européens puissent revenir pour remettre tout cela en ordre : les puits sont inondés et les installations ont beaucoup souffert de l'action des rebelles. Je retournerai volontiers travailler au Zaïre, mais il faudrait que la sécurité soit sérieusement assurée et que nous ayons le droit de porter une arme.

LE « SOMMET » FRANCO-AFRICAIN DE PARIS

Les problèmes de « sécurité collective » ont dominé les travaux

Le président Mobutu a assisté à la deuxième journée de la réunion

Après un déjeuner offert au château de Versailles aux représentants des vingt et un Etats participants, la cinquième conférence franco-africaine devait se terminer ce mardi 23 mai en fin d'après-midi. Contrairement à l'ordre du jour mis au point par la conférence préparatoire tenue les 12 et 13 mai à Paris — avant les événements du Shaba. — ces assises auront été essentiellement consacrées aux questions de « sécurité collective » en Afrique. Le général Mobutu, chef de l'Etat du Zaïre, a tenu à assister personnellement à la deuxième journée de la conférence.

Conformément aux vœux expressément formulés à plusieurs reprises par la majorité des chefs d'Etats africains, la cinquième conférence franco-africaine a consacré la plus grande partie de ses travaux à l'étude approfondie des questions de sécurité.

Les présidents Omar Bongo du Gabon et Gnassingbe Eyadema du Togo avaient, dès lundi, exprimé les craintes des responsables politiques africains devant la vague de violence qui déferle actuellement sur le continent noir. L'homme d'Etat togolais devait indiquer à ce sujet, dans son allocution de lundi (*le Monde* du 23 mai) : « *Il importe de tirer l'Afrique du chaos qui la menace, tout comme il importe que nous considérerions avec une attention plus soutenue cet autre aspect du droit à la sécurité collective qu'est le désarmement.* »

Ainsi a été obtenue dès la première des quatre séances de travail, l'inscription à l'ordre du jour officiel de l'examen des questions de sécurité, qui n'avait pas été explicitement mentionné. De son côté, M. Félix Houphouët-Boigny, président de la Côte-d'Ivoire, a demandé à M. Giscard d'Estaing de se faire l'interprète de ses interlocuteurs africains devant l'Assemblée générale de l'ONU à laquelle il doit s'adresser jeudi.

Le projet de mise en place d'une force africaine d'intervention fait son chemin. Déjà formulé lors des dernières assises tenues l'année dernière à Dakar, celui-ci avait suscité certaines réserves. Mais la dégradation générale de la situation en Afrique sud-saharienne semble avoir incité les hésitants à revoir leur position. La question a, en tout cas, été examinée attentivement par M. Giscard d'Estaing lors des entretiens bilatéraux qu'il a eus, en marge de la conférence, avec les différents chefs d'Etat africains : lundi après-midi avec les présidents Habyarima, du Rwanda, Kountche, du Niger, Omar Bongo, du Gabon, et, mardi, avec les présidents Traoré, du Mali, Eyadema, du Togo, Malloum, du Tchad, René, des Seychelles, ainsi qu'avec les deux premiers ministres Sir See Woosagur, de Maurice, et Nzambimana, du Burundi.

Les Zaïrois attachent évidemment une importance exceptionnelle à cet aspect des discussions et ils veulent prendre la mesure exacte de la solidarité que leurs collègues sont prêts à leur témoigner. En dépit de la présence de M. Mpinda Kasende, premier commissaire d'Etat à la tête d'une importante délégation zaïroise, qui comprend notamment M. Mokolo Wpo Mpongo, commissaire d'Etat à l'orientation nationale, le général Mobutu a tenu à venir personnellement donner sa version de la « deuxième guerre du Shaba ».

Cependant, comme M. Raymond Barre l'avait indiqué dans l'allocution qu'il prononça lundi lors du déjeuner officiel offert au quai d'Orsay, aux chefs de délégation, les questions économiques ont également été débattues lundi. « *Solidaires face aux dangers immédiats qui nous menacent en cette période parfois angoissante, nous le sommes également lorsqu'il s'agit d'établir sur de nouvelles bases les relations économiques entre pays industrialisés et pays en voie de développement* » avait alors déclaré M. Barre.

La prochaine ouverture des négociations pour le renouvellement de la convention de Lomé qui régit les rapports entre la Communauté économique européenne et les pays associés d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, le renforcement de l'aide économique et financière accordée par la France aux pays africains, ont été également abordés. Ce dernier point a même fait l'objet de décisions concrètes, puisque dès lundi soir M. Giscard d'Estaing annonçait que la France augmenterait la contribution qu'elle apporte déjà aux pays sahéliens victimes de la sécheresse. Cette augmentation sera de 60 millions de francs en 1978 et de 100 millions en 1979. — Ph. D.

Enfin, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a réuni lundi à Paris les ambassadeurs de la République Sud-Africaine en Europe occidentale. Apparemment, M. Botha n'a eu aucun contact avec les autorités françaises, bien que sa visite ait coïncidé avec l'ouverture des assises franco-africaines.

M. GISCARD D'ESTAING : la responsabilité principale de leur sécurité appartient aux États directement concernés

En ouvrant lundi matin, 22 mai, la conférence franco-africaine, M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré :

« L'image que donne l'économie mondiale est celle d'un grave désordre, qui persiste depuis plusieurs années, et dont la durée entretient l'interrogation et le doute pour l'avenir.

» Ce désordre est né avant la crise de l'énergie. Provoqué, en particulier, par l'insuffisante attention portée par certains pays au respect des disciplines dans la gestion de l'économie et de la monnaie, il a finalement entraîné la faillite du système monétaire international établi à l'issue de la guerre et menace d'étendre ses effets à l'ensemble des relations économiques. La crise de l'énergie, avec l'augmentation considérable du prix du pétrole, a accentué et accéléré ce processus.

» Plus que d'autres, dans l'ensemble, les pays africains subissent les effets néfastes du désordre économique. La mise en valeur de leurs ressources est souvent plus difficile et moins avancée que dans d'autres régions du monde, leurs moyens demeurent limités, l'attention et l'assistance globale de la communauté internationale restent en deçà de leurs espérances. Aussi la persistance ou l'aggravation du désordre, les risques d'une certaine fragmentation du monde économique et d'un repli sur soi de pays ou groupes de pays, seraient-ils lourds de conséquences pour l'Afrique.

» Dans ce monde difficile, la France veut être un pôle de stabilité en même temps qu'une source d'animation, d'initiative, de renforcement des solidarités.

» Elle s'y emploie à l'intérieur de ses frontières et avec ses partenaires de la Communauté européenne, en s'attachant à rétablir les fondements d'une économie saine et d'une croissance durable. Elle s'y emploie, avec ses autres partenaires occidentaux, en les incitant à concerter leurs efforts pour réduire le désordre international. La réflexion et l'action sont à cet égard intenses dans la période actuelle, avec le démarrage d'une nouvelle phase de redressement français, la reprise dans la Communauté européenne des efforts tendant à réduire l'instabilité dans les relations de change et à relancer l'activité économique, et la préparation d'un « sommet » occidental destiné à concerter l'action de la Communauté avec celle de ses partenaires d'Amérique du Nord et du Japon.

» Dans ces différentes instances, le message de la France est celui de l'appel à l'effort et de l'acceptation des disciplines, sans lesquels aucun résultat durable ne peut être espéré. Il est également celui de l'invitation à une coopération volontaire avec le tiers-monde.

» La France avait proposé le dialogue Nord-Sud de Paris, première étape d'une entreprise de longue haleine destinée à favoriser l'établissement au niveau mondial d'une coopération, porteuse d'un nouvel ordre économique plus rationnel, plus efficace et plus juste. Elle poursuit son action en ce sens, et invite en particulier ses partenaires à élargir, en tenant compte des objectifs retenus par la Communauté internationale, l'appui financier au développement des pays démunis et à l'engager de façon plus décisive dans la voie de la stabilisation des prix et de l'organisation des marchés des ma tières premières.

» Mais, au-delà de l'actio qu'elle poursuit ainsi auprès de ses partenaires industrialisés dans les instances mondiales, la France dirige son regard ve l'Afrique et entend continuer de le faire. Le dialogue franco-africain est pour elle le dialogu Nord-Sud privilégié, qui doit êtr en avance sur le dialogue mon dial, et lui montrer la voie. El souhaiterait, vous le savez, qu' s'élargisse à un dialogue euro africain encore plus étroit, ca elle voit entre les deux continent une complémentarité qui pro longe et renforce les affinit qu'elle a elle-même avec vo Etats. Cette complémentarité ses yeux, gagnerait d'autant plu à s'affirmer que nous avons tou aujourd'hui à durcir nos volont et nos politiques pour faire fac aux incertitudes et aux risque de l'économie mondiale.

» Alors que, au lendemain d ela décolonisation, mon pays a eu pour objectif exclusif en Afrique d'apporter une aide économique et financière, il s'est trouvé de plus en plus sollicité au cours de dernières années d'accorder en outre un soutien militaire à de pays faiblement armés, victime d'agressions extérieures. (...)

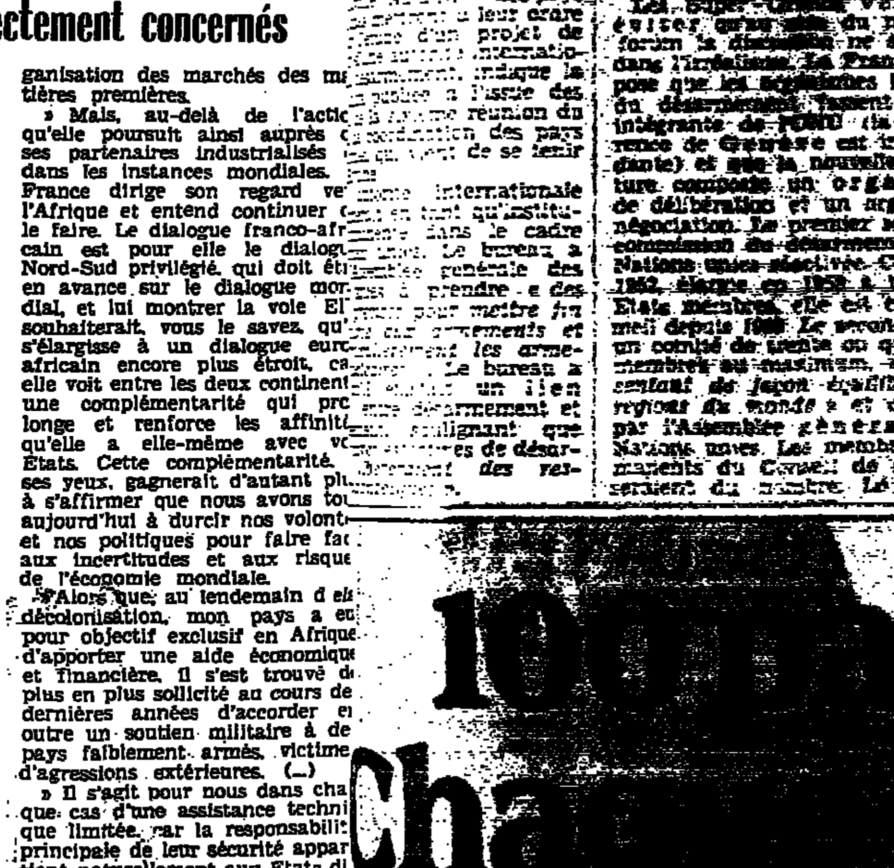
» Il s'agit pour nous dans cha que cas d'une assistance techni que limitée, car la responsabilit principale de leur sécurité appar tient naturellement aux Etats di rectement concernés. (...)

» Nous devons refuser que l politique des blocs ne ravag l'Afrique. Dans l'action conduire, l'initiative doit êtr prise par les Etats africains. (...

» C'est désormais la paix elle même qui devient la conditio première du progrès de l'Afrique.

» Autant je suis convaincu qu dans le domaine politique l'Afrique doit demeurer aux Afri cains, autant je suis persuad que, dans le domaine économique les Africains s'appauvriraient limiter leur intérêt à leur seu continent.

» Il n'y a nul paradoxe, pou un pays qui entretient avec vo Etats des relations très étroite et très particulières, à rappele la nécessité de cette ouverture su l'extérieur. Il n'a jamais été dan les intentions de la France, e effet, de vous enfermer dans u tête-à-tête sans doute fécond mais exclusif avec elle. So ambition, au contraire, a tou jours été *de coordonner sa poli tique avec les vôtres pour qu ensemble, nous défendions de intérêts en grande partie liés* »



Le président Eyadema : la violence aveugle doit être combattue par tous les moyens

Répondant à l'allocution de M. Giscard d'Estaing, M. Gnassingbé Eyadema, président de la République du Togo, parlant au nom des Etats africains, a notamment déclaré :

« Le monde que nous vivons, la force des événements et les circonstances qui prévalent nous imposent une double contrainte que les débats comme les nôtres doivent contribuer à maîtriser : je veux parler de la sécurité et du développement. Sécurité pour nos Etats, contre les atteintes qui peuvent leur être portées ; développement pour nos nations, dans le cadre d'une coopération internationale accrue et d'une compréhension renforcée.

» Le droit à la sécurité est la réponse adéquate que nous, responsables, pouvons opposer aux partisans égarés du « devoir de violence » (...).

» Cette violence aveugle, individuelle ou collective, qu'elle s'exprime par des actes isolés, ou par l'action conjuguée de groupuscules épars, qu'elle se traduise par l'immixtion brutale de puissances étrangères dans les affaires de pays souverains, ou qu'elle prenne le détour obscur de coups de force opérés par des mercenaires à la solde d'autrui, cette violence porte une atteinte grave à la sécurité et aux fondements de nos nations, et, à ce titre, doit être combattue par tous les moyens. (...)

» Il est de la responsabilité collective de tous les pays de la planète d'œuvrer avec ardeur pour qu'intervienne un désarmement réel, gage de la sécurité de nos nations et de la pérennité de leur avenir. C'est pourquoi nous saluons toutes les initiatives sérieuses qui peuvent intervenir en cette matière. Nous savons, monsieur le président, que votre pays est le promoteur d'un projet récent visant à un processus coordonné, contrôlé et réaliste de désarmement global »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les enjeux et les risques

Sahara occidental, Tchad et Zaïre : la France semble s'engager de plus en plus nettement sur le continent africain. Pour justifiée qu'elle soit aux yeux de beaucoup, l'intervention des parachutistes français à Kolwezi ne suffit pas à donner une définition claire au rôle qu'entend jouer la France en Afrique. S'ils ne condamnent pas aussi catégoriquement cette intervention que ne le fait la presse d'extrême gauche, certains commentateurs ne manquent pas de s'interroger sur les risques de telles opérations, risques à la mesure des enjeux politiques et économiques qui sont en cause.

Josette Alia estime, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, que « *la position française* [sur l'Afrique] *est vulnérable* ». Elle explique : « *Certes le principe de l'intervention est simple : on intervient militairement en Afrique, soit pour défendre des alliés lorsqu'ils le demandent, soit pour protéger des coopérants ou simplement des ressortissants français en danger. D'où la Mauritanie, le Tchad, le Zaïre... Mais l'opinion, française ou internationale, ne perçoit pas toujours la cohérence d'un tel principe, qui peut être relativement populaire dans certains cas (quand il s'agit de sauver des Français, par exemple), mais qui serait désapprouvé à la première bavure et qui risque, chaque fois, d'entraîner l'armée dans l'enlisement ou l'échec. Car, si la doctrine est relativement claire lorsqu'il s'agit de décider d'un engagement militaire, elle l'est beaucoup moins lorsqu'il s'agit de le terminer ou de se tirer d'un mauvais pas. Jusqu'où l'armée française peut-elle aller trop loin ? (...)*

Dans *LE POINT*, qui consacre sa « une » aux « *tempêtes sur l'Afrique* », Michel Colomès assure que « *des préoccupations plus humanitaires que stratégiques braquaient* [cette semaine] *l'attention sur la nouvelle rébellion du Shaba. (...) Pourtant*, ajoute-t-il, *c'est sans doute dans la corne de l'Afrique que se jouait la partie la plus lourde de conséquences pour l'avenir* », car cette région « *est en train d'échapper aux Occidentaux* ». De l'opération de la France au Zaïre, Michel Colomès, avec Jérôme Marchand à Kinshasa et les correspondants du *POINT* à Washington, Pretoria, Bruxelles et en Corse, retient qu'elle comporte des « *risques politiques* » avec les reproches adressés par la gauche au gouvernement « *de se lancer dans une « opération de guerre* » et des « *risques diplomatiques* ». Il écrit : « *Le Zaïre a toujours constitué une pomme de discorde entre la France et la Belgique. A Bruxelles, on digère mal les faveurs de plus en plus nombreuses accordées aux Français par le président Mobutu. L'an passé déjà, la Belgique n'avait pas levé le petit doigt pour sauver le régime du citoyen-président et l'avait vu sans aucun plaisir l'emporter grâce aux Français. Depuis, non seulement la Belgique ne faisait aucun effort pour faciliter l'octroi à l'économie chancelante du Zaïre d'un prêt de 250 millions de dollars envisagé par un consortium de banques internationales, mais elle plaçait des hommes à elle, susceptibles de remplacer le moment venu le président Mobutu.* »

Jean Grandmougin relève dans *VALEURS ACTUELLES* que « *les milieux d'affaires belges et américains ne croient plus à la « viabilité » de M. Mobutu* ». Il note que cet « *autre Mobutu* » qui promettait, il y a un an, « *de reprendre l'armée en main, de revitaliser l'économie, de procéder à une ouverture politique pour arriver à un « coup d'Etat structurel* » n'est pas encore né.

Parlant d'« *impéritie* » et de « *gabegie* » à propos du régime du président Mobutu, Albert-Paul Lentin affirme dans *POLITIQUE-HEBDO* que « *la France martiale de Giscard s'enlise de plus en plus dans le bourbier de ses « interventions africaines* ».

Dans *L'EXPRESS*, Christian Hoche, avec une enquête de Serge de Waersegger, relève : « *Pour le président-citoyen Mobutu, la rébellion du Shaba est peut-être — contre tout espoir — l'extraordinaire occasion de sauver son régime. Car jamais la situation économique n'a été aussi catastrophique. Pouvoir d'achat en chute libre, taux de chômage énorme, déficit du budget estimé à 340 millions de dollars pour 1977, endettement extérieur supérieur à 2 milliards de dollars, inflation considérable. Les promesses du général, qui, voilà treize ans, s'engageait à sortir le pays de la misère, n'ont pas été tenues.* » Il ajoute que « *l'opération internationale pourrait être la dernière bouée de sauvetage lancée au président zaïrois* ».

Pour *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste, la défense de ses ressortissants, raison avancée par la France pour expliquer son intervention au Zaïre, est une « *belle hypocrisie* ». L'hebdomadaire poursuit :

« *Si le gouvernement français intervient au Zaïre, ce n'est pas tant pour sauver des vies humaines, même celles des Européens et des Américains qui vivent au Zaïre et qui travaillent pour la plupart pour les sociétés capitalistes qui exploitent les richesses de ce pays. C'est plutôt pour y préserver les intérêts de ces sociétés industrielles. Les mercenaires français ne sont pas débarqués sur cette terre d'Afrique défendre la liberté mais, au contraire, pour y soutenir un dictateur, le sinistre Bobutu, qui a fait régner la terreur, la misère sur son propre peuple, mais qui se montre plein de sollicitude envers les grosses sociétés qui exploitent les richesses du Zaïre.* »

Lappel lancé par le Zaïre à la France est « *significatif* », considère *L'ETINCELLE*. L'hebdomadaire communiste révolutionnaire explique : « *La France apparaît clairement aux régimes néo-colonialistes africains comme leur soutien naturel quand leurs difficultés dépassent un certain niveau. C'est cela la réalité qui se dissimule derrière le prétexte de la défense contre les « interventions étrangères ». L'objectif de la France est de faire cautionner cette situation par le plus grand nombre possible d'Etats africains. C'est, en particulier, à ça que doit servir la conférence franco-africaine « au sommet ».*

Après s'être demandé si la France s'est donné « *les moyens militaires suffisants pour tenir ses engagements d'assistance aux pays d'Afrique francophones* », Pierre Pujo souligne que la politique africaine de la France n'est pas un « *luxe* ». Il estime dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : « *La sécurité de la France métropolitaine passe par l'éviction d'Afrique des Soviétiques et l'échec de leur stratégie visant à l'encerclement de l'Europe occidentale. En outre, nous ne saurions refuser notre soutien à des peuples qui, au-delà de l'indépendance, se tournent vers nous parce que nous sommes les mieux à même de les comprendre et de les aider. Assurément, certains régimes africains se signalent par leur corruption et leur laisser-aller. A notre gouvernement de poser des conditions au concours militaire qu'il apporte !* »

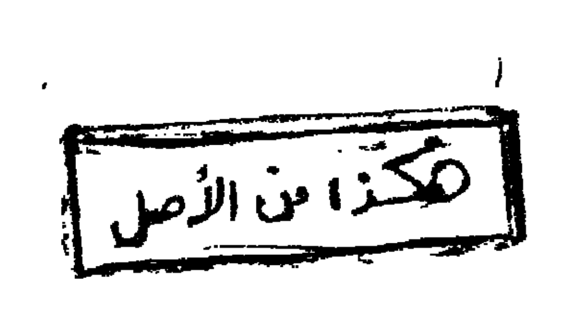
Amin Maalouf relève dans *JEUNE AFRIQUE*, que « *seul parmi ses pairs, Valéry Giscard d'Estaing peut engager ses troupes dans un conflit de vingt-quatre heures sans risquer un blocage parlementaire ou une crise gouvernementale* ». Il poursuit : « *Le président de la République française est à l'heure actuelle le seul véritable homme fort de l'Occident développé (...) La France est la seule puissance à maintenir des liens traditionnels étroits avec un groupe important d'Etats africains, ce qui lui donne une marge de manœuvre considérable.* » Toute désignée pour jouer le rôle de « *Cuba de l'Occident* », la France a réussi pendant l'année écoulée « *à donner l'impression que le « camp occidental » en Afrique n'avait pas perdu la volonté de se battre* », note Amin Maalouf avant d'ajouter : « *Mais la facilité avec laquelle certains succès ont été remportés — Valéry Giscard d'Estaing en a sans doute été lui-même surpris et peut-être légèrement enivré — ne peut faire oublier une faiblesse fondamentale de l'interventionnisme de Paris : son opinion publique n'admettra jamais qu'il y ait un nombre important de victimes françaises. Alors que Cuba peut se permettre de perdre des dizaines, voire des centaines d'hommes dans une guerre africaine, la France doit faire une guerre sans morts.* »

Guerre ? Ceux qui entendent limiter les interventions françaises à une aide humanitaire, trouveront le terme un peu fort.

A. Ch.

● *Le quotidien français* « *Rouge* » qui, dans ses éditions du 22 mai, ne mentionnait pas les exécutions d'Européens, écrit le 23 mai : « ... *Dans le cas de Kolwezi, le délire des mass media sur les massacres d'Européens, outre ses relents de racisme inavoué à l'encontre d'une telle « sauvagerie », permet de rendre opaque le pourquoi et le comment de tels événements.*

» *Non que leur compréhension les excuse, et pour notre part, nous les condamnons, mais parce que ne pas les expliciter conduira inéluctablement à leur reproduction, à plus ou moins longue échéance...* »



DÉSARMEMENT

A LA SESSION SPÉCIALE DE L'ONU

La France veut avant tout lancer des idées nouvelles

C'est ce mardi 23 mai que s'ouvre à New-York la session spéciale que les Nations unies vont consacrer jusqu'au 28 juin au problème du désarmement. Les interventions des chefs des délégations commenceront mercredi après-midi avec le discours du vice-président américain Mondale, ainsi que ceux des représentants yougoslave, vénézuélien et chypriote.

La journée de jeudi 25 mai sera dominée par l'intervention de M. Giscard d'Estaing, dont le discours sera télévisé en direct à 16 h. 30. Le président de la République, qui se rendra le lendemain à Washington pour un dîner de travail avec M. Carter, précédera à la tribune de l'ONU le chef de la délégation mexicaine, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko, et le premier ministre canadien, M. Trudeau. M. Giscard d'Estaing sera de retour samedi à Paris.

La France, après s'être tenue pendant près de vingt ans à l'écart des discussions sur le désarmement, a préparé activement la session spéciale des Nations unies. Elle est à ce jour la seule à avoir annoncé des propositions précises. M. Taittinger, sénateur chargé de mission par le gouvernement, s'est rendu dans plusieurs capitales pour en discuter, notamment Alger, Moscou et Washington. Il a reçu des spécialistes de plusieurs pays, dont la Chine. Un mémorandum français, remis le 28 février au comité préparatoire, propose de réformer les méthodes de négociation, de créer une agence internationale de satellites de contrôle, un fonds international de désarmement pour le développement et un institut de recherche sur le désarmement. Tout en réaffirmant que *« l'idéal du désarmement général et complet doit être maintenu comme objectif ultime »*, la France propose une *« approche pragmatique »* adaptée à *« la variété des contextes régionaux »*.

Les idées françaises ont, dans l'ensemble, été bien accueillies dans le tiers-monde, mais avec réticence par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., avec réserve par la Grande-Bretagne — toujours très proche des Etats-Unis — et par certains membres de la conférence de Genève. A l'ONU, la France tentera de faire passer des idées plus que de faire entériner des projets définitifs.

Moscou et Washington acceptent le principe de la refonte des organismes existants. On se rend compte, dans les deux capitales, du caractère peu représentatif du seul organisme actif, la conférence de Genève, formée en 1962 de membres inamovibles, dont certains, comme l'Ethiopie, ont changé de camp, et à laquelle deux membres permanents du Conseil de sécurité — la France et la Chine — ne participent pas.

Les Super-Grands veulent éviter qu'au sein du nouveau forum la discussion ne se dilue dans l'irréalisme. La France propose que les organismes traitant du désarmement fassent partie intégrante de l'ONU (la conférence de Genève est indépendante) et que la nouvelle structure comporte un organe de de délibération et un organe de négociation. Le premier serait la commission du désarmement des Nations unies réactivée. Créée en 1952, élargie en 1958 à tous les Etats membres, elle est en sommeil depuis 1960. Le second serait un comité de trente ou quarante membres au maximum, *« représentant de façon équilibrée les régions du monde »* et désignés par l'Assemblée générale des Nations unies. Les membres permanents du Conseil de sécurité seraient du nombre. Le comité négocierait les accords recommandés par la commission.

Un point délicat est celui de la présidence, conjointement assurée à Genève par les Etats-Unis et l'U.R.S.S., ce que n'acceptent ni Paris ni Pékin. La France propose qu'elle soit confiée, pour des mandats de deux ans, à des membres du comité autres que les membres permanents du Conseil de sécurité, ou à une sorte de second secrétaire général de l'ONU, qui consacrerait tout son temps à cette tâche.

Le projet d'agence internationale des satellites a été très favorablement accueilli par les pays du tiers-monde ; mais fraîchement par Moscou et Washington, qui ne trouvent cependant guère d'arguments à lui opposer. Or, la contribution des deux Super-Grands, qui disposent seuls aujourd'hui de satellites d'observation, est essentielle au fonctionnement de l'agence. Deux aspects gênent Américains et Soviétiques : ils ne veulent ni reconnaître qu'ils se livrent à l'espionnage spatial ni échanger des informations. Pour Paris, l'observation spatiale étant entrée dans les mœurs, il est normal que la communauté internationale y participe. Il propose, pour commencer, d'en faire admettre le principe, de créer l'agence, et demande seulement aux pays disposant de satellites de marquer leur bonne volonté en rendant publiques les données pouvant être dévoilées sans dommage pour la sécurité. Mais le principal argument avancé par la France est que cette forme d'espionnage se généralisera.

La proposition de création d'un fonds de développement, alimenté, selon des critères à définir, par les pays riches et les plus armés, a été mal accueillie par les Américains. Ils estiment faire déjà beaucoup dans ce domaine. Aussi la France propose-t-elle que cette contribution ne s'ajoute pas à celles déjà consenties, mais qu'elle entre en compte dans le budget correspondant à 0,7 % du P.N.B. fixé par l'ONU comme objectif de l'aide publique au développement. Les Soviétiques n'apprécient guère eux non plus que la France tente d'établir un lien entre l'armement et l'aide, mais ils ne refusent pas le principe d'une réduction des budgets militaires et le versement des économies ainsi réalisées aux pays pauvres. Une telle proposition n'a cependant de sens que pour les pays où les budgets militaires sont discutés publiquement. Quant au projet de création d'un institut de recherche sur le désarmement, il semble ne soulever guère de difficultés.

Toute approche réaliste du désarmement, estime Paris, doit tenir compte des circonstances locales : il faut en conséquence rechercher des accords régionaux. Trois séries de problèmes devraient être discutés : le niveau souhaitable des forces pour assurer la sécurité de chaque Etat ; les problèmes nucléaires et la non-prolifération, compte tenu des besoins du développement ; le commerce et les transferts d'armes.

Sur ce dernier point, les Etats-Unis estiment que l'essentiel est de se mettre d'accord entre grands Etats producteurs (ils ont des conversations avec l'U.R.S.S. à ce sujet). Tel n'est pas l'avis du gouvernement français, selon lequel la concertation avec les Etats acheteurs ou bénéficiaires de transferts gratuits est indispensable.

La proposition française d'une conférence de l'Atlantique à l'Oural sur les armements conventionnels se situe dans le cadre de cette approche régionale. M. Giscard d'Estaing n'insistera pas sur ce point à l'ONU, mais il adressera ensuite un mémorandum aux trente-cinq participants de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dans le but de réunir une conférence et de discuter de « mesures de confiance » et de désarmement précises.

MAURICE DELARUE.

LES PAYS NON ALIGNÉS SOUHAITENT LA CRÉATION D'UNE AUTORITÉ INTERNATIONALE

La Havane *(A.F.P.)*. — Les pays non alignés mettront à leur ordre du jour l'étude d'un projet de création d'une autorité internationale du désarmement, indique la déclaration publiée à l'issue des travaux de la sixième réunion du bureau de coordination des pays non alignés, qui vient de se tenir à La Havane.

Cette autorité internationale fonctionnerait en tant qu'institution permanente dans le cadre des Nations unies. Le bureau a invité l'Assemblée générale des Nations unies à prendre *« des mesures précises pour mettre fin à la course aux armements et plus particulièrement les armements nucléaires »*. Le bureau a estimé qu'il existait un lien « direct » entre désarmement et développement, soulignant que des *« mesures effectives de désarmement libéreraient des ressources gigantesques »*.

Le Mouvement de la paix a organisé une « rencontre nationale »

Le Mouvement de la paix a organisé les 20 et 21 mai à Paris une rencontre nationale sur le désarmement, en présence de plus de trois cents personnes représentant vingt-cinq organisations françaises et internationales. Outre les délégués du Mouvement de la paix, sont notamment intervenus MM. Bouchacourt (ancien député U.D.R.), B. Boudouresques, Chambaz (P.C.), Alain Joxe (P.S.U.), J. Madaule et l'amiral Sanguinetti.

A l'issue des travaux, le texte d'un message à la session spéciale de l'ONU sur le désarmement a été adopté. Il déclare notamment :

« La course aux armements crée une insécurité collective pour les peuples. Il serait irréaliste de croire que l'on peut accumuler encore des armements sans multiplier les risques de conflits majeurs. Il serait tout aussi irréaliste d'attendre de la seule réduction des armes les plus dangereuses l'élimination de conflits dramatiquement meurtriers : parce que l'homme a acquis la connaissance d'armes qui pourraient détruire la vie de l'humanité, c'est la guerre et les moyens de la guerre qu'il conviendra d'éliminer. L'arrêt de la course aux armements, l'interdiction de la prolifération, du déploiement et du développement d'armes nucléaires nouvelles, telle la bombe à neutrons, la réduction des armes nucléaires et conventionnelles, l'observation de règles négociées tendant à limiter le commerce mondial des armements... sont de premières mesures nécessaires sur le chemin de cet objectif majeur vers lequel il faut tendre : le désarmement.

» Les mesures de réduction des armements doivent respecter l'« équilibre de sécurité » entre les Etats, qui doivent consentir des réductions d'armements selon leur puissance militaire. (...)

» Nous demandons que le gouvernement français adopte à la session spéciale du désarmement une position constructive de mise au point et d'approbation de toutes les mesures de réduction d'armements. Nous souhaitons que notre pays participe à tous les forums de désarmement qui devront respecter l'égalité en droit des Etats. »

EUROPE

Italie

EN VUE DU RÉFÉRENDUM DU 11 JUIN

Le P.C.I. défend la loi sur l'ordre public qu'il avait combattue en 1975

Rome. — La campagne vient de s'ouvrir pour les référendums auxquels les électeurs sont convoqués le 11 juin prochain. Mais ils ne savent pas encore sur quoi ils voteront. Y aura-t-il seulement deux référendums (ordre public et financement des partis ?) La Cour de cassation y ajoutera-t-elle d'autres scrutins (réforme de la commission d'enquête parlementaire et régime des prisons), estimant que les modifications apportées par le Parlement à ses lois ne sont pas suffisantes pour empêcher une consultation populaire ? On le saura mercredi 24 mai.

Une chose est sûre : le référendum tant redouté sur l'avortement n'aura pas lieu puisque l'ancienne législation a été changée de fond en combie (*le Monde* du 20 mai). En revanche, l'autre consultation embarrassante — sur l'ordre public — se tiendra certainement : devant les cinq mille amendements déposés par les radicaux, l'extrême gauche et l'extrême droite, les partis de la majorité ont baissé les bras. La loi Reale ne peut être modifiée à temps. Démocrates chrétiens, communistes, socialistes, sociaux démocrates et républicains ont décidé de faire voter « non », c'est-à-dire s'opposer à l'abrogation.

Le P.C.I. doit donc expliquer aux électeurs pourquoi il défend une loi à laquelle il s'était opposé au printemps 1975. Venant après son mauvais score aux scrutins des 14 et 15 mai, cette nouvelle difficulté l'oblige à redoubler d'efforts.

De notre correspondant

Dès son adoption, le 22 mai 1975, la loi Reale, qui porte le nom du ministre de la justice de l'époque (1), était devenue synonyme de répression. Elle punissait plus sévèrement les criminels et les comploteurs, rendait plus difficile la concession de la liberté provisoire et donnait plus de pouvoir aux forces de police. Celles-ci pouvaient, par exemple, utiliser les armes à feu, non seulement pour se défendre mais pour « *empêcher la consommation* » de certains crimes ou délits. Le P.C.I. la jugeait contraire à certains droits constitutionnels malgré les amendements qu'il avait réussi à y introduire.

Les choses ont changé depuis cette époque. D'une part, les communistes ne sont plus dans l'opposition et, d'autre part, le terrorisme a pris des proportions alarmantes. Le P.C.I. ne dit pourtant pas qu'il s'est converti à la loi Reale. Il s'oppose à son abrogation, affirme-t-il, pour deux raisons : d'abord « *il faut refuser le sabotage du Parlement* » que l'opposition serait en train d'entreprendre. « *La manœuvre radicalo-fasciste est objectivement subversive* », affirme l'*Unità*.

Les partis de la majorité ne cherchent-ils pas, depuis des semaines, à modifier — dans le bon sens — la loi Reale ? Ne se sont-ils pas entendus, par exemple, sur la suppression de la résidence forcée (*confino*) pour les personnes jugées dangereuses par la police ? Deuxième raison : dans un moment aussi grave, « *il faut éviter un vide législatif, même le plus bref* ». L'*Unità* aurait pu ajouter une troisième raison. En faisant voter « oui », les communistes apparaissaient permissifs, donc favorables au terrorisme, alors que la plupart des Italiens réclament de la fermeté.

Sans plus attendre, le P.C.I. a pris le taureau par les cornes. Il est le premier parti à s'être lancé dans la campagne pour le « *non* ». Ses partenaires le regardent avec préoccupation ou satisfaction déguisée. Les socialistes, en particulier, se souviennent du temps où le P.C.I. poussait à appuyer le gouvernement tout en votant, lui, en sens contraire.

Le référendum sur le financement public des partis est beaucoup plus inoffensif. Il ne peut donner lieu qu'à un poujadisme anti-partis, d'ailleurs limité. Lors de son adoption, le 2 mai 1974, cette loi était considérée comme un assainissement de la vie publique : étant essentiellement subventionnés par l'Etat en fonction de leurs résultats électoraux, les partis n'avaient plus — en principe — à faire la quête auprès de la grande industrie ou de gouvernements étrangers.

La victoire du « non » aux deux référendums est largement acquise. On risque d'assister à une consultation inutile qui aura coûté des milliards de lires. Seul le nombre des « oui » pourrait permettre de quantifier l'opposition. Mais il s'agira d'une coalition bien hétéroclite. Sur l'abrogation de la loi Reale, beaucoup de « non » socialistes, par exemple, seront des « oui » inavoués et beaucoup de « oui » viendront des plus grands partisans de la fermeté (extrême droite).

L'union nationale crée de bien étranges situations.

ROBERT SOLÉ.

(1) M. Oronzo Reale était alors député du parti républicain. Il n'a rien de commun avec M. Eugenio Resel, dirigeant du P.C.I. après la guerre, qui, en rivalité avec M. Togliatti, se retira progressivement des responsabilités publiques et fut expulsé du parti à la fin de 1956.

LE DIRECTEUR DU « MESSAGGERO » EST POURSUIVI

Il avait publié un communiqué des Brigades rouges

(De notre correspondant.)

Rome. — Le procureur général de Rome a décidé de poursuivre le directeur du quotidien *Il Messaggero*, lequel avait publié, dimanche 21 mai, des extraits d'un communiqué des Brigades rouges malgré l'interdiction de la magistrature. Des copies de ce texte ont été reçues par *Paese Sera* (pro-communiste) et *Vita Sera* (droite). Le premier de ces journaux a refusé de le publier, malgré des menaces téléphoniques, mais le second l'a fait.

On s'interroge toujours sur l'authenticité du document qui contient deux parties : les slogans habituels, suivis d'un message chiffré. S'agit-il de l'œuvre d'un mythomane ou d'un plaisantin ? D'un véritable message à la « *colonne romaine* » des Brigades rouges dont plusieurs membres présumés viennent d'être arrêtés ? Ou d'un « *faux authentique* » pour tromper les enquêteurs ? Cet épisode évoque le faux « *communiqué numéro sept* » qui avait fait rechercher à la mi-avril le cadavre d'Aldo Moro dans un lac de montagne. Dans les deux cas, souligne-t-on, un texte est parvenu aux journaux après la découverte d'un repaire des Brigades rouges.

Le procès de quinze membres de l'organisation terroriste a connu, lundi 22 mai, à Turin, une autre audience agitée. Cité comme témoin, le juge génois Mario Sossi — détenu pendant trente-cinq jours et « jugé » par les Brigades rouges au printemps 1974 — a fait des déclarations fracassantes, mettant en cause plusieurs avocats de la « bande à Curcio » et affirmant que ses ravisseurs se vantaient d'avoir des informateurs dans plusieurs ministères ainsi que dans la magistrature milanaise. M. Sossi a également affirmé que l'ancien chef partisan Lazagna était présenté par les Brigades rouges comme « *l'un de leurs dirigeants* ». Le témoin a été pris à parti par les accusés. Ils lui ont rappelé qu'il n'était qu'« *en liberté surveillée* ». — R. S.

Union soviétique

LES SUITES DE LA CONDAMNATION DE M. ORLOV

Londres ajourne la signature d'un accord sportif avec Moscou

Les conséquences de la condamnation du physicien soviétique Youri Orlov sur les relations des pays occidentaux avec l'U.R.S.S. continuent à apparaître. A Londres, le gouvernement a annoncé qu'il avait fait « ajourner » la signature, qui devait avoir lieu à Moscou le vendredi 19 mai, d'un « protocole d'accord » sur les relations sportives anglo-soviétiques.

Sans citer le nom de M. Orlov, un porte-parole du Foreign Office a précisé : « *Au moment où d'autres événements mettent en question l'attitude du gouvernement soviétique à l'égard de l'accord d'Helsinki, nous avons estimé qu'il valait mieux procéder à un nouvel examen avant de mettre en application d'autres accords qui relèvent de l'Acte final d'Helsinki.* »

A Washington, le Sénat a fait tenir à l'ambassade soviétique le texte d'une motion adoptée lundi 22 mai qui proteste contre la condamnation de Youri Orlov et contre tous les autres procès intentés aux dissidents. Cette résolution, analogue à celle adoptée la semaine dernière par la Chambre des représentants, demande au gouvernement américain d'exprimer à chaque occasion et dans les termes les plus sévères l'opposition américaine à l'arrestation de citoyens soviétiques qui critiquent leur gouvernement.

Ces actions répondent dans la pratique aux messages remis le lundi 22 mai par M. et Mme André Sakharov aux ambassades américaine, britannique et ouest-allemande à Moscou. Revenant sur l'appel qu'ils avaient lancé immédiatement après l'énoncé du verdict, l'académicien et sa femme, qui est membre du Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, condamnent le procès Orlov comme « *un acte de justice sommaire contre la liberté de pensée et de parole* » et invitent les chefs d'Etat, les scientifiques et les écrivains du monde entier à « *prendre la défense du professeur Orlov, la défense du Groupe d'Helsinki et, à travers lui, la défense de l'Acte final de la conférence lui-même, qui établit une relation étroite entre les problèmes de sécurité et les droits de l'homme* ».

Les Ukrainiens de France protestent contre l'inauguration à Paris d'un buste soviétique de Chevtchenko

M. Léonid Pliouchtch proteste contre l'inauguration, le 24 mai à Paris, d'un buste du poète ukrainien Tarass Chevtchenko dû à un sculpteur soviétique. Il nous donne ci-dessous les raisons de son opposition :

Après avoir obtenu, en 1969, que le nom de Chevtchenko soit attribué à un square parisien (à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue des Saints-Pères), l'émigration ukrainienne avait entrepris, par l'intermédiaire du comité commémoratif de Chevtchenko, des démarches auprès de la mairie de Paris et du gouvernement français en vue de faire placer, près de l'enceinte de l'église Saint-Volodymyr, située dans ledit square, un buste du plus grand des poètes ukrainiens qui fut aussi un farouche combattant pour les droits de l'homme dans les domaines national, politique et social.

Le monument proposé était l'œuvre d'un sculpteur bien connu en Occident, Arkhipenko. Cependant, pour saboter cette initiative, l'ambassade soviétique proposa, à son tour, un monument à la mémoire de Chevtchenko, mais de production soviétique, dû à Lyssenko, sculpteur connu en Ukraine pour sa nullité. Afin d'éviter des conflits, aucun des deux monuments ne fut mis en place.

Et voilà que, le 19 mai 1978, le procès du professeur Orlov à peine clos, les arrestations de Matoussevitch et de Marinovitch encore à la mémoire de tous, sans que le comité commémoratif de Chevtchenko et l'Eglise en aient été avertis (ne serait-ce que par politesse), le monument soviétique s'est retrouvé dans le square. Les agents de police, qui le protègent, nous ont appris que l'inauguration officielle aura lieu le 24 mai, à 11 heures.

Indignées, l'ensemble des organisations ukrainiennes ont naturellement entamé une campagne de protestation. Pourquoi ? Faut-il rappeler les répressions qu'encourent les fils spirituels de Chevtchenko en Ukraine, où les soirées consacrées au poète sont la plupart du temps interdites, tandis que les manifestations qui, le 22 mai, rassemblent les admirateurs du poète pour commé- admirateurs du poète pour célébrer sa mémoire devant son monusoldent même par des arrestations. La répression frappe Chevtchenko lui-même. Il avait été censuré par les tsars et Staline. Il continue de l'être par le gouvernement de Brejnev. Huit poèmes ont été expurgés de la dernière édition du *Kobzar* (recueil des œuvres de Chevtchenko), qui stigmatisaient le régime de servage de l'impérialisme tsariste. Au temps de Staline et du dernier tsar, les poèmes interdits étaient en quantité moindre.

L'hypocrisie et le cynisme de l'ambassade soviétique dépassent toutes les bornes : ne vont-ils pas rendre hommage à un poète qu'ils censurent et mettre un monument à sa mémoire au pied d'une Eglise interdite en Ukraine ? Mais l'étonnant n'est pas l'hypocrisie de Brejnev. C'est que la « détente » en soit arrivée à un point où le pouvoir soviétique peut se permettre de profaner la mémoire d'un poète, les sentiments religieux et nationaux des Ukrainiens même sur le territoire de la Ville de Paris, où, pourtant, les tanks soviétiques ne campent pas encore. C'est pourquoi nous demandons à tous ceux qui tiennent à l'honneur de Paris et de la France de protester contre le fait que des considérations, dictées par la peur et les conjonctures politiques, passent avant les critères esthétiques dans le domaine de la culture et le respect élémentaire dû à un poète et au peuple dont il est issu.

D'ailleurs une question se pose : qui a cédé à Brejnev et pour quelles raisons ? Et puis, ne faut-il pas s'attendre que l'ambassade soviétique veuille faire rebaptiser le boulevard Saint-Germain en boulevard Lénine ?

[Diverses organisations ont élevé leurs protestations. Ainsi, le Comité central des organisations ukrainiennes de France (186, boulevard Saint-Germain, Paris-6e) a adressé le 21 mai une lettre à M. Giscard d'Estaing pour lui faire part de ses préoccupations, s'étonnant que la mairie de Paris ait accepté le buste soviétique. L'Association académique ukrainienne de Paris (1, rue Albert-Camus, 92 Bourg-la-Reine) demande au maire de Paris de faire placer le buste soviétique ailleurs qu'à proximité de l'église catholique ukrainienne, réprimée en U.R.S.S. Enfin, la « Parole ukrainienne » (3, rue du Sabot, Paris-6e) annonce une manifestation de protestation sur les lieux de l'inauguration (au 186, boulevard Saint-Germain) pour le mercredi 24 mai, à 11 heures, avec la participation, notamment, de MM. Pliouchtch, Bernard-Henri Lévy, Ionesco, etc.]

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA FEDERATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME, dans un communiqué publié lundi 22 mai à Paris, a protesté contre l'arrestation à Buenos-Aires de M. Antonio Sofia, président de la Ligue argentine des droits de l'homme. — *(A.F.P.)*

Cameroun

● LE PASTEUR ERNEST ERIKSON, missionnaire américain, et son épouse, ont été assassinés dans un village isolé proche de la frontière du Tchad, a confirmé lundi 22 mai la mission américaine au Cameroun. Trois fonctionnaires américains ont été envoyés sur place. *(A.P.)*

Chili

● DES FAMILLES DE CHILIENS PRÉSUMÉS DÉTENUS OU DISPARUS ont commencé, lundi 22 mai, une grève de la faim illimitée, a-t-on appris dans la capitale chilienne. Regroupées dans trois églises catholiques de Santiago et au siège de l'UNICEF, elles réclament des informations sur le sort de six cent dix-sept personnes arrêtées ou enlevées au cours des quatre dernières années. — *(A.F.P.)*

Chypre

● MM. KYPRIANOU ET DENKTASH, les deux dirigeants des communautés grecque et turque de Chypre, se trouvent à New-York pour la Session de l'ONU sur le désarmement. Ils ont l'un et l'autre rencontré M. Waldheim. M. Denktash s'est dit prêt à rencontrer le président de la République de Chypre. Celui-ci a déclaré que le Conseil de sécurité devait décider des sanctions contre la Turquie qui refuse d'évacuer ses forces de l'île, ajoutant que les récentes propositions turques étaient « *basées sur la partition et par conséquent une invitation au suicide.* » — *(A.F.P., UPI.)*

Ethiopie

● LE LIEUTENANT-COLONEL MENGUISTU HAILE MARIAM, chef de l'Etat éthiopien, dirige personnellement les attaques de l'armée éthiopienne contre les forces érythréennes qui assiègent Asmara, capitale de l'Erythrée, a annoncé, mardi 23 mai, le quotidien *Alayam* publié à Khartoum. Selon le quotidien, le lieutenant-colonel Menguistu s'est rendu à Asmara dimanche où il a dirigé le procès de militaires éthiopiens « *responsables de l'échec des troupes éthiopiennes au cours des récents combats autour d'Asmara* ». De sources proches du Front de libération de l'Erythrée, on précise que les troupes du Front avaient repoussé les forces éthiopiennes près d'Editeklai (10 kilomètres à l'ouest d'Asmara), leur infligeant de lourdes pertes en armes et matériel. — *(A.F.P.)*

Kenya

● M. STEPHANE BLOCH, directeur de la filiale kenyane de la société pétrolière Total, a été tué, dimanche 21 mai, par des inconnus. Le meurtre s'est produit dans le centre commercial d'un quartier résidentiel où M. Bloch, accompagné de sa femme, faisait des courses. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● DES ELEMENTS DU FRONT POLISARIO ont harcelé, mardi et vendredi derniers, deux localités du nord de la Mauritanie, Aoussred et F'Derik, a-t-on appris de bonne source, lundi 22 mai à Nouakchott. Les opérations qui, dans les deux cas, ont été menées par une vingtaine de véhicules, après la tombée de la nuit, n'auraient fait ni victimes ni dégâts. Aoussred est une petite agglomération du centre de la province du Tiris-el-Gharbia, ancienne partie du Rio de Oro (Sahara occidental) sous contrôle mauritanien. F'Derik, située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Zouèrate, est la capitale administrative de la 11e région, qui comprend notamment les centres d'extraction du minerai de fer de la Mauritanie. — (A.F.P.)

République Dominicaine

● LE PARTI REVOLUTIONNAIRE DOMINICAIN (P.R.P., opposition) avait le lundi 22 mai plus de 100 000 voix d'avance sur le parti réformiste (P.R.) du président Joaquin Balaguer dans le scrutin présidentiel du 16 mai dernier, selon les chiffres provisoires fournis par la junte électorale. Sur un total de quatre-vingt-trois circonscriptions que compte le pays, le P.R.D. totalise en effet dans trente et une circonscriptions, plus la capitale, 417 537 voix contre 306 737 au parti réformiste. Le scrutin, interrompu mercredi dernier, a repris lundi en présence de représentants de tous les partis politiques participant aux élections, de journalistes dominicains et de correspondants étrangers. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● TREIZE MINEURS NOIRS ONT ETE BLESSES et seize autres arrêtés, lors d'incidents qui ont éclaté dimanche soir, 21 mai, à la mine d'or « Président Steyn », appartenant à l'Anglo-American Corporation, à Welkom, à 250 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg, a annoncé lundi matin la police sud-africaine.

Des dégâts, estimés à plus de 1 million de dollars, ont été causés aux quartier d'habitation des mineurs. Ceux-ci se plaignaient de la nourriture qui leur était servie et ont déclenché une émeute. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Pérou

LA GRÈVE GÉNÉRALE EST SUIVIE MASSIVEMENT

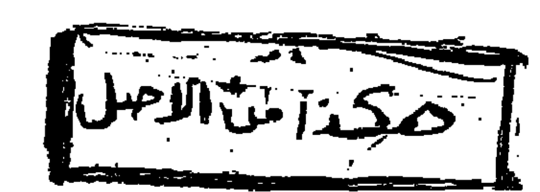
Lima *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)* — Le Pérou était presque totalement paralysé, le lundi 22 mai, par la grève générale lancée par les plus importantes centrales syndicales du pays en protestation contre la hausse de plus de 60 % des prix des produits de première nécessité, décrétée au début de la semaine précédente par le gouvernement. Cette grève avait été déclarée « illégale », mais malgré la proclamation de l'état d'urgence, la suspension de tous les hebdomadaires politiques et de deux quotidiens de province, les arrestations de près d'un millier de syndicalistes, les occupations par la police des sièges de nombreux syndicats, le mouvement semblait être suivi, cette première journée, à plus de 100 %.

Trois personnes ont été tuées et une douzaine d'autres ont été blessées au cours de violents accrochages qui ont opposé lundi, à Lima, manifestants et forces de l'ordre. Dans les bidonvilles et les zones industrielles qui entourent la capitale, la garde nationale a ouvert le feu sur des groupes de jeunes qui la lapidaient. En revanche dans le centre de la ville presque totalement bouclé par les forces de l'ordre, il n'y a pas eu d'incidents.

Un climat de tension règne dans la plupart des villes de l'intérieur où les mouvements de protestation, beaucoup plus violents la semaine dernière que dans la capitale, avaient fait déjà douze morts. A Huancavelica, au sud de Lima, des attaques à la dynamite ont eu lieu contre la prison, la gare et divers édifices publics.

Les autorités militaires ont décrété le couvre-feu dans l'ensemble du pays.





EUROPE

Espagne

L'autocritique de Jorge Semprun

(Suite de la première page.)

C'est un fait que Semprun, quand il parle de Sanchez, parle à la fois de lui-même et d'un autre : un autre qu'il semble avoir quelque peine à comprendre et qu'il juge sans indulgence, parce que c e l u i - l à avait aliéné la liberté de jugement qu'il a depuis retrouvée.

Jorge Semprun avait déjà amplement évoqué dans *la Deuxième Mort de Ramon Mercader* (2) l'aliénation du militant communiste : mais dans ce cas le personnage central était l'assassin de Trotski. Aujourd'hui, c'est de son aventure personnelle qu'il traite. Aventure d'un intellectuel *qui a découvert la politique au moment de la guerre d'Espagne, dans* une famille de grands bourgeois *républicains* et que son romantisme *naturel voulait certainement* davantage à l'imitation de Malraux qu'à celle de Staline. Il n'empêche que le goût de l'efficacité et la force de la c a m a r a d e r i e communiste aidant, il a embrassé pendant vingt ans, pour le meilleur et pour le pire, la cause du parti, courant sans hésiter pour lui — mais c'était aussi son plaisir — les risques les plus graves.

De l'homme qu'il fut, il entend ne rien laisser dans l'ombre : « *Je ne vais pas murer ma mémoire... Il serait trop facile d'oublier que j'ai chanté la messe et dit les répons.* » Il n'hésite pas à reproduire intégralement, par exemple, les poèmes qu'il écrivit à la gloire de la Pasionaria ou à l'occasion de la mort de Staline, et dont il faut bien dire, qu'ils étaient d'une rare niaiserie. Avait-il au moins l'excuse de la foi du charbonnier, au jugement faussé par la croyance aveugle ? Oui et non. Dès 1952, les procès de Prague avaient commencé sinon à lui ouvrir les yeux, du moins à verser sur ses belles certitudes une « *goutte d'acide* » appelée à les ronger progressivement : car p a r m i les condamnés se trouvait Josef Frank, secrétaire général adjoint du parti communiste tchécoslovaque, qui avait été son camarade de déportation, et qu'il connaissait trop intimement pour ne pas savoir qu'il ne pouvait pas avoir été, comme il en était accusé, un agent de la Gestapo à Buchenwald. Semprun avait d'autre part quelques lectures hérétiques : Trotski, le *Staline* de Boris Souvarine.

« *Tu ne dis rien cependant,* dit l'auteur à cet *Autre* qui fut lui. *Tu ne proclamas nulle part l'innocence de Frank... Tu préféras vivre à l'intérieur du parti le mensonge de l'accusation portée contre Frank plutôt que de vivre hors du parti la vérité de son innocence... Jusque-là tu avais été un intellectuel révolutionnaire... Tu n'avais pas encore une conception sacralisée du parti auquel tu venais d'adhérer. Ta stalinisation est postérieure. Elle se produisit au fil des ans, dans la vie même de l'organisation...* »

« *Conceptions sacralisée.* » A tout bout de champ, Semprun revient sur la nature fondamentalement religieuse de l'adhésion au parti, qui fait perdre à ses membres tout esprit de critique. « *Le parti s'est transformé en une fin en soi, en une création dévorante et métaphysique dont la principale vocation consiste à persévérer dans son être. Ce qui implique que les éléments d'adhésion acritique, parareligieuse ou paralysante, l'emportent sur les éléments rationnels.* » Pourquoi ? « *parce que le marxisme n'est rien d'autre qu'une pratique révolutionnaire et que toute pratique a tendance à sécréter sa propre idéologie, c'est-à-dire un système plus ou moins cohérent d'idées, de valeurs, de normes, d'émotions qui justifie l'action révolutionnaire* ».

On voit que *l'Autobiographie de Federico Sanchez* est loin de se résumer au réquisitoire contre Santiago Carrillo à quoi, au moment de sa publication en Espagne, on a eu un peu tendance à la réduire. Ce n'est pas que l'auteur fasse preuve d'une bien grande indulgence à l'égard du secrétaire général, lequel fait exactement aujourd'hui la politique *qui valut à Semprun et à Claudin* leur exclusion du parti. Il n'a aucune peine à mettre celui qu'il appelle « *le Grand Pragmatique* » en contradiction avec lui-même, notamment quant aux interférences de l'U.R.S.S. dans le fonctionnement du parti espagnol. Ce « *coquin de village (...), amnésique par surcroît, et qui a préféré la conquête des médias à celle des masses* », n'est en réalité, à l'en croire, qu'un « *opportuniste de gauche ou de droite, ou du centre, suivant d'où souffle le vent* ».

A travers le livre, M. Carrillo apparaît surtout comme un *apparatchik* comme tant d'autres, installé dans une parfaite tranquillité morale. N'y contribue pas peu la rare fermeture à l'émotion qui lui permet d'aller se coucher de bonne heure la nuit au bout de laquelle, il le sait, on va fusiller Julian Grimau, qu'il a lui-même envoyé en Espagne, en sachant tout ce que son passé comportait qui le signalait aux bourreaux. Mais ce confort n'est pas seulement moral. Sur la vie douillette des dirigeants exilés, sur le train spécial de la Pasionaria, sur les châteaux tchèques où se déroulaient les conclaves du parti espagnol, sur la manière dont on organise pour Fidel Castro des parties de basket qu'il est assuré de gagner, le livre abonde en pages d'autant plus ravageuses que leur cruauté s'enrobe d'une suave ironie.

Rien n'écrase comme le mépris, surtout lorsqu'il ne s'exprime que du bout des lèvres. Avec ce livre d'aristocrate, encore étonné de s'être laissé entraîner sur un chemin où il n'avait que faire, au service d'un parti dont il en est venu à estimer, comme un Michel Rocard, qu'au fond il ne sert à rien — Koestler déjà avait parlé du P.C. allemand d'autrefois comme d'un « géant châtré » — Semprun va s'attirer de solides haines. Mais le regret demeure vif chez lui de la *grande fraternité* perdue. Ce n'est pas seulement pour parler de son père, de sa mère, de ses amis d'aujourd'hui et de toujours qu'il laisse la chaleur de l'amitié emporter sa plume. A la description de Simone Signoret entrant au Café de Flore, sous l'occupation, « *avec des yeux de violette des bois et de lave incandescente* », fait pendant le long poème en prose qu'il consacre aux « *communistes en chair et en os* » et qu'il faudrait pouvoir citer en entier :

> « *... Toujours tu te souviendras.*
> » *Tu te souviendras de la fraternité communiste. Tu te souviendras de ces inconnus qui t'ouvraient la porte et du entrais dedans, Toi, l'inconnu. Et tu prononçais le mot de passe et ils t'ouvraient la porte et tu rentrais dans leur vie et tu introduisais dans leur vie les risques de la lutte... (...)*
> » *Tu te souviendras de ceux que tu auras nommés ici et de ceux que tu n'auras point nommés. Tu te souviendras de ceux qui te saluent et de ceux qui refusent de te saluer. Tu te souviendras de ceux qui se souviennent et de ceux qui ont la mémoire courte.* »

Qui aura mieux dit la tragédie de ceux qui ont accédé par leur vie militante à un sentiment de plénitude et qui ont fini par découvrir que l'objet de leur foi n'était — Semprun *dixit* « *qu'une simple péripétie particulière du processus d'accumulation du capital social dans une société arriérée* » ?

ANDRÉ FONTAINE.

★ Edit. du Seuil, 1 vol. de 318 p., 49 F.

(2) Gallimard.

Yougoslavie

LE MARÉCHAL TITO N'ASSISTERA PAS AUX FÊTES ORGANISÉES POUR SON 86e ANNIVERSAIRE

Belgrade (*A.F.P.*). — Le maréchal Tito n'assistera pas aux festivités organisées le 25 mai à Belgrade à l'occasion de son quatre-vingt-sixième anniversaire.

Le comité fédéral pour la célébration de la Journée de la jeunesse », qu'il a annoncé, se fera remettre à sa résidence d'été de Brioni — et non à Belgrade ainsi que le veut la coutume — le traditionnel message de vœux de la jeunesse yougoslave. Le président, a expliqué le porte-parole du comité, est accaparé par la préparation de son rapport pour le onzième congrès du parti yougoslave, qui se tiendra fin juin.

De s o u r c e diplomatique, on indique cependant que le président Tito souffre d'une crise de sciatique qui serait à l'origine du report des visites que le président du Bangladesh, M. Ziaub Rahman, et le chef du parti polonais, M. Edward Gierek, devaient faire en Yougoslavie dans la première quinzaine de mai.

● *L'écrivain yougoslave dissident Mihajlo Mahajlov,* relâché de prison lors de l'amnistie en novembre dernier, a annoncé le lundi 22 mai à Belgrade qu'il quitterait jeudi la capitale yougoslave pour son premier voyage en Occident. Il compte aller en Allemagne fédérale et aux Etats-Unis où il retrouvera sa mère.

Le Monde

politique

M. Mitterrand : M. Barre fait une analyse anachronique de la crise économique

M. Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, qui a tenu lundi 22 mai une conférence de presse, est revenu sur la situation économique. « *La droite avait promis au pays, si elle restait au pouvoir, le rétablissement de l'équilibre des prix, de la croissance, de l'emploi, des comptes extérieurs*, a-t-il noté. *Or, la réalité est bien différente : Un rythme de croissance des prix de 12 % par an ; un chômage dénombré officiellement à 1 086 000 demandeurs d'emploi ; 1 700 faillites en avril ; une production industrielle qui stagne au niveau de 1974 ; un budget 1978 virtuellement en déficit d'au moins 20 milliards ; un déficit extérieur d'au moins 10 milliards.* »

Il a également dénoncé l'aggravation des inégalités avant de déclarer : « *Au moment où l'inflation se stabilise en Allemagne, en Suisse, en Grande-Bretagne, la France voit le déséquilibre de son économie s'accentuer. (...)*

» *Cette politique est fondée sur une analyse erronée de la crise économique et des conditions nécessaires pour en sortir. M. Barre, faisant confiance plus que jamais aux mécanismes d'un marché qui pourtant ne fonctionne plus selon les normes de l'économie libérale, pense qu'il suffit de créer des profits pour recréer l'investissement, l'emploi et la demande. Analyse anachronique démentie par la réalité d'une économie mondiale de plus en plus contrôlée par les sociétés multinationales. Stratégie anachronique, théorie économique dépassée depuis plus de quarante ans : tout démontre aujourd'hui qu'il ne peut y avoir de reprise de l'économie sans demande intérieure, accompagnée de transformations structurelles. Or, l'essentiel de la demande, dans un pays industriel moderne est celle des salariés (...).*

» *Pour nous socialistes, les réformes de structures institutionnelles, industrielles et fiscales restent l'essentiel de notre projet économique et de notre programme pour les prochaines échéances.* »

M. Mitterrand a une nouvelle fois réclamé l'indexation d'un livret A de caisse d'épargne par famille et l'indexation du minimum vieillesse et des rentes viagères, ainsi qu'une aide prioritaire pour les petites et moyennes entreprises en difficulté en leur fournissant des capitaux à bon marché par le biais du système bancaire public. Il a en outre insisté pour que le gouvernement accepte, au cours de cette session, un débat au Parlement sur la politique industrielle et technologique du pays.

Le premier secrétaire du P.S. a précisé que sa formation lance une campagne destinée à protester contre les mesures économiques du gouvernement. Le thème retenu est : « Ils ne vous avaient pas dit ça ». Une journée nationale est fixée au 20 juin. Pour « *prolonger et couronner* » sa campagne, le P.S. réunira à Rennes, le 22 juin, les maires socialistes des villes de plus de trente mille habitants.

M. Mitterrand a également indiqué qu'il supervise désormais le secteur « entreprise » de son parti. A ce titre il se propose de se rendre dans diverses régions touchées par la crise, notamment en ce qui concerne le secteur textile, la tannerie, la sidérurgie et la construction navale.

Le premier secrétaire s'est félicité du fait que le P.S. ait « *bien amorti le choc de mars* » et fasse montre « *d'une étonnante stabilité* ». Selon lui l'élection municipale de Saint-Malo illustre la bonne tenue des socialistes. En ce qui concerne la vie interne du parti il a expliqué que le P.S. « *a fait la démonstration de sa cohésion* ». Interrogé sur le départ de certains dirigeants socialistes du comité de rédaction de la revue *Faire* il a ajouté : « *Cette revue est très représentative d'un courant de pensée du P.S. Dans les débats internes un certain nombre de socialistes ne se sont pas sentis en accord.* » Quant au courant « femmes » lancé par Mlle Gaspard, maire de Dreux, il a noté : « *Je n'ai pas d'opinion. Tout socialiste a le droit de créer un courant. (...) Une direction centrale, quoi qu'on en pense, n'a jamais à se plaindre d'avoir trop de courants.* »

Interrogé sur l'élection de M. Crépeau à la présidence du M.R.G., M. Mitterrand a rendu hommage au maire de La Rochelle et s'est félicité de l'attachement des radicaux de gauche à l'amitié qui les lie au P.S. Il a pris acte de la volonté des radicaux de gauche d'avoir « *une démarche indépendante* ». « *Elle sera respectée* », a-t-il précisé.

Enfin, en ce qui concerne le débat en cours au sein du P.C.F., le premier secrétaire du P.S. a déclaré : « *Il semble bien que les militants communistes aient ressenti plus durement que jamais lors des élections législatives l'attitude, le comportement de leurs dirigeants qui ont cru bon de substituer à une démarche unitaire une attitude particulière et partisane. (...) Il semble que les militants communistes aient envie de changer le système intérieur de leur parti. Ils souffrent d'un excès de centralisme.* »

● *L'Humanité* du 23 mai note à propos de la conférence de presse de M. François Mitterrand : le premier secrétaire du P.S. « *n'a pas abandonné le projet qu'il exposait à Vienne, au lendemain de la signature du programme commun : réduire la force du parti communiste français jusqu'à ce qu'il ne constitue plus un obstacle sérieux à une gestion social-démocrate de la crise.*

» *Les attaques de François Mitterrand ne nous feront pas abandonner le chemin de l'union et le premier secrétaire du P.S. a tort de rêver que le débat en cours à l'intérieur du parti communiste puisse un jour lui donner raison et justifier des abandons sur lesquels son parti fait le silence* ».

● *Les étudiants parisiens du P.S.* organisent un débat sur le thème : « Les voies nouvelles de l'union de la gauche », à la faculté du Panthéon (amphi 2) — Paris 5e, le jeudi 25 mai à 18 h. 45, avec la participation de MM. Didier Motchane, Jean Elleinstein, Pierer Rosnvallon et Nicos Poulantzas.

Après la convention nationale du P.R.

« LA LETTRE DE LA NATION » RELÈVE « QUELQUES FLÈCHES CONTRE LE R.P.R. » DANS LES PROPOS DE M. BARRE

Commentant succinctement les travaux de la convention nationale du parti républicain qui s'est réunie samedi 20 et dimanche 21 mai à Fréjus (*le Monde* du 23 mai), la *Lettre de la nation* relève que le premier ministre y a lancé, dans son discours, « *quelques flèches contre le R.P.R.* » et qu'« *il a été, curieusement, le seul à attaquer la formation la plus importante* ». L'organe du R.P.R. ajoute : « *Raymond Barre est tout à fait libre de ses préférences au sein de sa majorité. Il ne l'est pas de traiter de* « superficiels » *et* « d'inconscients » *ceux qui pensent et disent que l'économie ne se relancera pas toute seule et que l'accroissement du chômage ne peut être tenu pour un mal nécessaire. (1)*

» *Mais, à propos de flèches, qu'a voulu dire le premier ministre en déclarant que l'effort sera poursuivi parce qu'il ne peut pas en être autrement et* « que sur ce point, il ne sera pas démenti par le président de la République » ? *Craindrait-il de l'être sur d'autres ?* ».

(1) M. Raymond Barre avait notamment déclaré : « *Je prie ceux qui n'ont à la bouche que la relance de l'économie de se montrer moins superficiels, pour ne pas dire moins inconscients.* »

LE FRONT NATIONAL PRÉPARE SA RÉORGANISATION

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (extrême droite) a rendu compte, lundi 22 mai, au cours d'une conférence de presse, des travaux du conseil national du mouvement. Il a notamment précisé que, pour pallier les imperfections constatées dans l'organisation du parti, à l'occasion des élections législatives, les dirigeants du F.N. ont mis en place un comité exécutif chargé d'assister le bureau politique. Une réorganisation devrait intervenir à l'occasion du prochain congrès, prévu pour le mois d'octobre. Il s'agit en effet d'assurer un fonctionnement plus rigoureux et plus régulier des instances nationales du F.N., afin d'éviter, notamment, le renouvellement des erreurs qui avaient empêché la participation du mouvement à la campagne officielle pour les élections législatives à la radio et à la télévision (*le Monde* du 1er mars). Il s'agit également de pourvoir au remplacement de François Duprat, ancien président de la commission électorale, assassiné le 18 mars dernier, et de M. Victor Barthélemy, qui se retire de son poste de secrétaire général pour raions de santé (M. Alain Renault, secrétaire général adjoint, occupe jusqu'au congrès les fonctions de M. Barthélemy).

D'autre part, M. Le Pen a précisé que le F.N. participera aux élections cantonales de 1979 ainsi qu'aux élections au Parlement européen. A cet égard, il a estimé que le regroupement constitué notamment par le Parti des forces nouvelles (P.F.N.) et par le Mouvement social italien (M.S.I.) sous le sigle EURODROITE est « *incompatible avec la philosophie de la droite nationale et avec la défense de nos intérêts nationaux* ».

Enfin, le président du F.N. a condamné « *les attentats de toutes origines* ». Il a affirmé : « *Le terrorisme est condamnable en lui-même. Il faut donc lui faire face. Or les terroristes restent en liberté. Est-ce parce qu'ils jouissent de protections ? Toujours est-il qu'on ne trouve pas les coupables. Il en est ainsi de l'assassinat de François Duprat comme de tous les assassinats politiques qui ont eu lieu récemment à Paris.* »

● *M. Jacques Bille*, chargé de mission au cabinet du premier ministre, est nommé chef de service d'information et de diffusion (S.I.D.) en remplacement de M. Hubert Blanc, récemment nommé préfet des Hautes-Alpes.

● *L'Union des gaullistes de progrès et l'Union des jeunes pour le progrès* annoncent qu'une rencontre a eu lieu lundi 22 mai entre MM. Bernard Fournier, président de l'U.J.P., et Dominique Gallet, secrétaire général de l'U.G.P. Les deux mouvements réaffirment leur attachement aux « *grandes options gaullistes et particulièrement aujourd'hui à l'indépendance nationale, qui est gravement menacée par l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel* ». « *Nous appelons tous les gaullistes authentiques à s'unir pour combattre les dangereux projets européen du pouvoir giscardien et les perspectives de renaissance de troisième force*, ajoutent-ils. *Une nouvelle résistance est nécessaire face à la montée de l'hégémonie germano-américaine.* »

APRÈS LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU M.R.G.

Le renouvellement de la tradition radicale

Qui sont ces militants radicaux de gauche, ces congressistes qui ont arbitré le match opposant MM. Crépeau et Maroselli ? Pour essayer de le savoir, de mieux approcher un parti au fond mal connu, nous avons procédé à une enquête par questionnaire auprès des délégués au dernier congrès du M.R.G., réuni à La Rochelle les 9-11 décembre dernier (1). Ses résultats permettent d'aboutir à une radiographie du militant radical de gauche qui paraît assez éclairante.

Le premier chiffre ne saurait surprendre, dans une société politique où la prévalence masculine reste la règle : 83 % des délégués M.R.G. sont des hommes. Proportion d'ailleurs voisine de celle enregistrée au P.S. : au congrès socialiste de Nantes, en juin 1977, 85 % des participants étaient également des hommes (2).

On pouvait penser que, héritiers d'une vieille tradition radicale, les militants du M.R.G. soient souvent assez âgés et correspondent peu ou prou à l'image souvent colportée du notable de province. De fait, les congressistes M.R.G. sont plus volontiers des personnes d'âge mûr que de très jeunes hommes : 5 % ont moins de vingt-cinq ans, 28 % entre vingt-cinq et trente-quatre ans, 39 % entre trente-cinq et quarante-neuf ans, 22 % entre cinquante et soixante-quatre ans et 6 % ont soixante-cinq ans ou plus. Cela représente un militantisme légèrement plus âgé en moyenne que celui du P.S. : 28 %, par exemple, des délégués du M.R.G. ont plus de cinquante ans, contre 19 % des congressistes socialistes. Mais au total il n'apparaît pas ici de véritable différence de nature, dans la structure des pyramides d'âge, entre les deux partis : il y a, incontestablement, un nouveau phénomène « radical de gauche » qui a apporté un sang neuf au radicalisme.

On en trouve la confirmation si l'on examine la date d'adhésion au M.R.G. de ces militants : 19 % seulement ont adhéré à la formation du Mouvement, en 1972, 33 % sont venus dans les années 1973-1975 et 48 % — proportion singulièrement élevée — en 1976 et 1977. Cela ne laisse pas d'être significatif quant à l'état d'esprit de bien des militants radicaux de gauche : c'est très souvent dans des contextes électoraux (cantonales de 1976, municipales de 1977) et dans une période où le M.R.G. tentait d'affirmer son autonomie politique, sa personnalité propre par rapport au P.S., que leur recrutement s'est effectué. Et ce sont, pour l'essentiel, des militants vierges de toute appartenance politique antérieure : 65 % n'ont jamais adhéré à une autre formation qu'au M.R.G. Cependant que 22 % — plus d'un sur cinq, tout de même — viennent du parti radical, 9 % d'une formation de gauche (dont 8 % du parti socialiste ou de la S.F.I.O.), 4 % de partis de droite.

Mais revenons à la sociologie, qui va dessiner une nouvelle caractéristique du phénomène radical de gauche : il s'agit de son insertion socio-professionnelle (voir tableau).

Catégories socio-professionnelles (en %)

	M.R.G.	P.S.
Agriculteurs	5	2
Patrons de l'industrie et du commerce	10	2
Professions libérales	14	4
Cadres supérieurs..	20	44
Cadres moyens	25	28
Employés	5	9
Ouvriers	3	5
Inactifs, retraités, ménagères	18	6

Deux traits apparaissent ici dominants : d'abord le caractère relativement aisé des couches concerné par le militantisme au M.R.G. Seuls 8 % des délégués appartiennent aux catégories les plus populaires de la population active (employés et ouvriers). Et puis aussi un assez net contraste avec le P.S., pourtant lui aussi implanté surtout dans les milieux privilégiés. C'est que, si le nouveau P.S. recrute d'abord dans ce milieu en expansion de la société industrielle qu'est la couche des cadres supérieurs, le nouveau radicalisme de gauche, présent assurément parmi les cadres supérieurs — un de ses militants sur cinq exerce une profession de cette catégorie, — a plutôt tendance à privilégier les couches traditionnellement plus tentées par le radicalisme : agriculteurs, patrons de l'industrie et du commerce, professions libérales, inactifs. La France radicale, celle des avocats, de la boutique, du seigle et de la châtaigne, n'a certes plus le poids qu'elle avait jadis — la société a changé, — mais elle se manifeste toujours nettement au sein du M.R.G.

Cette France, en revanche, n'est pas forcément aussi irreligieuse que l'image qu'on s'en fait : 12 % des militants radicaux de gauche se disent catholiques pratiquants (exactement la même proportion qu'au P.S.), 52 % catholiques non pratiquants (28 % au P.S.), 7 % d'une autre religion (4 % au P.S.) et 29 % sans religion (53 % au P.S.). Sans doute la mention « catholique non pratiquant » ne diffère-t-elle pas fondamentalement aujourd'hui de la réponse « sans religion » ; il reste que la différence de structure par rapport au P.S. apparaît marquée, et que, dans un parti où l'on sait, d'autre part, l'influence de la franc-maçonnerie, la présence catholique reste très forte.

Le degré de militantisme de ces radicaux de gauche apparaît assez modeste : un tiers d'entre eux seulement disent se réunir plusieurs fois par mois, un autre tiers une fois par mois, le tiers restant faisant état d'une ou plusieurs réunions au cours de l'année. Et 71 % des délégués interrogés consacrent moins de vingt heures, mensuellement, aux activités politiques. Ils sont aussi moins souvent que leurs camarades socialistes adhérents d'un syndicat : 52 %, contre 84 % des congressistes du P.S.

Adhérents d'un mouvement signataire du programme commun de gouvernement, les militants du M.R.G., invités à se situer sur une échelle gauche-droite, se placent nettement à gauche. C'est le cas de 89 % d'entre eux, 3 % se situant à l'extrême gauche, 4 % au centre, 1 % à droite et 3 % refusant de se classer. Si on leur demande, en fonction de leurs sympathies politiques, de noter de 0 à 10 les autres formations, on s'aperçoit que 60 % d'entre eux donnent une note supérieure à la moyenne au P.S., 30 % au parti communiste, 28 % au parti radical, 1 % au P.R., aucun au R.P.R. Au niveau de la « base » du M.R.G., en tout cas, on ne se sent aucune sympathie pour les principales formations de la majorité. C'est bien plutôt, quoiqu'on en ait, le grand frère socialiste qui apparaît comme l'allié naturel. Mais il est vrai aussi que les réticences envers le P.C. demeurent vives et que le parti radical valoisien réussit un score comparable à celui du P.C. : la frontière majorité-opposition paraît ici moins importante que les proximités idéologiques ou sentimentales.

ROLAND CAYROL et COLETTE YSMAL.

(1) Cette enquête a été conduite dans le cadre du Centre d'étude de la vie politique française contemporaine (Fondation nationale des sciences politiques). Les résultats portent sur les réponses de trois cent cinquante-huit délégués au congrès.

(2) Les chiffres concernant le P.S. sont tirés d'une enquête réalisée par l'IFOP pour l'hebdomadaire *le Point*.

● *M. Gabriel Péronnet*, ancien ministre, président d'honneur du parti radical, a estimé, lundi 22 mai, que l'élection de M. Michel Crépeau à la présidence du M.R.G. « *apparaît, qu'on le veuille ou non, comme un succès pour le parti socialiste* ». « *Le problème est de savoir ce qui restera de la personnalité radicale au sein de l'ex-union de la gauche*, a-t-il ajouté. *J'ai peur que le M.R.G. ne soit condamné à n'être plus que l'appendice du parti socialiste, c'est-à-dire un organe inutile que l'on peut supprimer sans risque.* »

● *M. Albert Lopez*, président de la fédération des Alpes-Maritimes du Mouvement des radicaux de gauche, adjoint au maire de Cannes, a donné sa démission lundi 22 mai, du M.R.G. en raison de l'élection de M. Michel Crépeau à la présidence du mouvement. Trois conseillers municipaux cannois, membres du comité directeur de la fédération des Alpes-Maritimes, ont également donné leur démission. « *L'élection de M. Crépeau ne correspondant plus à nos espérances, nous décidons, tout en restant solidaires de la pensée radicale, de nous retirer du M.R.G.*, ont indiqué M. Lopez et ses amis. Ils rendent, en outre, un hommage à M. Robert Fabre, « *seul capable de reprendre la situation en main pour reconstruire un parti radical fidèle à sa tradition humaniste tout en devenant indépendant et constructif* ».

● *MM. Michel Porta et Thierry Jeantet*, président et secrétaire général du MARS (Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes), voient, dans l'élection de M. Michel Crépeau à la présidence du M.R.G., « *le premier événement qui, depuis mars 1978, concrétise l'espoir d'un profond renouvellement du programme de la gauche non communiste comme de son leadership et, en conséquence, l'espoir d'une nouvelle crédibilité de la gauche dans son ensemble* ».

● *M. et Mme Giscard d'Estaing* se rendront, le 27 mai, au Reposoir (Haute-Savoie), pour le quatrième anniversaire de l'élection du président de la République. Dans ce village de deux cents habitants, M. Giscard d'Estaing avait recueilli, le 19 mai 1974, 155 voix contre 13 à M. Mitterrand, sur 196 électeurs inscrits et 163 suffrages exprimés.

RAPATRIÉS

● *M. Paul Alduy*, député des Pyrénées-Orientales, maire de Perpignan, a été désigné président du « groupe d'études des problèmes des rapatriés », récemment constitué, à l'Assemblée nationale, par le groupe U.D.F. Le secrétariat général sera assuré par M. Roger Fenech, député du Rhône, qui s'occupera particulièrement du problème des retraites, tandis que les questions relatives à l'amnistie seront traitées par M. Maurice Arreckx, député du Var, les problèmes des harkis par M. Marcel Bigeard, député de Meurthe-et-Moselle, et le dossier de l'indemnisation par M. Paul Alduy personnellement.

● *M. Maurice Papon, ministre du budget*, a informé les associations de rapatriés d'Afrique du Nord que les bénéficiaires des compléments d'indemnisation qui atteindront l'âge de quatre-vingts ans « *en 1978 ou postérieurement* » pourront bénéficier, eux aussi, comme les personnes ayant atteint cet âge au 1er janvier dernier, des dispositions prévoyant l'attribution de titres prioritaires remboursables par moitié en deux ans

OUTRE-MER

Les élus de Mayotte repoussent les avances du nouveau régime de Moroni

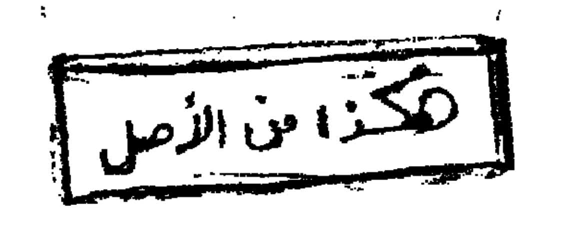
Correspondance

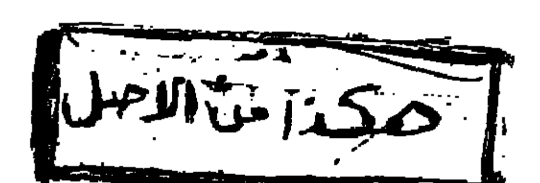
Saint-Denis-de-la-Réunion. — Dans une déclaration remise lundi 22 mai à la presse, les élus de la Communauté territoriale de Mayotte ont rejeté, sans aucune équivoque, l'idée d'une intégration de leur île à une « République fédérale comorienne ».

Cette prise de position répond aux avances faites par les nouveaux responsables des Comores, après le coup d'État qui a renversé dans la nuit du 12 au 13 mai le président Ali Soilih. Le député de Mayotte, M. Younoussa Bamana, le sénateur, M. Marcel Henry, et les conseillers généraux affirment : « *Il n'y a plus pour les Mahorais et pour la France de problème de Mayotte. Les difficultés politiques de Mayotte ont trouvé leur solution par la loi du 24 décembre 1976 portant statut de collectivité territoriale de la République française pour notre île ; elles trouveront une solution définitive par la départementalisation, en faveur de laquelle le conseil général de Mayotte se prononcera sans aucun doute en 1979. Les préoccupations des Mahorais ne tournent plus autour de leur avenir institutionnel, mais sont aujourd'hui centrées sur la définition des conditions optimales du développement économique et social de Mayotte, à l'intérieur de l'ensemble français.* »

Par ailleurs, en ce qui concerne les pressions que pourraient exercer les organisations internationales (O.U.A., ONU) dans le sens d'un rapprochement entre Mayotte et le reste de l'archipel, les élus précisent : « *Nous répétons qu'une loi de la République française, votée par le Parlement français, garantit notre avenir et s'impose à tous. États étrangers ou organisations internationales. Il s'agit de l'intégrité territoriale de la France, et nul ne peut penser qu'il se trouverait en France une voix publique ou privée pour la dénoncer.* »

« *C'est pourquoi*, concluent MM. Bamana, Henry et les conseillers généraux, *Mayotte est sereine et exprime cette sérénité par la voix de ses élus : elle est française et le restera.* »





LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.F.

Les animateurs du « manifeste des trois cents » répondent au bureau politique

MM. Michel Barak, maître-assistant au centre d'Aix de l'université de Provence, membre du P.C.F. depuis juin 1947, et Georges Labica, membre du comité fédéral des Hauts-de-Seine, nous écrivent :

Suite à la publication, dans votre édition du vendredi 19, du texte d'une pétition signée par plus de trois cents communistes, suite aussi aux réactions suscitées par ce document, notamment celle du bureau politique du P.C.F., il ne nous paraît pas inutile de porter à la connaissance de vos lecteurs les quelques précisions et remarques suivantes.

Le texte, rédigé il y a quelques semaines, au lendemain du rapport du comité central de la fin avril, par des membres d'une cellule de l'université de Provence, n'était nullement destiné à devenir une pétition nationale. Il n'était qu'une de ces très nombreuses lettres que, dans la période actuelle, des cellules ou des militants font parvenir à la direction de leur parti. Il n'avait, comme elles, disons-le, *rien de clandestin*. Il n'a dépassé (sans devenir, à proprement parler, « national », — ce qui supposerait tout un réseau de transmission parfaitement étranger à des communistes), ce caractère local, que sous l'effet du hasard des relations personnelles et de la conjoncture quand il s'est avéré (communiqué du bureau politique en date du 11 mai et article de Paul Laurent dans *l'Humanité* du 13 mai) que la direction du parti, confirmant son refus de prendre en considération le débat dans toute son ampleur, entendait livrer à la réprobation de l'ensemble du parti nommément tel camarade, Louis Althusser, par ses soins isolé.

C'est dans ces circonstances que *spontanément*, ici et là, des militants ayant appris l'existence, entre autres textes, de celui d'Aix, ont désiré le signer afin d'affirmer leur solidarité face à une « riposte politique » dont ils n'approuvaient ni le principe ni la fin. Quant au texte lui-même, indépendamment de telle ou telle phrase toujours passible de rectifications, il présentait l'avantage d'être *nullement une plate-forme politique*, mais bien de permettre, sur la base d'une critique positive exigeant un essor de la démocratie interne, à des points de vue divers de *se retrouver sans se renier*. C'est pourquoi par exemple les six signataires (dont Georges Labica) de la lettre parue dans *le Monde* du 6 avril, qui s'étaient tout d'abord abstenus, décidèrent, à leur tour, de l'adopter. Nous savons qu'il en alla de même pour nombre d'autres camarades, dont Jean Elleinstein.

Ce que signifie, dans son fond, une telle démarche devra nécessairement faire l'objet d'une étude rigoureuse. Il n'en est pas question ici. Mais on peut d'ores et déjà noter qu'il ne s'agit ni d'une « *tendance* », ni d'une « *fraction* » en voie d'organisation, ainsi que quelques organes de presse, dont *le Monde*, l'ont laissé entendre, ni d'un regroupement en vue d'engager « une lutte politique ouverte », comme l'assure la résolution du bureau politique du 19 mai. Garantissons, sans grand risque, qu'aucun des signataires ne se reconnaîtra dans de tels jugements. Autant ressusciter le sinistre mythe de l'action d'un « centre directeur » occulte !

Il ne s'agit pas non plus d'on ne sait quelle collusion entre « opportunisme de droite » et « opportunisme de gauche », ou alors il *faudra* convenir, comme ce fut le cas chaque fois que se produisit une telle « collusion » dans le mouvement ouvrier, que l'on a affaire à une *crise*, dont le diagnostic est à spécifier. *Crise*, nous pensons que c'est assurément le cas aujourd'hui, à l'intérieur du parti, sur la base de *ses propres contradictions*. Soyons assurés que la dénégation ou l'anathème ne feront qu'en rendre l'issue plus dramatique. On a vergogne d'ajouter qu'il ne pouvait s'agir non plus, après les avoir (bien sûr !) édulcorées, « de faire approuver les attaques en règle... contre la politique du parti, ses principes d'organisation et sa direction » (cf. la déclaration du bureau politique).

Pour la chronologie, elle aussi en cause, indiquons que le texte d'Aix a été adressé, le 15 mai, au rédacteur en chef de *l'Humanité*, accompagné d'une lettre dénuée de toute ambiguïté (1). Le même texte a été déposé au *Monde* le 18 mai dans l'après-midi. On saurait d'autant moins nous reprocher, comme le fait cependant *l'Humanité* du 20 mai, de n'avoir point attendu « la position » du bureau politique qu'un délai suffisant s'était écoulé ; que, jusqu'ici, les seules réponses données, quand il y en avait, aux initiatives de ce genre, étaient des fins de non-recevoir ; qu'une certaine « réponse » avait bel et bien été apportée dans *l'Humanité* du 18 mai, où Jacques Chambaz, dans un article intitulé « Pour l'alliance », citait même, mais sans en dire la provenance, un membre de phrase qui devait être modifié dans la version communiquée à la presse (2) ; qu'il semble, malheureusement, que la seule *réplique effective* ait consisté, dès le 17 mai, à faire savoir aux responsables de fédérations et de sections quels des communistes de leur ressort avaient signé le texte, afin que... contact direct soit pris avec eux. Le vingt-troisième congrès est décidément trop jeune, il n'a pas encore aboli les anciennes pratiques.

Ajouterons-nous que, si inusitée que soit la démarche des « trois cents », *rien* dans nos statuts ne la frappe d'interdit, ni même le recours à la pétition ; rien, sinon ces « principes et règles de fonctionnement », sacralisés mais jamais définis que l'on invoque chaque fois qu'on veut substituer à l'analyse concrète de la situation concrète le procès d'intention. C'est d'ailleurs bien ainsi que de nombreux communistes l'ont ressenti, puisque, dès la publication de la résolution du bureau politique, de nouvelles signatures s'ajoutaient aux précédentes, portant leur nombre à près de cinq cents. Signatures tout aussi spontanées, quant à elles, au bas d'« arguments absolument inconsistants ».

Car, enfin, se fermera-t-on les yeux sur ce *fait* (en voilà bien un !) que les lecteurs de *l'Humanité*, ce samedi matin 20 mai, auront été les seuls à ne rien savoir, fût-ce sous forme d'extraits, de la pétition incriminée si violemment par la direction de leur parti, ni non plus des noms des signataires, *leurs camarades* ? Comme jadis, comme naguère, les principaux intéressés devront-ils être tenus dans l'ignorance des pièces du dossier que l'on instruit en leur nom ? Ou bien se déterminera-t-on, et résolument, à prendre en compte « l'aspiration de chacun à être informé, à participer aux décisions », ainsi que le dit si pertinemment la même résolution du bureau politique ? Il est temps, en effet, d'appeler « à une nouvelle réflexion », à un nouveau style. « *Préserver* et développer la vie démocratique du parti », tel est le mot d'ordre commun à tous les communistes. Leur programme en vue du vingt-troisième congrès. Au travail, camarades !

(1) *N.D.L.R.* — *Dans la lettre à l'Humanité, M. Barak précisait notamment que nombre des signataires de la pétition « viennent encore de rappeler, dans les contributions adressées par les cellules ou les sections à la veille du comité central, qu'ils étaient plus que jamais hostiles à l'organisation de tendance et attachés à l'unité de la ligne, garantie de la clarté de [leurs] engagements et du succès de [leur] combat ».*

(2) La citation retenue par notre camarade, « refus schématique et brutal », figurait dans une première mouture du texte, rectifiée à la suite de critiques.

M. Hincker : la période actuelle restera comme l'une des plus importantes dans l'histoire du parti

La Nouvelle Critique, revue du P.C.F. destinée aux intellectuels, revient dans son numéro de mai sur le débat en cours au sein de la formation communiste. La précédente livraison de la revue était d'une tonalité très critique à l'égard de la politique menée par le P.C.F. au cours des derniers mois (*le Monde* du 14 avril), ce qui a conduit le comité central à condamner la revue (*le Monde* du 17 mai).

M. François Hincker, rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique* et membre du comité central, écrit, dans le numéro de mai, sous le titre : « Réflexions sur un débat et sur une orientation » :

« *L'objet, le contenu, le sens de ces discussions, méritent attention et feront que rapidement cette période restera comme l'une des plus importantes dans l'histoire du parti. (...)*

» *Notre parti communiste a aujourd'hui près de six cent cinquante mille adhérents dont la moitié n'étaient pas communistes en 1972 et près des trois quarts ne l'étaient pas en 1968. (...) La bataille a été menée par des communistes qui n'avaient pas une longue expérience — et encore moins par conséquent de réflexion — sur ce qu'est un rapport de forces, sur la dialectique de la* stratégie *et de la* tactique*; par des communistes qui parfois même n'avaient pas la connaissance d'acquis antérieurs du parti; par des communistes pour qui l'histoire de leur parti commençait le jour même de leur adhésion, ce qui fait difficulté quand la compréhension de l'immédiat ne peut être satisfaisante sans la compréhension de toute la période. (...)*

» *L'étonnant dans ces conditions n'est pas que, l'extrême tension retombée et la pause (toute relative) survenue permettant mieux la discussion, se manifeste un besoin formidable de retour sur soi-même et donc des interrogations, mais que l'essentiel soit d'emblée saisi par presque tous les communistes, c'est-à-dire que « nous avons dû » mener une bataille sur un double » front durant cette campagne des » élections législatives : d'une part » tout faire pour porter des coups » à la droite, et d'autre part entraver au maximum le glissement » social-démocrate du parti socialiste (rapport de Georges Marchais au comité central du 26 avril).* »

● PRECISIONS. — Mme Raymonde Ardoin, de Marseille, qui figurait parmi les trois cents signataires de la pétition de militants communistes publiée dans *le Monde* du 20 mai nous indique qu'elle n'a pas signé ce texte. M. Pierre Tcherukine, d'Asnières, nous signale qu'à sa connaissance le texte ne devait être adressé qu'à *l'Humanité* et qu'il retire donc sa signature.

UN CONSEILLER GÉNÉRAL QUITTE LE PARTI COMMUNISTE

M. André Terrisson, conseiller général du canton de Florac (Lozère), a annoncé, samedi 20 mai, sa démission du parti communiste français. Il donne comme motif de sa décision l'« *insuffisance de démocratie interne* » :

« *J'estime*, a expliqué M. Terrisson à l'A.F.P., *que le P.C.F. a sa part de responsabilité dans l'échec de l'union de la gauche aux élections législatives. Il eût donc fallu, à la suite de cet échec, instaurer un large débat partant de la base, c'est-à-dire des cellules de notre parti, avec publication de tribunes libres dans nos organes de presse. Cela n'a pu se faire.* »

Pour la fête d'« Avant-Garde »

Les jeunes communistes veulent réunir plus de 100 000 personnes à Ivry-sur-Seine

Le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) espère réunir plus de cent mille personnes à la fête de l'hebdomadaire *Avant-Garde*, qui aura lieu les 4 et 5 juin dans les rues d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). Cette manifestation, au cours de laquelle M. Georges Marchais prendra la parole, aura, pour la première fois, un caractère national. Un certain nombre de débats sont prévus sur l'union de la gauche, l'euro-communisme, mai 68, la lutte des femmes, la philosophie marxiste, etc.

M. Jean-Michel Catala, secrétaire général, a indiqué que cette manifestation devait être l'occasion de démontrer « *la détermination de la jeunesse à poursuivre la lutte pour le changement et la liberté* ». Les jeunes communistes espèrent aussi donner un peu d'oxygène à leur hebdomadaire, qui, avec une vente de quinze mille exemplaires, « *étouffe faute d'argent* ».

Au cours du récent conseil national « élargi » du Mouvement, M. Catala a présenté un rapport sur les travaux du comité central du parti communiste. Il a précisé les principaux « axes de travail » du M.J.C.F. pour les mois à venir : cadre de vie, lutte contre le chômage, démocratie dans l'entreprise, dans les établissements scolaires et dans les médias, luttes des femmes, désarmement et « *solidarité avec les peuples en lutte* ».

★ *Avant-Garde*, 9, rue Humblot, 75015 Paris, téléph. : 579-10-42.

UNE JOURNÉE D'ÉTUDES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE

Réflexions sur les élections législatives des 12 et 19 mars

L'Association française de science politique a organisé, vendredi 19 mai, une journée d'études sur les élections législatives des 12 et 19 mars. Deux mois jour pour jour, après le second tour de ce scrutin, des spécialistes des questions électorales ont confronté leurs premières analyses et échangé les premières réflexions que leur ont inspirées les résultats.

M. François Goguel, qui présidait les travaux, a tout d'abord évoqué l'évolution politique d'octobre 1977 à mars 1978 en soulignant la persistance du désaccord des partis de gauche sur l'actualisation du programme commun et l'impression d'union donnée par les formations de la majorité. Après avoir relevé que le sentiment d' « atomisation » donné par le nombre élevé de candidatures (4 268 pour 491 sièges) avait été démenti par les résultats du premier tour (le P.C., le P.S., le M.R.G., l'U.D.F. et le R.P.R. recueillant quelque 87 % des suffrages exprimés), M. Goguel a rapproché les résultats du 12 mars de ceux des élections législatives de 1956. Il en a retenu que le P.C. apparaît comme « sclérosé », semblant avoir renoncé à toutes conquêtes et se cramponner à ses positions. Pour les socialistes, il a indiqué que le P.S. a recueilli 22,8 % des suffrages exprimés en 1978 sans le M.R.G., 24 % avec, tandis que la S.F.I.O., il y a vingt-deux ans, avait totalisé 15,2 % des suffrages exprimés et 26 % en y ajoutant les voix obtenues par les radicaux de front républicain. Il a également précisé que le P.S., en mars dernier, a réalisé de moins bons scores que la S.F.I.O. en 1956, dans le Sud-Est en général, ainsi que dans le Nord, les Ardennes, la Somme, les Landes, les Pyrénées-Orientales et les Alpes-de-Haute-Provence.

M. Goguel a noté qu'au sein de la majorité U.D.F. et R.P.R. apparaissent « complémentaires » et que le R.P.R. a réalisé de bonnes performances dans les secteurs où la droite ne se battait pas, ou mal, sous la IIIe et la IVe République.

Traitant des reports de voix au second tour, s'il les a estimés bons entre les formations de la majorité, le président de la Fondation des sciences politiques les a jugés moins satisfaisants au sein de la gauche.

M. Leleu a rappelé qu'en 1973 les représentants de la gauche au second tour avaient enregistré, en moyenne, une perte de 2,2 points de pourcentage par rapport au total des voix de gauche du premier tour quand ils étaient communistes et un *gain de 2,2 points quand ils étaient* socialistes. M. Alain Lancelot a précisé que, d'après ses calculs, pour le second tour de 1978, dans le *premier* cas, la perte a été de 3,33 points ; dans le second, le gain a été de 0,40 point et la perte de 0,84 point quand le représentant de *la gauche était radical de gauche.*

M. Lancelot a donné ensuite connaissance d'une étude portant sur les deux cent vingt et une villes de plus de trente mille habitants. La gauche y avait recueilli 50,80 % de suffrages exprimés au premier tour des élections municipales de mars 1977 (51,13 % au second tour). En mars dernier, les scores de la gauche ont été de 49,50 % au premier tour (48,92 % au second). Les résultats de la majorité ont été de 41,95 % au premier tour de mars 1977, contre 43,78 % le 12 mars dernier, les résultats des seconds tours étant respectivement de 47,73 % et de 50,12 %.

En Alsace et en Bretagne

Ouvrant la seconde partie des travaux, consacrée aux analyses régionales, M. François Dreyfus a traité de l'évolution du gaullisme en Alsace. Après avoir relevé la « *lente montée* » du gaullisme dans cette région (13 % des suffrages exprimés en 1946, 25 % en 1951, 8 % en 1956, 17 % en 1958, 35 % en 1962, 53 % en 1967, 65 % en 1968, 51 % en 1973 et 33,7 % en 1978), il a relevé que de la situation de monopole, qui a fait que tous les députés étaient gaullistes entre 1967 et 1973, le gaullisme alsacien est passé à une situation dominante face à l'U.D.F., qui est, dans cette région, essentiellement à caractère centriste. M. Dreyfus a expliqué le recul du gaullisme par la personnalité des candidats et sa résistance, par l'importance de son appareil et de ses structures militantes. Selon lui, le poids des structures n'a pas toujours joué en sa faveur : dans le Haut-Rhin, où l'appareil est moins lourd, les gaullistes ont conservé trois sièges ; dans le Bas-Rhin, en revanche, ils en ont perdu quatre. La raison de cet échec, aux yeux de M. Dreyfus, réside dans les divergences entre les candidats et ce, qu'il appelle l'« *idéologie locale* », faite de défense des traditions régionales, d'ouverture aux problèmes sociaux, de prise en compte de la religion, de fidélité à un sentiment national français et d'une certaine déférence à l'égard du pouvoir présidentiel. Pour M. Dreyfus, le « *gaullisme alsacien* » est « *une synthèse de l'esprit démocrate-chrétien et du sentiment national* ».

Après une communication de Mme Sellier consacrée à la Picardie, M. Philippe Braud a évoqué la Bretagne. Constatant qu'elle tend à s'aligner électoralement sur le reste du pays, il a relevé que la spécification du comportement électoral breton (à savoir la faiblesse marquée de la gauche et plus particulièrement de la gauche non communiste, et la puissance du centrisme de tendance social-chrétienne face à un gaullisme qui lui disputait la prépondérance) est remise en cause, et ce, depuis 1971. La montée du P.S. et le recul du centrisme aboutissent, a-t-il constaté, à aligner sur la moyenne nationale, l'implantation, en Bretagne, des principales forces politiques. Selon M. Braud, les comportements électoraux y sont dominés par trois phénomènes dont le premier est « *le double vide idéologique lié à la crise de la société traditionnelle* ». Il a estimé à ce propos que les progrès socialistes sont dus non pas au glissement à gauche des catholiques pratiquants réguliers mais plutôt au détachement croissant de la pratique dominicale régulière de nombreux catholiques. Quant au P.C., il a relevé qu'il était lié à des couches sociales en déclin : « *Le P.C. n'a pas,* a-t-il déclaré, *le visage, ambigu d'ailleurs, de la modernité.* » Second point : M. Braud a démontré que les choix électoraux étaient indépendants *de la situation économique et qu'il* était donc difficile de lier la montée du P.S. à la crise économique. « *La conjoncture économique n'induit pas le choix des électeurs* », a-t-il affirmé avant d'ajouter : « *mais la perception des réponses les plus efficaces aux défis qu'elle impose.* »

Le troisième phénomène, décrit par M. Braud, a trait à ce qu'il a appelé « *le nouvel échange symbolique* ». Les valeurs proposées par les candidats et dans lesquelles l'électeur est invité à se reconnaître sont très différentes de celles que véhiculaient, a-t-il expliqué, les appareils dominants. Les valeurs nouvelles sont à la fois celles de la société de croissance (modernité, efficacité et dynamisme économiques, primat du savoir de l'expert) mais aussi celles de la protestation contre les promesses que la société moderne n'a pas tenues ou les frustrations qu'elle a fait subir. Les progrès du P.S. et la bonne tenue de la majorité, a-t-il résumé, semblent directement liés à l'aptitude des candidats à assumer cette double exigence d'une fraction majoritaire de *l'électorat : foi en la modernité*, protestation contre ses *ratés*.

Gironde et région Rhône-Alpes

Pour la Gironde, M. Guy Lord a noté que ce département est marqué, d'une part, par la domination qu'y exerce, depuis trente ans, M. Jacques Chaban-Delmas, qui a toutefois vu son prestige diminué dans la période récente, et, d'autre part, par l'existence de rapports tendus entre socialistes et communistes qui, a-t-il dit, auraient pu être de ...mauvais augure pour la gauche, n'étaient la faiblesse relative du P.C. et l'absence de véritable alternative : comment voter autrement que P.S. au second tour si l'on ne veut pas faire le jeu de M. Chaban-Delmas ? M. Lord a constaté la montée de la gauche non communiste qui a profité du mécontentement né des difficultés économiques réelles de la région, de sa pratique rassurante du pouvoir municipal et de l'absence de crainte qu'inspirent ses relations peu cordiales avec un P.C. faible. La gauche non communiste, a-t-il souligné, peut ainsi, en Gironde, élargir son audience au centre sans perdre sur sa gauche. Il a également relevé la baisse de l'électorat du R.P.R. et la disparition de la représentation centriste à l'Assemblée nationale.

Le gaullisme, dans la région Rhône-Alpes, constituait le thème de l'étude menée par MM. Jean-Hugues Chauchet et Robert Ponceyri. Ce dernier a constaté que, depuis 1958, la représentation gaulliste à l'Assemblée nationale dans cette région est en retrait par rapport à l'ensemble de la France, ce qui peut être lié à la fois à une implantation privilégiée des forces centristes dans l'électorat et au fait que le mouvement gaulliste y a présenté proportionnellement moins de candidats que dans l'ensemble du pays. Après avoir relevé l'instabilité des candidatures, des succès et des suffrages gaullistes, M. Ponceyri a noté que la répartition des voix gaullistes entre les circonscriptions est indépendante de celle des suffrages de la gauche, mais est à l'inverse de celle des suffrages centristes 1978, selon les auteurs de cette étude, n'a fait que confirmer une situation remontant à l'origine de la Ve République, voire antérieure à 1958, à savoir que le gaullisme législatif n'a jamais rassemblé qu'une fraction, somme toute marginale, d'un électorat de droite dont l'opposition à la gauche constitue le ciment permanent. De cette étude, il ressort également que la sociologie ne marque pas profondément les résultats électoraux. C'est ainsi que la deuxième circonscription de la Drôme, fortement agricole, vote plus à gauche que la quatrième de la Loire, la plus ouvrière de la région.

Les résultats à Paris

Après la présentation par M. Bernard Denni d'une note de recherche, réalisée avec M. Frédéric Bon, portant *sur la population électorale* dans la région Rhône-Alpes, M. François Platone a rendu compte des travaux qu'il a effectués avec M. Jean Ranger sur les résultats à Paris. Après avoir indiqué que gauche et majorité, par rapport aux élections législatives de 1967 et 1973, avaient reculé du fait de l'apparition d'un « *tiers parti* » (écologistes notamment), il a mis l'accent sur le recul de la gauche, moins marqué que celui de la droite, et qui se décompose en un très sensible progrès du P.S.-M.R.G. et en un recul plus sensible du P.C. Pour expliquer la stagnation de l'influence globale de la gauche au premier tour et son absence de capacité d'attraction et de mobilisation au scrutin de ballottage, M. Platone a évoqué une évolution sociologique de la ville qui lui serait profondément défavorable et les conflits internes de la gauche qui auraient été portés à un niveau insoutenable devant l'opinion. Il y a ajouté l'hypothèse que les nouvelles couches sociales parisiennes pouvaient être les plus sensibles à la rupture de l'union de la gauche et les moins disposées à recevoir le message misérabiliste diffusé par le P.C. Après avoir relevé la constante que constitue l'identification de l'implantation de la gauche aux secteurs les plus populaires de Paris, et la faible ampleur du recul de la gauche au regard des transformations urbaines et sociologiques qui se traduisent par une déprolétarisation qui lui est peu favorable a priori, il a noté que les gains les plus élevés pour le P.S. avaient été obtenus dans les zones où le P.C. était dominant. A propos du vote écologiste, il est amené à suggérer que, « *en dépit d'une incontestable signification antipartisane, qu'il n'est d'ailleurs pas seul à assumer — ce qui peut permettre d'évoquer un « tiers parti » informel qui rassemblerait dans une même condamnation des partis et des clivages « traditionnels », écologistes, féministes et autres jobertistes,* — [il] *n'échappe pas totalement aux contraintes des choix bipolaires et ne se situe pas en dehors du champ politique* ».

Au sein de la majorité, MM. Ranger et Platone ont constaté un relatif affaiblissement du courant gaulliste *par rapport à l'U.D.F. Ils ont conclu : « Contraint de céder du terrain au premier tour et de redistribuer partiellement sa clientèle, le R.P.R. mobilise moins largement au second tour »* que l'U.D.F. ; « *le seul bien vraiment positif est celui des giscardiens qui, après la déconvenue des élections municipales de 1977, s'affirment (au moins provisoirement) comme la fraction conquérante du parti de l'ordre établi. C'est un rôle que le gaullisme avait su jouer depuis la fin des années 40 et que M. Chirac revendique toujours : le scrutin récent n'a pas absolument confirmé cette ambition* ».

S'appuyant sur les résultats des élections dans les cent soixante-quatre cantons issus du redécoupage de 1973, et appelés à voter aux élections cantonales de septembre 1973, mars 1976 et législatives de mars 1978, MM. Jérôme Jaffré et Jean-Luc Parody ont observé qu'une forte mobilisation électorale, la parfaite stabilité du P.C. et de l'extrême gauche, la poussée de la gauche due à la seule progression du P.S.-M.R.G. et ne se faisant en aucune façon au détriment du P.C., caractérisent l'évolution de la gauche de septembre 1973 à mars 1976. Ils ont également constaté que la poussée du P.S., « *dans ses terres de mission* », ne s'effectue pas au détriment du P.C. qui, par exemple, progresse de deux points dans les cantons où les gains socialistes sont particulièrement forts.

Les deux auteurs de cette recherche ont, d'autre part, estimé que le léger recul de 1978 enregistré par le P.C. « *concorde trop avec l'émergence de l'extrême gauche pour que l'on puisse n'y voir qu'une coïncidence* ».

ANNE CHAUSSEBOURG.

Les méthodes de travail du général de Gaulle

Poursuivant la tâche qu'il s'est fixée de susciter une recherche de caractère scientifique sur la personne et l'œuvre du général de Gaulle, l'Institut Charles-de-Gaulle organise, les 26 et 27 mai, un colloque dont l'objet est plus ambitieux que celui des deux précédents, dont il a déjà pris l'initiative, sur les intentions qui avaient présidé au référendum d'avril 1969 et sur la déclaration de sympathie au Québec libre. Il ne s'agit de rien moins que de la composition des entourages qui l'ont servi, de ses méthodes de travail, de la genèse de ses décisions. Sans du tout viser à analyser le contenu de sa politique, le propos est de prolonger les études rassemblées dans l'ouvrage *De Gaulle et le service de l'Etat*, publié à l'initiative de l'institut, pour mieux comprendre les conditions de son élaboration comme de son application.

S'inspirant d'une démarche qui a déjà fait ses preuves en d'autres occasions pour l'histoire contemporaine, le colloque, dont les travaux ont été préparés depuis plusieurs mc par des groupes d'étude spécialisés, en particulier sur certaines *décisions*, associera étroitement historiens de métier et témoins. La plupart de ceux qui ont vécu dans l'intimité du général, entre le 18 juin 1940 et son premier départ volontaire, le 20 janvier 1946, puis de son retour aux affaires en juin 1958 à son retrait définitif en avril 1969, apporteront le témoignage de leur expérience réfléchie. De leur contribution comme de la confrontation entre les questions des historiens et leurs réponses nul doute que ne résultent une meilleure connaissance de la personnalité de l'homme et de sa façon de travailler, et, partant, une meilleur intelligence de l'histoire contemporaine de la France.

RENÉ RÉMOND.

● *Le Trophée du civisme*, décerné par le Centre d'information civique, a été attribué, cette année, à la ville de Sainghin-en-Weppes (Nord), dont les 5 270 habitants avaient participé à 93,79 % aux dernières élections législatives. Le maire de la ville, M. Georges Lanquetin (P.S.), recevra le trophée, œuvre du peintre Lorjou, des mains de M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale.

POLITIQUE

AU CONSEIL DE PARIS

• Le développement des « actes de terrorisme fasciste » • La création d'une école de mimodrame

Réuni le lundi 22 mai en séance ordinaire, le Conseil de Paris a notamment approuvé plusieurs affectations d'autorisations de programme, dans le cadre du budget d'investissement de 1978, ainsi que la création d'une école de mimodrame, confiée à Marcel Marceau, après un débat consacré, selon l'expression du maire, au « développement des actes de terrorisme fasciste ».

L'assemblée de la capitale doit se réunir en séance extraordinaire jeudi matin 25 mai, à la demande du préfet de la région Ile-de-France, afin d'étudier les conséquences financières de l'inscription d'office au budget de la ville des dépenses de police refusées par la municipalité (« le Monde » du 29 avril). Dans cette affaire, le maire avait bénéficié de l'appui de la gauche. Dans un « appel aux Parisiens » publié lundi, les élus communistes ont confirmé leur soutien à M. Jacques Chirac en indiquant qu'ils refuseront de céder au « diktat » du gouvernement, et qu'ils demanderont à la municipalité de « confirmer son exigence d'abrogation » de l'inscription d'office. De leur côté, les élus socialistes paraissent enclins à renvoyer dos à dos le gouvernement et le maire. — J.-M. C.

A l'ouverture de la séance, M. Jacques Chirac a rendu hommage à la mémoire d'Aldo Moro, puis il a donné un avis favorable à la proposition du groupe communiste tendant à donner à une rue de la capitale le nom de l'ancien président de la démocratie chrétienne italienne.

Le maire de la capitale évoque ensuite l'attentat commis vendredi 19 mai contre les locaux de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (F.N.D.I.R.P.), rue François-Miron (4e) et revendiqué par un groupe Peiper. M. Chirac indique notamment : « *Il est extraordinairement préoccupant de voir le développement des actions des groupes fascistes et des actes de terrorisme fasciste (...). Je demande au préfet de police de prendre toutes les mesures nécessaires pour que ces groupes soient poursuivis et châtiés avec toute la rigueur de la loi.* » (Nos dernières éditions.)

Il précise que les locaux de la F.N.D.I.R.P. seront remis en état par la Ville de Paris, puis, répondant à une proposition de M. Henri Fiszbin, président du groupe communiste, il confirme que Mme de Hauteclocque (R.P.R.), adjoint au maire, est chargée de représenter la municipalité à la manifestation de protestation prévue lundi après-midi rue François-Miron.

Prennent alors successivement la parole M. Pierre-Charles Krieg (R.P.R.) pour souligner que « *la sécurité semble mal assurée, dans certains cas, à Paris* » ; M. Henri Fiszbin pour demander l'ouverture d'un débat sur les questions de sécurité ; M. Lionel Jospin (P.S.) pour souhaiter que la multiplication des actes de terrorisme « *débouche sur une véritable prise de conscience devant la gravité de la situation* » ; l'orateur socialiste s'indigne de l'« *impunité* » dont semblent bénéficier, selon lui, les auteurs de ces actes. M. Pierre Lépine (C.D.S.) s'élève contre les critiques dont font l'objet les forces de l'ordre et rappelle la mort d'un C.R.S., samedi 20 mai, lors de l'attentat commis à l'aéroport d'Orly.

Répondant aux différents orateurs, M. Pierre Somveille, préfet de police, se déclare « *sceptique à l'égard des affirmations selon lesquelles la police connaît les auteurs de ces attentats* ». Il indique à l'adresse du maire : « *Nous réprouvons autant que vous ces attentats.* » M. Chirac réaffirme qu'il ne met pas en cause l'action de la police, à laquelle il rend hommage ; il insiste sur l'insuffisance des moyens mis à la disposition des forces de l'ordre et conclut : « *Dans la période troublée que nous connaissons, il convient que l'autorité de l'Etat soit affirmée.* »

Après une suspension de séance, les conseillers de la capitale approuvent plusieurs affectations d'autorisations de programme dans le cadre du budget d'investissement de 1978 pour un total de 200 674 750 francs. Les groupes de l'opposition soulignent les retards dont souffre, selon eux, la réalisation de plusieurs équipements.

Les élus de Paris approuvent également une délibération relative au fonctionnement des centres aérés. Il s'agit essentiellement de l'ouverture, à titre expérimental, de quatre centres aérés hebdomadaires, et de simplifications apportées au versement des participations familiales.

Enfin, la création d'une école de mimodrame est décidée. Cette école sera confiée au mime Marcel Marceau et fonctionnera dès l'automne au Théâtre de la porte Saint-Martin. Mme Madeleine Kagan (P.C.) indique que son groupe ne prend pas part au vote au motif que la subvention de 300 000 francs nécessaire à cette entreprise est retirée du crédit affecté au Théâtre de la Gaieté lyrique (Carré Thorigny). Elle affirme : « *Nous refusons de choisir un théâtre contre l'autre. Déshabiller Pierre pour habiller Paul est une politique mesquine et à courte vue !* »

M. Jack Lang s'étonne, au nom du groupe socialiste, que la politique culturelle de la Ville « *n'ait donné lieu à aucun débat d'envergure* ». Il regrette l'« *absence d'un plan d'ensemble* » dans ce domaine. M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire, précise : « *Il s'agit d'une action qui est plutôt de la responsabilité de l'Etat. Mais celui-ci ayant refusé de s'engager dans cette voie, nous le faisons pour éviter qu'un équipement de cette valeur ne soit contraint de s'installer dans une autre ville.* »

Les problèmes des collectivités locales

L'ASSOCIATION DES MAIRES DE GRANDES VILLES DEMANDE AUDIENCE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Les dirigeants de l'Association des maires de grandes villes, qui regroupe les représentants de quarante-quatre villes de plus de quatre-vingt mille habitants (1), ont demandé audience au président de la République pour lui exprimer leur souhait « *d'être associés aux travaux préparatoires concernant le projet de loi sur la réforme des collectivités locales* » et lui faire part de leurs propositions à ce sujet. Ils souhaitent également s'entretenir avec le premier ministre de la nécessité « *d'accorder à toutes les communes un complément de recettes, au titre du versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.), afin de compenser les hausses de toutes sortes survenues depuis l'élaboration des budgets communaux* ».

(1) L'assemblée générale de l'association, qui s'est tenue le 18 mai au palais du Luxembourg, sous la présidence de M. Roger Quilliot (P.S.), sénateur du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand, a accepté la demande d'adhésion de la ville de Reims, dont le maire est M. Claude Lamblin (P.C.). Au cours de la même réunion, M. Georges Gorse (R.P.R.), ancien ministre, Boulogne-Billancourt, a été élu député des Hauts-de-Seine, maire de membre du bureau.

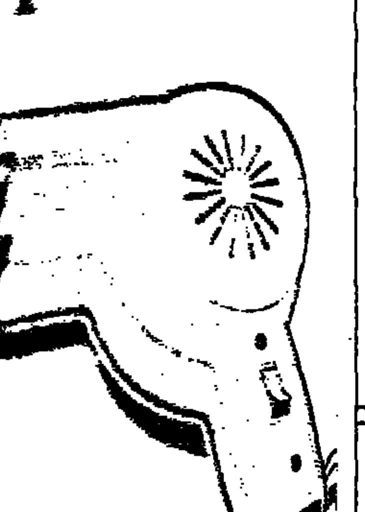
Dans la capitale

DES ANCIENS DÉPORTÉS ET RÉSISTANTS MANIFESTENT CONTRE UN ATTENTAT

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées lundi 22 mai, à 18 heures, rue François-Miron, à Paris, devant le siège de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants patriotes (F.N.D.I.R.P.) que des inconnus, se réclamant d'un groupe Peiper, ont plastiqué dans la nuit du 19 mai.

Les anciens combattants et déportés entendaient ainsi protester contre « *cet attentat fasciste qui s'inscrit dans la série des actes criminels commis par ceux qui se réclament de l'idéologie d'Hitler* », a affirmé un des responsables de la Fédération. Pour sa part, M. Marcel Paul, ancien ministre, président d'honneur de la F.N.D.I.R.P., a appelé « *tous les démocrates à réclamer l'interdiction des groupes fascistes* » en dénonçant « *la réhabilitation de l'idéologie nazie* ».

Mme Nicole de Hauteclocque, député et conseiller de Paris (R.P.R.) conduisait une délégation de la mairie de Paris, tandis que M. Charles Fiterman et M. Lionel Jospin représentaient les partis communiste et socialiste.



régions

Rhône-Alpes

UNE ÉTUDE RÉGIONALE DE L'INSEE

Lampes rouges sur l'emploi dans les grands établissements industriels

Lyon. — On peut évidemment se réjouir en constatant que les demandes d'emploi non satisfaites ont diminué au cours du premier trimestre 1978 dans la région Rhône-Alpes. De près de quatre-vingt-sept mille en décembre 1977, le chiffre est, en effet, descendu à quatre-vingt-un mille sept cents en mars dernier. Mais les statistiques à court terme ne peuvent cacher l'évolution à long terme.

Force est donc de constater que la situation économique de Rhône-Alpes — région que la diversification de ses industries mettait davantage, disait-on, à l'abri de la crise que les autres et qui effectivement a été frappée plus tardivement — ne cesse de se dégrader depuis trois mois. Le bilan ressort très clairement de l'étude sur « l'emploi dans les grands établissements industriels », publiée récemment par la direction régionale de l'INSEE.

De notre correspondant régional

Avec douze mille emplois supprimés en 1977, la tendance, sans atteindre le rythme de réduction de 1975 (— 4 %), révèle une dégradation sensible par rapport à l'année précédente (3,1 %) en 1977 au lieu de 1 % en 1976). Au total et selon l'INSEE, qui a commencé ses enquêtes en 1975, ce sont trente-deux mille emplois qui ont disparu au cours des trois dernières années dans les établissements employant plus de cent salariés.

La détérioration de la situation en 1977 paraît s'être accélérée à l'automne malgré le lancement du pacte national pour l'emploi (1). Il est vrai que l'étude montre que les petits établissements, davantage que les grands, ont eu recours aux mesures gouvernementales décidées en juin 1977. « *Faut-il en déduire que les petites entreprises font preuve d'un plus grand dynamisme que les firmes plus importantes ?* », s'interrogent les enquêteurs. « *En partie seulement* », répondent-ils, estimant que si l'embauche est plus soutenue depuis 1976 dans les petites entreprises, la différence tient aussi à « *une rapidité d'adaptation* » et à « *une souplesse de gestion* ».

Mais, excepté les organismes financiers, dont le solde « emploi » est encore positif même si la courbe faiblit (+ 2 %), et les industries agricoles et alimentaires à peu près stables (— 0,1 %), tous les autres secteurs d'activité sont touchés. Le plus durement à l'être est la branche du bâtiment et des travaux publics (— 6,8 %). Situation particulièrement préoccupante car ce secteur présente le rythme de réduction d'effectifs le plus fort depuis trois ans et qu'aucune reprise prévisible ne se dessine pour le premier semestre 1978. Dans les industries de biens de consommation courante ou de biens dits « intermédiaires », les variations (— 4,3 % pour les premières et — 3,8 % pour les secondes) s'appliquent de manière très différente d'un secteur à l'autre : difficultés par exemple dans le textile, les meubles, la chaussure, l'habillement, mais croissance du nombre de salariés dans la parachimie et les « industries diverses ». De même, détérioration dans la fonderie, les fils et fibres artificiels et synthétiques, le verre, la sidérurgie, mais quasi-stabilité dans la chimie de base et dans les métaux et demi-produits non ferreux.

A bien des égards, les perspectives économiques de Rhône-Alpes restent très incertaines. Manufrance n'a pas encore entamé son redressement tant espéré ; Berliet et SAVIEM, sous le sigle désormais de « R.V.I. », ne sont pas encore parvenus à regagner du terrain sur le marché national du poids lourd et à s'imposer à l'étranger ; la restructuration de Rhône-Poulenc annoncée à l'automne dernier, même si elle passe par un développement des points forts du groupe, entraînera, on le sait déjà, d'autres suppressions d'emploi dans la région. Bref, le textile et la machine-outil ne sont pas encore guéris que la chimie — généralement considérée comme dotée d'une bonne santé — éternue : P.C.U.K. a annoncé le 10 mai la fermeture de l'atelier d'acrylonitrile d'Yvours près de Givors, employant deux cent cinquante salariés.

Les syndicats ouvriers ont beau jeu de déplorer cet effondrement de l'économie régionale. « *La situation des travailleurs est dramatique* », a déclaré par exemple, à la fin du mois d'avril, M. Pierre Héritier, secrétaire de l'union régionale interprofessionnelle C.F.D.T. Rhône-Alpes (*le Monde* du 17 mai).

« *C'est une véritable catastrophe économique et humaine pour Rhône-Alpes à laquelle nous conduit la politique actuelle* », a déclaré pour sa part, il y a quelques jours, le secrétaire général du comité régional C.G.T., M. Joseph Jacquet, au cours d'une conférence de presse que cette organisation avait réunie dans les bâtiments d'une entreprise occupée depuis plus d'un an, les usines J.-B.-Martin, fabrique de velours et peluche à Saint-Chamond (Loire). Les représentants de vingt-trois entreprises de la région où ont éclaté des conflits de longue durée — quarante mois d'occupation, par exemple, à AMTEC (fabrique de machines-outils), trente-trois mois à Obsession (confection), vingt-trois mois à Rhône-Poulenc textile (fibres synthétiques) — participaient à cette journée-bilan. A elles seules, ont dit les porte-parole de la C.G.T., ces vingt-trois entreprises portent la responsabilité de cinq mille licenciements dans la région.

Les syndicats inclinent d'autant moins à l'optimisme qu'une étude de l'OREAM (organisation d'études de l'aire métropolitaine) sur les perspectives d'évolution de l'industrie régionale à l'horizon 1980-1985 conclut que 40 % seulement des effectifs couverts par l'étude (492 000 salariés sur 667 000) sont, *a priori*, bien placés dans le renforcement des concurrences. En revanche, 60 % de ces effectifs, soit près de 300 000 salariés, entrent dans des « *secteurs* a priori *mal placés* », correspondant généralement aux activités les plus anciennement implantées dans la région. Il y a dans ces données non seulement pour les syndicalistes, mais pour tous les responsables économiques bien des raisons de s'interroger sur l'avenir d'une région considérée jusqu'à présent comme la première puissance économique régionale en France... après la région parisienne, naturellement.

BERNARD ÉLIE.

(1) Six cent cinquante-trois établissements sur 1 315 ont eu recours aux mesures gouvernementales.

A Labeaume, dans l'Ardèche le facteur Cheval de l'an 2000

De notre correspondant

Aubenas. — *Il y a quelques jours, au cours d'une conférence de presse, M. Henri Rouanet, préfet de l'Ardèche, présentait une plaquette intitulée « Bâtir en Ardèche », destinée à être diffusée auprès des candidats à la construction afin que, informés des traditions architecturales du département, ils ne construisent pas n'importe où, n'importe comment.*

Voici quatre ans, un homme de trente-six ans, M. Joël Unal, peintre et poète, s'est mis lui aussi à « bâtir en Ardèche », mais en bousculant sévèrement la tradition.

Dans la basse Ardèche, non loin du petit village de Labeaume, sur un plateau désertique, où la rocaille dispute l'espace à une maigre végétation, M. Joël Unal s'est mis à construire la maison de ses rêves. « Une maison de fada », ont souvent estimé les habitants des environs. Conçue par une architecte suisse, Mme Claude Hausermann, la maison de M. Joël Unal est à peine perceptible dans le paysage. C'est un modèle d'intégration au site. Mais là n'est pas la principale caractéristique de cette construction, réalisée entièrement en béton armé, qui permet de jouer avec les formes les plus insolites.

M. Joël Unal a déjà coulé seul 300 tonnes de béton qu'il a appliqué sur des carcasses métalliques, à main nue le plus souvent. Autre performance : le fait qu'il confectionne son béton avec une minuscule machine.

Quant à l'eau, il faut aller la chercher à 6 kilomètres de là. Il n'a pas non plus d'électricité. Le premier obstacle vient d'être franchi avec une citerne, le second avec un groupe électrogène et bientôt une éolienne. Ecologiste militant, avouant une sincère aversion pour l'énergie nucléaire, M. Joël Unal veut que sa maison soit énergétiquement autonome.

Lorsqu'il a soumis son projet aux services départementaux de l'équipement pour obtenir le permis de construire, les fonctionnaires ont prudemment fait monter le dossier au ministère qui a délivré l'autorisation de bâtir. Aujourd'hui, l'administration envisagerait de « classer » l'œuvre de Claude Hausermann et de Joël Unal. Au-delà de son esthétique déroutante, cette maison présente de remarquables qualités. Elle est agréable à vivre. Les pièces constituées d'une succession de volumes spériques reliés par des tunnels sont savamment éclairées. Rien n'a été laissé au hasard, le moindre volume est exploité pour améliorer le confort de l'ensemble.

« Le palais » de M. Joël Unal est maintenant en voie de connaître le même succès que celui de son illustre prédécesseur d'Hauterives (Drôme), le facteur Cheval. Bien qu'il entoure son entreprise d'un maximum de discrétion, les curieux sont de plus en plus nombreux à venir se presser le dimanche à l'entrée de sa propriété où, opportuniste, le jeune fils de M. Unal avait déposé un dimanche un petit écriteau : « Visite guidée, 2 francs. » A la fin de la journée, le « guide » avait empoché 50 francs.

MAURICE LEBESQUE.

CORRESPONDANCE

Concurrence autour de Satolas

Après la parution dans le Monde *du 28 avril d'un article intitulé « Bataille dans le ciel des Alpes, Satolas ou la victoire fragile »,* M. A. Clemmer, *directeur général pour la France de la compagnie Swissair, nous donne, ci-dessous, son point de vue :*

L'ouverture prochaine de l'autoroute Lyon-Genève facilitera le courant d'échanges entre les aéroports de Genève-Cointrin et de Lyon-Satolas, permettant ainsi à l'usager de la région Rhône-Alpes ou genevois de choisir son aéroport dans un contexte de libre concurrence.

Si un nombre non négligeable de passagers empruntant l'aéroport de Genève sont, en effet, originaires de la région française limitrophe, à l'inverse, rien — et c'est déjà actuellement le cas — n'empêche les Genevois de venir prendre l'avion de leur choix à Satolas. En 1983, cela leur sera encore plus facile compte tenu de l'augmentation sensible des fréquences prévue au départ de cet aéroport.

Récemment, m'exprimant en tant que président d'ARC France, association qui groupe les directeurs des compagnies aériennes étrangères représentées en France, j'ai fait remarquer que l'usager français des lignes aériennes sait, maintenant, faire la part des choses dans le choix de son transporteur. Il a, en effet, de plus en plus tendance à choisir sa compagnie aérienne en fonction de la commodité des horaires qu'elle offre plutôt que de laisser guider son choix par une simple « politique du drapeau national ». L'usager voit d'abord *son intérêt*. La notion de « marché naturel » qui semble tant tenir à cœur à la compagnie nationale française ne vient qu'en second plan.

Dans une région économiquement importante mais géographiquement limitée qui englobe Rhône-Alpes, Genève et une partie de la Suisse romande, chaque aéroport deviendra, par la force des choses et à moyen terme, complémentaire l'un de l'autre. Les notions de « guerre entre aéroports » ou de « braconnage », qui sont évoquées aujourd'hui dans le contexte de la phase de développement actuelle de Satolas — dont la création n'est, malgré tout, intervenue qu'avec un quart de siècle de retard sur celle de Cointrin, — s'estomperont, sans aucun doute, lorsque ces deux aéroports voisins auront compris que leur intérêt va dans le même sens que celui des usagers pour lesquels les bornes frontières ne sont que symboliques.

Bretagne

RIVERAINS PRUDENTS

Un « avant-projet » de port de plaisance contesté dans l'estuaire de la Rance

De notre correspondant

Rennes. — « *On commence par des pontons, on poursuit par des terre-pleins et ça se termine par un mur de béton.* » Précisément, c'est pour éviter le bétonnage de l'estuaire de la Rance — jusqu'alors l'un des sites les mieux préservés de Bretagne — qu'une pétition circule dans la région de Saint-Malo dans le but de sensibiliser les riverains et de s'opposer à la création d'un port de plaisance au lieudit la Passagère, dans l'anse de Saint-Ellier, 1 kilomètre en aval du barrage de la Rance, sur la rive droite de l'estuaire.

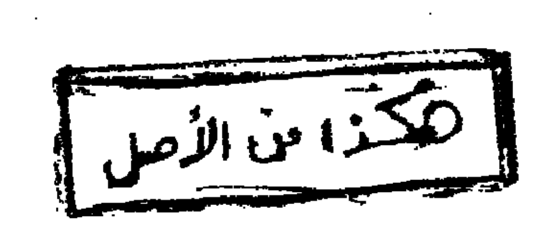
« *Ces réactions sont prématurées*, indique-t-on au service de l'équipement d'Ille-et-Vilaine, *puisque aucun projet précis n'a encore été déposé.* » Il n'empêche que l'avant-projet, lui, a déjà été présenté : un port de plaisance pour quatre cents bateaux avec des possibilités d'extension. Auteur du projet : M. Michel Petit, qui, après des affaires florissantes dans l'épicerie à Saint-Malo, s'est reconverti dans l'hôtellerie à Paris et souhaite, maintenant, en compagnie d'un Malouin, investir ses capitaux dans l'aménagement de l'estuaire de la Rance.

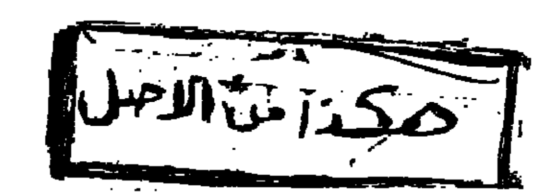
« *Actuellement*, explique un riverain, *personne n'a accepter de vendre des terrains, malgré des propositions souvent intéressantes.* » Résolument hostiles à ce projet, ces mêmes riverains, résidents permanents ou propriétaires de résidences secondaires, vivement encouragés par les usagers de la Passagère (les pêcheurs plaisanciers dont les bateaux sont en mouillage dans l'anse de Saint-Ellier), viennent de créer une association pour la préservation et la défense des sites naturels de la Rance, dont l'objet statutaire est on ne peut plus clair : « *Empêcher la réalisation de constructions susceptibles de détruire et de transformer le cadre naturel.* » Son président, un Malouin, M. Jean Daniel, est catégorique : « *Quatre cents bateaux, cela suppose plusieurs centaines de voitures, un parking important, l'élargissement des routes, des constructions sur le terre-plein et, en fin de compte, la destruction du site pour raison de profit.* »

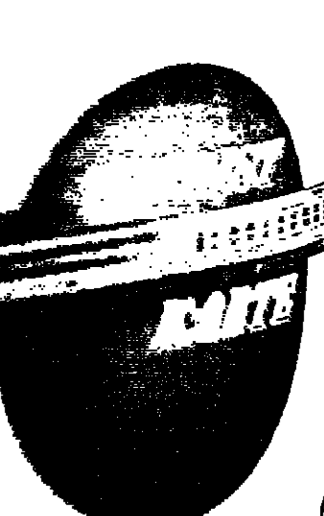
Aux arguments des opposants, l'équipement répond par la nécessité d'un développement harmonieux du littoral. « *Entre préserver et scléroser le littoral, il y a une marge. Lorsqu'un projet sera officiellement déposé, nous procéderons aux multiples consultations prévues par les textes. L'instruction d'un tel dossier durera au moins un an et toutes les personnes concernées pourront faire connaître leur position.* » Aujourd'hui, le mouillage inorganisé des bateaux est gratuit, demain, dans un estuaire répertorié, planifié et payant, il faudra prendre sa carte, et les pêcheurs plaisanciers perçoivent difficilement l'avantage d'une structure lourde qui, selon eux, rendra moins de services qu'elle n'enlaidira le site. Quant à l'enquête préalable : « *Regardez ce qu'on a fait dans certaines régions côtières de France. Le bétonnage s'est fait après enquête.* »

Reste la question de l'aménagement de l'estuaire qui, de toute façon, devra être examinée à plus ou moins long terme. Les opposants au projet de création du port de plaisance de la Passagère sont unanimes pour demander que cet aménagement fasse l'objet de discussions publiques.

YANN ENJEU.







Ile-de-France

C'EST A LA RÉGION QU'IL APPARTIENT DE DÉFINIR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS rappelle M. Michel Giraud

Le conseil régional d'Ile-de-France se réunit ce mardi 23 mai. Les prochaines réunions de cette session sont fixées aux 6 et 20 juin et au 4 juillet.

M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional, a fait le point, lundi 22 mai, sur les préoccupations des élus au cours des prochains mois. Elles concernent cinq domaines : les transports collectifs, le programme routier, la politique des loisirs, l'emploi et les contrats régionaux.

Sur le premier point, M. Giraud a demandé une clarification de la situation actuelle : l'article 6 de la loi de 1976, créant la région, affirme que le conseil régional définit et assure la mise en œuvre de la politique régionale de circulation et de transports de voyageurs. Or, cette loi n'est pas appliquée. « *Si l'Etat tarde trop à tirer les conséquences de ce texte, nous interpréterons cela comme un refus de transférer à la région les responsabilités en la matière et les moyens qui en découlent* », a affirmé M. Giraud.

Quant au programme routier, le président du conseil régional a souhaité que l'Etat consente un effort supplémentaire en faveur de la région et que des mesures de financement complémentaires soient trouvées, afin de maintenir un rythme d'investissements de 1 milliard 200 millions de francs par an, à partir de 1980.

Dans le domaine des loisirs, la région peut aider les communes à concevoir des équipements cohérents et à coordonner leur action. Dans celui de l'emploi, M. Giraud a souligné que l'administration répondait avec peu d'empressement aux demandes des élus formulées il y a plusieurs mois (création d'un fonds régional de l'emploi, révision des procédures d'agrément et de redevance, création d'une société de développement régional de droit commun).

Enfin, le président du conseil régional a remarqué que les contrats régionaux, proposés par les élus aux communes de l'Ile-de-France, avaient rencontré un grand succès puisque soixante dossiers étaient présentés ou en cours de constitution.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

TÉMOIGNAGE

Interdit aux enfants même tenus en laisse...

M. Yves Boileau, de Paris, nous écrit, après l'article intitulé « Bûcherons de Paris » (*le Monde* du 16 mai) :

Les espaces verts sont à la mode, chacun le sait, et ces idées, petites ou grandes, à base de verdure — donc de chlorophylle — et de fleurettes — donc de charme champêtre, — ont été abondamment « récupérées » par maint responsable politique et maint élu municipal.

Sans entrer dans l'éternel débat des statistiques et des normes (dont tout le monde sait qu'il débouche depuis des décennies sur un constat d'insuffisance dramatique des espaces libres dans Paris intra-muros), nous préférons attirer ici l'attention sur le sort peu enviable de ces mal-aimés de la capitale que sont les enfants.

Les enfants jouent. Ils le font instinctivement ; ils en ont besoin, et ce d'autant plus que les lieux qu'ils habitent — exigus, sonores, « fragiles » — leur interdisent la plupart du temps ces activités, salutaires pourtant. Sortis de chez eux, où vont-ils, ces enfants ? Dans la rue ? Et c'est la menace permanente de l'automobile, les récriminations du passant affairé qui a passé l'âge du skateboard... Quant à l'exercice de la bicyclette, à moins d'être amateur de sensations fortes, il est bien peu recommandable sur la chaussée. Dans les squares de quartier (quand ils existent) ? !! c'est la kyrielle des interdits de tout genre qui s'abat sur les jeunes têtes blondes ou brunes : arbres qu'on n'escalade pas, buissons où l'on ne se cache pas, pelouses sur lesquelles on ne court pas, allées d'où les jeux de ballon et de vélo sont bannis, fontaines où l'on ne se trempe pas les pieds, balançoires qui ne se balancent pas sans qu'on paie...

Nos squares et jardins, « à la française », sont des espaces décoratifs réservés à la pratique de la station assise, aux plaisirs adultes de la contemplation des parterres, aux charmes indiscutables de la promenade dominicale et surveillée. C'est là que toutes les mères de Paris inculquent patiemment à leurs rejetons — dès le plus jeune âge — les mystères insondables des choses qu'il ne faut pas faire (« c'est interdit »), et des endroits où il ne faut pas aller (« c'est le règlement ») ; elles sont aidées en cela par un auxiliaire éducatif d'un genre un peu spécial : « le gardien »...

Franchement, la situation de Paris n'est pas brillante ; et l'imagination des responsables municipaux n'a pas pris le pouvoir pour accorder à cette génération de petits Parisiens des espaces accueillants, des espaces faits pour qu'ils jouent vraiment et avec un minimum de contraintes. Chaque année, ils sont plusieurs dizaines de milliers de plus à vouloir « pousser » dans la ville ces jeunes enfants ! Auront-ils droit un jour à autant de considération que les « 140 variétés d'azalées, 700 d'orchidées, 250 de bégonias et 300 de chrysanthèmes » *qu'on élève annuellement pour* « composer les parterres les plus éblouissants de Paris ? »

● *L'augmentation de la carte orange.* — M. Paul Laurent proteste au nom du groupe communiste du conseil régional de l'Ile-de-France contre « *la hausse importante et injuste de la carte orange* » prévue pour le 1er juillet, et demande que l'assemblée régionale examine les propositions des élus du P.C. visant à assurer le paiement de cette carte par les employeurs.

ENVIRONNEMENT

Marées noires sur les côtes

- *Déposition du chef mécanicien de l'« Amoco-Cadiz »*
- *Inquiétudes en Grande-Bretagne après l'accident de l'« Eleni »*

*Plus de deux mois après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz, *six mille soldats continuent à nettoyer les plages et les rochers de la côte nord de la Bretagne. Certains responsables de la lutte antipollution se montrent moins optimistes qu'il y a quinze jours.* « Nous nettoyons une plage, *a dit le lieutenant-colonel Jean Groguennec,* mais vingt-quatre heures plus tard, elle est à nouveau recouverte de mazout rejeté par la mer. Nous avons maintenant nettoyé six fois certaines plages. »

M. Raymond Marcellin, en ouvrant la session du conseil général de Bretagne dont il est le président, a pressé le gouvernement d'agir vite. « Une nouvelle catastrophe affecterait profondément l'opinion publique, *a-t-il dit,* et causerait un grave préjudice à l'autorité des pouvoirs publics. »

A Londres, le chef mécanicien de l'*Amoco-Cadiz*, M. Salvatore Melito a déposé devant la commission d'enquête créée par le gouvernement du Liberia. Il a expliqué que l'un des appareils de commande du gouvernail avait perdu, « *pour une raison inconnue* », cinq boulons sur six. Les 800 litres d'huile du système de commande se sont échappés, et le pétrolier est devenu ingouvernable, alors que la tempête faisait rage.

En Grande-Bretagne, on est plutôt préoccupé par les conséquences d'une autre marée noire, celle qui résulte de la collision, le 9 mai dernier, dans la mer du Nord, du pétrolier grec *Eleni-V* et d'un cargo français. La proue du tanker est toujours à la dérive, avec les 1 000 tonnes de pétrole qu'elle enferme encore. Les efforts des spécialistes appelés des Pays-Bas pour le faire échouer sur un banc de sable et pomper le mazout restant demeurent infructueux.

Plusieurs journalistes étrangers, dont le correspondant de l'A.F.P., se sont rendus sur les lieux, sur l'invitation des autorités locales. Ils ont constaté que l'optimisme des responsables britanniques de la lutte anti-marée noire est mal fondé. Sur 35 kilomètres, le littoral situé entre les stations balnéaires de Great-Yarmouth et de Lowestoft est uniformément recouvert d'une pellicule de coaltar nauséabond.

Pourtant, le maire de Great-Yarmouth promet : « *Tout sera nettoyé dans une semaine.* » Les journalistes ont vu les hommes et le matériel mobilisé pour parvenir à ce résultat : quelques équipes de volontaires armés de râteaux et de seaux, quelques pompes « asthmatiques » pulvérisant du détergent sur les vagues. Manifestement, avec de tels moyens, la remise en état des plages prendra plusieurs mois. Et, tant que la proue de l'*Eleni* est à la dérive, la menace d'avoir tout à recommencer demeure.

La presse britannique s'était montrée fort critique à l'égard des autorités françaises, jugées incapables de juguler les 230 000 tonnes « échappées de l'*Amoco-Cadiz* ». Elle est obligée aujourd'hui de faire état du mécontentement des Anglais à l'égard de leurs propres responsables apparemment désarmés devant une marée noire pourtant cinquante fois moins forte (4 000 tonnes seulement).

Les autorités se défendent en expliquant que le pétrole de l'*Eleni-V* est une huile lourde qui se disperse mal et dont la décomposition par l'eau de mer est lente.

Corse

L'affaire de la centrale d'Ajaccio

LE CONSEIL GÉNÉRAL DEMANDE UN DÉBAT RÉGIONAL SUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Ajaccio. — Réuni en session extraordinaire sous la présidence de M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député, maire de Porto-Vecchio (R.P.R.), le conseil général de la Corse-du-Sud a, le 22 mai, longuement parlé de la construction de la centrale thermique du Vazzio, dans la zone industrielle d'Ajaccio, dont les travaux ont été suspendus le 12 mai sur ordre du ministre de l'industrie, M. André Giraud.

Des dangers de pollution par retombées d'anhydride sulfureux avaient été mis en évidence par le GARDE (Groupement d'Ajaccio et sa région pour la défense de l'environnement), dont les représentants avaient d'ailleurs, ainsi que ceux de l'E.D.F., été entendus par le bureau de l'Assemblée.

A l'unanimité, moins deux abstentions, le conseil général a adopté une motion qui réclame un débat régional sur la politique énergétique à mener en Corse, notamment pour ce qui concerne les équipements hydrauliques, l'agriculture, les ressources en eau des agglomérations, les possibilités d'interconnexion au réseau continental français *ou* italien et la recherche systématique d'énergies nouvelles — solaires notamment. L'assemblée a, en outre, estimé que l'augmentation rapide du coût des produits pétroliers est de nature à modifier rapidement les termes du choix d'E.D.F. et à conduire la société nationale à privilégier l'énergie hydro-électrique, du moins en Corse, où l'eau ne manque pas, ni les possibilités de construire des retenues.

Les responsables de l'E.D.F. ayant fait valoir que, si la centrale thermique du Vazzio n'était pas rapidement mise en service, les deux premiers groupes de 19 mégawatts chacun, en particulier, des coupures de courant seront inévitables dès l'hiver 1979-1980.

Le conseil général a demandé que, dans ce cas, l'opération soit subordonnée à la délivrance du permis de construire (ce qui va être demandé avant fin mai et entraîne une nouvelle enquête publique), à des garanties effectives pour ce qui est du seuil de pollution admissible et à des contrôles systématiques du degré de pollution. Il a proposé pour cela la mise en place d'une commission permanente de contrôle où siégeront, aux côtés des élus et de l'administration, des représentants des associations de défense de l'environnement et du conseil de l'ordre des médecins.

PAUL SILVANI.

Le Monde

société

La solitude et la peur

(Suite de la première page.)

Les idées ne meurent jamais seules. Selon l'implacable loi de toutes les décadences, chaque échec entraîne leurs adeptes un peu plus bas vers la dérision, la folie ou la honte. Pourquoi nos contemporains se tourneraient-ils encore vers quelques grands rêves trompeurs quand ceux de l'époque précédente se terminèrent si mal ? La ruine des vieilles espérances ne précède pas par hasard l'avènement de la société industrielle. Peut-être fallait-il la disparition préalable des dogmes séculiers pour qu'apparaisse enfin notre monde utilitaire, où les actes se jugent non plus d'après ce qu'ils contiennent mais selon ce qu'ils rapportent.

La société alvéolaire

D'un bout à l'autre de l'Europe, hommes et femmes quittent à l'aube, jusqu'au soir, leur douillet petit alvéole d'appartement payé si cher pour une place alvéolaire à l'usine, au bureau, qu'ils rejoignent par l'alvéole de la voiture, du métro, sans qu'aucune transcendance n'éclaire l'holocauste. Certes, aucune civilisation n'évita jamais la fatalité du travail. Quand la tâche quotidienne concourait aux desseins de Dieu, au service de la nation, l'homme s'élevait naturellement par elle, car tout dépassement anoblit. A l'inverse, la répétition quotidienne de gestes déterminés par la seule obsession des revenus rabaisse l'effort à la pure matérialité.

Cette course à l'argent resserre si bien chaque égoïsme sur lui-même qu'elle dessèche progressivement tout rapport moral, quelquefois jusque dans la famille. Le bonheur de parler à ses proches se réduit chaque soir à des instants pris sur le sommeil, quand des années entières s'envolent dans l'absurde cohue des transports matinaux. Alors qu'elle absorbe tant d'énergie, la profession n'apporte plus qu'une très faible sécurité intérieure. De continuels bouleversements techniques, l'obsession de la rentabilité obligent à produire constamment davantage, et toujours plus vite. Des métiers naguère investis par leur fonction sociale d'un imposant sacerdoce n'y résistent pas, ni ne savent de quels douloureux recyclages ils paieront peut-être un jour une médiocre survie.

Pour s'en distraire, les victimes courent les grands magasins. Quand il désespéra, Faust, du moins, vendit son âme au diable. A l'âge des grandes surfaces, ses petits-fils, devenus bureaucrates, cèdent la leur par morceaux, pendant les week-ends, aux promoteurs, aux démarcheurs, à la T.V.A., sans oublier les marchands de tapis avec le succès des moquettes. Pour se laïciser, la damnation n'en devient pas plus respectable, ni plus heureuse.

Ces fluctuantes satisfactions matérielles s'efforcent en vain de rendre l'incertitude supportable. Dans la frénésie générale, comment se sentir autre chose qu'un rouage, mieux qu'un pauvre outil à travailler, consommer, payer, tragiquement vulnérable, constamment remplaçable? Dans leur besoin éperdu de sécurité, beaucoup se tournent vers l'argent, voient en lui l'Etre suprême. A l'inverse des anciens enthousiasmes collectifs, il ne recrée aucune communication généreuse, mais enferme chacun dans le terne horizon clos de ses médiocres voracités. Bien les contemporains l'adorent, puisque rien ne le dépasse. Mais par lui, ils s'isolent, se dessèchent, parcourent alors la multitude comme des spectres traverseraient un désert d'asphalte, tandis qu'un immense froid moral envahit peu à peu l'univers encombré.

L'intérêt, l'amitié qu'il ne ressent plus pour les autres, l'habitant des mégapoles tentaculaires soupçonne confusément qu'ils ne l'éprouveront plus envers lui. Dans une intuition glaçante, son égoïsme lui confirme l'éclatement de la société et le repli des autres. Au jour le jour, mille indices insidieux en attestent les ravages. Disloquée dès l'aube par les horaires du travail, la famille s'évapore lentement. Les amitiés se relâchent. De vieilles relations ne se rencontrent plus, ni n'écrivent. La poste distribue sans cesse des factures, de la publicité, mais de moins en moins de lettres personnelles. Rarement d'aussi vastes agglomérations urbaines concentrèrent tant de solitudes repliées sur leurs secrets désespoirs, comme pour imprimer en chacun sa faiblesse par comparaison avec le gigantisme de l'ensemble.

Le temps d'un vote, les Français donnent parfois l'impression de réagir, courent aux urnes en masse comme aux plus belles époques de leurs engouements civiques. Quarante-huit heures plus tard, il n'en subsiste rien. Avec les autres Occidentaux, ils retombent pour quatre ou cinq ans dans une morne passivité où le rite électoral ponctue, parmi d'autres gestes machinaux, la tranquille observance d'un ordre accepté sans amour.

L'irresponsabilité des politiques

Cette dépossession de soi n'agit pas pareillement sur tous les caractères. Aux anciennes idéologies impuissantes, moribondes, débordées, se substituent ici et là des coude-à-coude étranges, naguères inimaginables, bizarrement définis par des proximités physiques ou géographiques immédiates. Des groupes militent fougueusement pour l'Occitanie, la Bretagne libre, le féminisme, l'égalité des homosexuels, proclament leurs singularités avec une hardiesse provocante. Quand tant d'autres donnent à l'argent la première place, au nom de quelle morale supérieure devraient-ils se taire ? Ces fraternités marginales remplacent les anciennes communions historiques exactement comme les sectes prolifèrent dans les décombres de l'Eglise. Elles accélèrent néanmoins la décomposition des valeurs traditionnelles, puisque leurs adhérents se rejoignent pour les nier. De telles révoltes réagissent contre la solitude, mais accentuent en même temps les tendances à la séparation, selon de nouveaux clivages. Loin d'apaiser la peur avoisinante, elles la rendent encore plus vivace par une destruction radicale des habitudes admises.

Peu de civilisations protégèrent autant leurs membres contre les risques matériels, mais peu les abandonnèrent pareillement dans un désarroi spirituel aussi complet. En cas de conflit brutal avec les redoutables forces abstraites de l'Etat, de l'administration, de l'employeur, n'importe qui sait d'avance qu'à moins d'appartenir à un syndicat, la conscience publique ne se mobilisera guère pour sa cause, et qu'il devra se défendre seul dans un délaissement général. Les suicides de petits commerçants traqués à mort par le fisc expriment dans le drame cette solitude sans recours. Quand l'homme ne partage plus de puissantes certitudes morales avec les siens, la notion même d'équité lui échappe. Il découvre avec effroi la profondeur de son néant et résiste mal au vertige. Dans ces extrémités-là, le compte en banque ni la moquette ne fournissent guère de secours.

Sous le coup d'un scandale exceptionnel, la colère publique rétablit parfois des communions ardentes mais provisoires, des dévouements nombreux, comme après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz*. En l'absence de principes généraux capables de leur offrir des justifications durables, ils s'étiolent, se dispersent une fois l'élan initial retombé.

A l'Est comme à l'Ouest, les idéologies concurrentes du capitalisme et du communisme n'offrent aucun remède, à cette nuance près qu'à Paris ou Washington, le culte de l'argent, de la productivité, accélère la dislocation des rapports personnels, familiaux, réalisée par l'omniprésence policière à Moscou comme à Prague. Dans les deux systèmes, la continuelle euphorie, l'inlassable assurance des politiciens contrastent singulièrement avec le scepticisme, la lassitude générale. A l'inverse de leurs contemporains « solitairisés » par l'atomisation des individus dans les monstrueuses fourmilières de l'âge industriel, ils vivent très entourés, comme si l'existence effective, réelle, se concentrait autour d'eux près avoir fuit les autres. L'agitation les préserve du doute, en même temps qu'elle leur interdit d'imaginer la moindre réponse aux troubles de l'époque.

Un monde sans âme

Dans ce monde sans âme qu'ils comprennent si peu, l'homme ne se juge plus par son caractère, sa valeur, ses convictions, mais d'après sa place dans la hiérarchie du travail, du parti ou des revenus. La sécurité matérielle devient l'obsession de tous, l'unique objectif d'une existence dominée par la peur de la perdre. Cette sourde hantise ne prépare pas seulement aux pires capitulations. Elle use les nerfs avant de les briser. Les mœurs nouvelles ne ménagent guère de grandes épreuves où se trempent et s'éprouvent les fortes volontés. Elles rongent au jour le jour, par une interminable succession de petites angoisses, égrenées au fil des ans comme une inguérissable maladie. Les naïfs se donnent l'illusion de réagir par la fausse importance, l'apparat, le bruit, le standing. Leurs dérivatifs accordent trop aux apparences pour ne pas leurrer.

Devant l'effondrement global des institutions morales et politiques, le courage, la conscience, la rigueur ne s'attardent pas dans les salons. Certains jeunes gens la recherchent dans les communautés des Cévennes, loin du bruit, de la profusion, des encombrements. Quand une première nuit barbare s'abattit sur l'Europe, à partir du cinquième siècle, l'espoir, la civilisation se réfugièrent pareillement dans les cloîtres. Dans les deux cas, des exilés de l'intérieur construisent l'arche à l'approche du nouveau déluge. Autour d'eux, beaucoup s'en amusent. D'autres les approuvent en parole, ressentent d'un cœur confus leurs espérances, mais refusent d'en payer le prix, songent à l'absolu sans bouger de leur chaise, conçoivent l'arche non comme le vaisseau des tempêtes mais comme un yacht luxueux pour croisière de plaisance, avec la Sécurité sociale, l'eau chaude, et du chocolat.

Quand la France elle-même ressemble de moins en moins à une société historique pour devenir une espèce de coopérative de production, de vente et d'achat, l'arche navigue déjà hors du monde. Elle porte non pas un couple de chaque bête mais les vertus éternelles de l'honnêteté, du stoïcisme, de la vaillance, toutes jeunes dans leur vieille énergie, telles qu'elles traversent l'éternité à travers la culture classique. Au nihilisme de l'absurde et de la consommation, l'homme oppose ainsi simplement son histoire et ses œuvres. Par le meilleur, elles suffiront toujours à le justifier. En elles, par elles, il retrouvera des exemples, l'espoir invincible et des raisons de ne plus trembler.

GILBERT COMTE.

UN DÉBAT DE LA REVUE « AUTREMENT »

Le travail suffit-il à sauver les marginaux ?

Deux journées d'études n'auront pas suffi pour que les éducateurs français et anglo-saxons, récemment réunis à Paris par la revue *Autrement* (1), trouvent un terrain d'entente. Les organisateurs ont mis face à face les promoteurs d'expériences novatrices qui, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en France, accueillent dans des structures nouvelles de travail des jeunes sans qualification, le plus souvent marginaux : délinquants, toxicomanes, alcooliques, sortant d'hôpital psychiatrique ou de prison. Partout les mêmes jeunes, *incapables de s'insérer dans la société* : des handicapés majeurs dont le chômage aggrave les conditions de survie. A raison de 70 %, les personnes qui fréquentent l'association Elephant Jobs, à Londres, sont à peine alphabétisées. Pour 60 %, elles ont eu affaire à la justice et ont été condamnées. Les trois quarts des membres du programme de réinsertion par le travail du Wisconsin, aux Etats-Unis, n'ont reçu aucune formation.

Mais malgré l'identité des « populations » assistées ou soutenues, les traitements diffèrent, et dans l'ensemble les responsables des programmes français ne croient pas autant que les Anglo-Saxons aux vertus rédemptrices du travail. Pour le centre Jacob, de Paris, où M. Raymond Legay a mis en place une agence de travail temporaire ; pour l'équipe du docteur Christian Brulé, à Versailles, qui met à la disposition des toxicomanes des appartements « thérapeutiques » ; pour L'Escale, à Châlons-sur-Marne, qui accueille des jeunes sortis de prison, une création d'emplois n'a de sens que si elle s'insère dans un contexte plus large et plus... critique.

A l'inverse, les expériences anglaises et américaines se contentent de remettre dans le circuit de la production des individus qui en ont été écartés. Les responsables ne se sont fixé qu'un seul but : « trouver un job ». M. Sandy Warren, d'Oakland, explique : « *Pour se sentir bien dans sa peau en Amérique, il faut « valoir » un certain salaire, et ceux qui suivent notre programme sont capables en huit mois de devenir de bons travailleurs, bien payés, et donc d'avoir une image d'eux-mêmes satisfaisante.* » Le dispositif mis en place dans le Wisconsin permet à des marginaux d'accéder à la condition de travailleur en plusieurs étapes. « *Primes et gratifications font avancer le postulant sur la voie de la guérison.* »

« *Par exemple, si au bout d'une semaine*, explique Mme Rosalie Tryon, responsable du programme, *la personne est arrivée tous les jours à l'heure, elle obtient une prime. Au bout de deux semaines, la prime est encore plus forte.* »

De quoi étonner profondément les éducateurs « permissifs » du centre artisanal de pêche de Fécamp : « *Notre expérience est partie d'une promenade en mer*, explique l'un d'eux, *et les marginaux sont devenus des pêcheurs de leur propre gré. Aujourd'hui, si nous vendons du poissons, nous ne sommes pas pour autant entrés dans le circuit commercial à la façon des programmes anglo-saxons.* »

Mais les Britanniques et les Américains obtiennent des résultats, des subventions de leurs Etats et de leurs municipalités ; un programme comme celui d'Elephant Jobs regroupe près de huit cents personnes. « *Nous considérons d'abord l'individu. S'il travaille, il est transformé, et l'American Way of Life, c'est tout de même mieux que la cloche* », laisse entendre M. Sandy Warren, avec un solide bon sens que les Français avaient pourtant du mal à partager, comme s'ils ne pouvaient chasser cette question de leur esprit : « *Mais pourquoi devient-on marginal ?* »

CHRISTIAN COLOMBANI.

(1) *Autrement*, 73, rue de Turbigo, 75003 Paris. Tél. : 271-23-40.

L'AFFAIRE CURIEL

Francis Jeanson répond à Georges Suffert

C'est à Alger que j'ai appris l'assassinat d'Henri Curiel, et c'est seulement de retour en France que je viens de prendre connaissance des déclarations de Georges Suffert au journal *le Matin*, partiellement reproduites dans *le Monde* daté 7-8 mai. Nous sommes un certain nombre à avoir dit d'ailleurs l'affection que nous éprouvions pour l'homme et notre stupeur horrifiée en apprenant qu'il venait d'être abattu — et pour quelles « raisons ».

Je veux seulement protester ici contre les récentes déclarations de Georges Suffert, et, notamment contre la toute première phrase : « *Il reste qu'avec le réseau Jeanson, Curiel a eu des activités pro-soviétiques.* »

Ce n'est pas à mes yeux une simple absurdité : c'est une imputation parfaitement calomnieuse, dans la mesure où elle suppose que la politique générale du réseau — et donc de son principal responsable, — ne tenait aucun compte ni de la diversité de ceux qui le composaient, ni des données les plus essentielles de la situation politique française, ni de la finalité réelle de la lutte engagée par le peuple algérien.

Sur le premier point, l'attitude que nous prête aujourd'hui Suffert eût fait alors injure à ceux d'entre nous qui soutenaient cette lutte pour des raisons tout à fait étrangères à l'idéologie communiste : à de nombreux chrétiens par exemple, dont le sens aigu de la solidarité, l'efficacité concrète et le refus de tout prosélytisme n'avaient sûrement pas pris leur inspiration du côté de Moscou.

Sur le second point, je voudrais faire observer qu'une orientation pro-soviétique eût été bien méritoire de notre part, compte tenu de la politique même du parti communiste français, que l'U.R.S.S. ne semblait guère prête à désavouer. Je n'ai pas l'intention de rouvrir d'anciennes plaies, mais Suffert devrait savoir que le P.C.F. était résolument hostile au soutien, que sa préoccupation numéro un était de ne pas se laisser entraîner dans l'illégalité, et que les responsables de certaines sections n'hésitèrent pas à menacer de représailles et d'exclusion ceux des membres du parti (il y en avait !), qu'ils soupçonnaient de participer à notre action. A ma connaissance, les tentatives ultérieures de récupération, et les morceaux de bravoure de certains intellectuels communistes qui, dès 1962, tentèrent lourdement de réécrire l'histoire des années écoulées, n'ont jamais trompé personne. A l'exception, semble-t-il, de ceux qui s'étaient maintenus suffisamment à l'écart du problème pour pouvoir ensuite confondre le soutien au F.L.N. et la campagne du P.C.F. « pour la paix en Algérie » (métamorphose elle-même, et plutôt tardive, de sa courageuse prise de position initiale en faveur de... l'« Union française »).

De toute façon, et ce troisième point n'est pas le moins important, nous n'avions pas à infliger nos préférences politiques à des militants algériens qui avaient choisi d'engager la lutte sur la base d'un Front national, et qui n'en étaient pas encore à débattre du futur régime de l'Algérie indépendante.

Ni notre recrutement, donc, ni notre analyse de la situation, ni la conscience que nous avions de la plate-forme sur laquelle le F.L.N. avait obtenu le concours de la majorité des Algériens, ne m'auraient permis d'engager le réseau sur une voie « prosoviétique » — dont j'aurais en outre eu personnellement beaucoup de mal à concevoir l'intérêt.

Mais peut-être Suffert a-t-il voulu qu'en dépit de toutes ces conditions contraires le réseau avait fini par succomber au « prosoviétisme » personnel d'Henri Curiel. Un certain nombre de témoins plus compétents que moi ont dit, je crois, tout ce qu'il y avait à dire sur les convictions mêmes de Curiel. Quant à l'hypothèse selon laquelle, par la seule vertu de sa dialectique, il lui eût été possible de procéder à une sorte de détournement du réseau, j'ai quelques raisons de la tenir pour parfaitement aberrante.

Il n'est donc pas douteux que Curiel a fourni à deux ou trois membres du réseau les éléments de culture marxiste qui leur faisaient défaut. Et j'avoue qu'il m'est arrivé de ressentir parfois quelque irritation, en présence de l'inlassable didactisme marxiste de son discours politique. Mais les importants services que Curiel a rendus au réseau ne l'ont pourtant jamais mis en mesure d'exercer une quelconque autorité sur l'orientation de notre démarche globale : ni au plan de l'organisation pratique ni à celui de la formulation de notre lutte. Plus de quinze numéros du bulletin *Vérités pour...*, que nous avons réalisé et diffusé clandestinement chaque mois en 1959 et 1960 suffiraient à en témoigner.

Je dois pourtant mentionner un cas précis où Curiel exerça sur moi une réelle influence : il s'agit des efforts que j'ai faits, durant deux ou trois mois, pour tenter de modifier l'attitude communiste à l'égard de la lutte algérienne. C'est bien lui, en effet, qui m'y a incité, et qui m'a fourni le premier contact. Ainsi ai-je entrepris de rencontrer, à sept ou huit reprises, un membre du bureau politique du P.C.F. Chaque fois le scénario était le même : mon interlocuteur se livrait à une vive critique des comportements algériens, et je lui en proposais une lecture différente ; puis je critiquais à mon tour l'abstentionnisme du P.C.F., à quoi l'on répondait qu'il fallait tenir compte du fait que la classe ouvrière était encore marquée par une optique raciste, colonialiste et impérialiste. Et le fait est que chaque fois, pendant les quelques jours suivants, on pouvait constater un certain changement de ton dans les analyses publiées par l'*Humanité*. Mais la tentative prit fin le jour où c'est Waldeck Rochet qui vint au rendez-vous à la place d'un Laurent Casanova dont la disgrâce s'amorçait : l'impression que j'eus de « dialoguer » avec un mur me fit renoncer à des rencontres ultérieures, qui du reste ne semblaient pas figurer dans les projets du bureau politique...

N'empêche, dit Suffert : « *Il reste que* » Curiel et le réseau ont eu, conjointement, des activités prosoviétiques... Pour accéder à un tel mépris des réalités, pour soutenir des contre-vérités avec une aussi lourde assurance, il faut qu'il se soit définitivement installé, qu'il ait une fois pour toutes choisi son camp.

Dans une période de l'histoire où il n'est pas si facile d'être « de gauche », où ils devient de plus en plus difficile de s'identifier politiquement à quelque parti que ce soit, Suffert, lui, semble être parvenu à répudier toute ambiguïté, à congédier toute interrogation : après avoir fustigé « *les intellectuels en chaise longue* », le voici devenu membre à part entière du club des satisfaits. (...)

Quant à la sereine irresponsabilité avec laquelle il a utilisé son audience de journaliste, je la tiens pour radicalement condamnable — sans toutefois aller jusqu'à lui prêter, à deux ans d'intervalle, une incidence réelle sur la froide résolution des assassins d'Henri Curiel. J'y vois en revanche l'indication d'une pente sur laquelle tous ceux qui disposent d'un pouvoir d'expression publique doivent plus que jamais veiller à ne pas se laisser entraîner.

FRANCIS JEANSON.

Un congrès à Lyon

La « relation d'amour » doit guider les éducateurs chez les jeunes « exclus »

De notre correspondant régional

Lyon. — Les deux cents professionnels — éducateurs ou non — adhérents à l'UNAEDE (1) venus de toutes les régions de France et portant au fond d'eux-mêmes les souffrances des enfants handicapés et les angoisses des adolescents en marge, sont-ils parvenus à puiser dans leur rencontre, à l'occasion du quinzième congrès national des 19, 20 et 21 mai à Lyon, la confiance nécessaire pour poursuivre leur tâche ? Président de cette association chrétienne, M. Hervé Guillem le pense.

Depuis 1972, date à laquelle a eu lieu le précédent congrès une inquiétude paraissait s'être emparée de la majorité de ceux dont la mission est d'être quotidiennement au service des « exclus ». Cette action a-t-elle un sens ? Est-elle réellement utile ? Quel est le sens profond d'une présence auprès des exclus ? Les réponses à ces questions au cours des débats, travaux en commissions et témoignages ont rassuré les délégués. Après avoir mis un temps l'accent sur les institutions, les membres de l'UNAEDE entendent aujourd'hui redonner toute sa place à la « *relation d'amour* », seule capable, selon eux, d'expliquer et en même temps de « *justifier leur action auprès de jeunes mutilés ou privés de tant de choses* ».

Tout en soulignant qu'ils n'ont pas le « *monopole de l'amour* », les responsables de l'association condamnent la multiplication des textes, la tendance à la technicisation de la profession, autant d'évolutions qui « *finissent par nous empêcher d'entendre ce que nous disent les exclus aujourd'hui.* » Sans se donner de moyens particuliers pour assurer leur présence auprès de ceux qui les attendent, les délégués de l'UNAEDE sont repartis avec la ferme intention de commencer eux-mêmes par « *porter un regard nouveau sur ces exclus, les écouter et se battre désormais pour faire respecter leur droit à la différence* ». — B. E.

(1) Union nationale des assistants et éducateurs de l'enfance, 88, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris. Tél. : 544-54-93.

Réunis à Digne

LES INSPECTEURS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS SOULIGNENT L'IMPORTANCE DE LA VIE ASSOCIATIVE

(De notre correspondant.)

Digne. — Le Syndicat national des inspecteurs départementaux de la jeunesse, des sports et des loisirs a réuni son congrès annuel du 18 au 20 mai à Digne (Alpes-de-Haute-Provence). Affilié à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), il groupe deux cent soixante des trois cent trente inspecteurs actuellement en activité. Les congressistes ont souligné que les associations avaient de plus en plus un rôle de service public et qu'il revenait à l'Etat de les aider, en préservant leur indépendance à l'égard des structures politiques et administratives.

« Le développement de l'animation, a déclaré M. Henri Grolleau, secrétaire général, est ressenti de nos jours comme un besoin de la population, soumise à une pression toujours plus forte des médias de masse et cherchant à échapper à l'uniformisation. D'où le rôle primordial des inspecteurs de la jeunesse et des sports qui devraient bénéficier d'une véritable décentralisation des moyens afin de faciliter l'engagement des individus dans l'organisation de la vie sociale pour leur propre développement et une meilleure démocratie. »

Les congressistes ont adopté à propos de la Coupe du monde de football en Argentine une motion stigmatisant l'attitude des gouvernements qui, utilisant l'aspect spectaculaire ou commercial du sport, s'en servent pour justifier leur politique.

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

Watergate pour minables

Six malfaiteurs — Daniel Lacaze (trente-quatre ans), Manfred Guillemet (trente-six ans), Marcel Mercante (quarante-neuf ans), Jean-Pierre Coone (trente et un ans), Alain Dupuy (vingt-six ans) et Christian Bernard (vingt-six ans) — ont comparu lundi 22 mai devant la cour d'assises de Paris, présidée par M. Jean-Georges Diemer, pour tentative de vol qualifié commis avec des armes et tentative d'homicide volontaire sur des policiers dans l'exercice de leurs fonctions.

Ces six hommes, récidivistes pour la plupart, avaient tenté, le 13 septembre 1976, de percer les coffres-forts du siège du Syndicat du livre C.G.T., au 94 du boulevard Auguste-Blanqui (treizième arrondissement). Arrêtés en flagrant délit, ils avaient expliqué aux enquêteurs qu'ils étaient chargés par un intermédiaire inconnu de récupérer des documents (le Monde du 18 septembre 1976). *Dès l'ouverture de l'instruction, la presse avait parlé d'un nouveau* « Watergate français » : *les six inculpés n'ont pas changé, depuis, leur système de défense. La C.G.T. s'est portée partie civile dans ce procès qui doit durer quatre jours.*

Une minable et triste historiette d'espionnage : pas même la matière d'un scénario pour roman-photos de grande consommation. Lacaze, Guillemet, Dupuy, Bernard, Coone et Mercante prétendent avoir joué « *à l'occasion* » aux « *plombiers* », à la demande d'un mystérieux « *monsieur bien habillé* ». Un certain « *Tonio* », ou « *Mario* », on ne sait plus très bien, rencontré entre deux verres dans un bar du boulevard Voltaire et à qui personne n'a songé à réclamer la moindre garantie.

A qui ces six occupants du box des accusés, aux attitudes de chiens battus, espèrent-ils faire croire qu'ils étaient « *en mission* », le soir du 13 septembre 1976 ? Pour une cause supposée plus trouble, « *plus noble* », disent-ils, que le classique appétit de billets de banque ? Leur version du cambriolage politique, de la recherche de documents de la C.G.T. est déjà démentie par leurs antécédents : tous les six sont de petits truands plutôt malchanceux, proxénètes de leurs petites amies, des « casseurs » en constant état de survie et déjà inculpés — pour cinq d'entre eux — de vol et de recel. Tout à fait conformes au catalogue du banditisme moyen.

Comment expliquer, autrement que par la naïveté de ces « julots » de base, contraints, le soir du 13 septembre, de se livrer à d'inconfortables improvisations devant les policiers, cette thèse de la recherche des « *dossiers secrets de la fête de* l'Humanité », version parallèle — servie par deux membres de la bande — venant après celle des « *documents de la C.G.T.* » ? Les six hommes avaient lu les journaux. Ils devaient donc savoir aussi que le Syndicat du livre collectait depuis des mois des fonds de solidarité pour les grévistes du *Parisien libéré*...

Le déroulement de la soirée ressemble en tout cas à un cambriolage classique. Plusieurs voitures contenant un matériel sophistiqué sont garées à proximité du siège du Syndicat du livre en fin d'après-midi. Vers 21 h. 30, Lacaze et Guillemet pénètrent les premiers dans l'immeuble, assomment la gardienne et sa fille et débranchent le système d'alarme. Puis les « soudeurs », Coone, Bernard et Dupuy, attaquent le blindage d'un coffre situé au premier étage, dans les locaux de la Chambre syndicale typographique, et, un second dans l'appartement du deuxième étage du Livre C.G.T. Le sixième homme, Mercante, promène son chien sur le trottoir.

L'aventure de ces « plombiers » en herbe se termine en flagrant délit. Les enquêteurs de la Brigade de répression du banditisme (B.R.B.) sont informés depuis le 4 septembre qu'un cambriolage se prépare. Les malfaiteurs sont surpris en pleine besogne. Des coups de feu sont tirés sur un inspecteur, ce qui vaudra, lors du verdict, à l'un des six accusés, une aggravation de peine pour tentative d'homicide volontaire.

La police puis le magistrat instructeur entendront ensuite des versions légèrement discordantes de la thèse de ce cambriolage politique. Daniel Lacaze se rappelle avoir rencontré le fameux intermédiaire en juillet. Marcel Mercante, propriétaire du Club 257 du boulevard Voltaire (onzième arrondissement), où a eu lieu le contact présumé, situera en septembre le début de leur odyssée dans le monde parallèle. Qui est Tonio-Mario ? Une vague silhouette, aux cheveux poivre et sel, un homme entre quarante-cinq et cinquante ans. Un client de passage au Club, semblable à tant d'autres, que, dans la pénombre, les habitués du bar n'ont pas la curiosité de dévisager.

Personne n'est d'accord sur le nombre de rendez-vous. Aucun des cambrioleurs n'est assez physionomiste pour reconnaître l'inconnu sur les listes des Tonio et des Mario du fichier central du banditisme. Aucun n'a eu auparavant de contact avec les milieux de l'espionnage. L'occasion seule a fait le « plombier ».

Les « maniaques de l'espionnage »

Les six hommes ne cherchaient, affirment-ils, aucun profit financier et ne se sont finalement décidés que lorsque leur mystérieux officier traitant leur a garanti le « *blanchissement de leur casier judiciaire* ». « *Vous vous moquez de moi ?* » a demandé M. Diemer aux accusés. *Comment pouviez-vous souscrire à une telle ineptie ?* »

« *Vous comprenez, monsieur le président*, a répondu Christian Bernard, *il est très difficile de trouver du travail avec des casiers comme les nôtres. Cette offre était notre seule chance de redémarrer.* »

Les six accusés ont ainsi multiplié les incohérences et rendu invraisemblable l'hypothèse d'un « Watergate français ». La partie civile, représentée par Me Charles Lederman, n'a disposé, durant cette première journée du procès, d'aucun élément lui permettant d'étayer la thèse initiale de la C.G.T. d'un cambriolage politique.

Seule, la mention de « *maniaque de l'espionnage* » portée au dossier de Marcel Mercante par la D.S.T., laisse subsister un doute. Le patron du Club 257 est, en effet, un ancien volontaire de l'armée israélienne, et il aurait affirmé, « *un jour* » à Strasbourg — où il possédait un bar — appartenir à un service de renseignements. Mais ne sont en général classés dans le « *répertoire des maniaques de l'espionnage* » de la D.S.T. que les confidents de bistrot, les inconscients trop curieux et les mythomanes.

PHILIPPE BOGGIO.

L'attentat d'Orly

FÉLICITATIONS ISRAÉLIENNES A LA POLICE FRANÇAISE

Les policiers de la brigade criminelle chargés de l'enquête sur l'attentat d'Orly n'ont encore pu identifier qu'un seul des trois terroristes de l'aéroport d'Orly, Mahmoud Awada, ressortissant libanais de vingt-cinq ans (*nos dernières éditions*). Les passeports des deux autres membres du commando, aux noms de Mohamed Nasr, vingt-sept ans et Tohar Overghemi, vingt ans, tous deux d'origine tunisienne, n'ont pas été authentifiés. Les enquêteurs cherchent aussi à savoir si les trois hommes ont eu des contacts à Paris depuis leur arrivée en France le 10 mai. Les obsèques du brigadier-chef Paul Jean, tué au cours de la fusillade auront lieu mercredi 24 mai dans la cour du ministère de l'intérieur. D'autre part, l'hôtesse de l'air de la compagnie Aérotour qui avait été blessée durant l'attentat serait dans un état plus grave qu'on ne le pensait.

De son côté, l'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Mordeghai Gazit a déclaré, le 22 mai à Lyon, que « *les mesures de sécurité prises à l'aéroport d'Orly ont cette fois été efficaces* ». M. Le Theule, ministre des transports, a adressé le 22 mai une lettre à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, rendant hommage aux C.R.S. et indiqué que le ministre israélien des transports l'avait prié de « *transmettre aux fonctionnaires de police qui ont participé à l'action ses félicitations et l'assurance de sa reconnaissance* ». Une compagnie supplémentaire de C.R.S., forte d'une centaine d'hommes, a été affectée lundi 22 mai à la surveillance de l'aéroport d'Orly.

FAITS ET JUGEMENTS

Prison avec sursis pour une « bavure ».

La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de Versailles n'a pas suivi les réquisitions du substitut, M. Daniel Renaut, qui, au cours de l'audience du 8 mai dernier, avait demandé « *une lourde peine d'emprisonnement* » contre le sous-brigadier René Barre, quarante ans, responsable d'une grave bavure policière le 2 décembre 1973 à Viroflay (Yvelines) (*le Monde* du 10 mai). Inculpé pour coups et blessures volontaires, M. Barre, aujourd'hui révoqué de la police, a été condamné lundi 22 mai à une peine de quinze mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 3 000 francs.

Alors qu'il effectuait une intervention dans un bar proche de la gare de Viroflay, le sous-brigadier avait tiré sur un groupe d'adolescents qui s'enfuyaient le long de la voie ferrée. Totalement étranger à la bagarre déclenchée dans le débit de boissons, Marc Henry, seize ans, avait été gravement atteint d'une balle dans le dos. Au cours de l'audience, le substitut avait estimé que le sous-brigadier Barre avait commis « *une faute grave, inexcusable et inadmissible* ». Aussitôt après les faits, le policier avait été écroué pendant douze jours. — *(Corresp.)*

Non-lieu dans l'affaire de la Barclay's Bank.

M. Robert Pagès, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Marseille, vient de signer une ordonnance de non-lieu dans l'affaire de la succursale marseillaise de la Barclay's Bank qui, pendant trois ans, a connu de nombreux rebondissements.

Cette décision du magistrat instructeur souligne la difficulté de faire la lumière dans cette affaire. Elle intervient pourtant deux mois seulement après l'identification d'un directeur de banque qui avait tenté de négocier, à Amsterdam, un bon de caisse de cinquante millions de francs, provenant de l'agence marseillaise de la Barclay's Bank et portant la signature de son ancien directeur, M. Otto Bruck, décédé en 1974 (*le Monde* des 29 mars et 4 avril).

Les investigations ont commencé au mois d'avril 1974, après la plainte déposée par M. Rousse-Lacordaire, directeur de la succursale marseillaise, contre son ancien fondé de pouvoir, accusé de faux en écritures, et un commerçant en faillite, inculpé de tentative d'escroquerie auprès de la banque. Cette affaire, qui fait l'objet d'une information distincte, sera évoquée le mois prochain devant le tribunal de Marseille.

Tandis que l'instruction continuait, commençaient une série de tentatives de négociation de reçus d'un montant de cinquante millions de francs volés à Marseille. Ces tentatives se déroulèrent en Suisse, à Paris, à Monaco, puis à nouveau à Paris (*le Monde* des 16, 29 janvier et 15-16 février 1976). Bien que certains des négociateurs aient été identifiés, leur témoignage ne contribua pas à éclaircir l'affaire. La signature figurant sur ces reçus est celle de l'ancien directeur de la Barclay's Bank de Marseille. Les experts graphologues estiment qu'il s'agit d'une habile imitation mais, pas plus sur ce point que sur les autres, les enquêteurs n'ont pu fonder leur conviction sur un témoignage : M. Otto Bruck a été en effet retrouvé pendu dans un appartement en novembre 1974. *(Corresp.)*

Un avocat parisien écroué pour diverses indélicatesses.

Après une vie professionnelle brillante et sans reproche d'une trentaine d'années, un avocat parisien, Me Jacques Pradeloux, cinquante-quatre ans, vient d'être incarcéré à Fleury-Mérogis sous l'inculpation, signifiée par M. Michel Aldebert premier juge d'instruction à Paris, d'escroquerie, d'abus de confiance, de faux et d'usage de faux.

Dirigeant un cabinet important spécialisé dans les affaires d'accidents, il avait commis, à partir de 1975, diverses indélicatesses au préjudice de clients auxquels avaient été allouées par les tribunaux des indemnités importantes. Il lui était arrivé de conserver indûment une partie des sommes. Il avait surtout pris l'habitude de se faire confier des fonds ainsi attribués à ces clients en proposant à ceux-ci de les faire fructifier. En vérité, les capitaux des prêteurs les plus récents servaient à verser des intérêts aux plus anciens. Mais à la fin de l'année dernière, le déficit de la trésorerie du cabinet atteignit 3 millions de francs. Il partit alors à l'étranger.

Ayant appris qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui en avril, Me Pradeloux a décidé, la semaine dernière, de venir se constituer prisonnier, accompagné d'un confrère, Me Jean Goust, qu'il a choisi comme défenseur. — J.L.

● *Meurtre et viol dans le Pas-de-Calais.* — M. André Vigier, quarante-sept ans, et son amie, Mlle Danielle Hadyniak, trente-cinq ans, ont été les victimes dans la nuit du 20 au 21 mai à Leforest, près de Lens (Pas-de-Calais) d'une agression dont les auteurs, MM. Denis et Maurice Vansuypeene, vingt-huit ans et vingt-neuf ans, et M. Dominique Belk, dix-neuf ans, ont été arrêtés le 21 mai. Une scène de jalousie est à l'origine du drame au cours duquel Mlle Hadyniak a été violée pendant que son ami, immobilisé, périssait par étranglement.

● *L'erreur de laboratoire de Thionville.* — Mlle Yvonne Krawcky, âgée de vingt-sept ans, inculpée d'homicide involontaire et écrouée après la mort, le 18 janvier dernier, de Mme Francine Badri, âgée de vingt-sept ans, à la suite d'une erreur de laboratoire, a été remise en liberté samedi 20 mai (*le Monde* daté 14-15 mai). Elle avait été incarcérée avec le docteur Reinert, inculpé de non-assistance à personne en danger ; celui-ci a été également remis en liberté.

● *Les dirigeants des Folies-Bergère condamnés.* — La 31e chambre correctionnelle de Paris a condamné, lundi 22 mai, trois dirigeants des Folies-Bergère, Mme Hélène Martini, P.-D.G. de l'établissement, M. Alain Hubert, directeur général, et M. Eric Albert, administrateur, à 3 000 francs d'amende chacun pour entraves au fonctionnement du comité d'entreprise.

Le tribunal a accordé, d'autre part, 3 000 francs de dommages et intérêts au comité d'entreprise de ce music-hall. Les trois dirigeants des Folies-Bergère avaient décidé, sans consulter le comité d'entreprise, de licencier tout le personnel à la fin de l'année 1976, à l'occasion du retrait de la revue « *J'aime la folie* » en vue d'une nouvelle embauche pour la revue qui devait commencer au mois de janvier suivant « *Folies je t'adore* » (*le Monde* du 5 avril 1978).

SPORTS

LORS DE LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

L'équipe de France s'efforcera d'obtenir des nouvelles des 22 Français détenus ou disparus en Argentine

nous déclare M. Michel Hidalgo

Bien que la question du boycottage de la Coupe du monde de football divise encore une partie de l'opinion en France et dans plusieurs pays européens, toutes les équipes sélectionnées se rendront pourtant en Argentine du 1er au 25 juin. M. Michel Hidalgo, directeur de l'équipe de France, a tenu à préciser au « Monde » sa position à ce sujet.

« *Au cours d'une récente émission d'« Apostrophes », consacrée au football, à laquelle vous participiez, un journaliste suisse, M. Pittet, a justifié son refus de se rendre en Argentine en disant :* « Trop d'hommes sont torturés là-bas... Le journaliste en moi s'efface devant l'homme ». *Vous êtes-vous retranché derrière votre rôle de sélectionneur pour prendre votre décision, avez-vous eu des scrupules ?*

— Je n'ai pas eu à me retrancher derrière mon rôle de sélectionneur. J'aurais respecté la décision d'un joueur qui n'aurait pas souhaité venir. Chacun a ses opinions politiques. Nous n'allons pas en Argentine à la rencontre d'un régime, mais d'un peuple. Le boycottage de la Coupe du monde n'était pas le meilleur moyen de comprendre et d'aider ce peuple. Quand on nous envoie à Moscou ou en Allemagne de l'Est, personne ne dit rien. Pourtant le mur de Berlin existe depuis près de dix-sept ans.

— *Pensez-vous être bien informé sur la situation en Argentine ?*

— Je n'ai pas d'autres informations que celles que l'on peut avoir sur un pays, quand on n'est pas personnellement concerné. Par profession, je dois plutôt m'intéresser à sa situation sportive ou à l'organisation des jeux de son équipe. Nous ne sommes pas des professionnels de la politique.

— *Etes-vous contre toute forme de boycottage des événements sportifs à des fins politiques ?*

— Les vrais sportifs ont des actions pacifiques, des actions de rapprochement. Les manifestations sportives sont sans doute le meilleur moyen de réunir la jeunesse du monde. On cherche aujourd'hui à les contrarier, voire à les effacer. Qu'on nous propose autre chose à la place. Croyez-vous que le spectacle donné par deux hommes politiques français qui refusent de se serrer la main soit un bon exemple pour la jeunesse ?

— *Y a-t-il eu débat au sein de l'équipe de France ?*

— Nous avons eu une petite discussion pour soulever le problème qui nous était posé. Jusqu'à la veille de France-Tunisie, nous n'avions pas d'éléments concrets. Alors seulement nous avons reçu une lettre avec des noms de Français détenus ou disparus en Argentine.

— *En 1968, aux Jeux olympiques de Mexico, les poings levés gantés de noir des deux coureurs de 400 mètres américains ont fait beaucoup pour sensibiliser l'opinion sur les problèmes des Noirs aux Etats-Unis. Ne pensez-vous pas que certains gestes politiques peuvent honorer les sportifs ?*

— Je n'ai pas à juger cet acte. Il serait regrettable qu'il ait fallu ce geste pour alerter les Américains sur ce problème avec tous les moyens d'information dont ils disposent.

« Agir concrètement »

— *Vous avez fait l'objet de multiples sollicitations. L'association des parents et amis des Français disparus ou détenus en Argentine et en Uruguay demande à chaque membre de l'équipe de France de tenter d'obtenir des nouvelles d'un des vingt-deux Français dont on est sans nouvelles. Pensez-vous donner une suite à cette demande ?*

— Oui. Il nous reste à déterminer un moyen d'action. Doit-on présenter la liste à un responsable politique argentin ? Ce serait plutôt le rôle de la diplomatie française. Si le gouvernement n'a pas pu obtenir de réponse, que pouvons-nous espérer ?

— *Des partis politiques français souhaitent que vous ne participiez pas à des réceptions officielles. Avez-vous reçu des instructions à ce sujet ?*

— Bien sûr que non. Je crois que l'on se sert de nous de façon excessive. Je serai là-bas avec des jeunes gens aussi aptes que quiconque à juger d'une situation. On veut nous entraîner dans des discussions, alors que nous avons l'habitude d'agir concrètement comme des sportifs. Beaucoup de personnes ont entamé de longues discussions à propos de la situation au Zaïre, mais ce sont les parachutistes, des hommes de terrain, qui ont agi. Dans tous les témoignages que j'ai pu entendre, les rescapés les remerciaient de leur intervention. Ils n'avaient en que faire des discussions.

— *Pensez-vous que cette situation peut avoir une influence sur le comportement de l'équipe de France ?*

— Toutes ces discussions ont cassé quelque chose dans l'équipe de France. Nous partions en Argentine avec de l'ambition et la joie de participer à une phase finale de la Coupe du monde. Depuis, le doute s'est insinué dans les esprits. Nous nous sommes posé des questions. De plus, nous risquons d'être confrontés dorénavant à l'hostilité du public vis-à-vis de certaines équipes européennes, mais c'est vrai que ce n'est pas le problème le plus préoccupant. »

Propos recueillis par
GÉRARD ALBOUY.

● *Les ministres européens responsables des sports* se sont réunis à Paris le 22 mai, en vue de préparer la deuxième session du comité intergouvernemental pour l'éducation physique et les sports, qui doit avoir lieu à l'Unesco du 23 au 30 mai. Au terme de cette rencontre, M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, a lu un communiqué précisant que les participants ont souligné que l'organisation et le déroulement des compétitions sportives internationales sont et doivent rester du ressort des organisations compétentes non gouvernementales (allusion à l'organisation de la Coupe du Monde de football par les militaires argentins). Conscients des difficultés provoquées notamment par l'accroissement de la violence à l'occasion des manifestations sportives et les méfaits du dopage, des difficultés entraînées par le gigantisme et le coût des installations sportives, les ministres ont réclamé une concertation permanente entre ces organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics.

● *Les inspecteurs départementaux de la jeunesse, des sports et des loisirs*, qui viennent de tenir leur congrès à Digne (Alpes-de-Haute-Provence), ont adopté une motion appelant au boycottage de la Coupe du monde de football. Ils ont considéré que le sport devait « *échapper à l'emprise de tout totalitarisme, quel qu'il soit* ».



ÉDUCATION

L'UNEF de Grenoble dénonce une circulaire limitant l'inscription des étudiants étrangers en France

De notre correspondant

Grenoble. — Le comité de défense des étudiants étrangers en France et l'Association générale des étudiants de Grenoble affiliée à l'UNEF (Union nationale des étudiants de France, proche des communistes), ont dénoncé, au cours d'une conférence de presse, les mesures arrêtées par le gouvernement pour réduire le nombre des étudiants étrangers s'inscrivant en premier cycle d'enseignement supérieur. L'Association générale des étudiants de Grenoble se réfère à une circulaire du ministère de l'intérieur du 12 décembre 1977, établie en accord avec les ministères des affaires étrangères, de la coopération et le ministère des universités (alors secrétariat d'Etat) et adressée aux préfets.

« Après consultation du fichier d'opposition »

Le texte du ministre de l'intérieur précise que seuls les étudiants dont l'inscription a été admise avant leur départ de leur pays d'origine pourront séjourner en France. « *Cette mesure est d'autant plus efficace qu'on a pris, entre-temps, le soin de réduire le nombre des dossiers de pré-inscription mis à la disposition des étudiants dans les ambassades de France et d'avancer la date limite de l'envoi de ces dossiers* », précise M. Pierre Surbled, président de l'Association générale des étudiants de Grenoble. A l'exception du Maroc, de l'Algérie, des pays membres de la Communauté économique européenne et des pays africains francophones, l'obtention d'un visa de long séjour sera désormais subordonnée à la production d'une attestation de pré-inscription et d'une attestation de revenus (attestation bancaire) d'un montant égal aux bourses délivrées par le gouvernement français. « *Il doit être évidemment procédé, avant tout octroi de visa, à la consultation du fichier d'opposition* » (1), précise encore la circulaire du ministère de l'intérieur.

Toutes ces dispositions doivent entrer en vigueur lors de la prochaine rentrée universitaire. Selon l'Association générale des étudiants, « *cette politique s'inscrit dans la droite ligne de celle poursuivie par M. Stoléru* » à l'égard des étrangers souhaitant travailler ou résider en France.

Le syndicat étudiant demande l'abrogation immédiate de ces mesures « *discriminatoires* » et veut lancer une campagne d'information, notamment auprès des vingt-cinq mille étudiants des trois universités grenobloises. Celles-ci ont accueilli au cours de l'année universitaire 1977-1978 plus de quatre mille étudiants étrangers.

Le syndicat constate enfin que les problèmes vont encore s'aggraver pour les étudiants étrangers lors de la prochaine année scolaire, puisque leur admission dans les résidences universitaires sera prochainement limitée à 15 % des chambres ; d'autre part, les loyers en ville, constatent encore les étudiants de l'UNEF, « *restent inabordables et souvent subordonnés au racisme des propriétaires* ». — C. F.

(1) Interrogé, le ministère de l'intérieur affirme qu'il n'existe pas, à strictement parler, de « fichier de l'opposition ». Il s'agit de vérifier que les postulants n'ont pas déjà fait l'objet d'une interdiction de séjour en France.

● *Plusieurs centaines de lycéens* ont manifesté, lundi 22 mai, dans les rues de Pau (Pyrénées-Atlantiques), pour protester contre la nouvelle formule des conseils de classe, réunis actuellement pour décider les passages dans la classe supérieure. Les manifestants se sont rendus en cortège à l'inspection académique où ils ont remis une motion dénonçant les « pré-conseils » de professeurs et réclamant la création d'un troisième lycée à Pau.

Les lycées Louis-Barthou (1 950 élèves) et Saint-Cricq 2 190 élèves) ne suffisent plus à l'accueil de tous les élèves, ce qui expliquerait le fort taux de redoublement enregistré depuis plusieurs années et l'inquiétude de nombreux parents.

● *Le Comité central du rayonnement français* rappelle que dans son programme de bourses 1978 figurent plusieurs bourses nouvelles dont la date limite de dépôt des candidatures n'est pas encore fixée. Parmi celles-ci, la bourse Ernest-Mercier, destinée à un chercheur, répond à la définition suivante : « La bourse Ernest-Mercier, dotée de 10 000 francs par la Compagnie française des pétroles, est attribuée à un étudiant français pour l'aider à mener à bien toute thèse ou tout travail de recherche devant contribuer à la solution d'un problème de développement dans un certain nombre de pays du tiers-monde producteurs de pétrole. »

Les candidatures sont à adresser au siège de l'association, 11, rue Nicolo, 75016 Paris.

● *L'Ecole du Breuil* (horticulture et techniques du paysage) organise un concours les 6 et 7 juin prochain. Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner à l'Ecole du Breuil (route de la Ferme, Bois de Vincennes, 75012 Paris, tél. 328-28-94 et 328-14-47). Les inscriptions doivent avoir lieu avant le 1er juin.

● *L'Ecole nationale supérieure de céramique industrielle* (E.N.S.C.I.) de Sèvres (Hauts-de-Seine), transférée à Limoges par décision d'un conseil interministériel réuni le 11 avril 1975 (*le Monde* du 14 avril 1975), doit ouvrir ses portes à la rentrée 1979. Les travaux, retardés à la suite des hésitations entre les possibilités de transfert à Orléans et à Limoges, commenceront en septembre prochain, sur un terrain de 5 500 m2 voisin de la faculté des sciences. Le coût des travaux est actuellement estimé à environ 15 millions de francs, dont 2 millions ont été offerts par le conseil régional. L'école doit accueillir deux cent cinquante élèves ingénieurs. — *(Corresp.)*

A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE

La sélection par ordinateur

A l'université Dauphine (Paris-IX), la sélection se modernise. L'an dernier, les candidats à l'inscription en première année avaient dû parfois faire le coup de poing et les plus rapides — les propriétaires d'une moto, par exemple — avaient obtenu des places (« le Monde » du 9 juillet 1977). Cette année, il suffira d'avoir de la chance pour être tiré au sort par un ordinateur comme l'heureux gagnant du droit d'étudier la gestion. Pour assurer une bonne qualité des enseignements par un travail en petits groupes, le nombre de « lots » sera limité comme l'an passé à sept cent cinquante.

« Comment réguler les flux à l'entrée de l'université Paris-IX Dauphine sans que cela implique une sélection ? » *Telle était la mission confiée l'an dernier par le conseil d'université à une commission* ad hoc. *Il y a quelques semaines, Mme Jeanne-Marie Parly, professeur d'économie, a présenté au conseil d'université le résultat de ses travaux. C'est la solution à la quadrature du cercle : comment n'accepter qu'un nombre limité d'étudiants sans être accusé du péché de sélection et quand on se presse à la porte de l'université parce qu'elle est bien « cotée » ? (Au « palmarès » des universités publié par le* Monde de l'éducation *(juillet 1977) Dauphine arrive en tête pour l'économie.)*

Il suffit, affirme Mme Parly, de classer les postulants selon trois critères. L'origine géographique : Paris ; région parisienne ; province. Le baccalauréat obtenu : littérature, scientifique, économique. Le sexe. Soit, si l'on applique les principes du calcul des probabilités, trois possibilités pour le premier critère multiplié par trois pour le second multiplié par deux pour le dernier : au total, dix-huit catégories

Il suffit ensuite de tirer au sort, dans ces dix-huit catégories, les étudiants de manière qu'ils soient à l'image de ceux qui les ont précédés : on devra ainsi sélectionner exactement le même nombre de jeunes filles habitant le seizième arrondissement et titulaires d'un baccalauréat C en 1978, qu'il y en a eu en moyenne à Dauphine depuis sa création en 1968.

Le président de l'université, M. Jean-Paul Gilli, semble satisfait du travail de la commission, et, pour mieux convaincre les membres du conseil, il leur cite des pays nordiques où le tirage aléatoire est à l'honneur dans les universités. Ses auditeurs ne se sont pas laissé séduire pour autant. M. Hubert Gabrié, maître assistant en gestion, membre du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), et M. Didier Uri, du SNE-Sup., s'opposent au projet et proposent que l'on accepte d'inscrire tous ceux qui le voudront en demandant au ministère, en cas d'afflux, des crédits supplémentaires, voire la création d'une annexe ou même d'une nouvelle université.

A la surprise générale, M. Alain Cotta, professeur d'économie, dont les opinions ne sont pas généralement voisines de celles de la C.F.D.T., approuve cette proposition. « Le ministère ne tient pas suffisamment compte de l'évolution de la demande, *explique-t-il,* alors que l'on a besoin de former des gestionnaires. »

M. Antoine Riboud, P.-D. G. de B.S.N., M. Jean-Louis Moynot, de la C.G.T., et M. Claude Neuschwander, ancien P.-D. G. de Lip, personnalités extérieures membres du conseil, adoptent des attitudes similaires. Pour ramener dans le droit chemin ceux qui seraient tentés de s'opposer à la procédure de sélection proposée, M. André Cibert, professeur de comptabilité et ancien doyen, suggère d'ajouter à la proposition de tirage au sort une phrase précisant que le conseil regrette que le ministère l'oblige, faute de crédits, à ce procédé. Après un débat confus de procédure, la majorité du conseil, par le jeu des abstentions et des procurations, a décidé à la fois — en votant deux motions contradictoires — de prévenir le ministère qu'il se refuse à toute sélection à l'entrée... et de commander un modèle de tirage aléatoire au département informatique.

Ce dernier voudra peut-être attirer l'attention du conseil sur les imperfections du système proposé en raison de l'oubli de plusieurs critères. Il ne faudrait pas, par exemple, que la physionomie de Dauphine soit bouleversée l'an prochain, parce qu'on y trouverait plus ou moins de gros ou plus ou moins de cravates...

MICHEL SIDHOM.

Dans la Drôme

Deux villages s'opposent à la fermeture éventuelle de leur école

De notre correspondant

Nyons (Drôme). — Une journée d'action a eu lieu, dimanche 21 mai, contre l'annonce de la fermeture, à la prochaine rentrée, de deux écoles communales, l'une à Gumiane, l'autre à Pierrelongue. Parents, enseignants et élèves se sont rassemblés dans les deux villages, où, sous les parapluies, près de mille personnes ont signé les « cahiers de pétitions ». Le cortège s'est ensuite rendu à Nyons. Avec M. Henri Michel, député socialiste, des représentants des municipalités, du conseil général, des fédérations de parents d'élèves Cornec et Lagarde, de la Fédération de l'éducation nationale, des syndicats d'enseignants, des partis de gauche, de la C.G.T. et de la C.F.D.T., deux mille personnes — selon les organisateurs — ont défilé jusqu'à la sous-préfecture.

Vivre et travailler au pays

Dans une motion remise lundi au sous-préfet, les manifestants s'élèvent contre les fermetures d'écoles rurales, qui accélèrent le dépeuplement des campagnes, particulièrement de l'arrière-pays. Le texte insiste sur le droit, pour chacun, de vivre et de travailler au pays. Les habitants de Gumiane et de Pierrelongue espèrent maintenir leur école, comme avait été obtenue, il y a deux ans et demi, la survie de l'école de Truinas (*le Monde* du 24 octobre 1975).

Les organisateurs de la journée d'action indiquent que cent six communes de la Drôme sur trois cent soixante-quinze n'ont plus d'école, que « *la région Rhône-Alpes a perdu en quinze ans 10,5 % de sa surface agricole utile, alors que, pour la France entière, cette perte s'établit à 2 %* ». Le conseil général de la Drôme dépense chaque année plus de 8 millions de francs pour le transport des élèves de l'école élémentaire. « *Cette somme représente le salaire et les charges sociales de cent trente instituteurs* », font-ils remarquer.

PIERRE VALLIER.

[Une circulaire du 16 décembre 1970 a prévu que, lorsque la fermeture d'une école en pays montagneux est envisagée, l'école concernée ne devrait pas être située à plus de 8 kilomètres de l'établissement d'accueil et la durée totale du transport ne pas excéder soixante minutes. Selon l'inspection académique de la Drôme, si les enfants de Gumiane devaient effectuer 10 kilomètres et demi pour rejoindre leur nouvelle école, la durée du trajet serait inférieure à soixante minutes. Lequel des deux critères — temps ou distance .. doit l'emporter ?

Le seuil de fermeture des écoles à classe unique est d'autre part de neuf élèves. Celle de Gumiane prévoit quatre inscrits à la rentrée prochaine, celle de Pierrelongue sept. De nombreuses écoles ont été maintenues par l'administration alors qu'elles comptaient moins de neuf élèves. L'esprit des directives du gouvernement et du ministère de l'éducation est qu'en effet la dévitalisation des zones rurales est à éviter.]

Les cours ont repris dans les écoles d'architecture

Des professeurs et des élèves condamnent la mise en place de la réforme d'Ornano

Pendant deux jours, les 19 et 20 mai, à l'Ecole des beaux-arts, des enseignants et des étudiants ont réuni séparément à Paris les assises et les états-généraux de l'enseignement de l'architecture. Assemblée des enseignants dans la vaste et haute salle de la Melpomène. Réunion des élèves samedi sur le gazon de la cour du Mûrier. Ici et là, atmosphère de crise, où le mot d'ordre était : mettre en échec la réforme de l'enseignement de l'architecture, dite réforme d'Ornano.

Les ponts ne sont pourtant pas coupés entre la « coordination national des enseignants » et l'administration, qui ne s'est pas opposée à l'organisation de ces débats au sein même de l'école. Les cours ont généralement repris dans les unités pédagogiques d'architecture, après les grèves qui avaient précédé les vacances de printemps.

Mais la reprise n'empêche pas les discussions ni l'opposition à cette réforme que le ministère continue à mettre en place pour l'année prochaine. Le 11 mai, un quart des enseignants seulement (cent soixante-dix sur environ huit cents) ont participé aux élections des conseils d'administration des écoles, qui doivent être composés pour un tiers d'enseignants, un tiers d'élèves et un tiers de personnalités nommées.

Les travaux en commissions, les débats en assemblée et les contributions présentées par plusieurs unités pédagogiques doivent servir à élaborer un Livre blanc sur l'enseignement de l'architecture, en fait un contre-projet à la réforme d'Ornano, qui doit, dès 1979, toucher cinq écoles ayant un statut d'établissement public à caractère administratif, avec à leur tête un directeur administratif disposant de larges pouvoirs pédagogiques.

Opposition au « numerus clausus »

En attendant ce Livre blanc, l'opposition, chez les enseignants, s'est focalisée sur la question du *numerus clausus*, dont ils condamnent sans appel le principe, « *en particulier tel qu'il est organisé par la réforme* », et lui opposent « *un cycle d'orientation et d'initiation à l'architecture* ». Pour les enseignants, le *numerus clausus* est la clé de voûte de la réforme, laquelle n'est qu'un pion de l'échiquier mis en place pour « *liquider* » les enseignements supérieurs qui n'entreraient pas dans les normes d'une structure de production centralisée. Son objet serait de casser le processus de transformation de l'enseignement de l'architecture, entrepris depuis 1968, en enseignement supérieur ouvert aux différentes disciplines de la connaissance de l'espace architectural et urbain.

Pour les enseignants, le fond de la réforme consisterait d'une part à accroître le champ des études d'une élite qui recevrait un enseignement supérieur au sein d'un institut spécifique, dont la création a été demandée par le président de la République, et de l'autre à « réduire » le cursus scolaire du plus grand nombre des étudiants à travers une première année préparatoire et une cinquième année de stage professionnel.

Qu'est-ce en effet que le *numerus clausus*, interrogent-ils, sinon le dessein inavoué de réorganiser la reproduction d'une élite professionnelle interrompue par la suppression des prix de Rome en 1969 ? Cette élite devrait, dit-on, être par définition restreinte mais puissante, proche du pouvoir et nantie d'une doctrine sur la « *qualité architecturale* » déclarée d'utilité publique, tandis que le nombre des candidats aux études serait réduit, « *selon le nombre des places disponibles dans les établissements* ». Cette réforme, disent les enseignants, sert une corporation restreinte qui maintient artificiellement la forme d'exercice libéral de la profession d'architecte au moment où se fait jour un renouvellement de la pratique architecturale, renouvellement qu'elle aboutirait à empêcher « *au bénéfice de la part la plus rétrograde du corps des architectes* ».

Plus concrètement, à l'école, le *numerus clausus* conduirait, disent-ils, à réduire le nombre des étudiants, puis celui des enseignants, et finalement peut-être celui des écoles qui seraient restructurées.

JACQUES MICHEL.

RELIGION

LA BIBLE LIVRE DE TOUS

A Bible ouverte. Quel beau titre que celui-ci et parfaitement justifié ! Car la Bible n'est pas un livre scellé. Mais encore faut-il posséder la clef qui permet de le lire à livre ouvert. Cette clef n'est-elle pas la méditation ininterrompue de la Bible par le peuple hébreu, puis par le peuple juif ? MM. Josy Eisenberg et Armand Abecassis n'ont pas cru que la connaissance de cette tradition doive être réservée à un petit nombre d'initiés. Le judaïsme est le contraire d'une gnose. Certes, la science de l'Ecriture est pratiquement infinie. Les plus grands savants avouent, après y avoir consacré les veillées d'une longue vie, qu'ils ont à peine quitté le rivage de cet océan.

On peut pourtant mettre quelque chose de ce trésor millénaire à la portée de tous, car tous sont concernés. La Bible est le Livre de l'homme et par conséquent le Livre de tous. C'est pourquoi nos auteurs ont entrepris depuis 1975 de commenter la Bible chaque semaine pour les téléspctateurs de TF 1, et le volume actuel n'est autre chose que le texte de leurs vingt-huit premiers entretiens.

Il est en forme de dialogue, non point parce que ses auteurs sont deux mais parce que le dialogue convient particulièrement à l'exposé d'une tradition essentiellement dialectique. L'inépuisable parole de Dieu a plusieurs faces et l'on n'est pas trop de deux pour en faire soupçonner la hauteur, la largeur et la profondeur. Les maîtres du Talmud étaient des répondeurs, des hommes qui discutaient. Mais, en dépit de certaines oppositions apparentes, ils convergeaient aussi.

C'est ce que font Eisenberg et Abecassis devant nous, pour nous, et ils nous apprennent ainsi que cette antique sagesse est aussi neuve qu'au premier jour et qu'elle s'accommode parfaitement des sciences humaines et des vues les plus audacieuses de la psychanalyse parce qu'elle est d'un tout autre ordre. J'ai écrit le mot de « sagesse » et je crains de n'être pas compris. Il n'y a rien de moins ennuyeux que la sagesse parce qu'elle n'est pas autre chose qu'une plénitude de vie, de même que le sabbat est la plénitude des jours de la semaine.

Quand un vrai juif parle du sabbat, il en a plein la bouche parce qu'il en a plein le cœur. Ainsi Eisenberg et Abecassis. Il faut les lire et les entendre et, après les avoir entendus, les lire encore et surtout méditer ce qu'ils nous apprennent et que nous croyons si bien savoir.

JACQUES MADAULE.

★ Josy Eisenberg et Armand Abecassis, *A Bible ouverte*, un volume, éditions Albin Michel, Paris, 1978, 256 p., 39 F.

MORT DE Mgr PI SHU-SHIH ancien archevêque de Moukden

(De notre correspondant.)

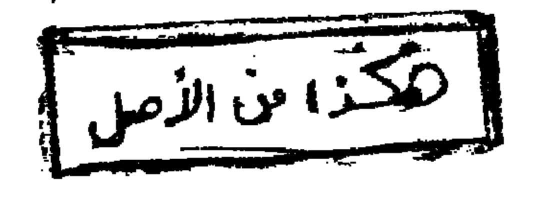
Pékin. — De source bien informée, on a appris la mort, le 16 mai, de Mgr Ignace Pi Shu-Shih, l'un des derniers évêques de Chine encore vivant parmi ceux qui furent sacrés par Rome.

[Né en 1897, Mgr Pi Shu-shih avait été nommé archevêque de Moukden, aujourd'hui Chenyang, et métropolitain de Mandchourie au mois de juillet 1949. Il aurait été interné quelque temps après la libération et sa mort fut même annoncée par erreur en 1953. Au mois de juillet 1957, toutefois, il était élu à la présidence de l'Association patriotique des catholiques de Chine, nouvellement formée. Passant outre aux interdictions de Rome, il sacra l'année suivante plusieurs évêques élus. Mgr Pi a siégé plusieurs fois à la Conférence politique consultative du peuple chinois, et il figurait encore au mois de février 1978 parmi les délégués à cette Assemblée lorsqu'elle a réuni son cinquième comité national (*le Monde* du 1er mars).

De même source, on indique que le nouveau président de l'Association patriotique des catholiques de Chine est Mgr Yang Kao-chien, qui fut élu le 23 octobre 1958 évêque du diocèse de Chengteh (province du Hounan) et sacré le 26 du même mois en l'absence de la bulle du Saint-Siège. Mgr Yang Kao-chien, dont on ignore les activités depuis cette époque, avait remplacé à Chengteh un évêque espagnol, Mgr Gerard Herrero Garrote, qui avait été expulsé de Chine dès 1952. — A. J.]







Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

LA MISSION AMÉRICAINE PIONEER

Deux engins spatiaux pour étudier Vénus

Parmi les neuf principales planètes qui forment le système solaire, Vénus est la plus proche de la Terre. Ses dimensions sont voisines de celles de notre globe. Elle fut la première à être observée de près par des sondes spatiales. Elle est pourtant une des plus mal connues.

La raison en est l'épaisse et chaude atmosphère de gaz carbonique qui l'entoure : une température proche de 500 °C, une pression d'environ cent atmosphères terrestres, des nuages d'acide sulfurique qui cachent en permanence le sol aux astronomes : l'étoile du Berger n'est pas un monde accueillant. Y installer des stations d'observation fonctionnant plusieurs mois, comme on l'a fait sur la Lune ou sur Mars, est actuellement inconcevable et sera peut-être toujours impossible.

C'est pourquoi les nombreuses missions spatiales envoyées vers Vénus n'ont apporté que des enseignements fragmentaires. Les dernières sondes soviétiques, Vénus-9 et Vénus-10, ont atterri sur la planète en octobre 1975 et ont transmis à la Terre les premières photographies d'une surface qu'on supposait être un désert de sable ; elle s'est révélée très caillouteuse et beaucoup plus variée qu'on ne l'imaginait. Grâce à d'épais blindages, les sondes ont pu traverser l'atmosphère, puis résister près d'une heure à la corrosion et à la chaleur. Outre les photographies, elles ont mesuré plusieurs paramètres importants : composition de l'atmosphère, vitesse du vent, température et pression — confirmant avec une précision accrue les mesures faites au cours des précédentes missions.

Si les Soviétiques ont déjà fait plusieurs études de l'atmosphère et du sol vénusien, les Américains se sont jusqu'à présent contentés de survols à quelques milliers de kilomètres de distance — ainsi que d'études au radar faites depuis la Terre. Les missions Pioneer-Venus qui viennent de commencer sont beaucoup plus ambitieuses et visent à une étude simultanée en plusieurs points de l'atmosphère vénusienne, en conjuguant de nombreuses techniques.

Pluie de sondes sur la planète

LES missions américaines en direction de Vénus comportent deux vaisseaux spatiaux. Le premier, lancé le 20 mai, se satellisera le 4 décembre autour de la planète, sur une orbite très elliptique qui le fera passer à cent cinquante kilomètres du sol vénusien puis l'éloignera à plus de soixante mille kilomètres. La période du satellite sera de vingt-quatre heures, ce qui facilite les communications avec la Terre.

Ce satellite doit fonctionner pendant huit mois ; c'est le temps que met la planète pour faire un tour sur elle-même (1). Sa mission est d'étudier la haute atmosphère vénusienne et l'interaction de celle-ci avec le rayonnement solaire. Contrairement à la Terre, Vénus n'a pratiquement pas de champ magnétique qui puisse détourner le « vent » solaire, ce flux de particules que le Soleil émet en abondance. Le satellite emporte cependant un magnétomètre de grande précision pour mesurer un éventuel champ magnétique et déterminer s'il est créé par la planète elle-même ou s'il est induit par le vent solaire.

Plusieurs spectromètres de masse ou analyseurs de particules seront chargés de déterminer quelles particules sont présentes sur l'orbite du satellite. Au point le plus proche, le satellite est dans la haute atmosphère vénusienne, alors qu'à l'autre extrémité de l'orbite il est dans l'espace interplanétaire. Les analyses doivent donc permettre d'étudier la zone de transition et comment elle varie au cours du « jour » et de l'année vénusiennes. L'absence de champ magnétique fait que cette zone de transition doit être notablement différente de celle qui sépare l'atmosphère terrestre de l'espace interplanétaire.

Outre ces mesures *in situ*, le satellite observera la planète. Deux télescopes étudieront le rayonnement ultra-violet émis ou réfléchi par les nuages vénusiens — l'un fournissant des images de la couche nuageuse, tandis que l'autre fera l'analyse spectrale du rayonnement. On doit en déduire la taille et la densité des gouttelettes qui constituent les nuages à diverses altitudes. Ces informations seront corroborées par celles d'un détecteur infra-rouge, qui mesurera aussi la température des nuages et doit déceler la présence éventuelle de vapeur d'eau.

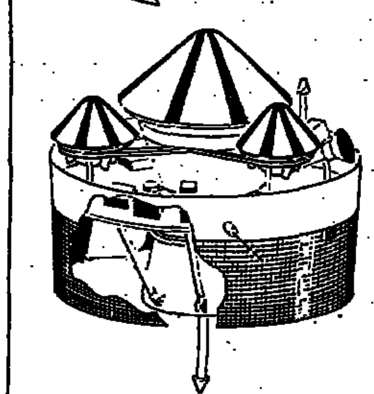
Mais l'instrument dont on espère le plus est sans doute le radar qu'emporte le satellite. Il doit, en effet, fournir une grossière carte de la surface de Vénus. On ignore à peu près tout de cette surface, à part les deux photographies soviétiques et des mesures radar faites depuis la Terre qui ont indiqué des zones montagneuses. Des contraintes de poids et de puissance ont limité les performances du radar dont la résolution — 100 mètres en altitude, une vingtaine de kilomètres horizontalement — n'est pas meilleure que celle qu'on peut obtenir avec les grands radars terrestres. Mais ceux-ci ne peuvent étudier que la zone équatoriale de Vénus : le faisceau d'un radar n'est réfléchi vers sa source que si la surface réfléchissante est perpendiculaire au faisceau. Pour un radar terrestre, cette condition n'est satisfaite que par les points proches de l'équateur.

Dans la fournaise

Le radar du satellite échappe à cette limitation, et l'orbite a été choisie de manière qu'il survole presque toute la surface de la planète. On devrait ainsi avoir en quelques semaines une première idée de la topographie de Vénus.

Un dernier appareil emporté par le satellite n'a rien à voir avec la planète Vénus : c'est un détecteur de rayons gamma. On a observé depuis 1973 venant de l'espace interstellaire des bouffées de rayons gamma dont l'origine est encore inconnue. Pour la déterminer, une information importante est la direction de ces rayons. Elle peut être déterminée si l'on dispose de plusieurs détecteurs très éloignés les uns des autres : certains seront touchés d'abord, d'autre ensuite, et de la mesure des différences de temps on peut déduire la direction. Le satellite Pionner-Venus sera porteur d'un détecteur de rayons gamma que le mouvement de la planète emportera à plus de 250 millions de kilomètres de nous.

La seconde partie de la mission commencera en août prochain : un second Pioneer-Venus sera lancé, qui n'est pas destiné à se satelliser mais à pénétrer dans l'atmosphère de la planète. Bien que lancé deux mois et demi plus tard, ce second vaisseau spatial arrivera sur Vénus quelques jours seulement après la satellisation du premier — parce que la Terre aura, dans l'intervalle des lancements, accompli une bonne part du chemin parcouru par le premier vaisseau, et parce que le second suit une trajectoire plus tendue. Un peu avant d'atteindre la planète, il se divisera en cinq parties : un module qui comprend tous les équipements de service et quatre sondes. Toutes entreront dans l'atmosphère de Vénus ; le module se consumera vers 115 kilomètres d'altitude, mais les sondes doivent traverser toute l'atmosphère et atteindre le sol, en faisant des mesures tout au long de ce parcours. Il n'est pas prévu qu'elles survivent à leur chute, et de toute manière leur électronique ne résistera pas à la température.



Le premier Pioneer est un cylindre de 2,5 mètres de diamètre et de 1,2 mètre de haut, recouvert de cellules solaires. La face supérieure porte une grande antenne parabolique qui transmettra vers la Terre le résultat des mesures qu'il fera et aussi ceux que lui enverront les capsules du second Pioneer quand elles traverseront l'atmosphère de Vénus. Cette face porte aussi plusieurs appareils de mesure, dont le plus caractéristique est le radar en forme de cage grillagée. D'autres appareils sont logés dans le corps du satellite, au-dessus du gros moteur, qui lui permettra de se mettre en orbite autour de Vénus. L'ensemble pèse 582 kilos.

Le deuxième Pioneer est un corps semblable au premier, mais il est surmonté des quatre capsules qu'il larguera avant de pénétrer dans l'atmosphère. Au total, il pèse 904 kilos dont 316 pour la grosse sonde et 90 pour chacune des trois petites.

Des quatre sondes, l'une est nettement plus volumineuse que les autres. Elle « atterrira » près de l'équateur. Les trois autres aboutiront en des points choisis de manière que l'atmosphère de Vénus puisse être mesurée à plusieurs latitudes, l'une d'elles tombera près du pôle Nord. Deux des points de chute seront éclairés par le Soleil, les deux autres seront dans l'hémisphère où il fera nuit.

Les sondes rencontreront d'abord, vers 180 kilomètres d'altitude, une couche d'ionosphère faiblement ionisée, puis d'autres couches à plus forte ionisation vers 140 kilomètres les nuages qui nous 90 kilomètres, les premières brumes, puis de 70 kilomètres à 50 kilomètres les épais nuages qui nous cachent le sol. Une autre zone brumeuse et poussiéreuse sera traversée entre 30 kilomètres et 10 kilomètres. Du moins est-ce là ce qu'on prévoit.

Les quatre sondes mesureront la pression, la température de l'atmosphère tout au long de leur traversée. Elles sont aussi munies d'accéléromètres dont les indications fourniront la densité de l'atmosphère et sa turbulence. Elles emportent aussi un néphelomètre, qui détermine la clarté de l'atmosphère en mesurant quelle proportion d'une quantité de lumière émise par la sonde est diffusée et renvoyée vers un capteur par l'atmosphère.

La grosse sonde emporte des appareils supplémentaires pour déterminer précisément la composition de l'atmosphère et des nuages, le flux de lumière solaire arrivant aux diverses latitudes, le rayonnement infra-rouge émis par le sol et les nuages... Quelques mesures analogues seront faites à plus haute altitude par le modèle de service, avant sa combustion.

Cet ensemble d'expériences, de loin le plus complet jamais fait sur une atmosphère planétaire, doit permettre de construire des modèles de cette atmosphère et de son mouvement. On en espère par comparaison une meilleure compréhension du mouvement de l'atmosphère terrestre, avec toutes les conséquences météorologiques que cela implique. A bien des égards, l'atmosphère de Vénus est plus simple que celle de la Terre, malgré son épaisseur et sa haute température. Elle tourne presque en bloc, tandis que les mouvements de notre atmosphère varient beaucoup avec la latitude. Sa température varie peu entre la face éclairée par le Soleil et la face obscure. Elle ne subit qu'un entraînement très faible de la lente rotation de Vénus, alors que la Terre, qui fait un tour en vingt-quatre heures, exerce sur son atmosphère des forces beaucoup plus grandes. Aussi, les planétologues considèrent la mystérieuse Vénus comme un planète finalement assez simple, et ils pensent que les deux Pioneer-Venus apporteront assez de renseignements pour leur donner une bonne vue d'ensemble.

Il restera encore beaucoup à apprendre. D'une part, la mission n'étudie pratiquement que l'atmosphère ; la géologie de la planète restera inconnue. D'autre part, la partie essentielle, c'est-à-dire l'entrée des sondes ne durera que quelques dizaines de minutes : toute évolution lente ne pourra être décelée.

Cette expérience est une coopération franco-américaine : le néphelomètre a été proposé par le professeur Blumont, et mis au point dans son laboratoire et dans un laboratoire américain. Il déterminera la position des couches nuageuses : les missions soviétiques vers Venus ont donné des résultats très variables d'une mission à l'autre ; la comparaison des mesures faites par les quatre sondes devrait être très instructive.

Pour aller plus loin, il faudra sans doute attendre les expériences franco-soviétiques de 1983. Une sonde soviétique doit emporter vers Vénus un ballon construit en France, et qui doit flotter plusieurs jours dans l'atmosphère vénusienne. L'expérience n'est actuellement pas encore complètement définie, mais des réunions régulières ont lieu entre savants soviétiques et français pour la préciser. Le ballon — ce sera peut-être une montgolfière et non un ballon fermé — flottera vers 55 kilomètres d'altitude et portera une nacelle, construite par les Soviétiques, qui contiendra l'appareillage expérimental. A cette altitude, les conditions d'environnement sont moins dures qu'au sol, la température est plus supportable, et il sera possible de faire des mesures prolongées, s'étendant sur presque un tour complet de Vénus, soit quatre jours.

MAURICE ARVONNY.

(1) Vénus tourne autour du Soleil en 224,7 jours. Elle tourne, d'autre part, sur elle-même en 243,1 jours. Cette rotation très lente par rapport à celle de la Terre est rétrograde : elle se fait en sens inverse de la révolution autour du Soleil. La combinaison de ces deux mouvements donne un « jour » vénusien — le temps que met un point de la surface à revenir face au Soleil — de cent dix-sept jours (terrestres).

Bien que le mouvement de rotation du sol vénusien soit très lent, l'atmosphère est en rotation rapide : les nuages font le tour de la planète en un peu plus de quatre jours terrestres.





DEUX EXPOSITIONS

Au Musée de l'homme : CHEFS-D'ŒUVRE INCONNUS DU VENEZUELA

Jusqu'au 17 juillet, le Musée de l'homme présente une petite exposition consacrée aux chefs-d'œuvre inconnus de l'art précolombien du Venezuela. Cette présentation est doublement originale : les cultures précolombiennes du Venezuela sont à peu près ignorées en France ; l'exposition est faite de soixante-seize photos de céramiques (figurines humaines et animales, récipients) et de quelques objets de pierre appartenant à des musées ou à des collections particulières, le Musée de l'homme s'étant contenté d'ajouter quelques objets, entre autres des pectoraux de 20 à 40 centimètres de long, faits de jadéite ou de serpentine.

C'est à M. Alfredo Boulton et à la fondation Boulton que revient l'initiative — et les frais — de cette exposition. Vénézuélien, M. A. Boulton, qui ne possède lui-même aucune pièce d'art précolombien, tient à faire connaître les cultures anciennes de son pays. Au Venezuela semblent, en effet, s'être plus ou moins mêlées des influences venues de Colombie, des Caraïbes, d'Amazonie et des Andes. Ce qui a donné un art fin et décoratif, dont on distingue encore mal les époques et l'évolution. *La Fumeuse* — une figurine de 31 centimètres de haut — a un corps rebondi, mais orné de volutes rouges et blanches. La *Vénus de Tacarigua* (l'ancien nom du lac Maracaïbo) tient avec délicatesse un grand masque devant sa figure. Mais, à notre avis, la plus belle photo (n° 5 de l'exposition), montre un petit personage féminin, dont la figure, sous les cheveux coiffés en bandeaux plats, exprime une sérénité admirable.

Y. R.

★ Le Musée de l'homme est ouvert de 10 h. à 18 h. tous les jours de la semaine, sauf le mardi, et de 10 h. à 20 h. les samedis et dimanches.

Au Palais de la découverte : LE QUARTZ

Une exposition de minéralogie vient de s'ouvrir au Palais de la découverte. Organisée à l'occasion du centième anniversaire de la Société française de minéralogie et de cristallographie, elle est centrée sur un cristal précis : le quartz. Cela n'interdit pas de présenter d'autres belles pierres, et des agrandissements photographiques de détails curieux. Comme cette inclusion dans un cristal, remplie de liquide, et dans laquelle flotte un petit cristal de nature différente.

A côté des présentations qui relèvent de la pure esthétique, des panneaux et maquettes répertorient les nombreux arrangements atomiques qu'on relève dans les cristaux. Ainsi est montré comment, à partir d'un motif unique — le tétraèdre de silice. — la nature a créé une immense variété de cristaux par arrangement de ces tétraèdres en ligne, en couronne, en hélice... Il y a aussi tout un volet sur les cristaux artificiels, et sur les usages industriels du quartz.

Des démonstrations accompagnent l'exposition. L'une est la modélisation à grande échelle de la diffraction des rayons X, qui permet de déterminer la forme et les dimensions de la maille cristalline. Une autre présente le travail et les outils du tailleur de pierres précieuses.

Sur une surface réduite, l'exposition fait une bonne synthèse des divers aspects de la minéralogie.

M. A.

★ « Le quartz et le monde des minéraux », jusqu'au 8 janvier 1979, Palais de la découverte, avenue F.-D.-Roosevelt, Paris. Tous les jours, sauf lundi. Entrée du Palais : 3 F.

La télédétection : une nouvelle vision du monde

Un colloque sur « la télédétection face aux besoins des utilisateurs » a rassemblé récemment à Trégastel-Plage (Côte-du-Nord) quelque cent cinquante personnes venues d'horizons très différents (organismes publics, collectivités locales, sociétés privées...).

Cette réunion était organisée par l'Opération pilote interministérielle de télédétection (OPIT). L'OPIT est une structure interministérielle née en 1976 d'un regroupement du ministère de l'agriculture, du ministère de la culture et de l'environnement, du ministère de l'équipement, de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale et de la délégation générale à la recherche scientifique et technique, tous responsables, à des titres divers, de la gestion des ressources et de l'aménagement du territoire dans le but d' « aider à la conception et au développement d'un projet de système de télédétection qui réponde très exactement à leurs futurs besoins ».

Effectivement, ce colloque a cherché à mieux faire comprendre, d'une part, aux utilisateurs potentiels ce que la télédétection peut déjà faire et ce qu'elle pourrait faire dans les prochaines années — pour autant qu'on puisse le savoir — et, d'autre part, aux techniciens (fabricants et interprétateurs) quels sont les besoins actuels et futurs de ces utilisateurs. De telles rencontres sont indispensables, si on veut être en mesure d'adapter à ces besoins les satellites (SPOT par exemple) qui seront construits et lancés et les techniques qui seront développées, dans les quelques années à venir.

Depuis Nadar, qui avait inspiré l'ironie de Daumier en montant en ballon pour prendre des photos aériennes, et depuis le siège de Richmond (pendant la guerre de Sécession), où la photo aérienne fut utilisée pour la première fois à des fins topographiques, on a compris l'intérêt qu'il y a à voir la Terre d'en haut. Le développement de l'aviation et de la photo aérienne, en permettant de voir d'un coup d'œil des zones locales ou régionales, a marqué le début de la télédétection. Mais depuis une quinzaine d'années, cette nouvelle façon de voir le monde a extraordinairement progressé avec les satellites et avec les techniques de radiométrie.

Les satellites ont donné un « recul » de plusieurs centaines, de plusieurs milliers et même de plusieurs dizaines de milliers de kilomètres, grâce auquel l'homme a eu, pour la première fois, non seulement une vision partiellement ou entièrement globale de sa planète, mais encore une vue dynamique de celle-ci, étant donné que, pendant plusieurs années, les satellites repassent à intervalles réguliers au-dessus des mêmes régions ou sont géostationnaires (dans ce cas ils restent en permanence au-dessus du même point de la Terre).

Les techniques radiométriques mesurent la *réflectance*, c'est-à-dire la lumière solaire réfléchie par la Terre et les différents « objets » portés par celle-ci aussi bien dans le spectre visible que dans l'invisible. La lumière visible n'occupe qu'une toute petite partie du spectre des ondes radio-électriques : de 0,45 à 0,72 microns (1). Mais de la réflectance des ondes micrométriques on peut passer, grâce aux hyperfréquences et aux radars, à celle des ondes millimétriques, centimétriques et même décimétriques. Les hyperfréquences ont l'avantage de pénétrer les 10 ou 20 premiers mètres des sols désertiques — dépourvus d'eau — et elles peuvent donner des informations intéressantes sur l'eau contenue dans le sol, mais plus il y a d'eau, moins elles sont pénétrantes. Quant aux ondes émises par les radars, elles ont servi lors de l'expérience américaine Radam pour essayer de détecter le relief caché par la forêt amazonienne. Hyperfréquences et radars ont l'avantage de « voir » à travers les nuages et pendant la nuit. Mais les unes et les autres soulèvent encore de très grands problèmes dans l'interprétation des informations ainsi collectées.

Les techniques radiométriques mesurent aussi l'*émittance*, c'est-à-dire les rayonnements émis (à partir de 3 microns et au-delà) par les sols, les plantes, les eaux, les agglomérations, etc., en fonction de la température propre à chacun de ces « objets » : c'est ce qu'on appelle l'infrarouge thermique, qui, lui aussi, peut être utilisé pendant la nuit (2).

Des images reconstituées

Il y a donc la télédétection par photographies et la télédétection par images. Les mesures radiométriques, en effet, ne reproduisent pas tout ou partie de la Terre comme le font les pellicules en noir et blanc ou en couleur. Les radiomètres envoient pour chaque « point » dont les dimensions varient de quelques mètres carrés à quelques kilomètres carrés, selon l'altitude du satellite et les caractéristiques de chaque instrument de mesure, des signaux codés qui transmettent chaque mesure sous forme d'ondes radios. Captés par des récepteurs terrestres au moment où le satellite passe en vue directe du cône des antennes, ces signaux sont décodés et traités éventuellement sur ordinateur pour augmenter les contrastes ou mettre en valeur telle information. Et ce sont eux qui, ligne par ligne et colonne par colonne, reconstituent les images (assez comparables en cela aux images de télévision) qui serviront aux spécialistes de la télédétection.

La télédétection est un outil relativement nouveau. On sait déjà qu'elle permet de voir beaucoup de choses et on s'en sert effectivement pour la prospection géologique et géophysique, pour les études océanographiques, pour les prévisions météorologiques, pour l'agriculture, pour le repérage des pollutions (entre autres par rejets d'hydrocarbures ou par effluents chauds), etc. Même dans ces cas, de nombreux problèmes d'interprétation subsistent encore qui ne pourront être résolus que par des vérifications sur le terrain. Mais la télédétection en est encore au stade expérimental dans de nombreux domaines : assistance à la pêche, surveillance de l'état sanitaire des cultures, mécanismes atmosphériques, évolution dynamique des côtes, etc. En outre, elle doit pouvoir apporter quantités d'informations qui ne sont pas probablement encore soupçonnées et qu'il s'agit donc de... détecter. Cela suppose une réorganisation de la vision dont l'homme a pris l'habitude pendant les trois ou quatre millions d'années où il est resté sur la Terre et s'est contenté des seules données de son œil.

Les congressistes de Trégastel-Plage s'étaient répartis en quatre ateliers (problèmes forestiers ; problèmes agricoles ; problèmes d'aménagement et d'urbanisme ; environnement, milieu naturel et eau) qui sont parvenus à des conclusions assez semblables.

● Les techniques hautement sophistiquées de la télédétection sont encore assez mystérieuses pour les utilisateurs. Faudra-t-il que ceux-ci se recyclent — se « cyclent » même parfois ? Ou sera-t-il nécessaire que les techniciens de la télédétection se spécialisent dans une branche donnée d'application ? La solution de ce problème sera probablement trouvée dans la formation d'équipes pluridisciplinaires qui réuniront télédétecteurs et utilisateurs.

● On a encore besoin de nombreuses et minutieuses opérations « vérité-terrain », c'est-à-dire de vérifications au sol ou en mer. Seules, celles-ci pourront lever les incertitudes actuelles de l'interprétation des images.

● Il faudra adapter les futurs outils de la télédétection à des besoins spécifiques. Des équipements « omnibus » risqueraient, en effet, d'être « monstrueux » — selon la formule employée par un représentant de l'Institut national de la recherche agronomique — et donc parfaitement inutilisables.

● La rapidité de la transmission des images aux utilisateurs est parfois capitale. Si le géophysicien ou le géologue peuvent en général attendre ces images pendant quelques semaines ou quelques mois, le détecteur de pollutions, l'agriculteur ou le pêcheur ont un besoin impératif de recevoir les données de la télédétection en temps réel ou en un jour ou deux.

Ce problème, capital pour l'avenir de la télédétection, a été illustré par des chercheurs de l'Office de recherche scientifique et technique outre-mer (ORSTOM). Depuis janvier dernier, le satellite européen Météosat (géostationnaire à 36 000 kilomètres d'altitude au-dessus du point 0° de longitude, 0° de latitude) envoie des images des côtes occidentales de l'Afrique dont les données brutes permettent déjà de reconnaître les *upwellings*. Ceux-ci sont des remontées d'eau froide riche et constituent donc des zones de pêche particulièrement fructueuse. Des mesures radiométriques, certes, étaient faites depuis 1972 dans le golfe de Guinée par l'avion d'Interthon (un groupement d'armateurs) et interprétées par les chercheurs de l'ORSTOM. Mais ces vols sont insuffisants pour suivre avec précision l'évolution d'une situation changeante : à certaines saisons, par exemple, l'*upwelling* venu d'Angola se déplace vers l'équateur à la vitesse de 55 kilomètres par jour. Météosat, lui, envoie toutes les trois heures des images de la structure thermique des eaux superficielles...

YVONNE REBEYROL.

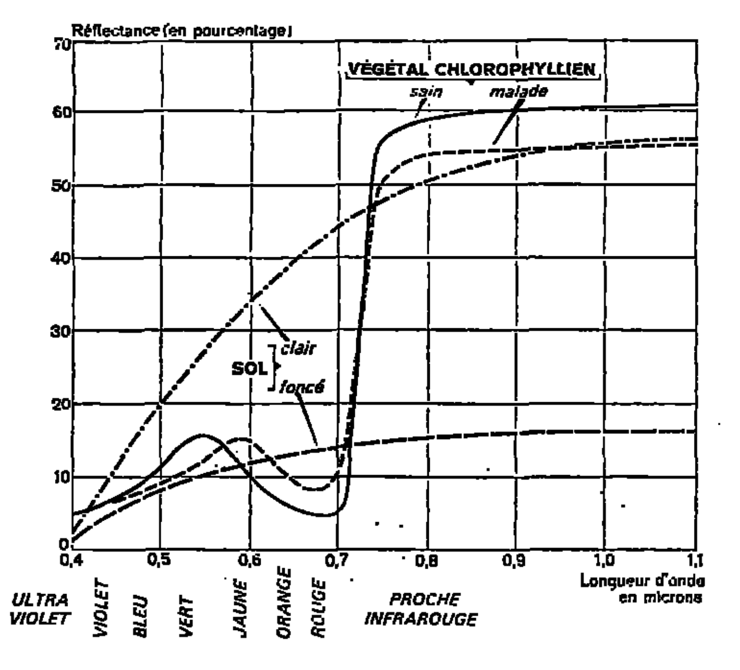
(1) Le micron est la millionième partie du mètre (ou la millième partie du millimètre). Le terme « micron » a tendance actuellement à être remplacé par « micromètre ».

(2) La principale bande du spectre utilisée par l'infrarouge thermique est située entre 8 et 14 microns parce que l'atmosphère n'est transparente que dans ces limites.

L'application aux cultures

L'estimation des récoltes est l'une des applications les plus récentes et les plus spectaculaires de la télédétection. Elle permet, en effet, d'éviter... ou de préparer des « coups de bourse » sur les cours mondiaux des céréales.

Toutes les surfaces naturelles et végétales réfléchissent la lumière solaire. Mais chaque sol et chaque espèce végétale altèrent cette réflexion d'une manière qui leur est propre. Les mesures radiométriques mettent donc en évidence les « signatures » de chacun d'entre eux (bien que la télédétection permette encore rarement l'identification, espèce par espèce, des cultures).



Pour la couverture végétale, la réflectance dépend à la fois de l'espèce et de l'état de santé des végétaux. C'est ainsi qu'une forêt de sapins ne réfléchit que 25 à 30 % du proche infrarouge (0,8 à 1,1 micron), alors que, dans la même bande de longeur d'onde, un gazon anglais aura une réflectance d'environ 70 %, celle d'un gazon banal ou d'une prairie n'étant approximativement que de 60 %.

Pour tous les végétaux, la réflectance de la bande verte est très importante, car elle est la réflectance maximum du spectre visible. C'est d'ailleurs pour cela que l'œil voit la végétation verte. Si le même végétal est malade, il prend une couleur particulière, jaune en général : sa réflectance devient alors maximum dans le jaune. Dans la plupart des cas, cependant, la maladie « vue » par la télédétection n'est pas identifiable.

De même, les sols ont une réflectance variant avec leur nature. Mais pour tous, comme pour les deux exemples montrés par le graphique, la réflectance croît régulièrement depuis l'ultra-violet jusqu'au proche infrarouge.

Si un sol est couvert de végétation, plus celle-ci est dense, plus la courbe de réflectance se rapproche de la courbe particulière à ce type de végétation. Si, au contraire, la végétation est clairsemée, rabougrie, la courbe de réflectance sera plus proche de la « signature » du sol en question.

Les altérations de la réflectance des terres cultivées peuvent ainsi donner une idée de la densité et de l'état de santé des cultures.

Depuis 1970, l'Institut national de la recherche agronomique et l'Institut national agronomique travaillent sur les applications de la télédétection à l'agriculture.

7 581 600 PIXELS PAR IMAGE

Pour le moment, les satellites Landsat sont, sans conteste, les outils privilégiés de la télédétection spatiale. Trois satellites Landsat ont été lancés par les Américains en 1972, en 1975, en 1978. Le premier (d'abord baptisé ERTS) a arrêté ses émissions en 1976 et le deuxième est en train de le faire. Le troisième, identique aux deux premiers, a trois canaux de télévision (dans le bleu, le rouge et le vert) qui « travaillent » dans le spectre visible, et quatre canaux de radiométrie (de 0'5 à 0,6, de 0,6 à 0,7, de 0,7 à 0,8 et de 0,8 à 1,1 micron). Toutefois il a, en plus, un huitième canal pour l'infrarouge thermique (8 à 14 microns) qui n'existait pas dans les deux premiers Landsat mais qui semble avoir des problèmes pour le moment.

Les orbites des trois Landsat sont, elles aussi, identiques : orbite presque circulaire (à environ 900 kilomètres d'altitude) et presque polaire. Les trois satellites ont été lancés de façon que les deux en service simultané soient, au même moment, aux antipodes l'un de l'autre. Ils sont héliosynchrones, c'est-à-dire qu'ils sont toujours situés au-dessus de la face éclairée de la Terre. Chaque Landsat repasse aux mêmes endroits tous les dix-huit jours.

Chaque image de Landsat « voit » un carré de 185 kilomètres de côté. Prise en 27,6 secondes, elle se compose de 7 581 600 points ou pixels répartis sur 2 340 lignes et 3 240 colonnes. Chaque pixel représente un petit carré de 57 sur 79 mètres (c'est-à-dire qu'il couvre environ 40 ares) et il est la plus petite unité « visible » sur chaque image.

Le troisième Landsat est un satellite commercial : il suffit de payer 4 000 francs pour obtenir de la NASA les images prises dans les quatre canaux radiométriques enregistrées sur bande magnétiques. Les images « visuelles » sont moins coûteuses mais les bandes magnétiques, seules, permettent le traitement des informations sur ordinateur. Lorsque l'infrarouge thermique marchera, on pourra acheter une cinquième image moyennant un supplément. De même, on peut se procurer les images des trois canaux de télévision moyennant un autre supplément. Notons que la couverture totale de la France (continent et Corse) nécessite cinquante images.

A charge pour l'acheteur d'interpréter et d'exploiter ces images avec le maximum d'astuce et de technique dont il est capable. Mais à charge aussi pour la météorologie d'être suffisamment favorable pour que l'image soit exploitable. Ainsi, pour la France dont chaque carré est « vu » 20,77 fois par an, on ne compte guère, en moyenne, toujours par an et par carré, que 2,° images valables, c'est-à-dire avec moins de 20 % de nuages. C'est encore mieux que la Grande-Bretagne dont, en 1973, chaque carré a été « vu » d'une façon utilisable une seule fois. Mais cela diminue singulièrement les possibilités d'études répétitives... — Y. R.

EN TOUTE LOGIQUE

Casser la chaîne

PROBLÈME N° 120

On possède une chaîne linéaire de 23 maillons.

Combien de maillons doit-on ouvrir pour pouvoir, en réunissant plus ou moins des segments obtenus, réaliser toutes les longueurs de chaîne possibles, de 1 à 23 ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques ».)

Solution du problème n° 119

Il faut au moins quatre couleurs : dans un carré de 2 sur 2, deux cases quelconques peuvent être reliées par un déplacement de Roi

Quatre couleurs suffisent, car si on juxtapose des carrés de 2 sur 2 identiques, remplis chacun de la même manière avec quatre couleurs, on obtient une solution :

A B A B . . .
C D C D
A B A B
C D C D

PIERRE BERLOQUIN.







AUX XV[e] JOURNÉES DE LA MÉDECINE DU TRAVAIL

Charbon, amiante et cancers

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. — Que les pêcheurs de perles ou d'éponges aient les poumons éclatés à trente-cinq ans ; que des générations de mineurs de fer ou de charbon soient morts trente ans trop tôt ; que les travailleurs migrants contractent trois fois plus de tuberculoses que leurs homologues français... ces évidences ont cessé aujourd'hui d'apparaître comme des signes du destin ou d'inévitables séquelles du développement industriel. Les progrès de la médecine du travail — qui n'existe en France, au niveau national, que depuis 1945 — ne sont assurément pas étrangers à ce changement d'attitude. Pourtant, il reste beaucoup à faire si l'on veut non seulement que les travailleurs soient protégés des risques aujourd'hui connus, mais aussi qu'une recherche se développe pour déterminer les risques potentiels. Tels sont quelques-uns des thèmes qu'ont développés les spécialistes réunis récemment à Strasbourg.

La pathologie reste particulièrement lourde sur les bassins miniers, et les congressistes de Strasbourg ne s'y sont pas trompés, qui ont fait des « pneumoconioses » un thème majeur de leur réunion et le sujet du rapport introductif du professeur Sadoul.

Les pneumoconioses, maladies pulmonaires provoquées par l'inhalation de particules microscopiques — minérales en général — se traduisent par un tableau clinique devenu classique : bronchite chronique, essoufflement, toux, expectoration, douleurs thoraciques et, bien souvent, décès précoce. Mais la gravité de l'atteinte peut varier suivant le minerai en cause, la plus fréquente restant celle que provoque l'extraction du charbon : la silicose.

Il y a encore aujourd'hui en France, estime le professeur Champeix (Clermont-Ferrand), cent quatre-vingt mille victimes de la silicose. « *Depuis 1945,* ajoute-t-il, *un mineur sur trois en a été atteint. Mais en vingt ans, l'espérance de vie du silicotique a progressé de vingt ans.* » Comment expliquer une telle rapidité ? D'abord par les progrès de la lutte contre la... tuberculose. En effet, la poussière rend l'arbre respiratoire sensible à toutes les infections, qu'elles soient mineures (rhumes, infections rhino-pharingées) ou majeures (tuberculose).

« *La tuberculose frappait encore en 1954 plus de la moitié de nos silicotiques* », dit le docteur Dechoux, médecin-chef du centre d'études de l'hôpital des Houillères de Lorraine et responsable du service de pneumologie de l'hôpital de Créange. Cette sensibilité au bacille de Koch est telle que le B.C.G. lui-même est pathogène chez des animaux de laboratoire « *empoussiérés* ».

Actuellement, 11 % des silicotiques contractent encore la tuberculose, et, pourtant, depuis 1947, tout mineur doit être vacciné avant de descendre « au fond ». Mais aujourd'hui, ajoute le docteur Dechoux, « *grâce aux médicaments dont on dispose, depuis cinq ans surtout, on guérit 90 % des victimes de cette association silicose-tuberculose, qui tuait encore de façon quasi certaine il y a vingt ans : l'âge moyen des décès des victimes de la silicose-tuberculose était de cinquante-trois ans il y a vingt ans. Il est de soixante-dix aujourd'hui en Lorraine (de soixante-cinq - soixante-six ans dans le Nord, pour des raisons encore inconnues). Quant au traitement de la silicose proprement dit, il consiste simplement à traiter les symptômes de la maladie, et non le fond.* » Des espoirs sont nés avec l'utilisation des sels d'aluminium solubles. Mais cette technique reste expérimentale.

La thérapeutique n'est pas seule en cause dans les progrès enregistrés depuis vingt ans et dans l'allongement de la vie des mineurs : il faut aussi souligner le rôle des mesures préventives mises en œuvre dans les mines. On ne fore plus « à sec » mais dans l'eau, on tente d'aspirer systématiquement les poussières, on classe les chantiers en fonction de leur degré de nocivité pour limiter les temps d'exposition... Prévention médicale également, qui repose sur une surveillance clinique et radiologique étroite des mineurs. Bon nombre de congressistes ont critiqué à cet égard la politique du ministère de la santé qui consiste, on le sait, à diminuer le nombre des examens radiologiques obligatoires : « *Nous admettons les objections soulevées pour les radioscopies, pas pour les radiographies.* »

Mais ce qui retient l'attention aujourd'hui de nombreux médecins du travail n'est plus seulement l'altération « classique » de l'arbre respiratoire que représente la silicose, l'asbestose (due à l'amiante), l'antimoniose (due à l'antimoine)... C'est aussi l'action d'ensemble des fibres inhalées et en particulier l'hypothèse d'une action cancérigène.

Les atteintes de l'appareil respiratoire dues à ces maladies ne faciliteraient-elles pas, au même titre que le tabac, par exemple, le développement des cancers des bronches, voire d'autres types de tumeurs ?

Cette hypothèse n'est pas gratuite. Depuis vingt ans dans le monde entier, des équipes de chercheurs s'attachent à la confirmer. C'est en 1958, en effet, qu'un Britannique, le docteur Wagner, travaillant en Afrique du Sud, constata dans les zones d'extraction de l'amiante une fréquence particulière d'un certain type de tumeur de la plèvre, le mésothéliome pleural. En outre, ce cancer n'était pas fréquent seulement chez les mineurs d'amiante, mais aussi chez les populations qui vivaient au voisinage des crassiers de déchets de l'amiante extraite sur le plateau venté du Transvaal.

Depuis cette découverte et les travaux qu'elle a suscités, a noté le professeur Champeix, « *nous n'en sommes plus au stade des hypothèses : l'exposition aux fibres d'amiante, même courte, même de quelques mois, provoque avec une fréquence significative des tumeurs de la plèvre* ». Encore faut-il que les fibres soient inhalées. « *L'amiante est très largement employée dans le bâtiment : une série de textes (1976-1977) instituent une prévention précise destinée à protéger les travailleurs de l'amiante, rendant obligatoire le comptage des fibres en suspension dans l'air. La décharge « sauvage » de l'amiante est interdite, le travail en milieu humide est obligatoire s'il est techniquement possible.* » Enfin, le « flocage » (projection sur une paroi d'un mélange de fibres d'amiante et de caoutchouc, de ciment ou de plâtre destiné à assurer l'isolation phonique et thermique) est aujourd'hui strictement réglementé.

« *Sur le plan médico-légal,* ont estimé pour leur part le professeur J. Mehl et le docteur A. Spehner (Strasbourg), *nous suggérons que soient considérées comme maladies indemnisables, non pas seulement les mésothéliomes pleuraux, mais toutes les tumeurs malignes primitives de la plèvre dès lors que l'exposition professionnelle aux poussières d'amiante est tenue pour établie.* »

En fait, ajoute pour sa part le professeur Catilina (Clermont-Ferrand), « *le problème est plus vaste : il s'agit pour nous de vérifier l'action de l'ensemble des produits fibreux minéraux naturels ou synthétiques. Le problème naît très vraisemblablement de la dimension des particules inhalées, qu'il s'agisse de particules d'amiante, de fibres de roche, de verre, etc. Ce sont les fibres fines (celles dont le diamètre est inférieur à cinq microns) qui provoqueraient les cancers, car elles pénètrent très profondément dans l'arbre respiratoire. Toute la difficulté est d'apporter des preuves : une asbestose, une silicose peuvent se déclarer en dix ou quinze ans ; un cancer peut n'« éclater » que trente ans après l'exposition au risque. C'est ainsi qu'on expose un certain nombre de travailleurs à des risques que l'on ne connaît pas : cela à cause de cet intervalle libre qui inhibe nos connaissances de la cancérogenèse chimique* ».

L'exposition aux poussières de charbon et de fer serait-elle, elle aussi, cancérogène ? La question, bien sûr, a été posée à Strasbourg, et les réponses sont loin d'être rassurantes. Dès lors qu'une pneumoconiose est déclarée, c'est-à-dire une atteinte non maligne de l'appareil respiratoire, « *le risque de cancer semble apparaître avec une fréquence significative* », ont déclaré les docteurs J. Dechoux et C. Pivoteau. Il en va de même pour les mineurs de fer déjà atteints de la pneumoconiose — appelée sidérose — provoquée par l'inhalation de poussières et de fumée d'oxyde de fer. D'après une communication présentée à Strasbourg (1), « *des tumeurs bronchiques sont retrouvées dans 21,25 % des autopsies de mineurs décédés* » (thèse du docteur Ubersfeld). Une enquête épidémiologique est en cours sur ce point. Dans l'ensemble de ces cas, il semble donc que le cancer pulmonaire soit une « complication » de l'atteinte non cancéreuse pré-existante. Cette hypothèse est confirmée par le fait que les mineurs qui fument sont, plus encore que les autres, frappés de cancers pulmonaires.

Le cancer, ici, n'est donc pas perçu non plus comme une fatalité, dans la mesure même où une prévention de maladie qui favorise son apparition est rigoureusement appliquée. De tels exemples devraient suffire à modifier l'attitude de ceux pour qui la médecine du travail reste une parente pauvre

CLAIRE BRISSET.

(1) Travail des docteurs Antholne, P. Lamy, G. de Ren, P. Braun, P. Cervoni, G. Patiet, P. Schwartz, R. Lamaze.

Connues, mais pas reconnues : les pneumoconioses aux métaux « durs »

De notre correspondant

Tours. — Le tribunal des prud'hommes de Tours vient d'accorder d'importantes indemnités à des ouvriers contaminés par des poussières de métaux durs. En effet, fer et charbon ne sont pas les seuls en cause dans l'apparition de pneumoconioses professionnelles : ces maladies sont également décrites dans certains travaux de la pierre (polissage de galets notamment) et de métaux « durs » (tungstène, cobalt, par exemple).

En France, où une dizaine d'entreprises fabriquent environ 300 tonnes de métaux durs par an, mille huit cents personnes sont exposées au risque de ce type de pneumoconioses, réparties pour moitié dans les usines de fabrication et dans les entreprises qui utilisent ces métaux, notamment pour les outils au carbure de tungstène. Cependant leur inscription au tableau des maladies professionnelles n'est pas encore acquise, alors qu'elle l'est en Allemagne fédérale depuis 1961 et en Suisse depuis 1963.

Or on connaît aujourd'hui l'essentiel : l'action directe de l'empoussiérage sur les troubles, et le rôle particulièrement nocif que semble jouer l'association cobalt-carbure de tungstène aux particules très fines.

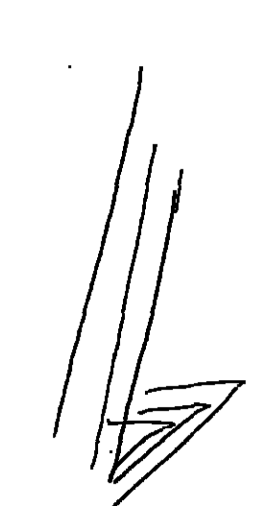
La commission d'hygiène industrielle avait inscrit les pneumoconioses aux métaux durs à son programme en 1972. L'inspection générale du travail demanda la conclusion de cette affaire à plusieurs reprises, et la commission était à nouveau saisie en avril 1976. Mais cette commission n'existe plus et l'organisme de remplacement reste à créer.

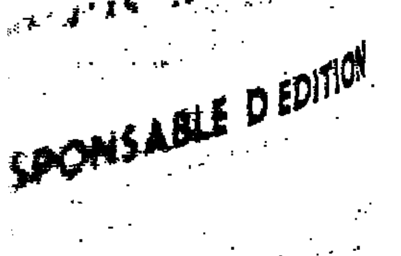
L'intérêt de la reconnaissance officielle de cette maladie serait pour les travailleurs intéressés une indemnisation mais surtout l'obligation faite aux industriels de se livrer à des travaux de prévention dont on peut attendre une efficacité quasi totale. Ces travaux seraient rentabilisés par la possibilité de récupération et de recyclage d'une bonne partie des poussières métalliques. Le dépoussiérage ne pose pas de graves problèmes techniques.

Encore faut-il que des normes soient définies en ce qui concerne les teneurs maximales autorisées de poussières dans l'air, ce qui n'est pas le cas en France, où ces normes n'ont qu'une valeur indicative.

En l'absence de reconnaissance de leur maladie professionnelle, certains ont choisi de se retourner contre leurs employeurs et ont obtenu dans deux cas devant le tribunal des prud'hommes de Tours des indemnisations élevées dont le coût a provoqué la décision d'accroître l'efficacité du dépoussiérage. Mais il s'agissait de cas graves de troubles pulmonaires, dont l'origine professionnelle n'était pas douteuse. Et le recours employé n'est certainement pas le plus souhaitable : le tribunal des prud'hommes n'est pas l'institution la plus qualifiée pour indemniser les travailleurs atteints de maladie professionnelle.

CHRISTIAN ROSSIGNOL.





ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

Bangkok : les anges en enfer

par ROLAND-PIERRE PARINGAUX

En moins d'un quart de siècle, Bangkok, la « cité des anges ? — Krungtep en thaï, — est entrée de plain-pied dans l'enfer moderne de la sur-urbanisation. L'Occidental qui découvre la capitale de la Thaïlande en 1978 est vite debarrassé des clichés : monde où l'art de vivre, la culture et l'environnement auraient été miraculeusement préservés des maux et des tares de nos sociétés industrielles, temples paisibles, palais merveilleusement ouvragés, marchés flottant sur des canaux limpides, quartiers chinois et indien restés typiques, grand brassage folklorique de races et de cultures. Sans parler des femmes et des filles de Thaïlande tant vantées pour leur beauté exotique, la fraîcheur apparemment naïve de leur sourire et la réputation chaleureuse de leurs mœurs. Tout cela existe bien peu ou prou mais dilué dans une ville cosmopolite et bruyante où s'entassent 5 millions d'habitants. Ici aussi le béton envahit le paysage et les banlieues sont tristes, même sous le soleil. Le néophyte, à peine débarqué, découvre que l'Occident a importé des cartes postales et exporté ses « modèles » de société. Certains finissent à l'usage par trouver un goût nouveau, des émotions plus fortes et une sorte de fascination à cet amalgame de genres derrière lequel apparaissent en filigrane les traits essentiels de la civilisation et du caractère thaïs.

Et Bangkok n'est pas toute la Thaïlande, et les campagnes, par la diversité de leurs paysages, des groupes ethniques et des coutumes, recèlent d'autres charmes moins frelatés.

Devant les vestiges d'un passé trop souvent enserrés dans une gangue de façades disgracieuses, on mesure la formidable et brève accélération qui a transfiguré la ville. Dans le charivari quotidien, les moments de grâce déroutent : ici, sous l'auvent d'un palais, des fillettes répètent les soixante-huit contorsions de la danse traditionnelle du *khong*, là c'est la quiétude d'une pagode que rien d'autre ne trouble que la litanie des bonzes, le tintement de clochettes d'argent et le parfum de l'encens. Pourtant les bruits et les fureurs de la ville ne sont jamais distants que de quelques dizaines de mètres sur les canaux déchirés par les stridences des hors-bord dans les rues où la circulation chaotique et suffocante est assez meurtrière lorsqu'elle n'est pas bloquée pendant des heures sous le soleil ou sous les pluies de la mousson. Comment imaginer les fastes royaux et religieux de la ville et sa vie quotidienne d'antan dans un décor ouvert sur l'horizon des rizières ?

Bangkok est devenue capitale de la Thaïlande en 1792, lorsque la citadelle royale établie quelques années plus tôt de l'autre côté du fleuve Chao-Phraya, à Thonburi, fut déplacée sur la rive orientale afin d'éviter qu'elle ne tombât, comme en 1762, aux mains de l'envahisseur birman.

En 1809, à la fin du règne de Rama Ier, la capitale, ceinte d'une muraille de 7 kilomètres de long et de 4 mètres de haut, s'étendait sur 4 kilomètres carrés autour d'un grand palais — où réside la famille royale — et du Wat-Phra-Keo, temple renfermant le célèbre bouddha d'émeraude. Ces édifices sont toujours le véritable cœur thaï de la capitale.

Un demi-siècle plus tard, Bangkok s'était surtout étoffée en temples qui font aujourd'hui partie des circuits touristiques obligés : Wat-Arun, Wat-Pho et Wat-Sakhet (la montagne d'or). En 1869, une piste pour éléphants, au sud de la muraille, fut transformée en route et baptisée New-Road, dans un secteur où s'étaient établis quelques comptoirs commerciaux et des légations étrangères. C'était la première des modernisations entreprises sous le long règne du roi Chulalongkorn (Rama V). Elles furent en partie inspirées au souverain par ses voyages à l'étranger : le palais Chakri-Maha-Prasad, dans l'enceinte du grand palais, est un pot-pourri d'architecture orientale et européenne. Le boulevard Radjadamnoen se réclamait à la fois du Mall de Londres et des Champs-Elysées. Le roi, que ses visites en Europe avaient acquis à l'automobile naissante, développa les routes. Il lança un programme de travaux publics pour lequel on fit appel à une nombreuse main-d'œuvre chinoise. Cette immigration aura des conséquences déterminantes sur l'orientation et le développement de l'économie. A la fin du règne, en 1910, Bangkok couvrait une superficie de 12 kilomètres carrés et sa population était estimée à un demi-million d'âmes.

Jusqu'à la seconde guerre mondiale, la progression demeura modeste : 70 kilomètres carrés pour 650 000 habitants en 1942. La guerre finie, Bangkok passa par deux grandes périodes de croissance, et sa population a pratiquement décuplé en moins de trente ans. Certes, au début du siècle, la Thaïlande, qui avait habilement échappé à la colonisation imposée à ses voisins malais, birmans, laotiens et cambodgiens par l'Empire britannique et par la France, avait commencé à se conformer au modèle économique européen par le biais du commerce maritime. Ce ne fut cependant qu'au cours des années 50 que s'amplifia et s'accéléra le passage d'un stade pré-industriel à celui d'une économie de type capitaliste d'abord soumise au contrôle de l'Etat, dont elle était l'émanation, puis de plus en plus laissée au secteur privé. Les portes s'ouvrirent toutes grandes au laissez-faire industriel et commercial, avec l'aide du capital occidental, puis japonais, dans les années 60, et d'une communauté chinoise nombreuse et entreprenante. Celle-ci, dont, nous l'avons vu, l'immigration avait été encouragée à la fin du dix-neuvième siècle, s'était surtout fixée à Bangkok, où elle avait graduellement pris le contrôle du commerce intérieur et extérieur, à commencer par celui du riz, principale ressource du royaume.

Bureaucratie...

C'est à la même époque que des experts des Nations unies, pour supprimer le paludisme, conseillèrent de combler une partie des canaux ombragés *(klongs)* qui valaient à la ville le titre de « Venise d'Extrême-Orient ». Les rues ont enterré bien des canaux et l'automobile, triomphante, a remplacé nombre de barques. Ce fut aussi l'époque où se multiplièrent les cubes de béton à un étage qui forment l'essentiel de l'habitat-boutique des quartiers commerçants.

Au cours de la décennie suivante, second *boom* largement provoqué par la guerre d'Indochine : les Etats-Unis ont alors déversé sur la Thaïlande des centaines de millions de dollars pour l'entretien d'une dizaine de bases militaires et de quelque cinquante mille G.I. Cette manne éphémère a surtout développé une économie de services qui ne s'est que partiellement reconvertie dans le tourisme.

Depuis lors la ville n'a plus cessé de s'hypertrophier, absorbant des rizières, pompant les richesses des provinces et drainant une main-d'œuvre agricole, dont l'exode paraît intarissable. Mais l'enrichissement de Bangkok et d'une partie de ses habitants n'a fait qu'aggraver l'écart avec les campagnes, où vivent 80 % de la population. L'octroi de l'essentiel des crédits à la capitale a perpétué le sous-développement rural, multiplié les frustrations et grossi les rangs de la guérilla communiste. En même temps, le processus classique de centralisation bureaucratique s'est accéléré. Bangkok cumule aujourd'hui tous les pouvoirs : politique, économique, culturel, administratif et militaire, plus la majorité des universités, des hôpitaux, des médecins, etc.

Malgré de « beaux restes » et de « beaux quartiers », la ville s'identifie de plus en plus à ces mégapoles du tiers-monde, où la croissance urbaine a excédé la capacité de développement. « *C'est tout de même bien pire à Djakarta* », nous disait un édile. Maigre consolation : ici comme là-bas, l'excès de centralisation urbaine s'est traduit par le sous-emploi et le chômage, la spéculation foncière, l'inadéquation des infrastructures et des services publics, la multiplication des bidonvilles, la montée de la pollution, de la criminalité et de la corruption.

Les statistiques de la Bangkok Metropolitan Administration (B.M.A.), chargée de la gestion municipale, reflètent cet état de choses. La ville et ses banlieues s'étalent sur une superficie de 1 600 kilomètres carrés, soit vingt-deux fois celle de 1942. Située à 1 mètre au-dessus du niveau de la mer, Bangkok est fréquemment inondée à la saison des pluies. Sa population est de 4 millions 700.000 personnes « enregistrées ». Mais, nous a déclaré un responsable de la B.M.A., « *elle peut s'enfler jusqu'à près de 6 millions d'habitants en période de calamités agricoles, comme ce fut le cas lors de la sécheresse prolongée de 1977* ». La densité moyenne au kilomètre carré est de 2 700 habitants, avec des records pour certains quartiers populeux : 103 000 dans le district de Pom-Prab. Le nombre des inactifs est estimé à près de 40 %. Sur le plan social, la B.M.A., qui consacre 2 1/2 % de son budget à ce chapitre a notamment créé dix-neuf centres regroupant 9 000 jeunes.

Il existe quelque trois cents bidonvilles petits et grands — dans celui de Klong-Toey, près du port, s'entassent plus de 40 000 personnes — où subsistent environ 800 000 squatters. Ils sont généralement établis sur des terrains appartenant à des organismes semi-étatiques et la B.M.A. affirme ne pas avoir autorité pour y procéder aux améliorations indispensables pas plus que pour y ouvrir des écoles. La Banque mondiale vient cependant d'accorder un crédit de 30 millions de dollars à la municipalité afin d'aménager provisoirement certains taudis et le gouvernement a promis d'accélérer la construction de logements sociaux, dont le nombre n'excédait pas jusqu'à présent quelques milliers par an.

Insalubrité et pollution atteignent également un niveau inquiétant. Il a fallu, par exemple, que s'y engage personnellement le général Kriangsak, premier ministre, pour que l'armée s'attaque, en décembre dernier, à une montagne d'ordures estimée à 500 tonnes qui se trouvait au beau milieu du bidonville de Din-Daeng sur la route de l'aéroport. La B.M.A., faute de personnel et de moyens ne peut collecter que 1 000 tonnes d'ordures par jour sur les 2 500 tonnes que rejette la ville ou qui part au fil des canaux... Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que des cas de choléra soient fréquemment signalés.

Le programme anti-pollution entrepris en 1973 est lui aussi très limité. Selon le département des travaux industriels à Bangkok et dans les trois provinces voisines, 8 tonnes métriques d'eaux polluées sont quotidiennement traitées avant leur rejet dans la Chao-Phraya alors que 130 tonnes provenant de deux mille entreprises ne subissent aucun traitement. On estime que quelque cinq mille entreprises n'ont aucun équipement anti-pollution. Circonstance aggravante, il en existe à Bangkok environ cinq mille autres non déclarées. Elles n'ont donc qu'un respect très limité des règlements, qu'ils concernent l'environnement ou la législation du travail.

L'avenir n'apparaît pas moins encombré. En effet les efforts d'organisation et d'aménagement restent limités et souffrent d'une absence de planification et de coordination entre les diverses bureaucraties. Le « plan directeur » jaunit dans les tiroirs du ministère de l'intérieur, et on ne compte plus les coûteuses études d'experts étrangers qui ont connu un sort analogue. M. Chalor Tammasiri, gouverneur de la Bangkok Metropolitan Administration, déclarait récemment : « *Le plan directeur dépend du ministère de l'intérieur, mais ses détails d'application sont à la charge de la municipalité. Malheureusement le ministère n'a qu'une seule copie du plan et nous tentons d'en prendre connaissance pour nous préparer.* » Il ajoutait à propos de la délimitation — peu respectée — entre zones résidentielles, industrielles et d'affaires : « *Nous avons pressé le ministère de publier une réglementation, car nous sommes assaillis de requêtes. Le ministère répond : « Attendez. Nous n'avons pas encore terminé. » Cela fait plus de dix ans que nous attendons (...). Les situations ont changé mais pas la loi, qui ne s'est pas adaptée à la croissance de la ville.* »

A cette paralysie bureaucratique et au manque de moyens s'ajoutent les retards ou les changements de priorités découlant de fréquents bouleversements politiques.

Ni autorité ni autonomie

« *Au fond*, nous disait un haut fonctionnaire de la B.M.A., *nous sommes les intendants de la ville. Nous n'avons ni autorité ni autonomie réelles. Pas de budget propre, pas de police municipale, pas de pouvoir pour coordonner les aménagements avec les autres services semi-étatisés (eau, électricité, téléphone, etc.). Le problème est de nature politique : déléguer une partie des pouvoirs à la municipalité, c'est risquer, vu la prééminence de Bangkok en toutes choses, de créer un Etat dans l'Etat. La situation reste bloquée.* »

Les résultats confinent parfois à l'absurde — ce que notre interlocuteur qualifiait d'« *excès de démocratie* ».

« *Ce qu'il faudrait à Bangkok c'est un Haussmann* », remarque un expert étranger. Les embouteillages sont, en effet, devenus l'une des grandes plaies de la ville. Bien plus que le nombre de véhicules — proportionnellement peu élevé par rapport à la population : trois cent soixante mille — les bouchons proviennent du pourcentage extrêmement restreint de la superficie réservée aux voies par rapport à la surface construite. Il est ici de 9,5 % contre 27 % à Paris. Jusqu'aux grands axes dont certaines portions courent parfois pendant plus de 1 kilomètre sans voie de dégagement.

De surcroît, de nombreuses ruelles restent privées. Les propriétaires accordent un droit de passage mais il est impossible sans leur consentement d'y entreprendre des aménagements ou même d'y distribuer des contraventions. Le rachat des terrains qui appartiennent le plus souvent à de puissantes familles est fort onéreux. Le mètre carré coûte 2 500 francs dans la zone moderne de Silom Road et de Rama-IV, quartier d'immeubles d'affaires, de banques, d'agences de tourisme, de magasins de luxe et d'hôtels et aussi du florissant marché humain de Patpong, célèbre pour ses bars, ses massages, ses *live shows* (tableaux vivants) d'une rare obscénité et ses prostituées.

Les procédures d'expropriation sont interminables : de cinq à dix ans au fil des pourvois en justice. On cite l'exemple d'une rue raccordant deux grandes artères, Ploenchit et Petchburi, et dont l'ouverture fut retardée pendant plusieurs années après la fin des travaux. Il y avait au beau milieu de la voie une villa dont l'expropriation traînait en longueur.

Autre facteur aggravant dû au monopole économique et commercial de Bangkok sur toute la Thaïlande : toutes les importations, toutes les exportations et une partie des produits du commerce intérieur traversent en convois la capitale. Une limitation autoritaire, qui, à la surprise générale, avait été respectée pendant quelques années, a depuis lors subi certaines dérogations.

Ville obèse sur un squelette d'enfant, Bangkok n'a pas eu la croissance infiniment plus longue et plus équilibrée des capitales occidentales auxquelles se posent pourtant des problèmes similaires.

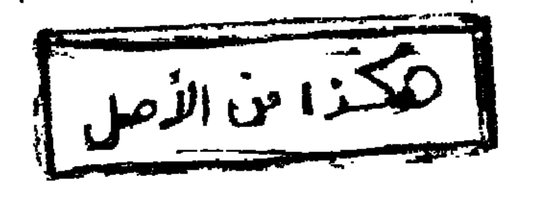
La solution à cet étouffement est-elle dans la ville nouvelle financée par des capitaux privés et dont on poursuit la construction à 20 kilomètres de la capitale ? Il est trop tôt pour le dire. « *Que sera Bangkok dans dix ans, puis en l'an 2000 ?* » avons-nous demandé. « *Laissez-nous d'abord le temps de planifier le présent* », nous a répondu un responsable de la municipalité. Mais le présent ne se laisse guère planifier. La ville s'enfle régulièrement chaque année de trois cent mille nouveaux habitants.

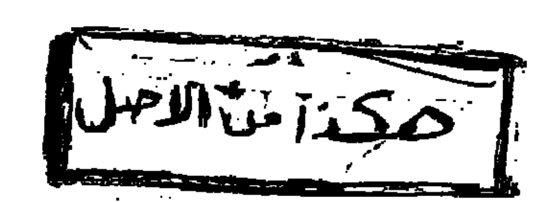
0 km 5
Canal
NONTHABURI
Nonthaburi
Bang Kruai
Pont Rama VI
v. Aeroport
Bang Khen
Ban Baen Phichit
PHRA NAKHON
Ban Lat Phrao
BANGKOK (KRUNG TEP)
Bang Kapi
Taling Chan
Pont Krung Thon
Gare
Thon Buri
Bang Khun Thian
Phasi Charoen
Rat Burana
Phra Pradaeng
THON BURI
Ban Khlong Samrong
Mae Nam Chao Phraya
Samut Prakan
SAMUT PRAKAN
Ban Luke Kho
Ban Sakhla
G. de Thaïlande

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES : Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo (25 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changhaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars) ; Lima (5 avril) ; Bogota et Mexico (12 avril) ; Milan (19 avril) ; Hambourg (26 avril) ; Budapest (10 mai) ; Buenos-Aires (17 mai).



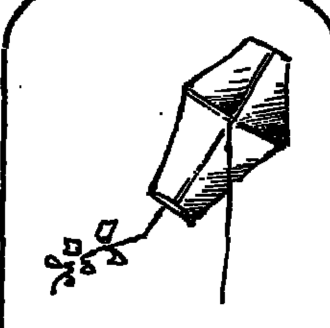






Le Monde

Modes du temps



Le vent et la ficelle

LE cerf-volant n'est pas un jeu d'enfant. Pas seulement. En. Chine et au Japon, il est engin de combat En Indonésie, au Cambodge, il chasse les mauvais esprits. En Occident, il passionne poètes et artistes. « Ne pouvant voler de ses propres ailes, l'homme attache son âme au bout d'une ficelle comme une petite étoile colorée qui vole nostalgiquement dans une journée de lumière », *dit Alexis Fassianos.*

« Au commencement était le vent. » *Le peintre Jean-Michel Folon fait souvent entrer le vent dans ses dessins ou ses affiches comme celle qu'il vient de donner au Festival de Cannes.* Folon *a récrit à sa manière une genèse où le premier homme, éperdu de solitude, dans un désert de cailloux, lança un signal — le premier cerf-volant — qui lui* permit de rencontrer la première femme. *On connaît la suite.*

Des étoiles colorées ont volé dans le ciel du Jura ce jour-là. Aux salines royales d'Arc-et-Senans, c'était la fête du vent. Il y vint, en force. Le samedi, le vent faisait tellement le furieux que les montgolfières ne pouvaient décoller. C'était la chance des cerfs-volants. Les toiles jaunes et rouges s'envolèrent, guidées par les mains novices des petits gars du pays. D'autres enfants, affairés autour d'une grande table, à l'intérieur, préparaient leur chef-d'œuvre. Guidés par trois jeunes spécialistes, ils décoraient de couleurs *vives une feuille de papier découpée en forme d'oiseau ou de coccinelle, collaient les tiges de bambou en respectant scrupuleusement les proportions pour l'équilibre de l'engin. Un anneau, une bride, une longue ficelle ; l'oiseau de papier peut voler.*

Au-dessus de leurs têtes, accrochée à la voûte de la halle, soutenue par une élégante poutraison de béton (dans les années 30 on avait surtout pensé à la solidité en réparant la saline), toute une collection de cerfs-volants. Les figures grimaçantes des grands engins de combat japonais, des silhouettes délicates comme ce grand voilier, bateau du ciel, ou cet oiseau blanc, entre mouette et Concorde. Et les œuvres de Madeleine Monnier, une série de losanges tout simples, aux couleurs de l'arc-en-ciel. Et encore ce dragon, ce mille-pattes, inspiré de modèles extrême - orientaux, suite de cercles rouges finement associés, que son auteur lancera tout à l'heure — prouesse, paraît-il — dans les airs.

« Le cerf-volant ne fait pas partie de nos traditions, *explique Chantal Barret, l'une des quelques spécialistes de ce nouvel artisanal.* Aux Etats-Unis ou en Chine, en Angleterre et au Japon, tout le monde en fait voler, et en fabrique.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 24.)





Objet trouvé

Un cadran à la Rimbaud

SI les gadgets ont su se rendre indispensables, c'est sous la pression de deux extrêmes : *un excès de luxe ou une trop grande* solitude. Pourtant, ils demeuraient des remèdes à l'accessoire ; jamais des parcs d'accueil pour l'essentiel. *Cela* pourrait *changer* avec *l'objet* révolutionnaire *qui vient de naître* et qui rend déjà fous les gens à New-York ; la montre en couleurs. *Cet objet conçu en 1970 par un* architecte ouest-allemand, Tian Harlan, a atteint une forme de beauté et de *bonheur* étonnante Il transforme la vie quotidienne de ceux qui le portent, véhiculant dans leurs poignées de main du matin et du soir des visions à la Cézanne, des sentiments à la Van Gogh, des Picasso vivants et en mouvement.

La montre en couleurs ne comporte pas de chiffres. Chaque heure est une teinte choisie. A l'instar de Rimbaud (« A noir, E blanc, I rouge... »), on a supprimé du cadran les voyelles. Vivre en considérant cela, c'est véritablement bouleverser son *existence* et, dans un décor urbain, agir comme si, nu sur une plage déserte, on regardait le ciel pour deviner l'heure qu'il est. Ceux qui portent la *montre du* temps en couleurs ont un langage merveilleux : « *On se retrouve sur le violet* », « *Voulez-vous que nous reportions notre rendez-vous à rose et demi ?* » Les amants se délectent au téléphone de promesses gourmandes : « *Je crois que je me sentirai très sensuelle sur le violet.* » « *D'accord, je serai là, dès la fin du rouge* ».

Ceux qui vivent le temps en couleur créent une nouvelle confrérie, un autre réseau. Ils se réveillent à turquoise, jouent au tennis sur le jaune, et dînent à bleu et demi. Leur façon de vivre le temps en couleurs devient une *seconde* nature. On raconte même la réaction d'un enfant dont les parents vivaient le temps en couleurs. Se promenant avec eux dans une rue de Rome, il s'exclame : « *Tiens, voilà une midi Volkswagen !* », désignant une voiture jaune, couleur éclatante du milieu du jour.

Objet trouvé, *parce que trouvaille* géniale, la montre en couleurs n'est pas un jeu désinvolte. Elle n'ôte aucune *précision* aux *emplois* du temps, *mais métamorphose* l'emploi qu'on fait de son temps. Dans les limites précises de l'horaire, elle crée d'autres dimensions variables, *réglées ou inspirées par une poésie* personnelle. Elle transperce l'évaluation des choses par l'éclat bref *de joies essentielles le ciel, l'eau, la forêt, le soleil L'objet se présente* de la façon la plus simple. Il a des dimensions modestes, mais la forme *d'un gâteau qu'on* aurait découpé en douze tranches égales de différentes teintes, avec, *au centre,* un disque noir entaillé, qui désigne à chaque heure sa couleur et *dont la progression* permet de discerner, par une évaluation personnelle, les moins le quart ou les plus dix, etc. Bientôt, avec la montre en couleurs, on *sent le* temps aussi instinctivement *qu'on* ressentait autrefois le changement des saisons, et cela se vit en plus avec la passion d'une histoire d'amour La vie devient « un art *qu'on* peut porter *sur sol* ».

Des doigts sur l'arc-en-ciel

L'avantage de la couleur sur les chiffres est qu'on peut se faire comprendre dans toutes les civilisations *du monde* en ayant, avec ses correspondants, un contact *immédiatement sensible* et *profond.* Porter une peinture sur son poignet, c'est le meilleur sujet de conversation avec l'inconnu. Une montre en *couleurs,* c'est *immédiatement* le débat ouvert contre la solitude. « *C'est comme si j'avais un arc-en-ciel à portée de main* », dit l'un de ceux dont la vie a changé. Dans son âme, *ajoute-t-il,* comme sur le cadran il fait rouge à trois heures du matin comme à trois heures de l'après-midi. Chaque couleur a un sens, mais quand le temps change, la teinte aussi change de signification. Il en est de même pour tous les pays sur le globe terrestre. Au Tibet, le blanc et le jaune montrent une nature équilibrée ; la nature orgueilleuse, c'est le bleu et le noir. Pour les Indiens d'Amérique, le rouge, le jaune et le *noir* sont masculins ; le blanc, le bleu et le vert féminins. Le rouge symbolise les réactions violentes. Un sage Pawnee a dit : « *L'étoile du matin est comme un homme. Son corps tout entier est peint en rouge, c'est la couleur de la vie.* »

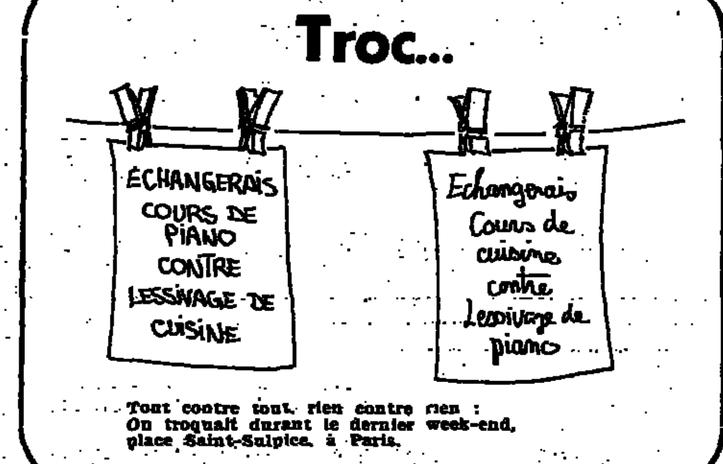
Les navarro peignaient le crépuscule en jaune, la nuit en noir, l'aube en bleu. Pour eux, l'eau n'était belle que blanche. Pour les Grecs, la terre et l'homme sont bleus, le monde et l'eau sont verts, le feu et l'esprit sont rouges, les personnes individuelles et l'air sont jaunes. Pour la montre de l'architecte, la matinée est vert-bleu, marron tabac, jusqu'au jaune midi. Le début de l'après-midi quitte l'orange de l'heure du repas pour des variations de rose et de rouge éteints jusqu'à 5 heures, d'un *violet* prometteur *et* 6 heures d'un bleu profond. *Il* est vert à 7 heures, le matin, parce qu'il s'agit peut-être du temps du cross, le sol pour l'espérance, du *dîner* d'amoureux, des lendemains qui chantent, de l'idéal vécu.

Au moment où les fabricants d'horlogerie s'épuisent en une précision telle qu'on se demande finalement à quoi elle peut correspondre, ayant atteint un au-delà mathématique qui ne regarde même plus les hasards de la vie — on dit que les meilleurs atteignent une *précision* de moins d'une minute par an, Tian Harlan propose de vivre loin de l'augmentation galopante de l'automatisation, à côté de la vitesse sans perdre son temps, sans créer de stress, sans nuire à ses réflexes, mais en réveillant son imagination perdue. « *Nous communiquons avec les automatismes comme si nous étions nous-mêmes devenus des machines, prisonniers de nos téléphones et de nos ordinateurs. Je veux séparer mon corps des prisons pratiques et complexes de la vie, je veux pouvoir considérer la richesse de mon temps comme une collection de peintures et vivre enfin tranquille des moments innocents de beauté. Laissez le miracle de la couleur mettre de la couleur dans vos heures et plus de temps dans votre vie* », *conclut* le jeune inventeur qui *conçut* pour le terrain des Jeux olympiques de 1972, à Munich, la colonne — temps en couleurs en cylindre d'acier poli qui détendait le regard des athlètes. *Sur le stade* comme dans vos jours et vos nuits devant la performance, restez relax, *redevenez* « décontract », soyez cool, c'est du tout bleu !

Enfin, l'idée de la montre en couleurs n'est pas seulement liée à la peinture mais aussi à la musique, aux consonances du verbe. Plus que jamais rimbaldien, Herlan avait remarqué *que* les groupes pops américains étaient sensibles dans leur nomination à tous les rayons de la nature : « Pink Floyd », « Black Sabbah », « Blues in the Night », « Mellow Yellow », *Color my world* », « Rapsody in blue », « Heart of Gold », « Blue Moon », « Yellow Rose of Texas ». Le mot et la musique qui s'en suit, le corps électrifié par les vibrations et les rêves qui en naissent, la *nostalgie* mauve et la violence carmin, le verbe *qui* fait frissonner la chair : tout cela existe pour vous faire le cadeau sublime d'un instant. Souvenez-vous de ceci. Lorsque dans la *rue,* on vous demande avec banalité : « *Quelle heure est-il ?* », il vous suffit, pour répondre précisément, de vous convaincre à la seconde près que vous êtes à la fois et Mozart et Léonard de Vinci.

GONZAGUE SAINT BRIS.

Troc...



Tout contre tout, rien contre rien : On troquait durant le dernier week-end, place Saint-Sulpice, à Paris.

Clin d'œil

Trois-mâts loin de sa patrie

IL était une fois un trois-mats barque, le dernier représentant français de l'espèce, qui pourrissait dans le port de l'île San-Giorgio, à Venise. Construit par les chantiers Dubigeon de Nantes en 1895, ce vaisseau de fer, gréé de voiles carrées et d'une voile aurique, jaugeant 562 tonneaux, long de 52 mètres, naviguait surtout entre le Brésil et la France.

Un chirurgien français, grand amateur de vieilles coques, passant par la lagune, il y a quelques années, avait repéré ce navire *malheureux* comme un grand oiseau dont on avait mutilé les ailes pour le retenir à terre. La *seule chose à peu près neuve à bord était son nom* « Giorgio-Cini », car, en dépit des superstitions des marins, qui soutiennent que de baptiser un bateau attire sur lui la colère de Neptune, son dernier propriétaire, un milliardaire italien, lui avait donné le nom de son fils, mort dans un accident d'avion.

Comme le comte Cini était aussi propriétaire de l'île San-Giorgio, dont il venait de restaurer le monastère et la bibliothèque, il avait trouvé commode d'amarrer le trois-mâts dans le décor que Musset et George Sand, après bien d'autres, devaient contempler de leur balcon du Danieli.

Lorsque, en 1976, fut fondée par un architecte, un gérant de société et un capitaine au long cours l'Association pour la sauvegarde et la conservation des anciens navires français » (ASCAN), forte aujourd'hui de quatre mille membres, le chirurgien parisien propose immédiatement l'achat du vieux « Belém ». Contre toute attente, le navire avait levé l'ancre comme si le capitaine, blasphémateur du « Voltigeur hollandais », de triste mémoire, était venu s'emparer du trois-mâts pour le faire entrer dans la diabolique escadre des vaisseaux fantômes.

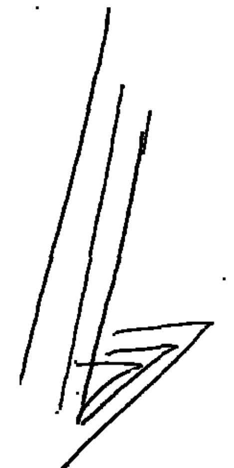
En fait, la navigation du « Giorgio-Cini » avait été brève : un mille et demi. On le retrouva aux chantiers navals de Venise. Le comte Cini en avait fait cadeau aux carabiniers italiens.

Le « Belém » semblait donc perdu pour la France, quand on apprit l'an dernier que les carabiniers, qui ont sans doute à faire des investissements plus urgents, ne pouvaient payer la *note des réparations en cours,* environ 5 millions de nouveaux francs. Devenu par compensation *propriétaire du « Giorgio-Cini »,* le directeur des chantiers navals de Venise ne demande qu'à le céder à qui acquittera la facture du bateau remarquablement restauré.

Le ministère de la marine, consulté, a promis une subvention qui devrait couvrir un cinquième du prix du bateau. Restent à trouver 4 millions de nouveaux francs pour faire revenir dans le patrimoine national le dernier trois-mâts barque existant dans le monde que les cadets de la Royale pourraient utiliser chaque année pendant une période donnée. Le bateau de collection serait amarré chaque saison dans un port différent et pourrait effectuer des sorties en mer pour montrer aux jeunes et aux moins jeunes ce qu'était la marine à voile du dix-neuvième siècle. Une souscription nationale devrait donc être lancée prochainement afin que soient réunis les fonds permettant un achat qui n'est pas anodin et dont l'importance culturelle est certaine.

MAURICE DENUZIÈRE.

★ 39, avenue Marceau, 38000 Grenoble



VITRINES 78

Les mannequins ont perdu la tête

QUEL est ce vent nouveau qui souffle dans les vitrines ? Les mannequins ont perdu leur tête ; c'est le vêtement qui est roi. Fini les cils lourds, les bouches rouges. Au vestiaire, le mannequin réaliste qui prend des poses comme dans la vie. Aujourd'hui, plus de perruques, les crânes sont chauves, les visages pâles, les traits estompés et les orbites vides.

La nouvelle tendance est en effet à la silhouette. Les formes sur trépied qu'utilisent les tailleurs et les couturières et les pantins de bois articulés occupent aujourd'hui la scène. Certains, du reste, ne manquent pas d'humour. La vis qui les assemble leur sert de bouche. Quant à leur face plate comme une crêpe, elle permet aux étalagistes de donner libre cours à leur fantaisie. Chez Jap, c'est la casquette rabattue qui fait... figure de tête.

Cette façon désinvolte de monter va avec le style décontracté du prêt-à-porter. Aujourd'hui, l'habillement-déguisement se moque de paraître et il s'amuse à empiler, combiner, superposer. Le vêtement pour se présenter n'a plus besoin de personne. C'est lui qui pose. La mode a été lancée par les Italiens. C'est la technique du posé-plié ou du posé-déplié, qui met en valeur la forme. La mise en place est rigoureuse, économique, graphique. Chemise, pull, chaussure (une seule suffit). On joue la répétition et la différence. Mêmes formes, mais teintes contrastées. La couleur bien utilisée, la coupe bien mise en évidence sont autant d'éléments dynamiques qui incitent le client à entrer. Dernier impératif : la vitrine doit laisser voir l'intérieur du magasin, clair, net.

Mais le plus beau dans tout ça, c'est que ce vêtement sans corps s'habille tout seul. Le pull en V passe une chemise et la chemise porte une cravate. Le blouson kaki a jeté négligemment sur ses épaules un tricot du même ton. La poche a sa pochette et les sandales leurs socquettes !

Les grands magasins n'ont pas été longs à emboîter le pas. Au Printemps, la mode d'été est présentée sur des transats : trois robes sang de bœuf, trois chapeaux, trois sacs. Même chose pour les maillots de bain, qui sèchent à plat sur les serviettes-éponges. Le décor disparaît. La marchandise apparaît. On joue sur la tache de couleur. On suggère beaucoup plus qu'auparavant la façon d'utiliser les articles.

Encore mieux : la nouvelle mise en scène a entraîné une nouvelle mise en page. La dimension des vitrines a été progressivement revue et corrigée pour focaliser l'attention du spectateur. On utilise des jeux de stores qui délimitent des espaces différents, des bandeaux horizontaux qui laissent filtrer les objets. L'inauguration de la « rue de la mode » est allée de pair avec de nouvelles vitrines. Des vitrines cadrées nécessaires et suffisantes où, grâce au plancher surélevé, la marchandise est maintenant à la portée de l'œil de la cliente. Une nouvelle façon de vendre.

FLORENCE BRETON.

● *Maison sur mesure.* — La qualité essentielle d'un logement est d'être construit et aménagé pour y vivre heureux. Une circulation aisée, des équipements réellement utiles, un bien-être qui est plus important que le confort, telle est la conception de l'habitat de Jacques Tournus, auteur de *la Maison sur mesure.*

★ La Maison sur mesure, 98 F (ou 109 F franco), éditions Maison française/La Maison individuelle, 40, rue du Colisée, 75008 Paris.

Dans les laines du Far-West

EXPOSEE pour la première fois à Paris par trente fabricants de vêtements, bottes, accessoires et selleries, voici la mode du Far-West.

Elle a un succès considérable en France à la suite de « Lucky Luke », des « Dalton » et des innombrables westerns à la télévision. Aussi les enfants, connaissant tous les détails des tenues western dessinées par Morris, ouvrent-ils des yeux comme des soucoupes quand ils rencontrent, en ce moment, dans la rue ou au restaurant, ces grands gaillards et ces filles en feutres de sheriff, chemise ouvragée, jeans et bottes à talons biseautés. En effet, dans les Etats autour des Rocheuses, ce style est la tenue de tous les jours, aussi bien pour le gouverneur que pour le garçon de bureau.

Et où trouver en France les vêtements de ces chevauchées ? Gérard Denos, quarante-cinq ans, qui continue sa chevauchée vers l'Ouest, commencée à la Libération quand il a vu arriver les Américains. Il a commencé à vendre leurs surplus, puis a eu le coup de foudre lors d'une visite à Denver en 1953. Il en est devenu l'importateur, a monté son réseau de distribution à travers la France, notamment autour de la Camargue, puis des boutiques aux noms évocateurs de westerns.

Pour lui, le jean est toujours le best-seller, mais coupé droit et sans fioritures. Suivent les bottes à talons biseautés de 5 cm et bouts pointus, qui rehaussent la silhouette, très prisés par les poids coq et les fervents de la moto. Les chemises brodées et travaillées sont appréciées dans la mesure où *« le public reconnaît celles du héros de cinéma »*. De même, les chapeaux à calotte plate et grands bords du style que portait Tyrone Power dans *Zorro* sont-ils délaissés au profit du « dix-gallon » à haute calotte qui distingue le sheriff.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Dessin de MARCQ.)

H BAR C : chemise de démonstration de lassó en coton et polyester vert à franges blanch., 269 F, porté avec un jean droit de LEVI STRAUSS, 149 F.

BAILEY HAT CO : chapeau de sheriff en paille plastifiée dans les tons de tabac. 89 F.

TEXAS BOOT CO : botte de monte à talon en biseau coupée en vachette glacée à dessin repoussé. 389 F.

En vente chez General Store, 40, boulevard de Bonne-Nouvelle ; Bordeaux, Chapparal, 84, rue du Pas-Saint-Georges ; Nice, Eldorado, 45, rue Pastorelli.

H BAR C : costume trois-pièces en jean gratté à veste ajustée et surpiquée en têtes de flèche orange. Le gilet est découpé pour montrer la grosse boucle de la ceinture en argent ciselé et le pantalon évasé du bas sur les bottes. 460 F env.

En vente à la rentrée chez Western House, 13, avenue de la Grande-Armée ; Utility, 27, rue du Four ; Lille, Danny et Follies, 35, rue Massena.

Le 25 mai

La chaussure à portes ouvertes

LA Fédération de l'industrie de la chaussure française organise une manifestation d'information le 25 mai prochain. Plus de cent cinquante fabricants accueilleront ce jour-là leurs clients.

Cette idée revient à Daniel Raufast, le président de Kickers et actuellement de la Fédération, avec pour objectif de sensibiliser l'opinion publique sur ce secteur de l'activité économique ; cent vingt mille personnes en vivent, des tanneries aux fabricants de lacets.

D'après les dernières statistiques, chaque Français achète, par an, cinq paires de chaussures, pantoufles, etc., dont deux sont importées. L'Italie, l'Espagne et l'Extrême-Orient en sont les principaux fournisseurs, à tous les niveaux de prix. En même temps que les importations augmentent, les exportations, notamment dans le domaine du luxe, sont en baisse assez sensible au profit des pays à devises faibles comme l'Italie.

Dans le domaine du style, les chaussures françaises se caractérisent, ce printemps, par des modèles plus fins et raffinés, mise à part une offensive des sandales « californiennes » aux semelles collées, très légères. Les formes, les matières et les coloris marquent un retour à la ville, avec moins de rusticité et des modèles plus élaborés. Ainsi le « nubuck », à peine suédé, tient-il la vedette des collections, avec le veau nacré et le gros grain, en tons pastel, en blanc et en naturel clair. La plupart des fabricants étalent leur production du 35 ou 42.

Les formes masculines — du 39 au 47 — alternent le mocassin uni, bicolore ou à contextures opposées et le basket, aux dérivés multiples. Des oppositions de toile et de cuir paraissent fragiles pour la ville, tandis que des créations italiennes en cuir tressé, mocassins, sandales ou boots, atteignent des prix inabordables. — N. M.-S.

Du vent sur la ficelle

(Suite de la page 23.)

Les règles de base sont simples. Le centre de gravité, l'angle de vol. Le reste est affaire d'imagination. » *Si on le décore, il faut réaliser de grands dessins, très simplifiés, pour qu'ils se voient de loin. Alors que les enfants ont naturellement tendance à dessiner leurs petits paysages habituels.* « Mais ce serait très facile et on pourrait former les institutrices d'école maternelle », *estime Chantal Barret.*

Si le cerf-volant n'est pas encore entré dans nos traditions, il a déjà des adeptes, enfants et grandes personnes, passionnés, dont beaucoup se retrouvent chaque semaine au bois de Vincennes. On trouve dans le commerce des cerfs-volants « industriels » à partir de 40 francs, mais les œuvres des artisans d'art sont malheureusement vendues plus cher. Alors pourquoi ne pas les fabriquer soi-même ou s'inspirer des insectes ou des oiseaux merveilleux que diffusent les importateurs de produits d'Extrême-Orient.

Pour tenter de séduire les Français, l'International Herald Tribune *et Japan Air Lines ont eu l'idée d'organiser, le dimanche 25 juin, une grande fête sur la plaine de la Belle Etoile, au bois de Vincennes. Un expert japonais, M. Tsutomu Hiroi, est attendu avec un mille pattes de 25 mètres de long. L'Américain Tal Streeter lancera ses Flyng Red Lines. Des membres du Cerf-Volant Club de France montreront ce qu'ils savent faire. Plusieurs compétitions (le plus beau cerf-volant, le plus grand, ou le plus petit, etc.) sont prévues et seront récompensées par un « envol » réel, un voyage au Japon.*

L'an prochain, les animateurs du centre de réflexion sur le futur pensent aussi organiser un championnat de cerfs-volants aux salines d'Arc-et-Senans. Tandis que d'autres préparent une rencontre, au printemps, entre Français et Anglais, dans la baie du Mont-Saint-Michel.

Les cerfs-volants partent à l'assaut. Le vent n'a qu'à bien se tenir.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

★ Chantal Barret, 7, rue d'Argout, 75002 Paris.

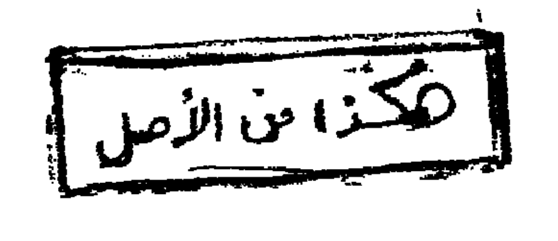
★ Cerf-Volant Club de France, 17, rue Lacharrière, Paris-11e.

★ Fête des cerfs-volants organisée par Japan Air Lines et l'*International Herald Tribune*, au bois de Vincennes (renseignements : 225-55-01 et 747-12-65), le dimanche 25 juin, au bois de Vincennes, plaine de la Belle-Etoile, route de la Pyramide, de 10 heures à 17 heures (gratuit).

JEUX DE STRATÉGIE

Le succès des jeux de réflexion a conduit un éditeur à présenter des livres consacrés à « la découverte de la stratégie ». Ce sont des guides indispensables pour s'initier et s'exercer aux finesses de ces jeux venus d'Asie, vendus trop souvent sans aucune règle. Parmi les premiers titres de cette « Ludothèque de l'impensé radical » figurent un traité du jeu de Go, en deux parties (stratégie puis tactique), celui du jeu de Xiang-Qi (échecs chinois mettant en scène une armée faisant le siège d'une cité) et un traité du jeu de Shogi, ces échecs japonais où les mêmes pièces servent aux deux adversaires. J. A.

★ *Ludothèque de l'impensé radical*, 48 F le volume, éd. Flammarion.



— Trouvailles —

Meubles

Pour juniors

Tout simple, bien dessiné et pas trop cher, un nouveau petit bureau est destiné aux moins de dix ans. Son plateau, en lamifié marron encadré d'une large bordure en hêtre, ressemble à une grande ardoise : son piètement en X est réglable sur quatre hauteurs, de 43 cm à 65 cm, ce qui permettra de suivre la croissance de l'enfant. Le bureau se replie totalement et peut se ranger contre un mur ; il coûte 185 F. Il s'accompagne d'un banc, en hêtre naturel et lamifié marron, qui sert aussi de coffre à jouets, 185 F.

★ Minimôm, 31, rue Faidherbe, 75011 Paris.

Artisanat

Poterie

Ouverte depuis trois mois, à l'ombre de la tour Maine-Montparnasse, la boutique « Keramika » est consacrée à l'artisanat céramique. Gertraud Hutterer et Gregor Michas ont voulu la situer entre la galerie trop sophistiquée et la boutique d'objets trop diversifiés. On trouve chez eux quelques pièces uniques : des coupes de Bucholtz, les vases couleur sang de bœuf de Roy, des coupes réalisées selon la technique Raku par Biagini. Mais aussi des lampes en grès tourné avec abat-jour de soie peinte (de 320 F à 960 F), des vases-boules émaillés de rose doux et de gris, des assiettes et des tasses en céramique beige.

★ Keramika, 62, boulevard Edgar-Quinet, 75014 Paris.

Décorations

Stores d'herbes

De nouveaux stores d'intérieur, à installer devant une fenêtre ou pour créer une séparation dans une pièce, sont en paille naturelle, tissée à la main. Ces stores japonais sont montés, au sommet, sur une tige de bambou (diverses largeurs, de 0,60 cm à 1,95 m). La trame est constituée d'herbes naturelles, non teintées, qui mêlent le lin et les roseaux à des feuilles de tabac ; parfois de petits morceaux de bambou s'intercalent entre les herbes. Ces stores, entièrement faits à la main, apportent un décor rustique dans des tonalités allant du blanc cassé au brun, avec des touches de vert. Un exemple de prix, dans une gamme étendue de dimensions tant en hauteur qu'en largeur : un store de 1 m de largeur sur 1,25 m de haut vaut 781 F.

★ Eurodrap, 3, impasse Bon-Secours, 75011 Paris. Tél. : 370-20-62. Indique ses points de vente.

Cuisine

Sauce chaude

La meilleure des sauces tourne au désastre culinaire lorsqu'elle est servie figée, toute refroidie. Un nouveau chauffe-sauce peut remédier à cet incident que redoutent les maîtresses de maison. Il comprend un petit réchaud carré, dont le socle en teck est surmonté d'une plaque en acier poli ; à l'intérieur une bougie réchauffe la saucière, à bec verseur. En forme de poêlon, elle est en grès clair (135 F l'ensemble) ou en acier inox massif, avec manche en teck, 190 F l'ensemble. C'est un objet aussi séduisant au regard qu'il est utile à la gastronomie.

★ Létang et Rémy, dans les grands magasins et les boutiques spécialisées en arts de la table.

La passementerie dans le virage du contemporain

LORSQU'ON évoque la passementerie, on pense aussitôt aux franges et galons qui conféraient un raffinement au décor des siècles passés. La passementerie a, en effet, une très longue histoire dont l'origine remonte à l'Antiquité : on en a retrouvé des vestiges dans des tombeaux de pharaons et dans des temples grecs et incas. En France, la passementerie était déjà florissante au treizième siècle, mais c'est surtout aux dix-huitième et dix-neuvième siècles qu'elle atteignit son apogée.

Aujourd'hui, la passementerie a bien du mal à prendre le virage du « contemporain ». A part quelques décorateurs, on ne pense guère à elle pour rehausser l'habillage des fenêtres ou des sièges. Il existe, pourtant, une nouvelle génération de galons, en fibres synthétiques, dont les décors et les coloris se coordonnent aux tissus d'ameublement les plus récents.

Le nombre des passementiers s'est amenuisé au cours des dernières années. A côté de fabricants importants, comme Boudet-Roux ou Houlès (qui produisent des dizaines de milliers de mètres de galons), il y a des maisons de taille beaucoup plus modeste, telle La Passementerie nouvelle, qui se consacre à la création. « Dans ce domaine, nous dit M. Dô, nous avons deux démarches : Claude Declercq crée des galons, de différentes largeurs, qui s'assortissent aux tissus de Frey, Canovas et autres éditeurs, et nous transposons la passementerie ancienne (Renaissance, dix-huitième siècle) en renouvelant les coloris. » En dehors de ces créations, La Passementerie nouvelle peut reconstituer des galons de toutes les époques, grâce à une mine de documents allant de Louis XIII à 1925. Toutes ces fabrications sont artisanales et requièrent une main-d'œuvre extrêmement qualifiée qui se fait de plus en plus rare.

Interrogé sur le déclin de la passementerie, dédaignée par le style contemporain, M. Dô répond : « Pour vendre des galons, il faut vouloir y consacrer du temps et se donner la peine d'apporter des idées d'utilisation aux clients. » A Paris, il y a, entre autres, deux boutiques où l'on croit à l'avenir de la passementerie contemporaine.

Dans un quartier tout neuf du dix-neuvième arrondissement, André Duchadeau et sa femme ont ouvert, il y a deux ans et demi, une « Tenturerie ». Ce type de magasin, dont il existe une quinzaine d'exemplaires dans toute la France, est spécialisé dans la tenture murale. Mais on y trouve aussi tous les services d'un tapissier-décorateur : vente de tissus, confection de rideaux, recouvrage de sièges. A la Tenturerie de Paris, la passementerie est présentée dans un petit meuble, bien en évidence, qui contient les collections de plusieurs fabricants. « Il y a quelques années, dit André Duchadeau, le choix d'une passementerie accompagnait toujours celui du tissu pour habiller une fenêtre. Avec le volume restreint des pièces d'aujourd'hui, le bandeau frontal (recouvert de tissu et orné de galon) a disparu. Mais il y a d'autres emplois de cette nouvelle passementerie qui doit continuer à jouer son rôle de mise en valeur du décor. » Parmi ses suggestions, la tenture murale a évidemment la vedette : plus décoratif que le petit galon ton sur ton qui sert à cacher les agrafes de pose, on peut appliquer un galon fantaisie (qui vaut environ 15 F le mètre) en haut et en bas des panneaux de tissu et l'utiliser aussi pour faire les embrases et la bordure des rideaux.

Aux Dominotiers, boutique de tissus et papiers peints de décoration, Monique Martin a choisi, dans la collection de La Passementerie nouvelle, des galons décorés de feuilles de couleurs acidulées, rose ou vert, ou d'écailles traitées en camaïeu. « Mais celui que je préfère, c'est « Héloïse », un galon en tissu de coton écossais, de tons pastels ou foncés. Il s'harmonise aux tissus à tout petits dessins, fort en vogue. Je le préconise pour garnir des coussins de canapés, soit en volant froncé, soit appliqué à plat, sur le pourtour. J'aimerais bien que les passementiers modernisent les franges pour pouvoir les marier aux tissus actuels et en faire des bordures de doubles rideaux. » Une autre idée, glanée aux Dominotiers, prouve qu'avec des conseils de décoration on pourrait faire renaître le goût de la passementerie : sur un mur tapissé de papier japonais à fine texture, un large galon choisi dans le ton de la tenture est posé en frise, au sommet du panneau, apportant ainsi une touche raffinée.

JANY AUJANE.

★ La Tenturerie, 24, rue des Lilas, 75019 Paris ; Les Dominotiers, 4, av. du Maine, 75015 Paris. A Bordeaux, 4, rue Huguerie ; à Rouen, 30, allée Eugène-Delacroix.

A LA DÉFENSE

Les arts de la rue

Du 16 septembre au 1er octobre prochain, sera inaugurée sur le Forum de l'EPAD à La Défense, la première manifestation des Arts de la rue. Intitulée Biennale internationale par son commissaire général André Parinaud, elle réunira des urbanistes, des architectes paysagistes et des animateurs de la nouvelle physionomie des villes (telles les esplanades, les vitrines, les affiches, la publicité lumineuse et les sculptures monumentales).

Les maquettes du Forum ont été présentées à l'Espace Cardin par André Parinaud, qui a annoncé en outre la série de fêtes populaires (parades, foire au troc, feux d'artifice, jeux de laser) que les Arts de la rue diffuseront sur les terre-pleins de la Défense.

Le Monde

culture

LE XXXI[e] FESTIVAL DE CANNES

« LA PETITE », DE LOUIS MALLE

Les fleurs et le fumier

« Scandale », « provocation », voilà des mots qu'on a beaucoup entendus à Cannes, après la projection du film américain de Louis Malle *la Petite (Pretty Baby* en anglais). C'est par les mêmes mots qu'avaient naguère été accueillis *les Amants, le Souffle au cœur, Lacombe Lucien*. Malle a toujours aimé les sujets sulfureux. Il est dans sa nature de créer l'inconfort, le malaise, en parlant de ce qu'on préfère oublier, en s'attaquant à des problèmes jugés tabous.

C'est de prostitution enfantine qu'il s'agit dans *la Petite*. L'héroïne a douze ans. Fille de prostituée, elle a été élevée dans une « maison » de Storyville, un quartier de La Nouvelle-Orléans. Depuis son plus jeune âge (*l'action se passe en 1917*), elle s'est frottée aux clients et n'ignore rien de ce qu'ils viennent chercher auprès de sa mère et des autres filles de l'établissement. Elle sait qu'un jour elle aussi fera monter des messieurs dans sa chambre. Et, quand ce jour arrive, elle trouve tout naturel d'imiter ses aînées.

De ce sujet scabreux on pouvait tirer un film noir, un mélodrame naturaliste, un réquisitoire justement indigné. Peu doué pour jouer les procureurs, trop habile pour démontrer l'évidence, Louis Malle a adopté un parti résolument contraire. Déployant ses talents de conteur, d'illustrateur — talents que sert à merveille Sven Nykvist, le photographe de Bergman, il a tout mis en œuvre pour gommer l'effroyable tristesse de son histoire, pour l'arracher au réalisme. Le bordel qu'il décrit est une sorte de phalanstère familial, où les filles accouchent, allaitent, pouponnent, entre deux « visites », où un pianiste noir improvise des blues sublimes et où les habitués sont de bons garçons rigolards et parfois amoureux. Malgré ses allures de fée Carabosse fellinienne et son goût pour les stupéfiants, la patronne elle-même ne manque pas de tendresse pour son petit monde.

L'optimisme de ce tableau idyllique atteint son point culminant dans la scène-clé du film : celle qui décrit la vente aux enchères et la première « passe » de la petite Violette. Malle traite la cérémonie à la fois comme une fête païenne et comme un banquet de mariage (ou de première communion). Pas la moindre peur chez l'enfant, pas le moindre dégoût, mais, au contraire, une sorte de fébrilité joyeuse, l'impatience et la fierté d'être enfin considérée comme une femme. Et quand, l'acte accompli, ses compagnes la retrouvent, c'est dans les rires, les plaisanteries, les embrassades, qu'elle célèbre la perte de sa virginité.

Descente aux enfers

Cette scène va choquer. Rien de plus choquant, en effet, que la perversion d'un enfant, que la souillure de l'innocence. A quoi Malle répondra sans doute que la « petite » n'a rien d'une innocente et que, en faisant d'elle une victime consentante, il dénonce avec d'autant plus de force l'horreur de sa condition et de sa sujétion. A quoi on pourrait ajouter que l'histoire de *Pretty Baby* est authentique (Malle l'a découverte dans les souvenirs d'une ancienne prostituée) et que la prostitution enfantine reste, hélas de nos jours, un problème qu'il est hypocrite de vouloir ignorer.

Tout cela est vrai. Il n'empêche que, en dédramatisant à l'extrême son sujet, Malle crée une ambiguïté qui nous laisse perplexes. Impossible de ne pas se dire que la « fête païenne » qu'il décrit est, en réalité, la plus effroyable, la plus douloureuse des descentes aux enfers. Impossible de ne pas substituer aux images riantes qu'il nous offre celles de ces fillettes photographiées dans des bordels d'Extrême-Orient et dont le regard exprime toute la misère, toute la détresse du monde. Impossible de ne pas se sentir piégé, secrètement humilié par un spectacle dont l'art du cinéaste nous rend complices.

Après son initiation, Violette devient une pensionnaire à part entière de l'établissement. Mais, un jour, fouettée pour avoir voulu séduire un jeune noir, elle se sauve et se réfugie chez un photographe, amateur de maisons closes, pour lequel elle a souvent posé et dont elle est amoureuse. Le photographe consent même à l'épouser (la loi autorisait, paraît-il, ce genre d'unions) et la noce est l'occasion d'un pique-nique au bord de l'eau qui est un bel hommage rendu par Malle et Nykvist aux impressionnistes et à Seurat. Là-dessus, la mère de Violette qui, entre-temps, s'est mariée avec un de ses anciens clients vient chercher sa fille. La « petite » dit adieu au photographe. Elle ne sera plus désormais qu'une enfant comme les autres.

C'est *sur cette assurance*, apaisante pour la morale, mais qui ne laisse pas oublier ce qui précède, que s'achève le film. Film que Louis Malle a mis en scène avec une virtuosité éblouissante et que joue à la perfection (une perfection presque gênante) la jeune Brooke Shields. Film que chacun, selon sa sensibilité, jugera fascinant, suspect ou haïssable Nous l'avons admiré Mais à cette admiration se mêle comme un goût de nausée. Il y a du fumier sous ces fleurs.

JEAN DE BARONCELLI.

Jerzy Skolimowski, Bob Dylan

LE CRI-QUI-TUE

Est-ce que dans les contes on va chercher la vraisemblance ? On ne se pose pas la question. Nul besoin donc de s'interroger sur l'existence du « cri de la mort », sur l'histoire de *The Shout*, que Jerzy Skolimowski a mise en scène avec assez d'élégance pour que l'on se passionne sans aucun doute.

The Shout est le troisième film (après *Deep End* et *Roi, Dame, Valet)*, que le Polonais Jerzy Skolimoski réalise en Angleterre. Adapté d'une nouvelle de Robert Graves, tourné dans le Devon, il est d'abord très britannique de ton et d'humour, puis une poésie étrange s'en empare. On est dans un asile où les malades disputent un match de cricket avec les habitants de Vullage, et un certain Charles Grossley commence à raconter pourquoi il est arrivé là, comment un jour il a bouleversé la vie de deux personnes, en exerçant sur elles des pouvoirs de sorcier aborigène.

Le cri-qui-tue de Charles Crossley est en « dolby sound », ce qui le rend convaincant. Le spectateur attend un hurlement puissant mais banal, et un vacarme infernal l'environne. A part cela, *The Shout* n'est pas spectaculaire. L'angoisse et le fantastique se mêlent calmement à la vie quotidienne, et d'ailleurs, comme dans les contes, le monstre (ou le fou) n'est pas antipathique, et les maléfices n'y sont pas si dangereux qu'on ne puisse pas s'en débarrasser.

Après le « dolby sound » de la sélection officielle, on pouvait s'enfermer pendant quatre heures en stéréophonie à la quinzaine des réalisateurs. *Renaldo et Clara*, de Bob Dylan, est de ces films où l'on s'installe, et il pourrait durer une journée, ou un festival entier. On y entend une quarantaine de chansons de la Rolling Thunder Review, avec Bob Dylan, Joan Baez, Bob Neuwirth, Allen Gisberg, David Blue...

La musique conduit le film, qui n'est ni un reportage ni un film de fiction : il est tout à la fois, avec énormément d'imagination. On vit avec la revue, on voyage avec elle, on l'accueille aussi aux endroits où elle débarque, mais on apprend à la connaître grâce aux histoires que chacun se raconte ou joue avec les autres. On sait rarement qui est qui, si c'est vrai ou quoi, mais on est pris à ce jeu du psychodrame. Des couples s'inventent, se disputent ou se cherchent, et les chansons reprennent les personnages, et leurs désirs, et leurs peines. On peut beaucoup s'ennuyer, car l'univers de ce film n'appartient qu'à ceux qui le composent. Mais il y a un souffle et des idées de mise en scène superbes qui balaient l'académisme moyen du festival.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Théâtre

« Antoine et Cléopâtre » et « Périclès »

au T.N.P. de Villeurbanne

Roger Planchon a fait répéter en même temps, et il programme ensemble, un soir l'une un soir l'autre, deux pièces de Shakespeare qu'il a pris soin de choisir dans deux tiroirs très différents.

Périclès n'est pas un Shakespeare comme les autres. C'est l'adaptation, à peine « scénographisée », d'un roman latin du V[e] siècle imité des récits de la décadence grecque, *Apollonius de Tyr*. Incestes, naufrages, tournois, enlèvements par des pirates, scènes de lupanar, morts subites, résurrections miraculeuses, se suivent au petit bonheur : c'est très amusant et tout à fait merveilleux.

L'usage de la critique anglaise est d'abord d'affirmer que les deux premiers actes sont bien trop mal fichus pour être de Shakespeare, de faire ensuite des gorges chaudes du « réalisme si violent » des tableaux de maisons closes, d'admirer enfin les scènes finales, où les noblesses de sentiment et le pathos de situation reprennent (de justesse) le dessus.

Il est aussi bien permis d'aimer beaucoup les premiers actes, d'où la réthorique shakespearienne est absente, ce qui repose, puis de voir dans les scènes de prostitution un schéma plutôt léger, ce qui vaut peut-être mieux, et enfin d'être déçu par la convention appuyée des happy ends.

Planchon s'est aligné sur la position anglaise : sa mise en scène est désinvolte aux premiers actes, super-caricaturale et colorée au lupanar, et « grandiose » avant le rideau final. Mais la vision d'ensemble de ce *Périclès* est commandée avant tout par une scène, des costumes, des couleurs, des éclairages, qui sont très particuliers : c'est par eux que Planchon, aujourd'hui, essentiellement, s'expime.

Appelons cela, pour résumer, le « décor », pour ne pas dire le décorum. C'est un décor de grand standing. L'espace scénique est immense. Les lumières sont riches, astrales, un peu « Rencontres du troisième type ». Le sol est diamantifère. Il y a aussi, dans l'air et dans les tenues, un climat soirée du grand monde. Tout cela baigne de surcroît dans un éclat onirique hollywoodien.

Une fête noire

Planchon s'amuse d'ailleurs à contrarier ce luxe, ce gigantisme, par des plaisanteries de détail, des blagues de potache style Jarry, qui sont bonnes. Mais elles ne sont rien de plus, sur la route somptueuse, que de petits cassis, des dos d'âne de rien du tout. Spectacle et public sont en fait immergés, corps et âme, dans un univers irréel, une fête noire, qui sont de l'apparence pure, un « son et lumière » surréaliste qui est le « cinéma » de Planchon et dont le magnétisme est d'un tel poids qu'aucune pièce de théâtre n'est libre d'y vivre sa vie.

Dans cette caverne d'Ali Baba de l'ère électronique, les personnages de *Périclès* se faufilent comme des voleurs, déguisés en danseurs mondains ou en joueurs de base-ball. La soirée tient debout, puisque *Périclès*, la pièce de Shakespeare, est une folie pure. Il n'en va pas de même avec *Antoine et Cléopâtre*.

Même gigantismes, même terrain diamantifère, mêmes lueurs intersidérales, même climat de bal costumé dans un cap Canaveral loué par des milliardaires d'Arabie Saoudite, mais cette fois la pièce, au lieu de flotter à la paresseuse entre les rampes de lancement, s'englue dans le sable.

Antoine (Roger Planchon), courant à quatre pattes avec des copains, joue à la petite guerre. Cléopâtre (Elisabeth Wiener), serrant ses bijoux dans une boîte à chaussures et piquant de menues colères, se promène du côté de chez Pierre Loti, avec un accent des fortifications. Ces curiosités n'atteignent pas franchement le comique, car le paysage est trop lourd. Bien plus qu'*Antoine et Cléopâtre*, c'est *Babar* et *Nini peau de chien*.

Tout se passe comme si Planchon était embarqué dans une situation fausse. Comme s'il pilotait ici un théâtre qui n'est pas, qui n'est plus, son affaire. Son théâtre, c'est celui qu'il écrit lui-même. Mais, quand il le joue, tout le monde lui tombe dessus. Alors il reprend Molière ou Shakespeare, les deux filons inépuisables, mais pour leur tourner le dos, pour construire ce qu'Ibsen appelle des « châteaux de nuages ».

Actrices et acteurs réquisitionnés pour cette croisière fantôme tirent quand ils le peuvent leur épingle du jeu. Claude Rich (Périclès) fait preuve d'un sang-froid souriant ; il est bien. Jean-Claude Jay (Enobarbus dans *Antoine* et Gower dans *Périclès)* est juste, et sa douceur forte a du charme. Christine Boisson (Marina dans *Périclès*) a en tout cas du caractère.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre national populaire de Villeurbanne, en alternance, 20 h. 15.

Exposition

Giorgio de Chirico devant son miroir

Depuis plus d'un demi-siècle, Giorgio de Chirico n'en finit pas de régler ses comptes avec la critique. Dès son arrivée dans le Paris de 1911, il était apparu comme l'un des enfants prodiges de la peinture qui inventait des tableaux surréalistes avant la lettre. Il n'était pas le seul, venu d'ailleurs, dans ce Paris capitale des arts du début du siècle. Il y avait aussi Chagall et son monde narratif. « Allez de l'avant, *leur disait Apollinaire*, l'histoire vous désigne... » *Après 1920, la peinture de Chirico, rentré en Italie, où il est mobilisé du côté de Ferrare, change. A Paris, ses tableaux étaient baignés par un climat menaçant, comme prémonitoire, et le voici qui tourne le dos à la peinture de l'esprit pour s'adonner à la recherche des secrets techniques de l'art classique. Cette « rupture » avec les surréalistes, et particulièrement avec André Breton, a constamment alimenté depuis les manifestations de Chirico, désireux de justifier, par le discours et par l'écrit, ce changement de fond et de forme.*

Pour les surréalistes, Chirico n'existerait que par ses « tableaux métaphysiques » d'avant et autour de 1920. Ce psychodrame du peintre et de ses censeurs est illustré par l'exposition d'Artcurial à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de Chirico, qui vit dans son appartement-jardin dominant les portes de Rome.

Les tiroirs de la mémoire

On y trouve environ soixante-quinze dessins sortis des cartons de son atelier qui illustrent la période du changement de cap pictural. Dessins saturés par le travail du crayon ou de la plume sur de petites feuilles de papier. Chevaux à crinière baroque, odalisques plantureuses noyées dans des traits en guirlande à la manière des anciens italiens, comme le Titien, mais aussi de Watteau et de Boucher.

C'est un aspect moins connu de Chirico dessinateur qui n'a plus l'assurance « habitée » du peintre médium et somnambulique des villes métaphysiques, il est l'explorateur hésitant de la manière des maîtres anciens, revenant inlassablement sur le trait pour saisir les formes qui lui échappent.

Viennent ensuite, sans crier gare, à côté de sculptures enrobées d'argent, quelques vingt-cinq tableaux et dessins de climat métaphysique, où on retrouve la facture sèche de l'imagerie surréaliste, peinture mentale qui reste un des grands sujets d'étonnement de l'art contemporain. Ce sont des tableaux récents de de Chirico... à la manière de de Chirico autour de la deuxième décennie du siècle. Durant ces dix dernières années le peintre a pastiché plus résolument que jamais les œuvres de sa période la plus chantée par la critique et la plus retenue par les musées. Comme si plus d'un demi-siècle après, il avait retrouvé ces images de cités d'Italie dans les tiroirs jamais refermés de la mémoire.

Toute fraîche est la peinture de ces tours, de ces arcades, muses, mannequins et instruments de géomètres en clos dans des chambres ou dans des villes où les horloges ont suspendu la marche du temps et confondu sa chronologie. Des locomotives font irruption au milieu de places vides bordées d'arcades, une petite fille au cerceau traverse la rue comme harcelée par l'ombre menaçante qui la précède sur le macadam. Les mannequins ont le visage effacé d'hommes-robots de quelque théâtre de la Renaissance avec ses points de fuite réglés par un bric-à-brac qui organise un ordre — ou un désordre cubiste.

Les peintures métaphysiques de Giorgio de Chirico comptaient parmi les premiers « tableaux-opératoires » du siècle, tableaux rêvés devenues machines à provoquer des rêves Comment un peintre peut-il s'amuser à pasticher sa propre œuvre ? Quelle importance accorder au témoignage d'une date et d'une époque, dès lors que c'est le même artiste qui peint, semble dire de Chirico à travers ses tableaux d'aujourd'hui, qui feignent d'être d'hier. Peinture « mémoriale » sur lui-même, comme naguère à Paris, Chirico peignait ces « mémoires d'Italie » qui résumaient dans l'image, un monde qu'il fut le seul à exprimer.

JACQUES MICHEL.

★ Peintures et dessins de Giorgio de Chirico à Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'au 31 août.

DEUX RENCONTRES SUR L'ACTION CULTURELLE

Pour son dixième anniversaire, la maison de la culture de Grenoble organise des rencontres sur l'action culturelle les 26, 27 et 28 mai.

Les 6 et 8 juin aura lieu à la maison de la culture d'Amiens un colloque pour un renouveau de la pensée sur l'action culturelle. Introduit par un rapport de Joffre Dumazedier, avec la participation de Paul Puaux, Claude-Olivier Stern, Jean-Marie Domenach, Pierre Gaudibert, Jean-Claude Chamboredon, Michel de Certeau, Bernard Miège et Jacques Ion.

■ Au Centre Georges-Pompidou, un après-midi spécial sera consacré aux conteurs le 24 mai, à partir de 14 h. 30, avec la participation de Claude Roy (« Enfantasque », « La maison qui s'envole »), Philippe Fargeton (« Contes du Poitou »), Ben Zimet (« Contes yiddish »), Annie Kiss, Mohammed Belhalfaoui.

Jazz

UNE FÊTE POUR DJANGO

A quelques kilomètres de Fontainebleau, Samois est un petit paradis de vieilles maisons et de verdure, sur les bords de la Seine. Django Reinhardt, guitariste « manouche », génie de l'improvisation, avait choisi de s'y installer et y est enterré. Sur l'île de Samois, en ce dimanche 21 mai, on a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa mort. Fête du souvenir, du jazz, et de la culture tzigane, dont Django fut un héraut. Samois-sur-Seine reste en France, pour les gens du voyage, un lieu de pèlerinage.

Sur le podium se sont succédé les plus extraordinaires guitaristes dans la tradition de Django, tels Matlo, Sarrane, Boulou, Hélios et Maurice Ferret, René et Jacques Mailhes. Louis et Rafaël Fays, et, bien sûr, Joseph Reinhardt, qui accompagna son frère au sein du quintette du Hot Club de France.

Ce festival champêtre et ensoleillé était aussi la fête de toutes les musiques de jazz.

Etonnant de voir le trompettiste classique Bill Coleman jouer avec le pianiste pop qu'est René Urtreger. Ou d'entendre Rafaël Fays interpréter à la guitare le blues des Noirs américains pour accompagner le jeune Sugar Blue. Derrière la scène on rencontrait des pianistes à la recherche d'un batteur, un saxophoniste, qui retrouvait un de ses vieux amis musiciens et lui proposait de « faire un bœuf », etc. Retrouvailles entre des musiciens qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps, retrouvailles du public, de la radio, de la télévision avec une certaine aristocratie de la musique française, retrouvailles entre nos oreilles et le son de l'accordéon-jazz d'un Charley Bazin ou d'un Francis Matrasse. On pourrait rêver d'un festival d'accordéon réunissant tous les vrais improvisateurs de cet instrument...

PAUL-ÉTIENNE RAZOU.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : G.R.T.O.P.
Salle Favart, 19 h. 30 : Spectacle Carolyn Carlson.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ?
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 : Cyrano ou les Soleils de la raison.
Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Récital Emile Nelligan.
T.E.P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.

Les salles municipales

Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Concerts des Haricots rouges avec le pianiste américain A. Purnell ; 21 h. : Compagnie Serge Keuten.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : English Chamber Orchestra ; 20 h. 30 : Nikolais Dance Theatre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 23 mai

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 15 : Venez nombreux.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Plus Gentille.
Athénée, 21 h. : les Fourberies de Scapin.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30 : Rétro-Parade.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Shahrazade dit.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : l'Intervention.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : le Bateau pour Lipaia.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 21 h. : la Cigale.
Fontaine, 21 h. : Y a des jours comme ça.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse ; 22 h. : le Bluff.
La Bruyère, 21 h. : Louise Michel.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : Punk et punk et colegram ; 22 h. : la Gioconda. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Labiche à l'affiche.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Mathurins, 20 h. 45 : Dom Juan se retourne.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Mission bretonne, 20 h. 30 : Barzaz Breiz.
Moderne, 21 h. : la Nuit des tribades ; la Plus Forte.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Oblique, 21 h. : Conversation chez les Stein sur M. de Goethe absent.
Œuvre, 20 h. 30 : Gotcha ; 22 h. : la Brise-Lame.
Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Turandot.
Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 10 : les Dames du jeudi.
Théâtre Adyar, 21 h. : Légendes à venir.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Il était la Belgique une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Rêves de Pariatev.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. : les Femmes à poils ; 22 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel Particulier.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.
Variétés, 20 h. 30 : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 45 : la Crosse en l'air ; 20 h. 45 : le Grand Ecart ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : F. Bender.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : A. Simons ; 22 h. : P. Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : la Surprise ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. 15 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 18 h. 30 : le Prix du Nobel ; 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : Roger, Roger et Roger.
Campagne-Première, 20 h. 30 : Chris et Laure.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 23 h. 30 : Francis Perrin.

Cour des Miracles, 20 h. 15 : A. Burton ; 21 h. 30 : le Bourbon magique ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Fanal, 19 h. 30 : Un coin dans le sens de la marche ; 21 h. : le Président.
Le Lucernaire, I, 22 h. 30 : A. Faure-Mayol. — II, 22 h. 15 : E. Piaf parmi nous.
La Mama du Marais, 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : Zézette ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 21 h. : les Etoiles ; 23 h. : H. Texier.
Petits-Pavés, 21 h. 30 : Flash dingue ; 22 h. : M. Fontenay ; 22 h. 30 : Poésie.
Le Plateau, 20 h. 30 : A. Sachs ; 21 h. 45 : R. Favey.
Le Point-Virgule, 20 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes ; 21 h. 30 : Un après-midi d'automne ; 22 h. 30 : Horizon Graffiti.
Quatre-Cents-Coups, 19 h. : Flic frac ; 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 15 : M. Truffant ; 22 h. 30 : Rodéo et Juliette. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : Le mensonge, c'est magnifique ; 22 h. 30 : Qui a tué la concierge ?
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : D. Veda.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : C. Ricard ; 22 h. : C. Astier. — II, 20 h. 30 : C. Jacquin ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : les Mille et Une Nuits.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Plantons sous la sule.
Choisy, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : l'Epreuve.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Heu-reux.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Jennifer Muller and the Works.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Jean Lesper dans Approche.
Yerres, C.C., 21 h. : Le soleil vous fait de l'ombre.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. : Marie Solles (Simon) ; 21 h. : Groupe Intervalles ; 23 h. : Théâtre Pluriel d'Ennnah.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Salvatore Accardo (Bach, Paganini).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Violoncelles du conservatoire de région d'Aubervilliers (Vallier, Poulenc, Villa-Lobos, Bellocq, Lameland).
Salle Gaveau, 20 h. 45 : Thérèse Dussaut (Rameau, Schumann).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Ravel, Charpentier, Françaix).
Eglise Saint-Médard, 20 h. 30 : Orchestre de l'île Saint-Louis et les Petits Chanteurs (Mozart, Haendel, Pergolèse).
Basilique Sainte-Clotilde, 20 h. 45 : Robert S. Lord (Tournemire, Langlais).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chorale E. Brasseur, dir. C. Brilli (Haendel, Bach).
Palais des congrès, 21 h. : B.B.C. Symphony Orchestra, dir. P. Boulez, sol. F. Palmer, soprano (Berg, Stravinski, Schoenberg).
Radio-France, 20 h. 30 : V. Papantoniou, N. Giuselev (Haendel, Purcell, Schubert, Beethoven...).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Orchestre philharmonique de l'UNESCO (Beethoven, Haydn, Grieg).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Rognar Grippe (électroacoustique).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Dany Kane Quintet.
Espace Cardin, 21 h. : Little Bob Ocean.
Campagne-Première, 20 h. : le Groupe Didier Maherbe-Bloom.

La danse

M. J. C. Censier, 21 h. : Vie à Pablo Neruda, danse et mime.
Mogador, 20 h. 30 : Cabo Negro, danses et percussions.
Studio Chandon, 21 h. : Terre Mache l'Ange.
Ranelagh, 18 h. 30 : Ma.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. et 18 h. 30 : les Vampires, de L. Feuillade ; 20 h. 30, Quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Panorama du cinéma brésilien, de J. Noronha ; 22 h. 30 : les Implacables, de R. Walsh.

Les exclusivités

ADIEU A ELVIS (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
L'AFFAIRE MORI (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Luxembourg, 6e (633-97-77), Balzac, 8e (359-52-70), Colisée, 8e (359-29-46) ; V.F. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
L'ANGE ET LA FEMME (Can.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Galerie Point Show, 8e (225-67-29).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ATTENTION... LES ENFANTS REGARDENT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Marignan, 8e (359-92-82).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13).
LA BARRICADE DU POINT DU JOUR (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE BEAUJOLAIS NOUVEAU EST ARRIVE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRANCALEONE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LA CHAMBRE VERTE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75)
LE CERCLE INFERNAL (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), France-Elysées, 8e (723-71-11 ; V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
CINQ LEÇONS D'ANTOINE VITEZ : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS





SPECTACLES

COMMENT ÇA VA ? (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE DERNIER AMANT ROMANTIQUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82). Français, 9e (770-33-88). Cambronne, 15e (734-42-96). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DROLES DE MANIERES (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.F. : Capri, 2e (508-11-69). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les films nouveaux

SOLEIL DES HYENES, film tunisien de Ridha Behi (v.o.) Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Racine, 6e (633-43-71).
UN JUGE EN DANGER (*), film italien de Damiano Damiani (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LES BIDASSES AU PENSIONNAT, film français de Michel Vocoret : Rex, 2e (236-83-93) : Ermitage, 8e (359-15-71) : U.G.C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. - Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) : Murat, 16e (288-99-75) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
TRINITA VA TOUT CASSER, film italien de G Colizzi Balzac, 8e (359-52-70) : Max-Linder, 9e (770-40-04) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Gaîté, 14e (326-99-34) : Paramount - Orléans 14e (540-45-91) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
L'HOMME A TOUT FAIRE, film suisse de Thomas Koerfer : Studio Cujas, 5e (033-89-22)
ECRIRE SUR L'ECRAN (courts métrages inédits) : la Clef, 5e (337-90-90).
A NOUS LES MINETTES, film français d'Henri Vilneau : Maxéville, 9e (770-72-86) : Scala, 10e (246-79-46) ; les Images, 18e (522-47-94).

L'EAU CHAUDE, L'EAU FRETTE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Panthéon, 5e (033-15-04), Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Lumière, 9e (770-84-64), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta 20e (797-02-74)
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-69-17), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; V.F. : Rex, 2e (233-83-93), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33).
LA FRANCE DE GISCARD (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) H. Sp.
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; V.F. : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74)
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Haussmann, 9e (770-47-55)
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (première partie) Madeleine, 8e (073-56-03) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; (deuxième partie) v.f. : Madeleine, 8e
JULIA (A., v.o.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LA JUMENT VAPEUR (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
MAI 68 PAR LUI-MEME : Saint-Séverin, 5e (033-50-91)
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MILITIA BATTLEFIELD (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) : 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00)
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
OMBRE DE SOIE (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
ONE, TWO, TWO, 122, RUE DE PROVENCE (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Les Tourelles, 20e (636-51-98).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34); Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.o./v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64); Secrétan, 19e (206-71-33).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Gaumont-Champs-Elysées 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
LE ROTI DE SATAN (All., v.o.) (*) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
SALE REVEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
SWINGMEN IN EUROPE (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50)
STAY HUNGRY (A., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN VENDREDI DINGUE, DINGUE, DINGUE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES (All., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LA ZIZANIE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 23 au 31 mai)

Centre Pompidou (277-11-12), mer., 15 h. 45 : Mini-cinéma. — Esplanade, mer., sam., dim., 15 h. : jeudi, ven., sam., dim., 18 h. 30 : Cirque Gruss.

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mer. et dim., 14 h. 30, 15 h. 30 et 16 h. 30, sam. 15 h. et 16 h. : le Cirque en folie.

Aire libre, mer., 15 h., 16 h. et 17 h. : Place aux enfants, marionnettes.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jeudi, 15 h. : la Galetta, opéra-conte merveilleux.

Café d'Edgar (326-13-68), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : le Noble Jeu de l'oye.

Les Blancs-Manteaux (277-42-51), mer. et sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.

Maison des Amandiers (797-19-59), mer., 14 h. 30 : Quand le réverbère s'allume.

Les Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 : Histoire du petit lapin Robespierre.

Théâtre Campagne - Première (322-75-93), mer. et sam., 15 h. : Un roi de papier.

Sélénite (033-53-14), sam à 15 h. : les Cornemuseux.

Théâtre de la Tanière (337-74-39), mer., 14 h. 30 et 16 h. : dim. 15 h. : les Voyages forment la jeunesse.

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, l'Incompris, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, le Nouveau Cartoon à Hollywood ; Rencontres du troisième type, la Planète sauvage ; (adolescents) le Crabe-Tambour, Barberousse, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti, les Chevaux de feu, Frankenstein Junior, Etat sauvage, le Soleil des hyènes, Pharaon, Mon beau légionnaire, Diabolo menthe, la Vie devant soi, Bobby Deerfield, les Orphelins, Exodus, les Nouveaux Monstres.

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 23 MAI

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Show machine ; 21 h. 30, Les riches heures de la Coupe du monde de football (deuxième partie : 1958-1966).

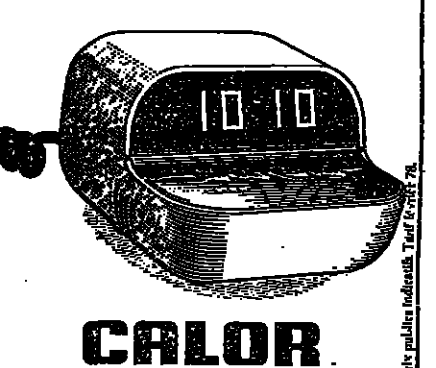
22 h. 25, Emission littéraire : Le livre du mois.

Avec MM. E. Le Roy Ladurie (pour les Mots, la Mort, les Sorts, *de J.-F. Saada) ; M. Gallo (pour* Autobiographie de Federico Sanchez, *de J. Semprun) ; J.-F. Chiappe (pour* le Bon Etat, *de J.-F. Chabrun) ; J. Prasteau (pour* Quercy, *de P. Grimal) ; J. Lacouture (pour* les Palestiniens, un peuple, *de X. Baron), J.-N. Jeanneney (pour* les Anciens Combattants et la Société française, *d'A. Prost), P. Nora (pour* Histoire des passions françaises, *de Th. Zeldin) ; Mme M. Dupuy (pour* Anne de Bourbon, roi de France, *de J.-Ch. Varennes).*

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.



20 h. 35, Les dossiers de l'écran : Zola ou la conscience humaine.

A partir des quatre épisodes de son film, Emile Zola ou la Conscience humaine, *Stellio Lorenzi a effectué un montage d'une heure et demie qui reprend les principales phases de l'affaire Dreyfus. Ce n'est plus tout à fait la même « dramatique », mais les extraits servent surtout à introduire un débat sur les droits de l'homme, qui souligne l'actualité de ce moment de l'histoire.*

22 h., Débat : Zola ou les droits de l'homme.

Avec MM. Michel Debré, Pierre Mendès France, Mme Madeleine Rebérioux, historienne, Mgr Ancel, ancien évêque ouvrier, un officier général, R. Andrieu, de l'Humanité, *et G. Guilleminault, codirecteur de* l'Aurore.



23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Mouvement des cadres-ingénieurs et dirigeants chrétiens ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : L'ETOILE DU SUD, de S. Hayers (1968), avec U. Andress, G. Segal, O. Welles, J. Sekka, M. Constantin, G. Géret.

En 1910, en Afrique, un jeune Noir, soupçonné du vol d'un diamant fabuleux, prend la fuite. Il est poursuivi par de méchants policiers et un couple d'amoureux, qui veut le sauver.

Film d'aventures mouvementé, cocasse et naïf, d'après un roman de Jules Verne.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz, avec M. Bouquet et J. Martin (rediff.) ; 19 h. 25, Science et darwinisme ;

20 h., Dialogues : Grèce d'hier et d'aujourd'hui, avec le compositeur Mikis Théodorakis ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : Rolf Liebermann ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... à Cannes : Festival international du film ;

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., A l'aube... par Elizabeth Pistorio ; 20 h. 30, Nouvel orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Myrat, avec C. Caillat, clavecin : « Antigone » (T. Traetta), tragédie en trois actes sur des textes de Marco Coltellini, avec A.-M. Bondi, J. Chamonin, B. Plantey, A. Ringart ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Escale à Londres ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Brahms, Franck, Tchaïkovski ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : les sept salons de Boston.

MERCREDI 24 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le village englouti ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes : des associations pour aider les familles des malades mentaux ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 19 h. 55, Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : Kakemono hôtel, d'après le roman de Jean Cayrol, scénario et adaptation B. Revon et F. Appederis, réalisation F. Appederis, avec Ch. Denner, R. Dubois.

Une vieille dame renaît alors que chacun attend sa disparition.

22 h., Emission littéraire : Titre courant (avec Jean Cayrol) ; 22 h. 10, La part de vérité : Alain Peyrefitte.

23 h. 30, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Série : Malaventure (Le plat qui se mange froid) ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Septième Avenue (cinquième épisode)

Tandis que sa femme s'enfuit, Jay Blackman se débat dans les négociations entre patrons, syndicats et mafia.

21 h. 25, Magazine : Question de temps : Non à l'Apocalypse.

Un dossier sur « l'armement nucléaire » dans le monde. Reportage aux Etats-Unis, document sur l'Union soviétique, enquête en France, satellites d'observation et ventes d'armes dans le monde, avec M. P.-C. Taittinger, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

22 h. 25, Chronique du Festival de Cannes.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la FEN (Fédération de l'éducation nationale) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ASSASSINAT A SARAJEVO, de V. Bulatic (1975), avec F. Bolkan, C. Plummer, M. Schelle, I. Mensur.

Comment, le 28 juin 1914, l'archiduc François-Ferdinand de Habsbourg, prince héritier d'Autriche, fut assassiné, avec sa femme, au cours d'une visite officielle en Bosnie. Reconstitution à grand spectacle, avec vedettes internationales, du crime politique qui déclencha la guerre de 1914. Ce film yougoslave est inédit.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Ciné-regards : Objectif cinéma (le jeune cinéma français).

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « La Marie-Marraine », de H. Dufour ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture : Mercredi jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 32, Quatuor de Prague : Livre d'or du quatuor à cordes ; 18 h. 30, Feuilleton : « Cosmos », de W. Gombrowicz (rediff.) ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes : Herman Hesse et la musique, par S. Serout... Illustration musicale des quatre romans de H. Hesse : Stockhausen, Buxtehude ; 22 h. 30, Nuits magnétiques à Cannes ; Festival international du film.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Variétés de la musique légère : Pourcel, Popp, Nicolas, Loussier, Gérard ; 15 h. 32, Le concert du mercredi... Orchestre régional de Nice - Côte d'Azur, dir. Ph. Bender : Vivaldi, Mozart, Rossini ; 17 h., Postlude : J.-S. Bach, H. Wolf ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, A l'aube...

20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin, chœurs de la radio de Hambourg et chœurs d'enfants de la cathédrale Sainte-Edwige, dir. K. Penderecki, avec P. Lagger : « Symphonie de psaumes » (Stravinski), « Magnificat » (Penderecki) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Escale à Londres ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Les sept salons de Boston.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 23 MAI

— *M. Jean-Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, est l'invité du magazine « Radioscopie » sur France-Inter à 17 heures.

— *M. Omar Bongo*, président de la république du Gabon, répond aux auditeurs au cours du magazine « le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

MERCREDI 24 MAI

— En direct du festival de Cannes, *Melina Mercouri* parle de son dernier film : « Cri de femme », sur R.M.-C., à 8 h. 30.

— *M. Michel Platini*, international de football, est reçu au magazine « Expliquez-vous » sur Europe 1, à 8 h. 30.

— *MM. Jean Ripert*, secrétaire adjoint de l'O.N.U., et *Mahmoud Mestiri*, ambassadeur tunisien à l'O.N.U., s'entretiennent sur le rôle de l'O.N.U. sur France-Inter, à 13 heures.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

emplois internationaux

EXPANSIAL

recherche pour

Entreprise Algérienne de Génie Civil

Responsable du pilotage pour la construction d'une importante unité sidérurgique

ingénieurs

- Travaux publics - *terrassement* - génie civil REF. 680 M
- Estimation et contrôle des coûts pour génie civil *et bâtiment* REF. 681 M
- Gestion *et entretien matériel* travaux publics REF. 695 M
- Planning
  chargé de l'élaboration, de la mise en place et du suivi d'un *système PERT* REF. 682 M
- Génie civil
  chargé du contrôle avant exécution des devis, cahiers de charges, plans et responsable des implantations et métrés REF. 683 M
- Coordonnateur de travaux REF. 685 M

conducteurs de travaux ingénieurs ou assimilés

- Pour génie civil REF. 689 M
- Pour électricité REF. 691 M

Pour l'ensemble de ces postes :

Il est exigé :
- une solide formation de base
- une expérience professionnelle de plus de 5 ans

Il est offert :
- logement meublé ou indemnité de logement
- sécurité sociale et retraite des cadres
- une rémunération selon compétences (nette d'impôts et en partie transférable).

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

Important Groupe Alimentaire

recherche pour une de ses

filiales implantée en Côte d'Ivoire

un RESPONSABLE du SERVICE ADMINISTRATION GENERALE

LA SOCIETE :
Unité Industrielle située à ABIDJAN ayant un effectif de 700 personnes en évolution constante.

LE POSTE :
Sous l'autorité du Directeur d'Exploitation et en liaison avec les Directions Centrales du Groupe, il est chargé d'implanter et de coordonner les procédures et systèmes de gestion propres aux fonctions suivantes : comptabilité - trésorerie - contrôle de gestion - administration et contrôle de la production - import/export - services généraux.

L'HOMME :
Agé de 25 ans minimum - Diplômé d'une Ecole Supérieure de gestion (HEC - SUP de CO...) ou DECS
Expérience de 2 ans au moins dans une fonction de gestion financière d'une grande entreprise internationale.
Pratique réelle des techniques comptables.
Position cadre - Avantages liés à l'expatriation.

Adresser CV et photo à no 64458 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



Chef de Département Logistique

La filiale d'un groupe français recherche un ingénieur Arts et Métiers ou équivalent pour son exploitation en AFRIQUE.
Ce responsable aura pour mission de coordonner et d'animer le bureau d'études, le service travaux neufs, les ateliers centraux. Il dirigera un effectif d'environ 200 personnes dont 3 ingénieurs et 40 agents de maîtrise.
Le candidat doit posséder une solide pratique des services généraux et être désireux de faire une rapide évolution de carrière en Afrique.
Il trouvera un environnement matériel, scolaire et social susceptible de faciliter son insertion familiale.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1063 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06



emplois régionaux

DIRECTEUR D'USINE

Une Société industrielle recherche, pour prendre en main la direction de son usine (315 personnes) décentralisée dans une région agréable de PROVINCE un Directeur d'Usine confirmé, possédant une forte personnalité.

Il fait face aux problèmes d'ordre technique : emboutissage, émaillage et fonderie. Il est compétent en matière d'investissements à moyen et long terme ainsi que de leur rentabilité. Il maîtrise parfaitement les questions sociales.

Solidement secondé, il ne craint cependant pas le "terrain". Il est capable de prendre du recul et de faire appliquer des décisions avec fermeté. Il rend compte de ses activités à la direction générale du siège à Paris avec laquelle il travaille dans un esprit d'équipe et dans un style direct.

Le salaire est élevé avec logement assuré.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 40.25-M à CLSP 3, avenue Percier, 75366 Paris Cedex 08.





Rockwell International

Le département technique de

ROCKWELL COLLINS FRANCE

recherche immédiatement

4 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Avec un diplôme d'Ingénieur et une expérience de 2 à 5 ans dans notre domaine d'activité.

Pour leur confier :
- la conception et la réalisation

DE SYSTÈMES DE RADIOCOMMUNICATION

clefs en main par intégration d'équipements. Ils participeront aux propositions techniques ainsi qu'aux études et à la mise en place sur site des systèmes.
- Anglais indispensable.

POSTES A TOULOUSE EN JUILLET 78
après mise au courant
A RUNGIS (94)

Écrire avec C.V. photo et prétentions à
ROCKWELL COLLINS FRANCE
40, rue de Monthléry
Silic 127 - 94523 RUNGIS Cedex

bleu

SÉNÉGAL

Important groupe minier
exploitant une carrière à ciel ouvert et une usine de traitement de minerai
recherche
pour son service entretien
(300 personnes dont 60 cadres et agents de maîtrise),

1 INGÉNIEUR diplômé

Arts et Métiers ou niveau équivalent pour le poste de

RESPONSABLE DES ATELIERS CENTRAUX

De solides connaissances en usinage, constructions mécanosoudées et en remise en état d'ensembles mécaniques, acquises par une expérience de quelques années dans un poste similaire sont nécessaires pour cette situation qui exige également un sens développé de l'organisation des ateliers et du commandement.

- Logement familial meublé et climatisé dans cité moderne près du bord de mer.
- Avantages liés à l'expatriement.
- Régime français de prévoyance.
- Congés annuels 5 jours par mois de présence au Sénégal.
- Facilité pour l'instruction des enfants.

Envoyer lettre manuscrite avec photo et C.V. à nº 5209
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS

La Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe rech. pour son Service PREVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL un Contrôleur de Sécurité Agricole.
Pour renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur, B.P. 159, 97110 Pointe-à-Pitre, avant le 10 juin 1978.

COTE-D'IVOIRE RÉSIDENCE ABIDJAN

— Importantes responsabilités techniques et d'encadrement.
— Large autonomie.
— Objectifs de développement.
Cabinet d'Expertise Comptable opérant en missions d'audits, révision et formation

recherche :

2 COLLABORATEURS DE HAUT NIVEAU

(de préférence mémorialiste, D.E.C.S. minimum).
Expérience confirmée.
Culture et qualités humaines indispensables.
Ecr. nº 7.255 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE D'INGENIEURS CONSEILS à vocation internationale recherche pour son agence EN COTE-D'IVOIRE

JEUNE PROJETEUR

PROJETS ROUTIERS
Durée du contrat : 12 mois.
Tél. 747-58-08, poste 232 pr R.-V.

En Australie, Canada, Afrique, Moyen-Orient, Amérique, Asie, Europe, des EMPLOIS vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M 62), 14, r. Clauzel, Paris (9e)

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47 rue Richer Paris (9e)

Producteur et Distributeur International de MATERIEL ELECTROMECANIQUE et ELECTRONIQUE (microrupteurs, contrôleurs, cellules relais, minuteries) recherche, pour s'intégrer, après formation en France, dans staff européen basé à AMSTERDAM.

Chef de Produit Europe

(European Product Manager) bilingue anglais

MISSION:
Responsable de :
- élaboration des politiques par produit
- définition des spécifications nouvelles en fonction des exigences des marchés européens et lancement des produits correspondants
- assistance technique et commerciale dans les différents pays.

Ce poste convient à un Ingénieur spécialisé dans ce type de produit (principalement relais et minuteries), ayant une faculté d'étude et d'analyse très dynamique, afin de répercuter auprès du Service fabrication situé en Extrême-Orient les incidences propres du marché européen (13 pays).

Nationalité française souhaitée. Résidence en Hollande. Contrat minimum 3 ans.

Adr. CV détaillé, photo, prét. sous réf. 38M365
69, rue de Monceau
75008 Paris

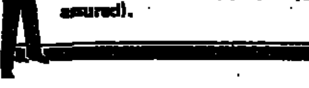


Controller — Saudi Arabia

An American Company with worldwide operations is seeking an executive who will be responsible for the financial management of the subsidiary based in Djedda.

This person will supervise a small team, and will provide both the local management and the Headquarters in Europe with all management information.

The position requires a person with fluent Arabic and English, and who has gained previous experience with financial and accounting systems in an anglo-saxon company. The salary (including substantial fringe benefits), in addition to the good career aspects within the Group make this offer very attractive.



Please send applications and salary requirements to (réf. 9401) : J.N. CRÉTÉ, Tour Maine Montparnasse - 33, av. du Maine 75755 Paris cédex 15 (Confidentiality assured).

SUNDSTRAND - FRANCE

MEMBRE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche

pour sa ligne de produits pompes à mazout

UN RESPONSABLE ADMINISTRATION des VENTES

LE CANDIDAT RETENU DEVRA IMPERATIVEMENT :
— Résider en France depuis quelques années.
— Etre trilingue français, allemand, anglais.
— Etre capable de s'initier aux problèmes techniques de cette gamme de produits de grande série.

IL DEVRA, EN OUTRE, AVOIR UNE EXPERIENCE DE :
— Gestion des commandes et des stocks produits finis
— Facturation à l'export (80 % du chiffre).
— Organisation et conduite du personnel (bureaux et magasins).
— Informatique.
— Relations avec les services commerciaux des clients étrangers. (Il s'agit d'un poste sédentaire, non directement axé sur la vente.)

Position cadre - Résidence : DIJON.

Adresser C.V., photo, prétentions et rémunération actuelle à M. F. DE BUCY SUNDSTRAND-FRANCE B.P. 30, 21600 LONGVIC.







SÉNÉGAL

très important groupe minier
1200 personnes
recherche

CHEF COMPTABLE

le candidat devra avoir :
- 35 ans minimum;
- *diplôme de gestion* comptable ou niveau expertise (DECS ou certificat supérieur de révision);
- une expérience d'au moins 5 ans en entreprise à un *poste équivalent s'étendant de la comptabilité* et paie sur informatique aux problèmes juridiques et fiscaux.

Nous offrons :
Responsabilité d'un *service de 20 agents qualifiés.*
Rémunération importante et avantages sociaux (villa, voiture de fonction, 50 jours de congés par an, retraite cadre français, soins médicaux gratuits, etc.).
La scolarisation des enfants est assurée selon les normes françaises jusqu'au baccalauréat.
Lieu de travail à 80 km de Dakar, au bord de la mer.

Adresser C.V. et prétentions à nº 5230
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney 75002 PARIS



recherhe

pour ses implantations à l'étranger
- Afrique
- Moyen-Orient
- Amérique latine

INGÉNIEURS COMMERCIAUX EXPORT

pour la vente des composants électromécaniques

Dans la zone définie et dans le cadre d'un budget, ces ingénieurs seront responsables des objectifs et de l'application de la politique commerciale à la définition desquels ils auront participé.

Détachement à l'étranger après une période de formation et d'adaptation de 1 à 3 ans en France.

Expérience en automatismes industriels de 2 à 3 ans souhaitée.

Anglais courant indispensable. Espagnol souhaité. Diplôme d'ingénieur en électromécanique ou électrotechnique exigé.

Adresser curric. vitae avec photo et prétentions à : Direction du Personnel de la Div. Internationale B, 43/45, bd F.-Roosevelt. — 92500 Rueil-Malmaison.

SOCIÉTÉ DE POSE DE PIPELINES

recherche pour
NOUVEAUX CHANTIERS A L'ÉTRANGER

JEUNES ADMINISTRATIFS

Diplômé Chambre de Commerce Britannique

Ecrire avec C.V. et photo à nº 64597, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

MINISTERE DE LA DEFENSE GROUPEMENT INDUSTRIEL DES ARMEMENTS TERRESTRES

recherche pour
le département Organisation, Contrôle de Gestion Informatique d'un Etablissement industriel de 2 400 personnes situé à BOURGES (18)

1) INGÉNIEUR CHEF DE PROJET

— Diplômé de grande école, débutant ou avec quelques années d'expérience.
— Bonne aptitude à la synthèse, et goût pour l'organisation et le travail en équipe.
— Sera chargé de la conception d'applications de gestion intégrée (commandes, production, approvisionnements, stocks) et de l'encadrement de l'équipe chargée de la réalisation.

2) CONTROLEUR DE GESTION

— Jeune diplômé de grande école scientifique ou commerciale possédant de préférence une première expérience de la fonction.
— Rattaché au responsable du département, il sera chargé :
- de l'établissement des budgets, de leur contrôle, et de l'analyse des écarts par rapport aux prévisions ;
- de l'élaboration des tableaux de bord ;
- de l'amélioration des systèmes de gestion.

Adresser lettre manuscrite avec curriculum vitae, photo et prét., à M. le Directeur de l'E.F.A.B., 6, route de Guerry - B.P. 705 et 713, 18015 - BOURGES CEDEX.

POUR L'ALGÉRIE

Une Société américaine, achetant du gaz naturel liquéfié dans une Usine située sur la côte, recherche pour emploi immédiat

TECHNICIEN CHIMISTE POUR TRAVAIL DE CONTROLE

CONDITIONS REQUISES :
- Formation chimie-pétrole ;
- Anglais lu et parlé ;
- Expérience en chromatographie.

Env. C.V. complet, référ. et photo à nº 64.223 Contesse P., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transm.



Société de formation en pleine expansion
RECRUTE POUR L'ALGERIE

- PROFESSEURS DE STENO-DACTYLO.
- PROFESSEURS DE COMPTABILITE ET DE GESTION D'ENTREPRISE.
- EXPERTS-COMPTABLES DIPLOMES OU FINALISTES s'intéressant à l'enseignement des techniques économiques, financières, comptables, informatiques et Audit.

Conditions d'expatriation avantageuses.

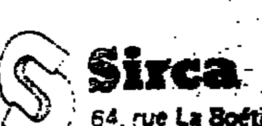
ECRIRE avec C.V. + photo à M. DEAIBES, 6, chemin de la Madeleine - HYDRA - ALGER

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

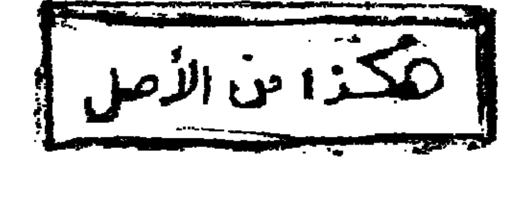


emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux









offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Jeune chef de projet informatique

Oui, vous voilà arrivé au point où cela vous concerne...

Vous êtes ingénieur diplômé grande école ; depuis trois ans au moins, vous avez collaboré à des projets informatiques de bonne envergure en entreprise ; peut-être aussi connaissez-vous Corig et Pac 700.

Mais aujourd'hui, vous avez la volonté et le goût d'être responsable de tels projets ; depuis leur conception en étroite liaison avec l'utilisateur jusqu'à leur mise en application.

Nous vous proposons de prendre cette fonction dans notre groupe, L'AIR LIQUIDE, car nous avons des projets de gestion importants à démarrer prochainement.

Les consultants du cabinet de recrutement SIRCA nous présenteront votre candidature ; écrivez-leur sous référence 782 112 M en précisant bien la nature des projets auxquels vous avez été associé.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris



Spécialistes de la Maison Individuelle, venez nous rejoindre !

pour participer au lancement d'une jeune Filiale du Groupe BOUYGUES, un des leaders du Bâtiment et des Travaux Publics.

Avec l'appui logistique du Groupe BOUYGUES, appliquant des techniques avancées de marketing et de management, nous créons une équipe à laquelle nous souhaitons intégrer :

DIRECTEUR FONCIER
Connaissant bien les techniques de recherche, de négociation, d'acquisition et de fabrication de terrains. Son activité s'étend progressivement à l'ensemble du territoire métropolitain.

DIRECTEUR DES TRAVAUX
Chargé de la mise en place, de l'organisation, de l'animation et du contrôle des services travaux des régions. Ce poste est confié à un bâtisseur ayant l'expérience de la conduite de travaux de maisons individuelles isolées.

DIRECTEUR DES REGIONS
Chargé de l'animation des régions, il est le garant de l'application de la politique de la Société dans les régions. Il coordonne l'activité des services fonctionnels, techniques et commerciaux, assure la liaison entre le Siège et les responsables régionaux et participe à la création de nouvelles Directions Régionales.



Adresser votre candidature à Thierry PIQUE, Chef du Service Ressources Humaines 331, Avenue du Général de Gaulle - 92140 CLAMART.



emplois régionaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE VILLE SUD FRANCE
rattachée à important groupe leader dans une activité en constant développement offre situation intéressante et perspectives de carrière à

RESPONSABLE MARKETING

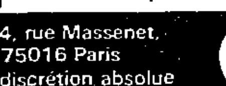
H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C. DÉBUTANT

Il aura une activité complète comprenant une part d'études et une part de réalisations concrètes et de relations extérieures.

Poste actif et vivant pour candidat ayant des qualités de rigueur, d'imagination et de contact.

Ecrire sous référence UF 479 AM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue



BANQUE FRANÇAISE
affiliée à
GROUPE INTERNATIONAL IMPORTANT
recherche

DIRECTEURS D'AGENCES

1) Pour sa succursale
VILLE UNIVERSITAIRE du SUD-EST

2) Pour sa succursale
VILLE INDUSTRIELLE OUEST de la FRANCE

Sérieuses références bancaires exigées

Adr. C.V., prét., lettre man. et photo ss nº 64.585 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

LILLE
Important groupe de transports (1.600 personnes) recherche pour son Siège Social un

CHEF COMPTABLE

— Minimum 38 ans, diplômé B.P.S. ou équivalent.
— Il faut une expérience tous travaux comptables (comptabilité générale et analytique, bilans et fiscalité).
— Indispensable disposer de bonnes qualités d'animateur pour assistance technique aux filiales

Appointement : + ou — 120.000 F suivant expérience et étendue des connaissances.

Envoyer curric. vitae détaillé (en précisant rémunération actuelle sous la référence 231/3/M à :

ESBE 289 bis, avenue de la République
59110 LA MADELEINE

Filiale française secteur industriel d'un groupe multinational
implantée proche province (Sud Paris)
recherche :

CHEF DE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

Formation DUT, DECS ou équivalent. Expérience professionnelle minimum 3 ans. Industrie ou Cabinet d'Audit. Anglais courant.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo. Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo, en précisant niveau rémunération actuel. nº 64 321. CONTESSE Publicité.
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, q. tr
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

Diplômés ESCP

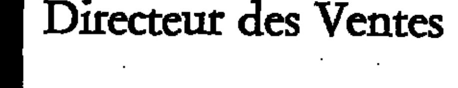
Option finances comptabilité
30 ans minimum

Un groupe industriel privé, C.A. 6 milliards, offre dans l'une de ses sociétés, cotée en bourse, C.A. 1,2 milliard, spécialisée dans l'anti-pollution et la gestion de services publics, fortement bénéficiaire et en expansion, des postes de « Gestionnaires généralistes », responsables hiérarchiques d'un ensemble de services (administratif, comptable, personnel, juridique, gestion-clients), dépassant souvent 100 personnes.

Ces situations privilégiées assorties d'un statut particulièrement favorable, conviennent à des cadres diplômés d'une grande école commerciale, ou du niveau expertise comptable, ayant 5 ans d'expérience de responsabilités administratives-comptables.

Des perspectives de carrière, dans des unités de gestion de plus en plus importantes, en France, sont réservées aux cadres disposés à la mobilité géographique et acceptant, dès la fin de leur période de formation, toute affectation. Le logement est assuré.
La rémunération est en rapport avec les exigences du poste.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. et C.V. détaillé à M. J. FOURNIAT, ss réf. 23497/M
Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.



Directeur des Ventes

La société, filiale d'un groupe britannique, est spécialisée dans l'équipement de décoration et d'ameublement. Elle contrôle actuellement 30 % de son marché.
Pour assumer son développement elle recherche un Directeur des Ventes.

Il doit, bien sûr, animer, contrôler et gérer l'équipe de vente ainsi que les démonstratrices, visiter les clients les plus importants (Centrales d'achat, G.M., G.S...) préparer et animer la participation aux foires et expositions... Mais aussi, avec et pour la Direction Générale, étudier le marché, réfléchir aux nouveaux produits possibles, déterminer les nouvelles orientations commerciales...

Le candidat doit avoir une expérience probante de l'encadrement d'une équipe de vente, connaître les circuits modernes et traditionnels de distribution. Sa formation ou son expérience lui a apporté des notions précises en Marketing. Il sait être à la fois homme d'action et de réflexion. L'anglais est souhaité.
Lieu de travail : Paris. Déplacements à prévoir sur l'ensemble du territoire. Voiture fournie. Frais réels. La rémunération est de l'ordre de 100 000 F + /an.

Les personnes que ce poste intéresse peuvent adresser leur dossier sous référence DV 537 M à SEFOP qui les en remercie.

SEFOP — 7, rue Lincoln, 75008 PARIS.



UN DES PREMIERS MONDIAUX EN APPAREILLAGES MEDICAUX

ANALYSTE	TECHNICIEN (V-2 - V-1)	TECHNICIEN (V-1)
connaissant RSX 11M ASSEMBLEUR	spécialiste en électronique digitale avec au moins deux ans d'expérience dans l'étude et la mise au point de systèmes digitaux (logique rapide, électronique de calculateurs).	avec formation de base en électronique digitale (BT - BTS) et bonne connaissance des calculateurs pour écriture de programmes assembleurs destinés aux tests de prototypes et mise en oeuvre de ces tests (2 ans d'expérience en assembleur).

Lieu de travail : ISSY-LES MOULINEAUX.

Adresser C.V. à C.G.R., Service du Personnel B.P. No 3 - 93240 STAINS

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Melun recrute pour son axe Développement Economique

CONSEILLERS EN GESTION

Ces cadres de Formation supérieure possèdent une expérience professionnelle vécue dans un poste de gestion ou d'organisation de la production. Fonctions :

— Promouvoir le développement des activités industrielles existantes.

— Favoriser la création de nouvelles entreprises.

Lieu de travail : MELUN - 30' de la gare de Lyon.



Env. lettre, C.V., photo
M. CHARLES. Réf. 1224,
42, rue Bancel
77000 MELUN

Juriste de banque

Pour faire face au développement d'une fonction de Conseil auprès de ses banques adhérentes, la CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES recherche un juriste de banque.

Adjoint direct du chef de Service, ce collaborateur sera progressivement chargé d'une fonction de consultation et d'études (rédaction d'actes et d'articles, traitement de dossiers importants et complexes).

Ce poste qui conduit à moyen terme à des responsabilités élevées conviendrait à un candidat jeune, à fort potentiel, de formation supérieure et ayant une expérience en droit et contentieux bancaires de deux ou trois ans minimum.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, sont à adresser à :
Mademoiselle MAGNARD sous réf. 613 M.

Banque Populaire
131, avenue de Wagram - 75017 PARIS -

GROUPE PHARMACEUTIQUE et CHIMIQUE
Siège social : Neuilly-sur-Seine
recherche

responsable des relations publiques

de formation supérieure : SCIENCES PO., HEC, ESCP. . ., ayant une réelle expérience de la fonction de 3 à 5 ans en entreprise et dans le journalisme.
Allemand et Anglais indispensables.

conseiller juridique

Licence en Droit, D.E.S.S. Droit Privé, Droit Européen, éventuellement CAPA, ayant acquis une bonne expérience du Droit des Sociétés et du Droit commercial en entreprise ou dans un Cabinet de consultants.
Allemand et Anglais exigés.

Envoyer candidature avec C.V., photo et prétentions sous référence 5809 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUTRANSMETTRA





CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieurs

Débutants ou non.
ENSIMAG, ENSEEIHT section informatique ou maîtrise d'informatique.
Libérés des obligations militaires.
Pour assistance clients et développement de ses services temps partagé.
Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V. et prétentions, **CISI**, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières.

Leader sur son marché (C.A. près de 4 milliards)
Société produits grande consommation, recherche
pour son Siège Central Paris-Ouest (métro)

2 INGÉNIEURS D'ORGANISATION

(Mines, A. et M., ou équivalent)

— Le premier poste convient à un ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience méthodes.
Il développera et mettra en place la fonction méthode dans un ensemble de plus de 10 usines. (Réf. SM).

- La deuxième opportunité intéresse un ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience production/organisation industrielle.
Il apporte aux usines une assistance technique en logistique et gestion. (Réf. 01).

Adresser C.V., photo et rémunération act. à numéro 64.179 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS, avec référence du poste retenu.

	La ligne	La ligne T.C
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GFC

GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS
SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 RUE DE SEVRES 75015 PARIS

POUR TRES IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE

Technico-Commercial
responsable du marché

Marine Marchande

110/150.000 F an

C'est un ingénieur qui dispose d'une bonne connaissance du milieu de la construction navale et de la technologie du diesel. Il aura en effet à prospecter et développer le marché des groupes propulsifs diesel. C'est avant tout un commerçant mais aussi un technicien et un gestionnaire d'affaires, parlant Anglais. Siège Banlieue Parisienne. réf 586

POUR FILIALE FRANÇAISE GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

Directeur du Personnel

150/200.000 F an

40 ans environ, c'est un excellent professionnel qui dipose d'une solide expérience acquise de préférence dans une multinationale industrielle.
Il animera une équipe qui couvre l'ensemble des relations humaines, syndicales et industrielles ainsi que les problèmes de gestion d'un effectif d'environ 750 personnes.
La connaissance de l'Anglais est indispensable.
Siège Paris. réf 595

POUR TRES SOLIDE ENTREPRISE MOYENNE ASSOCIEE A UN GROUPE INTERNATIONAL MECANIQUE DE POINTE — C.A. 50 MILLIONS
SIEGE GRENOBLE

Adjoint au Président Directeur Général

140/170.000 F an

35 ans environ, ingénieur diplômé grande école, c'est d'abord un opérationnel. Il dispose déjà d'une expérience industrielle d'au moins 8 années.
Sa responsabilité couvrira au départ :
- *La Direction des contrats en cours.*
- *Le développement des produits.*
- *Un certain nombre de problèmes relevant de la Direction Générale.*

Un sérieux avenir est envisagé à moyen terme pour un homme à forte personnalité qui aura fait la preuve de ses capacités.
Anglais nécessaire. réf 593

POUR UNE IMPORTANTE ENTREPRISE NATIONALE DE GENIE CIVIL

Chef des Services du Personnel

110/130.000 F an

32 ans environ, c'est un diplômé de l'enseignement supérieur qui a déjà assumé un rôle de direction du personnel et qui aura la responsabilité d'animer et coordonner l'ensemble de la fonction personnel de l'entreprise.
Il aura de plus la charge de missions administratives (type secrétariat général).
Siège Paris. réf 581

POUR IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION

Chef de Produit Senior

100/130.000 F an

28 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, il est déjà chef de produit depuis environ 3 ans.
Pendant 12 à 18 mois, il pourra faire ses preuves soit comme chef de produit, soit à un poste commercial sur le terrain avant de prendre une responsabilité complète de Marketing Manager.
Siège Paris. réf 596

POUR GRAND CONSTRUCTEUR DE MATERIEL DE CHAUFFAGE

Responsable Recherche et Développement

120/135.000 F an

33 ans environ, ingénieur grande école, c'est d'abord un homme de laboratoire à la fois très créatif et pratique. Il sera l'adjoint direct du Directeur technique et devra pouvoir prendre en charge auprès de celui-ci une équipe de 10 personnes couvrant l'ensemble des problèmes de recherche, études, mise au point et développement des produits. Solide avenir pour élément de valeur.
Siège Région Parisienne. réf 598

POUR IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX ELECTRIQUES ET INSTRUMENTATION INTERVENANT FORTEMENT A L'ETRANGER

Responsable Estimation des Coûts

100/125.000 F an

C'est un gestionnaire rigoureux et expérimenté qui dispose d'une bonne connaissance des problèmes de contrôle de gestion. Il aura pour mission de chiffrer et contrôler les coûts matériels et humains des chantiers (main d'œuvre, installations, engins, outillage, frais de fonctionnement ...). Une expérience des problèmes de devis et de chantiers à l'étranger comme gestionnaire (ou éventuellement ingénieur d'affaires), ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais sont souhaitables.
Siège Banlieue Parisienne. réf 518

POUR UNE SOCIETE D'OPTIQUE ET DE PRECISION ELECTRONIQUE (C.A. 250 Millions de francs)

Chef du Personnel

Usine de DIJON
500 Personnes

100/120.000 F an

32 ans environ, c'est avant tout un homme de terrain qui dispose déjà d'une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction personnel acquise de préférence en usine.
Il couvrira l'ensemble des problèmes humains, sociaux et de gestion du personnel. Une sérieuse évolution de carrière est à prévoir à moyen terme pour un candidat d'envergure. réf 594

POUR GROUPE DE SOCIETES DE PRESTATIONS DE SERVICES C.A. 100 MILLIONS DE FRANCS

Adjoint du Directeur Général

120/150.000 F an

35 ans environ, de formation type ESC, c'est un homme dynamique et polyvalent. Dans un premier temps, il sera chargé de missions opérationnelles dans les domaines développement, action commerciale, organisation, relations humaines. Une expérience en moyenne entreprise est indispensable.
Siège Paris. réf 597

Envoyer CV - en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantissent une réponse et une discrétion absolue
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

DIRECTEUR DES VENTES

- Pour la filiale commerciale française d'un important groupe européen.
- Sous l'autorité du Directeur Général :
  - il assume la responsabilité du département vente produits grand public. Il est responsable des objectifs de vente et, après un an dans la fonction, du niveau de marges brutes, (négociées sous forme d'objectifs).
  - il est le hiérarchique d'une équipe de représentants exclusifs qui couvrent le territoire français avec lesquels il va en clientèle.
  - il assure personnellement les contacts au niveau des centrales d'achats.
- *Le poste sera confié à un homme jeune (environ 30/35 ans) diplômé, si possible, de l'enseignement supérieur, ayant acquis pendant les premières années de sa vie professionnelle une bonne connaissance de la distribution des produits grand public non alimentaires.*
- Il parle impérativement l'anglais.

Ecrire avec C.V. détaillé, et photo récente à :

BOSSARD SELECTION *Réf. 3276 E*
12, rue Jean-Jaurès 92807 - PUTEAUX

sperar



KLöCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS

recherche
pour sa Société Française à Paris un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie chimique de base

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE expérimenté, ayant travaillé dans l'engineering chimique pour des pays en voie de développement industriel.

La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.

Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de Contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :

KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS.

Ford

jeunes ingénieurs

Vous connaissez sûrement la gamme des produits Ford (automobiles, poids lourds, tracteurs), vous connaissez peut-être moins bien les activités de Ford en France (commercialisation des produits par réseau de concessionnaires, production de boîtes automatiques...), et vous ignorez peut-être tout de l'Entreprise elle-même : Ford 5e chiffre d'affaires mondial présente avec un effectif de 400 personnes au siège tous les avantages humains de la P.M.E.

Votre expérience d'étudiant dans une école d'ingénieur vous donne le sentiment de pouvoir être un généraliste et d'accéder à des fonctions de commandement importantes. Il vous manque cependant l'expérience de l'entreprise pour clarifier vos choix personnels et professionnels, et déterminer les moyens de votre réussite.

Venez bâtir avec nous votre plan de développement : 2 ans sur un poste technique pour vous intégrer et vous former ; vous décidez ensuite de votre carrière dans l'après-vente, la gestion ou le commercial.

Écrire FORD FRANCE S.A. Développement du Personnel, 344 av. Napoléon-Bonaparte, 92504 Rueil-Malmaison.

La Filiale (100 personnes) d'un Groupe Multinational, Leader européen dans le matériel de la
MANUTENTION
localisée dans la Banlieue Sud
recherche son

directeur technique

Rattaché au Président Directeur Général, il supervisera :
- Un atelier de montage.
- Le service après-vente (dépannage et pièces détachées).

Ingénieur A.M. ou équivalent, il maîtrisera parfaitement l'anglais.
Une expérience réussie dans une industrie analogue est souhaitable.
Envoyer C.V. et prétentions sous référence HB 203 à :

COGEPLAN Sélection
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy
75012 PARIS à qui nous avons confié cette recherche

IBM
recherche

BTS - DUT

AUTOMATISME - ÉLECTRONIQUE
ÉLECTROTECHNIQUE

Nous leur confierons la responsabilité
d'INSPECTEURS TECHNIQUES
chargés de la maintenance d'ordinateurs et unités périphériques auprès des utilisateurs.

Dans ce rôle ils devront allier une excellente technicité à des qualités de contact.

Cette activité passionnante, variée, évolutive, offre au sein de la Compagnie une formation de base, puis permanente, ainsi que de nombreuses possibilités de carrière.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, et la connaissance de l'anglais sera appréciée.

Pendant la période de formation : 3 700 F mensuels.

Rémunération annuelle moyenne la première année après formation : 65 000 F.

Adresser C.V. + lettre de candidature à M. Teiller
IBM - 22, rue de Clichy - 75009 PARIS
ou à l'une de nos directions régionales : Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille - Nancy - Nantes - Orléans.

LA BRANCHE I.A.R.D.
D'UN DES PREMIERS GROUPES D'ASSURANCES FRANCAIS,
crée pour des

jeunes diplômés

GRANDE ECOLE DE COMMERCE

DEUX POSTES D'ATTACHÉS COMMERCIAUX

Après une formation théorique et pratique, ils seront responsables de la promotion des produits existants auprès des courtiers de la région parisienne.

Dès que leur connaissance du marché sera suffisante, ils feront également la synthèse des informations recueillies sur le terrain et des demandes des courtiers.

Les possibilités d'évolution peuvent être très intéressantes pour des candidats de valeur qui réussissent dans ce premier poste.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence M 1219 G

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

FILIALE AMÉRICAINE
recherche

DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF

Chargé, dans le cadre des relations avec notre Siège aux U.S.A., des fonctions suivantes :
- Contrôle budgétaire local ;
- Rapports financiers mensuels et trimestriels ;
- Gestion commandes ;
- Relations banques ;
- Gestion personnel

Le candidat devra avoir acquis une expérience similaire au sein d'une société multinationale et maîtrisera la langue anglaise.

Env. C.V. complet en anglais ss n° 64.716, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01.

BANQUE PRIVÉE (8e)
recherche Collaboratrice pour

GESTION DU PERSONNEL

Cette fonction requiert de bonnes connaissances de la convention collective, de la paie, du régime des retraites et des différentes obligations fiscales et administratives.

Ce poste conviendrait à une secrétaire confirmée dans la fonction « Personnel ». Effectif à gérer : une quarantaine de personnes.

Ecrire N° 7249 « Le Monde » Publicité
5, rue des Italiens — 75427 PARIS (9e)



Jeunes diplômés
Enseignement Supérieur

SOCIÉTÉ DE NÉGOCE INTERNATIONAL DE CEREALES — **52 000 F +**

Vous êtes débutant, vous avez une formation supérieure, de préférence économique ou commerciale, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais.
CARGILL, une des première Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation, vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, au sein de son organisation française.
Il s'agit, au sein d'une équipe, d'analyser en permanence les marchés céréaliers et monétaires, et le frêt maritime, de négocier et d'assurer le suivi des achats et des ventes de céréales tant sur le plan intérieur qu'à l'exportation. Ces missions n'impliquent pas de déplacements.
Vous devez avoir un esprit vif, une bonne souplesse d'adaptation et de solides qualités de jugement et de décision.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 805194 M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

JEUNES INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX. POUVEZ-VOUS CONCILIER CES EXIGENCES ?

Vous estimez que votre diplôme d'ingénieur ne vous destine pas obligatoirement à travailler dans une usine, un laboratoire de recherche ou un service d'études. Vous vous sentez attiré par des activités concrètes, vivantes et variées, essentiellement tournées vers l'application de solutions pratiques et rapides aux problèmes rencontrés par les Entreprises.

Vous ne désirez pas "faire de la vente" pure, mais vous êtes capable de concevoir votre travail dans le cadre de relations d'affaires, en conciliant les contraintes commerciales de l'entreprise et l'optimisation des services à rendre aux clients.

IBM France - Division des Systèmes de Grande Diffusion - désire recruter des hommes et des femmes, abordant leur vie professionnelle et souscrivant exactement à ce profil.

A l'issue d'une formation technique et pratique, ils assureront des fonctions d'assistance et de conseil auprès d'entreprises clientes. Ils définiront à ce titre les solutions informatiques susceptibles de résoudre des problèmes de gestion commerciale ou industrielle et en conduiront l'installation dans tous ses développements.

LE RECRUTEMENT : il repose sur une procédure de choix réciproque.
- Le responsable de l'Agence commerciale vous accueillera. Il vous exposera ses besoins, vous lui exprimerez vos attentes.
- D'autres entretiens pourront alors être aménagés de manière à approfondir et à préciser les éléments de notre décision commune.

Pour être assuré d'une réponse rapide, adresser une lettre de candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'une photo récente, à :
IBM FRANCE - Service 3239
Immeuble Berkeley Cedex 22 92081 Paris-La Défense.



HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TRAVAUX PUBLICS
à vocation internationale,
recherche

CADRE ADMINISTRATIF DE HAUT NIVEAU

pour son SERVICE JURIDIQUE, ayant une bonne expérience en Droit des Sociétés, contrats et marchés, contentieux administratif.
Bonne formation Droit.
Parfaite connaissance de l'anglais indispensable.
Age minimum 35 ans.
Lieu de travail : banlieue Parisienne.

Envoyer curriculum-vitae et photo sous réf. 39326 à Havas-Contact 156, bd Haussmann 75008 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

EN PRISE DIRECTE AVEC LE DIRECTEUR GENERAL
BONGRAIN GERARD
recherche URGENT

directeur exportation EUROPE

- en liaison constante avec une Direction Marketing tous marchés, la fonction consiste à assurer la responsabilité opérationnelle des ventes de produits de marque sur les marchés européens (sauf la France et l'Allemagne), comporte la direction des appareils commerciaux propres à certains marchés et la connaissance des produits de grande consommation,
- l'expansion du Groupe sur les marchés étrangers ouvre des perspectives de carrière intéressantes avec une rémunération d'autant plus motivante que l'expérience de 5 ans minimum demandée se sera effectuée dans le domaine concerné,
- la pratique courante de l'anglais est indispensable, la connaissance d'une autre langue serait appréciée,
- poste basé à PARIS.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence 2723-M.
Réponse et discrétion assurées.

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

---

futur directeur général

Le directeur général d'une S.A. de l'Est de la France (220 salariés, 30 MF de CA en mécanique, chaudronnerie, mécano-soudure, hydraulique) cherche son successeur.
Futur D.G. de l'affaire, il est l'homme du développement. Pour l'instant en second, il dirige trois usines, assure la gestion générale, oriente les activités de recherches techniques et insuffle au commercial la dynamique nécessaire à l'ouverture de nouveaux marchés, vers l'étranger notamment. Cet ingénieur X, Mines, ECP, AM, de 35 ans minimum, actuellement dirigeant, est en phase ascendante et peut passer au niveau supérieur. Il parle allemand et/ou anglais.
Ecrire à G. BARDOU, à Paris, réf. 3369 LM.

biologiste bilingue français-espagnol

Résidence Madrid

Si vous êtes pharmacien, médecin ou universitaire spécialisé en biologie, si vous souhaitez faire une carrière à la fois scientifique et commerciale, nous vous proposons de devenir notre délégué à Madrid. Vous vous intégrez à une équipe existante et êtes chargé d'apporter un appui technique à la distribution de nos produits et d'étudier les besoins du marché. Nous fabriquons et distribuons des produits utilisés par les laboratoires d'analyses médicales.
Ecrire à Mme G. DILL, à Lyon, réf. 460 LM.

électricien - ingénieur de projet

Bureau d'études techniques spécialisé dans les centrales électriques pour l'industrie pétrolière, nous sommes aujourd'hui mandatés pour contrôler les études et suivre l'installation de centrales par un maître d'ouvrage réalisant d'importants complexes pétroliers à l'étranger. Nous cherchons UN INGENIEUR (Supélec., ESME) de 32 ans minimum, ayant l'expérience du chantier chez un installateur (T.H.T., M.T.), des études et du suivi de projets dans un engineering (centrales, moteurs, pomperies, automatismes et régulation, distribution) pour vérifier, contrôler les études des engineerings, suivre les essais et la mise en route sur le site. Ce poste basé à Paris, nécessite des déplacements et de courts séjours à l'étranger et un anglais courant. (réf. 3381 LM)

Le même bureau d'études cherche en outre un

agent technique

son adjoint pour le suivi, la coordination, l'administration des opérations de contrôle, avec l'expérience déjà vécue en engineering et sur chantier. Un bon anglais technique est nécessaire. (réf. 3382 LM)
Ecrire à G. BARDOU, à Paris, réf. correspondante.

jeunes analystes (MIAG)

Nous sommes conseil informatique (Paris) auprès des banques et des établissements financiers. Nos contraintes sont celles du service mais notre activité est proche de celle d'une informatique interne puisque nous faisons vivre et évoluer les applications que nous développons pour nos clients. Vous avez acquis, en deux à quatre ans, une première expérience de la mise en œuvre des techniques informatiques ; nous vous proposons de découvrir la gestion d'un secteur professionnel et d'acquérir la compétence d'un chef de projet.
Ecrire à J. THILY, à Paris, Carrières de l'Informatique, réf. 3378 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

KLÖCKNER INA
GROUPE INTERNATIONAL EXPORTATEUR D'ENSEMBLES INDUSTRIELS
recherche
pour sa Société Française à PARIS un

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

pour l'industrie agro-alimentaire

Le candidat sera INGENIEUR de GRANDE ECOLE, expérimenté, ayant travaillé comme expert ou conseiller avec les pays en voie de développement industriel.

La pratique professionnelle de l'anglais et de l'allemand est nécessaire.

Une formation complémentaire dans la maison mère en Allemagne est envisagée dans les domaines : Finances et Gestion de Contrats.

Adresser C.V., photo récente et prétentions à :
KLÖCKNER INA FRANCE
31, RUE MARBEUF, 75008 PARIS



laboratoire lachartre

HEGOR, VICKS, CLEARASIL, ROGÉ CAVAILLES, OIL OF OLAZ.

RECHERCHE POUR PARIS SON

DIRECTEUR DES ETUDES DE MARCHE

Le Laboratoire Lachartre, filiale française de Vick International Europe/Afrique, recherche son Directeur des Études de Marché.

Le Directeur des Études de Marché dépend directement du Directeur Général. Il aura deux axes principaux de responsabilité. D'une part, pour les produits existants, il sera chargé d'élaborer les projets d'études aussi bien quantitatives que qualitatives, d'être en liaison avec les Instituts spécialisés et d'analyser et interpréter les résultats, ceci pour les études ad hoc comme pour les panels. D'autre part, pour les nouveaux produits, il produira et analysera les informations nécessaires à leur développement et à leur introduction sur le marché.

Afin d'assumer ces responsabilités, le candidat aura acquis quatre à huit ans d'expérience des études de marché dans le domaine de la grande consommation. En outre, il devra posséder un esprit créatif, le goût de l'analyse et de la synthèse et être particulièrement conscient de la contribution que les études de marché peuvent apporter à un marketing dynamique.

La rédaction des rapports, et les relations inter-entreprise, aussi bien avec notre siège européen qu'avec les six autres Directions des Études de Marché en Europe, se font en Anglais. Il est donc indispensable de parler et d'écrire l'Anglais couramment.

Le salaire sera en rapport avec l'expérience du candidat. La société réglera les frais de déménagement et d'installation à Paris.

Si vous êtes motivé par des fonctions au sein d'un groupe multinational et si vous avez la certitude de pouvoir diriger avec succès les activités d'Études sur un des marchés les plus importants d'une société en pleine expansion, écrivez à :

laboratoire lachartre
DIRECTION DU PERSONNEL 126 avenue de Vendôme 41008 Blois

Notre réussite dans l'immobilier nous a beaucoup appris

Si, comme nous, vous pensez que l'ère des bonimenteurs immobiliers est terminée. Que les produits doivent être conformes à leurs promesses. Qu'il convient d'écouter avant de conseiller et qu'enfin conseiller, c'est prendre le parti du client, vous nous intéressez.
Ceux qui réussissent chez nous et que nous recherchons, ont des compétences certaines dans la vente de l'Immobilier (de préférence dans l'ancien) ou une expérience dans l'assurance ou les produits financiers.
Ces postes sont à pourvoir dans les banlieues Sud, Ouest et Sud-Ouest de Paris. Des postes pourraient être offerts à l'étranger.
Envoyez votre candidature (curriculum vitae détaillé et photo) au



CONSORTIUM PARISIEN DE L'HABITATION
Av. Ch.-de-Gaulle, LE CHESNAY 78150

HAVAS CONTACT

---

jeune diplômé chimie organique

EMULDO, colles bâtiment - décor de la maison, nous concevons et commercialisons des produits techniques qui s'adressent aux Professionnels du papier-peint et des revêtements sols-murs mais aussi à tous les particuliers qui veulent améliorer le décor de leur maison.

Au sein de la Direction Commerciale et Marketing, nous voulons vous confier le poste de

responsable technique produits

Vous aurez à concevoir et mettre au point les produits nouveaux avec les ingénieurs de nos laboratoires, à suivre et améliorer les produits existants, à assurer la formation technique de notre force de vente, à conseiller nos clients dans le choix des produits et leur application en réalisant éventuellement des essais, à être le correspondant des fabricants de revêtements.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. A 3464 à M. Collet, 93, av. Charles-de Gaulle, 92200 Neuilly.

bernard julhiet psycom

IMPORTANTE SOCIETE PROCHE BANLIEUE SUD DE PARIS
recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMES, POSITION I à II
pour études avancées dans le domaine du traitement du signal
— Travail d'équipe —
Expérience souhaitée mais non indispensable

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous n° 64 065 Contesse Publicité, 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

William SAURIN

Nous achetons 60 millions en légumes et produits alimentaires divers auprès de 150 fournisseurs.

Nous recherchons pour devenir après une période probatoire notre

ACHETEUR

dans ces domaines.
Il aura :
- au minimum 30 ans
- une formation ingénieur AGRO, ENSIA ou équivalente
- une expérience pratique en entreprise d'au moins 5 années dont 2 en fonction commerciale
- la connaissance de l'anglais
- la possibilité d'effectuer de courts déplacements en France et à l'étranger.

Il fera partie d'une jeune équipe dynamique et soudée au sein de la Direction des Achats.

Le poste est à pourvoir à Lagny, à 30 minutes de Paris par autoroute A4.

Envoyer C.V., photo et prétentions
WILLIAM SAURIN
ST-THIBAULT - 77400 LAGNY.

FISCALISTE

PARIS **145.000 F**

Une firme internationale de 1er plan recherche un fiscaliste ayant une première expérience d'au moins 4 ans au sein d'un cabinet international. Une expérience de la Fiscalité Internationale et de l'Audit serait appréciée. Le candidat retenu devra s'intégrer dans une équipe de fiscalistes et d'Expert-Comptables de tous niveaux. Il participera à des missions d'assistance auprès d'une clientèle qui regroupe des entreprises nationales et multinationales de toutes dimensions. Il sera diplômé d'enseignement supérieur (ENA - Expertise Comptable - Ecole Nationale des Impôts - Doctorat en Droit - etc). Une parfaite connaissance de la langue anglaise est indispensable. Adresser C.V. et prétentions à Michel Soyer 6, avenue Marceau 75008 Paris sous la référence J 851. La plus grande discrétion est assurée.

UNION CARBIDE **GAZ INDUSTRIELS**

Nous sommes l'une des plus grandes sociétés mondiales spécialisées dans les gaz industriels, grâce à notre technologie extrêmement avancée. Nous exerçons cette activité dans le monde entier depuis plus d'un demi-siècle et en France depuis 9 ans. Décidés à la développer aujourd'hui, nous allons construire une usine de production de gaz de l'air en Région Parisienne.
UNION CARBIDE FRANCE recherche donc plusieurs

ingénieurs d'application

(Métallurgistes, Mécaniciens...) de formation supérieure, Mines, Centrale, Arts et Métiers, I.N.S.A. ou équivalent, âgés de 28 ans au minimum et ayant acquis une première expérience industrielle si possible en Fabrication, Méthodes, Moyens Généraux, Vente.

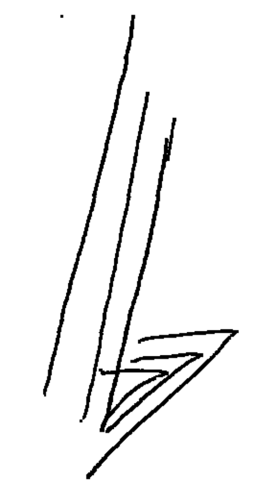
Après une formation complémentaire à notre technologie, ils seront chargés de promouvoir auprès d'importants industriels français les nouvelles applications des Gaz Industriels, tels que Oxygène, Azote, Argon... (recherches de marchés, rédaction de propositions, technico-économiques, démonstrations, négociations à très haut niveau).

Ces postes évolutifs ne pourront être confiés qu'à des personnalités affirmées, mobiles, combatives, douées d'une très grande initiative et parlant couramment l'Anglais.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 437 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

UFB LOCABAIL

Postes à pourvoir : METZ, BORDEAUX, PARIS.

jeunes commerciaux

Notre rôle :
Financer l'équipement des PME et leur permettre ainsi de se développer.

Votre activité :
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants et artisans, la meilleure formule de financement.

Votre formation :
Débutant ou 1ère expérience, un niveau Bac + 2 années d'études commerciales, comptables ou juridiques nous permettra, après une période de formation, de vous confier le développement et le suivi de notre clientèle sur un secteur géographique donné.

Vous pouvez adresser votre candidature sous référence 506 à Michèle CHIRON - Compagnie Bancaire - Service Orientation-Recrutement - 25, avenue Kléber - 75116 PARIS

compagnie bancaire

Le P.-D.G. d'un groupe offre à
UN JEUNE (25 ans min.)
un poste de :

CHAUFFEUR DE DIRECTION

Permis B et C depuis plus de 4 ans. Bonne expérience de la circulation à Paris, qualités de bricoleur appréciées.

Ecrire ou déposer votre candidature au : 1, rue Danton. — PARIS (6e)
Groupe Bernard KRIEF Consultants

DEVENEZ RESPONSABLE DE PROJETS INFORMATIQUES DE A à Z

L'évolution de la prospection et de l'exploitation pétrolières dans le monde ouvre de larges perspectives de développement à ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER.
Afin de mieux assister les Départements de Production, l'Informatique de Gestion renforce son potentiel et recrute plusieurs

INGENIEURS ANALYSTES

(Formation supérieure de haut niveau + spécialisation en informatique)

DEBUTANTS
Réf. 7836

Ils se verront confier des projets informatiques qui leur permettront d'acquérir une connaissance de l'entreprise, de ses procédures et de ses systèmes. Ils assureront le développement de chacun de ces projets, de l'analyse fonctionnelle à la mise en route.

CONFIRMES
Réf. 7837

Justifiant de 3 à 4 ans d'expérience, ils seront immédiatement responsables de projets informatiques importants.
Ils seront, à ce titre, directement en contact avec les utilisateurs pour définir, développer et mettre en place ces projets.

Les interventions de ces ingénieurs auprès de l'ensemble des fonctions production d'E.P.S. doivent permettre un rapide élargissement de leurs responsabilités dans l'entreprise et dans le groupe SCHLUMBERGER.
Les candidatures sont à adresser, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, en précisant la référence, à :

ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER — Schlumberger — 26, rue de la Cavée - 92142 CLAMART CEDEX.

HAVAS CONTACT

---

orly restauration

Pour accompagner son expansion PARIS - PROVINCE, ORLY RESTAURATION (Siège RUEIL MALMAISON) renforce son corps d'INSPECTION :

1/ INSPECTEURS (TRICES) débutants (tes) et confirmés (ées)
2/ RESPONSABLES D'AGENCES

(regroupement de secteurs d'inspection + developpement commercial).

Pour la qualification 1, une formation BTS ou BTH est souhaitée. Les candidatures d'autodidactes de bon niveau sont également acceptees.

Le niveau 2 s'adresse à des professionnels de la restauration ou de l'hôtellerie ainsi qu'à des généralistes de formation supérieure, ne connaissant pas la branche d'activité, mais pouvant prouver leur réussite dans la responsabilité d'un centre de profit (Commercial + Gestion) autonome dans le secteur tertiaire de préférence.

Nous attendons avec intérêt votre dossier complet à Direction des Relations Humaines, 15, Avenue Paul Doumer 92508 RUEIL MALMAISON Cedex.

Importante Société Française d'Ingenierie Nucléaire, recherche pour son SERVICE PROCEDES et de Génie Chimique

ingénieurs débutants

Une formation d'Ingénieur Grandes Ecoles; ou ENSIC, Génie Chimique est nécessaire.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest de PARIS.

Adresser C.V. détaillé + rémunération + photo, sous référence GI 81 à :

CARRIERES SERVICES Conseil en recrutement
19 Rue de la Paix 75002 Paris

Chef du Service Relations Sociales

[illegible] poste d'envergure pour la filiale française d'un constructeur mondial de premier plan.

Chargé des relations avec tous les représentants du personnel, le titulaire aura sous sa responsabilité :
[illegible] développement du programme social [illegible] des conditions d'emploi
[illegible] l'analyse des revendications syndicales et la préparation des réponses à y apporter
[illegible] l'harmonisation du dialogue entre directions et personnel (plus de 3000 personnes)
[illegible] l'adaptation des programmes [illegible] aux entreprises du groupe.

[illegible] dépendra du Directeur du Personnel [illegible] deux collaborateurs pour l'assister. [illegible] de travail : proche banlieue parisienne N.O.

[illegible] formation supérieure et l'expérience [illegible] en milieu industriel sont [illegible]. Une bonne connaissance [illegible] de l'anglais est souhaitée.

[illegible] : 120.000/an avec avantages divers.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo au

Cabinet Jean Timar
(Réf. G 1044) 12, rue Victor Massé. 75009 PARIS.

Filiale d'un groupe international, une société française leader dans le domaine du contrôle et de la régulation recherche pour son siège de Paris un

DIRECTEUR EXPORTATION

Celui-ci dépendant du Directeur Commercial et assisté d'une équipe d'ingénieurs d'affaires dont il supervisera et coordonnera les activités, développera les ventes dans les pays d'Europe du Nord et de l'Est, du Moyen Orient et d'Afrique en animant les activités des représentants déjà en place ou à installer.
Il traitera lui-même certaines affaires à haut niveau et sera responsable de la préparation et du suivi des budgets à court, moyen et long termes.
Agé d'au moins 35 ans et ayant une parfaite maîtrise de l'anglais, il sera diplômé d'une école supérieure de commerce. Possédant une culture technique suffisante, il apportera impérativement une expérience de plusieurs années de vente de biens d'équipements mécaniques dans le monde entier et la pratique des questions financières et fiscales liées aux échanges internationaux.

Envoyer C.V. détaillé, prétentions et photo sous référence 5944 à P.LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

JEUNE INGENIEUR FABRICATION

Ingénieur diplômé d'une grande école, vous avez une expérience professionnelle de quelques années acquise en fabrication, contrôle ou engineering.
Société de haute technicité, en pleine expansion, liée à un puissant groupe industriel français, nous vous proposons de valoriser votre expérience dans un secteur neuf aux larges possibilités d'évolution. Après une période de formation à notre produit, vous serez chargé de suivre la qualité de nos fabrications et leur évolution.
Ce poste implique des déplacements en France et à l'étranger, auprès de nos usines et fournisseurs.
Anglais souhaitable.

Axial Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures qui lui parviendront sous la référence 590.

- Vous avez plus de 38 ans, un Doctorat en Droit ou un diplôme d'Ingénieur + CPA ;
- Vous êtes ou avez été responsable du personnel dans une importante unité (1.000 personnes par exemple) de fabrication continu ;
- Vous vous sentez capable de franchir d'ici quelques années un cap dans votre carrière.

Un puissant groupe industriel français, parmi les premiers de son secteur (plus de 6.000 personnes, établissements en France et à l'étranger), crée le poste de

ADJOINT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Si vous répondez à ces critères, nous souhaitons recevoir votre candidature sous référence 252, et vous assurons une totale discrétion.

Gabriel MARCU,
154, boulevard Malesherbes,
75017 PARIS.

MIT INFORMATIQUE

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche

2 CHEFS DE PROJETS
Application Gestion Comptable
IBM 370 - COBOL
Application Gestion des Stocks
IBM 370 - PL 1

4 ANALYSTES
IBM - PL 1 - IMS - DL 1
[illegible] - HB COBOL - NEAT

6 ANALYSTES
[illegible] COBOL
UNIVAC - COBOL
[illegible] - GAP - COBOL - CCP
IBM 370 - PL 1

3 SPÉCIALISTES
MINI-ORDINATEURS
MITRA - TEMPS REEL
IBM 7
INTEL 80-80

[illegible] retenu sera très expérimenté. Il [illegible] aux équipes existantes afin d'assister [illegible] essentiellement en région parisienne.

[illegible] 2 années d'existence ; 46 spécialistes [illegible], offre de nombreuses possibilités [illegible] aux candidats de valeurs et des salaires [illegible].

[illegible] d'urgence C.V. détaillé et prétentions à :

MIT INFORMATIQUE
[illegible] rue du Helder, 75009 PARIS - Tél. 247-13-41.
(Discrétion totale assurée.)

IMPORTANT BUREAU D'ÉTUDES EN
URBANISME
recherche pour PARIS
JEUNES ECONOMISTES
spécialistes en
finances locales

De formation supérieure (ingénieurs, DES Sciences Eco., Sciences Po., ESSEC, HEC), dynamiques, goût indispensable des contacts humains.

Ils seront chargés des études opérationnelles dans l'un des domaines suivants :

1) - Etudes générales sur les rapports entre finances locales et urbanisation.
- Recueil et traitement d'informations sur les finances locales et gestion de fichiers.
- Etablissement de dossiers de synthèses.

Pour ce poste des connaissances de base en informatique et une expérience de 2 à 4 ans en études économiques et planification régionale sont demandées.

2) - Etudes financières pour les collectivités locales (diagnostics et analyses prospectives ; aspects financiers de l'urbanisme).

Pour ce poste une formation complémentaire en urbanisme est demandée. Une expérience de 2 à 4 années dans une collectivité locale serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo sous référence 5768 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Cie Générale de conserve d'AUCY pour développer nos ventes en EUROPE. Nous recherchons

VENDEUR EXPORT

Il faut :
- Une première expérience d'Export de produits de grande consommation.
- Une bonne pratique de l'Anglais.
- De bonnes facultés d'autonomie et d'adaptation.
- La connaissance du marché du BENELUX serait un atout supplémentaire.

Adresser C.V., photo et prétentions : Service du Personnel, 225, rue St-Honoré, 75039 PARIS Ced. 01.

E.A.I. recherche

AT 3 / AT P ÉLECTRONICIENS

pour installations et maintenance de ses ensembles hybrides.

Les candidats devront avoir :
- connaissances mini-ordinateur et périphérique, techniques digitales et analogiques ;
- expérience S.A.V. ;
- langue anglaise ;
- si possible voiture ;
- déplacements France et étranger ;
- formation assurée.

Envoyer C.V. et prétentions à F. KACZALA E.A.I., 25-27, rue Ginoux 75737 Paris Cedex 15.

EXPLOITANTS

- CLIENTELE PME.
- CLIENTELE PARTICULIERS.

Une banque privée liée à un groupe industriel et financier de taille internationale recherche deux exploitants pour faire face à un développement rapide dans ces deux types de clientèle.

Les candidats possèdent une première expérience professionnelle réussie, si possible dans la banque, et disposent d'un niveau de formation supérieure.

Des connaissances en matière de gestion de patrimoine seront appréciées pour le second poste.

Les deux postes sont à pourvoir immédiatement à Paris.

Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier complet en précisant le poste concerné sous référence 5805 à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

ALBAL
Sté SCAL, groupe PUK
recherche
CADRE FEMININ
pour poste

CHARGÉE D'ÉTUDES

Formation exigée :
- Sciences économiques et maîtrise informatique.
La candidate devra avoir une bonne connaissance des techniques d'études grande consommation (motivation, panel, etc ...) et de l'informatique (utilisation de programmes sur console).
Expérience service études de société grand public souhaitable.
Le poste peut être tenu à temps partiel.
Envoyer C.V. et photo sous réf 5833 à : LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmetta

---

JEUNES DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES

cegi tymshare

(X., E.C.P., E.S.E., MINES, H.E.C. ...)

Filiale commune de CRÉDIT LYONNAIS, TYMSHARE, CEGOS

vous propose à Paris le poste de : APPLICATION CONSULTANT
Vous participerez à la conception, la réalisation et l'évolution d'applications informatiques dans les domaines les plus avancés du management des grandes entreprises.

Vous acquerrez rapidement :
- des contacts approfondis dans un large éventail des plus importantes entreprises nationales et internationales de tous les secteurs économiques ;
- une connaissance pratique des techniques utilisées (simulations financières, contrôle de production, gestion du personnel, études de marketing...) et de leurs solutions informatiques les plus évoluées ;
- l'expérience des responsabilités ;
- les premières notions de techniques commerciales.

Nous disposons d'un réseau mondial comprenant plus de 40 gros systèmes interconnectés. Nous y utilisons une gamme complète de langages des plus classiques aux plus sophistiqués.

Ce poste requiert :
- la meilleure formation Grande Ecole ;
- un caractère actif et ouvert aux contacts ;
- la faculté de s'adapter à la nouveauté et la diversité ;
- une première expérience de langage informatique ;
- la connaissance de l'anglais.

Une formation ou une expérience complémentaire seront appréciées.

Rejoindre notre société, c'est participer à la croissance d'un groupe leader dans son domaine sur le plan mondial et assurer sa propre carrière.
Nous vous remercions d'adresser votre C.V. (et photo) sous la réf. 5.067, à : CEGI-TYMSHARE, 106, Bureaux de la Colline, 92213 St-Cloud - T. 602-70-12.

IMPORTANT CABINET PARISIEN D'ASSURANCES
recherche

UN RÉDACTEUR

destiné à devenir
CHEF DU SERVICE SINISTRES

Expérience confirmée toutes branches assurances. Connaissances CONSTRUCTION et BATIMENT. Formation juridique. Esprit d'organisation pour réaliser l'unification des procédures administratives du service. Qualités d'animateur. Esprit de négociation et de médiation dans les rapports avec les Clients. 32 ans minimum.

Adresser c.v. détaillé à M. J. GENEVAY 11, square Jasmin 75016 PARIS.
(réponse assurée)

P.R.C.

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE
filiale d'un important groupe international
rech. pour son Etablissement de POISSY (78301) Siège et Usine 750 personnes

INGENIEUR

pour occuper le poste de
CHEF DU SERVICE ENTRETIEN-SÉCURITÉ

La préférence sera donnée à un candidat de formation générale (Arts et Métiers ou équivalent), ayant une expérience de quelques années.
Le goût du commandement et des qualités de contacts sont nécessaires.

Adresser C.V. man. avec photo et prétentions à N° 64.371 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra, Paris (1er) qui transmettra.

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS
recherche

A.T.3. - A.T.P.
COURANTS FAIBLES
30 ANS MINIMUM

Pour mission de gestion et de contrôle d'un parc de petits matériels électroniques installés dans plusieurs régions.
Fréquents déplacements de 2 à 3 jours à prévoir.

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence M. 35725 B

[illegible] 94300 VINCENNES [illegible]

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Chef du Service Relations Sociales

Un poste d'envergure pour la filiale française d'un constructeur mondial de premier plan.

Chargé des relations avec tous les représentants du personnel, le titulaire aura sous sa responsabilité :
- le développement du programme social et des conditions d'emploi
- l'analyse des revendications syndicales et la préparation des réponses à y apporter
- l'harmonisation du dialogue entre directions et personnel (plus de 3000 personnes)
- l'adaptation des programmes définis aux entreprises du groupe.

Il dépendra du Directeur du Personnel et aura deux collaborateurs pour l'assister. (Lieu de travail : proche banlieue parisienne N.O.).

Une formation supérieure et l'expérience d'une activité en milieu industriel sont indispensables. Une bonne connaissance pratique de l'anglais est souhaitée.

Salaire : 120.000/an avec avantages divers.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo au

Cabinet Jean Timar
(Réf. G 1044) 12, rue Victor Massé
75009 PARIS.

MIT INFORMATIQUE

SOCIETE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

2 CHEFS DE PROJETS

Application Gestion Comptable
IBM 370 - COBOL
Application Gestion des Stocks
IBM 370 - PL 1

4 ANALYSTES

IBM - PL 1 - IMS - DL 1
CH - HB COBOL - NEAT

6 ANALYSTES

CH-HB 61-64 COBOL
UNIVAC - COBOL
IBM 32-34 - GAP - COBOL - CCP
IBM 370 - PL 1

3 SPÉCIALISTES

MINI-ORDINATEURS
MITRA - TEMPS REEL
IBM 7
INTEL 80-80

Le personnel retenu sera très expérimenté. Il s'intégrera aux équipes existantes afin d'assister notre clientèle essentiellement en région parisienne.

Notre société : 2 années d'existence ; 46 spécialistes informatique, offre de nombreuses possibilités d'évolution aux candidats de valeurs et des salaires très élevés.

Adresser d'urgence C.V. détaillé et prétentions à :

MIT INFORMATIQUE
5, rue du Helder, 75009 PARIS - Tél. 247-13-41.
(Discrétion totale assurée.)

ALBAL

Sté SCAL, groupe PUK
recherche
CADRE FEMININ
pour poste

CHARGÉE D'ÉTUDES

Formation exigée :
— Sciences économiques et maîtrise informatique.

La candidate devra avoir une bonne connaissance des techniques d'études grande consommation (motivation, panel, etc ...) et de l'informatique (utilisation de programmes sur console).
Expérience service études de société grand public souhaitable.
Le poste peut être tenu à temps partiel.

Envoyer C.V. et photo sous réf 5833 à :
LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris
qui transmetta

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARIS

recherche.

A.T.3. - A.T.P.
COURANTS FAIBLES
30 ANS MINIMUM

Pour mission de gestion et de contrôle d'un parc de petits matériels électroniques installés dans plusieurs régions.

Fréquents déplacements de 2 à 3 jours à prévoir.

Écrire avec C.V. et prétentions sous référence M. 35725 B

bleu — 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE INTERNATIONALE

LEADER MONDIAL DANS SA TECHNOLOGIE
PROCÈDE A SES RECRUTEMENTS 1978

cadres débutants

X - MINES - CENTRALE etc.
H.E.C. - ESSEC - M.B.A. etc.

Les postes d'entrée :

contrôle de gestion
marketing
production

NOUS RECHERCHONS DES PERSONNALITÉS D'UN FORT POTENTIEL D'ÉVOLUTION.
UN RIGOUREUX SUIVI DE CARRIÈRE ASSURERA LEUR DÉVELOPPEMENT A TRAVERS LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'ENTREPRISE EN FRANCE ET AU PLAN INTERNATIONAL.

ANGLAIS NÉCESSAIRE. ALLEMAND SOUHAITABLE.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. et photo, à : Nº 19563 P.A. SVP 37 rue du Général Foy 75008 Paris.

PA SVP

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS - PARIS

recherche pour son service filiales et participations

CADRE FINANCIER

CHARGÉ DES PROBLÈMES DE GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE DES FILIALES

Il aura un rôle d'étude et de conseil portant particulièrement sur
- les études préalables à des créations de sociétés, regroupements, prises de participations ;
- l'élaboration des plans de financement et de trésorerie ;
- l'analyse des résultats financiers ;
- l'application pratique du droit des sociétés.

Poste très intéressant pouvant convenir à candidat HEC - ESSEC - ESC ou expertise comptable, ayant au moins 2 à 4 ans d'expérience.

Connaissance anglais souhaitée.

Ecrire sous référence TE 478 AM.

4, rue Massenet,
75016 Paris
discrétion absolue
etap

Allianz Assurances

recherche

pour sa branche Assurances Techniques

un INGENIEUR DIPLOME

30 ans minimum

Expérience industrielle et connaissance approfondie de la langue allemande indispensables.

Formation complémentaire en Allemagne assurée.

Lieu de travail : PARIS

Déplacements fréquents à prévoir

Ecrire avec CV détaillé, prétentions annuelles et photo au Service du Personnel 15, avenue de la Grande Armée B.P.24 75761 Paris Cedex 16.

telesystemes

Importante Société de Services en téléinformatique
recherche pour participer au développement de ses activités de conception et de réalisation de réseaux et de systèmes de téléinformatique :

ingénieurs et analystes programmeurs

- Niveau de formation :
  - Ecole d'Ingénieur ou universitaire
  - Instituts universitaires de technologie (informatique)
- Débutants ou ayant 2 années d'expérience dans la réalisation de logiciels sur minis et micros-ordinateurs dans des applications téléinformatique.
- Lieu de travail : PARIS

Adresser CV et prétentions s/réf. 122 à
TELESYSTEMES
Division des systèmes de téléinformatique
117, rue du Bac 75007 PARIS

P.LICHAU

L'UN DES PREMIERS GROUPES INDUSTRIELS FRANC.

45 % A L'EXPORTATION
rech. pour Siège à PARIS
et missions épisodiques à l'Etranger
(4/5 par an av. absences 5 à 20 jours)

JEUNE

CHARGE D'AFFAIRES
ADMINISTRATIF & FINANCIER
POUR LES
MARCHES A L'EXPORTATION

ASSISTE ET CONSEILLE LES COMMERCIAUX tout au long des négociations : étude des aspects administratifs et financiers, évaluation des risques-contacts avec DREE, TRESOR, BANQUES pour les montages financiers, ...

INDISPENSABLE
- E.S.C.P., ESSEC, I.E.P. ou équiv.
- ANGLAIS ABSOLUMENT COURANT
- EXPERIENCE FINANCIÈRE (1 à 2 ans mini) ORIENTÉE de préf. vers les MARCHÉS A L'EXPORTATION

C.V. manusc., salaire, photo ss réf. 3865 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

SOCIETE D'ENGINEERING MULTINATIONALE

recherche
POUR SA FILIALE FRANÇAISE

INGÉNIEUR CADRE COMMERCIAL

SOUS L'AUTORITE DU DIRECTEUR GENERAL

FORMATION ET EXPERIENCE :
- diplômé de l'Ecole nationale supérieure du pétrole et des moteurs ;
- expérience (4 à 5 ans min.) acquise dans une société d'engineering principalement à vocation pétrolière ou pétrochimique ;
- anglais courant indispensable, autres langues souhaitées ;
- sens des contacts humains ;
- connaissances de pays des Maghreb et des pays francophones.

SES RESPONSABILITES SERONT :
- promotion des activités de la société auprès des clients ;
- participer à l'élaboration des offres et à la négociation des contrats avec les clients ;
- se tenir informé des possibilités du marché international dans les domaines d'intérêt de la société.

FORMATION ET CARRIERE ASSUREE DANS UN GROUPE INTERNATIONAL

Envoyer C.V. et prétentions : nº TO 5450 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE MULTINATIONALE

leader mondial dans sa branche
80 Kms au Nord de Paris
recherche son

CHEF de SECTION états financiers

78.000/91.000 F.

SES MISSIONS :
- assurer le contrôle des bilans et comptes d'exploitation mensuels nécessaires à la gestion du personnel,
- établir le planning mensuel de traitement des systèmes informatiques avec les autres chefs de section comptable et le département informatique,
- effectuer les déclarations fiscales.

SI VOUS ETES :
- âgé de 30 ans environ, de formation BTS ou niveau DECS
- familiarisé avec les méthodes comptables anglo-saxonnes.
- si vous avez une expérience de 5 ans minimum et une bonne maîtrise de la langue anglaise,

envoyez C.V., photo, salaire actuel sous réf. 77.85.AM à Joëlle DUJOUR
Cabinet Claude VITET,
30, rue Croix des Petits Champs, 75001 PARIS.

NCR FRANCE

recrute pour Siège Paris
TOUR NEPTUNE - PONT DE NEUILLY

UN CADRE FONCTION PERSONNEL

particulièrement chargé du recrutement.
- Formation supérieure en psychologie appliquée
- Plusieurs années d'expérience dans la fonction recrutement
- Connaissance de la langue anglaise
- L'expérience des métiers de l'informatique serait un atout
- Devra s'intégrer à une équipe pour développer une gestion prévisionnelle du personnel.

Envoyer lettre, CV, photo à
Direction du Personnel — NCR FRANCE
191 rue de Vaugirard 75740 Paris Cedex 15
(réponse et discrétion assurées)

LTP

INTERTECHNIQUE INFORMATIQUE

AUGMENTATION MINIMUM ANNUELLE DU CHIFFRE D'AFFAIRES : 30 %
INTERTECHNIQUE QUI EST BÉNÉFICIAIRE DU PLAN DE CROISSANCE DU MINISTERE DE L'INDUSTRIE

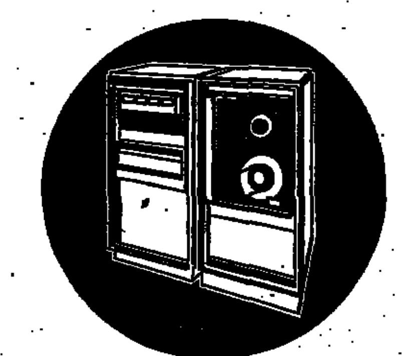
recherche

pour sa Direction des Etudes :

INGÉNIEURS LOGICIELS
CONFIRMÉS OU DÉBUTANTS (Réf. 681.)

PROGRAMMEURS D'ÉTUDE
CONFIRMÉS OU DÉBUTANTS (Réf. 682.)

pour conception et réalisation de systèmes temps réel. Logiciel de base des mini-ordinateurs (moniteurs, télétransmission...).



Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Service quotidien de cars à partir de : Porte d'Auteuil, Porte de Saint-Cloud, 3 gares de Versailles, Colombes, Porte d'Orléans, gares de Plaisir, gare de Trappes.

Adresser C.V. avec prétentions, en précisant référence annonce, à Direction du Personnel

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

BANQUE PRIVEE

à forts objectifs de développement à PARIS et en PROVINCE recherche :

Attachés commerciaux
Apporteurs d'affaires extrêmement performants

Ils auront pour mission de conquérir une clientèle rigoureusement sélectionnée, donc exigeante, d'entreprises et de particuliers, grâce à la qualité de leurs conseils en financements et en placements.
Ils devront avoir le sens du dialogue efficace et la volonté d'obtenir par leurs résultats une PROMOTION EXCEPTIONNELLE.
Leur expérience antérieure dans le domaine bancaire ou financier devra donc apporter la preuve de leur impact commercial.

Candidature manuscrite, C.V. avec position actuelle, photo et prétentions sous réf. 7143 à

rsc carrières
92 rue bonaparte 75006 Paris.





T.R.T.

recherche

INGÉNIEURS

Expérience en mécanique et électronique.
Développement ou méthodes de fabrication de matériel de télécommunication.

Intéressés par des responsabilités dans un service qualité ou analyse de la valeur ou contrôle des prix industriels.

Adresser C.V. et prétentions à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

FRAIKIN

- loue des véhicules industriels
- possède une flotte importante de camions (7000)
- il faut accroître, renouveler, gérer,

recherche pour PARIS

cadre superieur

connaissant parfaitement les V.I. (chassis, carrosseries) et leurs constructeurs.
Expérimenté et très organisé.

CAPABLE DE :
- négocier, diriger, organiser et commander.
- l'achat de 1500 véhicules/an.
- la vente de 1000 véhicules/an.
- administrer le parc utilisé.

Adr. C.V. manuscrit + photo + prét. sous réf. DA 4 à :
FRAIKIN SA. 191 av. Charles de Gaulle
92200 NEUILLY

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Télédiffusion de France

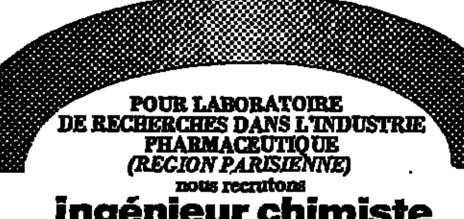
recrute

pour ses services parisiens et régionaux

1. — Par concours, des cadres techniques, titulaires d'un D.U.T. option électronique ou électrotechnique ou d'un diplôme attestant une formation équivalente et reconnu par l'établissement.
— Epreuves de sélection courant septembre.

2. — Sur titre, des techniciens, titulaires du baccalauréat F2, F3, C ou E ou du certificat de fin de stage d'agent technique en électronique délivré par l'A.F.P.A.
— Les candidats doivent être dégagés des obligations militaires, être âgés de moins de quarante ans, et de nationalité française.

Les personnes intéressées par ces recrutements doivent adresser, avant le 15 juin 1978, leur curriculum vitae à Télédiffusion de France — Division du personnel — Pièce 603 — Boîte postale n° 518 — 92542 MONTROUGE CEDEX.



POUR LABORATOIRE DE RECHERCHES DANS L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE (REGION PARISIENNE) nous recrutons

ingénieur chimiste organicien

(synthèse et analyse)

Ayant 5 années d'expérience en recherches min.

Adr. C.V. s/réf. 2981 à P.LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIÉTÉ IMPORTANTE FABRIQUANT ACCESSOIRES SIGNALISATION AUTOMOBILE

4.000 personnes - 6 usines

recherche pour son

LABORATOIRE de CORBEIL (91)

INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

Expérience souhaitée : 2 années en service études.

Envoyer C.V. et prétentions n° 63.948, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.



Spécialiste de l'équipement et de l'entretien automobile 8 points de vente recherche pour ses futures implantations (Nord de la France et région parisienne)

CHEFS DE CENTRE

pour diriger un magasin (surface des ventes et atelier d'environ 700 m2), animer une équipe de 12 à 15 personnes, réaliser les objectifs (C.A., marge, gestion des stocks).

Ce poste conviendrait à un élément jeune, dynamique, au sens commercial affirmé, possédant de préférence une expérience de la distribution.

Ecrire à Mme POITOU, sous référ. 28.031, CRM Consultant, 91, boulevard Carnot, 59420 MOUVAUX.

GRANDE BANQUE PRIVEE recherche pour Département Informatique

un ingénieur

Débutant

Grandes Écoles (Centrale, E.S.E., ENSI, Grenoble...) ou MIAGE (Informatique de Gestion).
- Si possible formation complémentaire économique (IAE par exemple).
- Dégagé des obligations militaires.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions à : HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 Paris, sous référence 39312.



A PARTIR DU LUNDI 29 MAI 1978 :

FRANCE MARKETING 39, rue Étienne-Marcel 75001 PARIS

☎ 260.55.63 + Télex 220064 F Ext. 8020

Administrateur de biens rech.

PRINCIPAL

bonne expérience de la profession nécessaire. Envoyer lettre manuscrite, C.V., référ., prét. à Hellier du Verneuil 47, r. des Mathurins, Paris (8e)

SOCIÉTÉ ENGINEERING recherche

PROJETEUR MÉCANICIEN

- Pour projets d'ateliers de réparation de véhicules.
- Travail en bureau d'études pluridisciplinaire.
- Dessin et spécifications techniques.
- Formation demandée DUT ou B.T.S. mécanique ou formation technique dans l'industrie automobile.

Connaissance de l'anglais souhaitée. Déplacements outre-mer de courte durée à envisager.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra s/n° 64056

P.M.E. COURBEVOIE recherche

RESPONSABLE TECHNIQUE D'AFFAIRES

A.T.P. électronique, logique et automatisme - Tél. : 789-39-39

IMPORTANTE STE rech. pour son Département Informatique de Gestion

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

MIAGE ou équivalent. Ecr. avec C.V. et prét. sous la référ. 8227, à Sperar, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

SOCIÉTÉ ENGINEERING recherche

EMPLOYÉ POUR EXPORTATION ENSEMBLES INDUSTRIELS

Niveau BAC commercial ou supérieur

Pour rédaction de commandes importantes, en liaison avec Bureau d'études, suivi des commandes et expéditions à l'exportation.

ANGLAIS souhaité

Nationalité française exigée

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo, à : n° 64.054 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE STE rech.

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables et financiers. Ecr. avec C.V., prétent. sous réf. 8229, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 Puteaux.

GESTION 2000 Pour Entreprise Paris

INGÉNIEUR A.M.

Construction mécanique, calculs, résistance matériaux. Pour déplacement étranger.

INGÉNIEUR

Génie civil et T.P. Téléph. : 246-42-01

SOCIÉTÉ ENGINEERING recherche

INGÉNIEUR ou CADRE

pour réalisations Bâtiments industriels tous corps d'Etat France et exportation

10 ans expérience minimum

Connaissance prix et règles administratives et juridiques

Expérience des négociations avec entreprises

Capable vérifier devis et métrés, et rédiger pièces contractuelles

Aura la responsabilité d'un service au sein d'une équipe pluridisciplinaire, comprenant chargés d'affaires, BET et responsables chantiers

Connaissance de l'anglais appréciée. Courts déplacements étranger envisagés

Nationalité française exigée

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo, à : CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui tr., ss n° 64.060.

GROUPE INDUSTRIEL BANLIEUE OUEST en prévision retraite du titulaire recherche

DIRECTEUR DE COMPTABILITÉ

couvrant plusieurs sociétés
- Expertise ou D.E.C.S.
- 10 ans d'expérience
- Sérieuses références

Adresser C.V. à S.P.I. 12, rue Adolphe-Yvon 75116 PARIS

Nous rech. pour une agence de publicité, LA DIRECTRICE de son département des relations publiques. Elle devra justif. d'une expér. min. de 5 ans dans la fonction d'attachée de presse et être en mesure de dém. son aptitude à gérer un portefeuille de clientèle impt. et à assur son dévelop. Adr. C.V. dét., photo et sal. souhaité, à Mme GIMBRE, 50, rue de la Croix-Bosset, 92310 SEVRES. COMPLEXE INDUSTRIEL

Filiale Grand Groupe Electronique Français recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Grandes Ecoles Techniques, ayant quelques années d'expérience, pour activité Micro-Informatique en expansion. Réf. A.

A.T. ELECTRONICIENS

BTS ou DUT ayant de préférence quelques années d'expérience. POUR CHANTIERS EN ALGERIE. Réf. B.

Adresser lettre, CV et prétentions en indiquant la référence sous N° 5023 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

Pour concevoir et suivre la réalisation de machines spéciales industrielles, nous recherchons (Ouest Paris)

UN INGÉNIEUR-PROJETEUR-MÉCANICIEN

Ayant une longue expérience dans ce domaine et un goût prononcé pour l'innovation. Ancien ENP, CNAM ou autodidacte ayant acquis des compétences élevées.

Ecr. avec C.V. et rémunération souhaitée, n° 64.705, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS 1er, qui trans.

Importante Société faisant partie d'un groupe international, spécialisée dans AUDIT et Etudes Financières recherche

EXPERTS COMPTABLES STAGIAIRES

— Formation H.E.C., E.S.C., I.E.P, ESSEC ;
— D.E.C.S. complet, connaissances anglais ou allemand utiles.

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience confirmée dans firme d'AUDIT (chef de mission éventuellement).

Les candidats devront faire preuve de qualités professionnelles affirmées et de dynamisme, alliés au sens du travail en équipe.
— Activité FRANCE ;
— Déplacements éventuels courte durée à l'Etranger.

Ecrire avec C.V. et photo n° T 05525 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société d'Expertise Comptable PARIS, recherche

COMPTABLE

B.T.S. ou EQUIVALENT connaissant Comptabilités générale et analytique, payes et déclarations.

ASSISTANT CONFIRMÉ

D.E.C.S., diplôme études supérieures apprécié. 1 an min. expér. professionnelle cabinet. Postes évolutifs pour éléments dynamiques ayant sens travail d'équipe. Adresser C.V. manuscrit, photo et prét. à A.M.P. ss réf n° 4.892/MI, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris-15e, qui transmettra.

PARIS-14e Filiale Française d'un important groupe américain recherche

CHEF COMPTABLE

— Anglais indispensable.
— Comptabilité générale et analytique.
— Rapports mensuels.
— Déclarations fiscales annuelles et mensuelles.

Adresser candidature manusc. + C.V. + photo à REGIE-PRESSE, n° T 005481 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

VILLE DE MONTREUIL (93) recherche

INFIRMIER (ÈRE) D.E.

Perm. cond. V.L. Condit. statut. Env. C.V. à M. LE MAIRE 93105 MONTREUIL.

Compag. d'assurances équipée d'un IBM 370-148, à Paris, rech. pour son service informatique

UN CHEF DE PROJET

diplômé d'une école d'ingénieurs. Ecrire no 58.168, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, Paris (2e).

Ecole au centre de Paris

PROFESSEURS DE FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

de nat. et lang. matern. franç. Licence ou équival. en sciences humaines ou sociales. Dipl. et expér. en franç. langue étrang. (audio-visuel, etc.) à ts niveaux, pr adultes. Au cour. rech. méthodolog. Adr. C.V. et photo ss no 7.210 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris-9e, q. tr.

Institut de FORMATION DE TOURISME recherche sur Paris

PROFESSEURS d'Histoire de l'Art

PROFESSEURS d'Economie touristique

PROFESSEURS d'Itinéraires et Visites

Envoyer C.V. détaillé à : BREMO, 81, rue Escudier, 92100 Boulogne, qui transmettra.

INTERNATIONAL TRADING OFFICE in Paris seeks EXECUTIVE SECRETARY English mother tongue or complete fluency. Write, n° 7 229, « le Monde » Publicité 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour importante société D'EXPERTISE COMPTABLE

ASSISTANT EXPERIMENTE

Déplacements grande banlieue Contact clientèle. Ecrire avec C.V. SECOR, 8 bis, rue d'Annam, Paris-20e.

ORGANISME PUBLIC

recherche

2 OPÉRATRCES IBM 3742

Trav. en équipe 36 h. par sem.

Adresser C.V. et prétentions :

O.P.H.L.M.V.P.

49, rue du Cardinal-Lemoine, 75231 Paris Cedex 05.

Société de Prêt-à-Porter de luxe pour femmes Renom international recherche pour son SERVICE EXPORTAITON

ATTACHÉ DE DIRECTION

25 ans minimum, connaissance parfaite de l'anglais indispens. Adresser C.V., photo et prétent. sous réf. 7.671 à PUBLIPANEL 20, rue Richer, 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

Pour Aéroport CHARLES-DE-GAULLE on recherche :

AGENTS D'OPÉRATIONS CONFIRMES

— Plusieurs années d'expérience devis de poids dans compagnie aérienne.
— Horaire continu.
— Pr contrat temporaire de 6 mois (éventuellement renouvelable).
— Disponibilité immédiate.

Adresser C.V. et réf. à : (35) LEBEUF, 6, pl. Madeleine, 75008 PARIS qui transmettra

Institut de FORMATION DE TOURISME recherche sur Paris

PROFESSEURS

— pour préparation au B.T.S. de tourisme ;
— pour option accueil ;
— pour option technique de vente et de production.

PROFESSEURS

— Anglais, espagnol, allemand.

Envoyer C.V. détaillé à : BREMO, 81, rue Escudier, 92100 Boulogne, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE TECHNIQUE grande banlieue NORD DE PARIS recrute pour travaux de recherche et d'assistance technique dans le domaine du CONTROLE NON DESTRUCTIF notamment le contrôle des matériaux métalliques

UN INGÉNIEUR GRANDES ECOLES ou équivalent

Son activité sera orientée vers les méthodes et techniques électromagnétiq., (aimantation, courants de Foucault). Expérience en mesure et connaissance de l'anglais souhaitées.

Adres. C.V., photo et prét. à n° 63.190 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

APSIDE

40, rue de Ponthieu 75008 PARIS, recherche disponibles rapidement DUT + 2 ANS

SPECIALISTES ASSEMBLEUR

Tél. 225-12-46/359-27-00 ou envoyer C.V.

STÉ LE PROFIL

fournitures grande série pour l'automobile recherche pour son usine DES MUREAUX (35 km ouest de Paris)

INGÉNIEUR Chef des méthodes

Spécialiste façonnage métaux en feuilles et asservissements. En liaison directe avec le directeur technique du groupe et les directions opérationnelles. Anglais souhaité. — Logement possible —

Adresser C.V. et prétentions à Direction du Personnel 121, Les-Bureaux-de-la-Colline 92213 SAINT-CLOUD.

Institut Enseignement privé recherche ASSISTANTS et MAIT. ASSIST. d'université en physique-chimie-biologie - biophysique - biochim. Ecr. n° 753 451 M Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE études économiques, financières. Génie industriel spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement 66, r. Pierre-Charron, Paris-8e. recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant sérieuse formation économique et informatique, pouvant envisager séjours à l'étranger. Ecr. let. man. av. C.V. et photo.

1er RECHERCHONS pour Sté spécialisée dans la meunerie Paris, un adjoint de direction expérimenté, ayant sens commercial et parlant couramment angl. 2e Pour Nice, un adjoint chef de service douane expérimenté transit maritimes et réglementation des changes. Adr. C.V. détaillé à SAF. 10, rue Puget, 06001 NICE.

11e, Moyenne Entreprise recherche

CHEF COMPTABLE

connaissant petit ordinateur de bureau et sachant diriger équipe de 4 personnes, salaire non inférieur à 80 000 F ann. Ecr. avec C.V. à Fiduciaire de France-Service G. B. — 25, rue Servan, Paris (11e).

Employés de bureau titul. BEPC traitem. mensuel : 2.700 F brut Dactylographes titul. diplômes profession. Traitement mensuel 2.500 F brut. Activités confiées fonctions des compétences. Emploi de guichet exclu. Possib. accès au statut des fonctionnaires. Se présenter ou adresser C.V. et photo à Service de la Surveillance Industrielle de l'Armement (Service du Personnel), 46, bd Bessières, 75822 Paris Cedex 17. T. 627-03-03, p. 2.682.

Recherchons COMPTABLE AIDE-COMPTABLE et BORDEREAU. Ecrire M. Mativet, 205, bd Vincent-Auriol, 75013 Paris.

J. F., min. 30 ans expér. IMMOB. Sens responsabilité Organisation pour Direction AGENCE très active Ouest Paris (92). Anglais souhaité. C.V. manusc. N° 779 MURATET 15, rue Taitbout, Paris-9e.

MATERIEL de LABO

Société de distribution en expansion très rapide recherche :

COMMERCIAUX TECHNICO

pour la REGION PARISIENNE

Plus de 25 ans. Formation biologiste ou technicien ayant l'expérience du labo. Pour visiter L.A.M. et hôpitaux. Le poste peut convenir à des candidats sans expérience commerciale. Situation stable et d'avenir. Salaire début 40.000/50.000 F + primes + frais.

Envoyer C.V. sous réf. 4 735, à SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE 51, rue Vivienne, 75002 PARIS. Discrétion assurée

BANQUE PRIVEE filiale groupe multinational recherche pour implantation PARIS et PROVINCE

CADRES d'EXPLOITATION

confirmés - Classe VI, VII, VIII Pour direction d'Agences

AGENTS ADMINISTRATIFS

Expérience indispensable Cl. III, IV, V

Adresser C.V. et prétentions, à n° T 05469 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE région parisienne travaillant pour l'industrie automobile recherche

CHEF de SERVICE CONTROLE QUALITÉ

INGENIEUR AM ou équival. Expérience souhaitée : METALLURGIE, PLASTIQUE. Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions n° 64.009, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

SOCIÉTÉ ENGINEERING

recherche pour B.E.T., tous corps d'Etat travaillant sur projets de bâtiments industriels à construire outre-mer

UN PROJETEUR ARCHITECTE

- Formation D.U.T. — Ecole technique.
- Connaissance de l'anglais.
- Expérience antérieure en engineering appréciée.
- Déplacements outre-mer possibles (courte durée).

UN PROJETEUR V.R.D.

- Formation D.U.T. ou B.T.S. ou Ecole technique.
- Expérience antérieure entreprise ou engineering
- Connaissance de l'anglais appréciée.
- Déplacements outre-mer possibles (courte durée).

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo à Contesse Publicité, 20 av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra sous n° 64 058.

SOCIETE EQUIPEMENTS FERROVIAIRES (C.A. 130 M.F.) recherche pour Siège PARIS

CHEF DE PRODUIT

Ingénieur Grande Ecole Mécanique capable de
- Réaliser études de marché.
- Accroître la rentabilité de la ligne de produits.
- Assurer l'évolution et la promotion des produits auprès des utilisateurs.
- Rechercher le développement de produits complémentaires.

L'entreprise favorise l'épanouissement individuel. Rémunération annuelle pas inférieure à 120.000 F. Déplacement occasionnel France et étranger.

Envoyer lettre manuscrite et curriculum vitae sous le n° 7.251 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-2e, qui transm.

Attaché commercial Futur chef de produit 65.000 F

Nous sommes l'un des leaders du marché "linge de maison". Dans un but de diversification, nous allons commercialiser une gamme de produits "HOMEWEAR" de haut standing, nous recherchons donc : un homme de terrain de bonne formation générale, basé en région parisienne et ayant si possible une connaissance de ce type de produit. Dans un premier temps, il se consacrera à la recherche et à la sélection de points de vente et assurera lui-même la commercialisation des produits. Il devra disposer d'une voiture et accepter des déplacements quasi permanents à travers la métropole. Rapidement, il participera à l'élaboration de la collection, à la définition de la politique générale et des moyens à mettre en œuvre pour réussir cette percée. Son sens de l'analyse, de la synthèse et son intérêt pour la créativité seront pris en considération. Salaire fixe. Frais remboursés. Statut cadre.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 605 39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS.

DELEGATIONS : PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE

PS Conseil

INGÉNIEUR HYDRAULICIEN

70.000 F

L'AGENCE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE, organisme public dont la vocation est de contribuer par des aides financières importantes à l'aménagement des ressources en eau et à la lutte contre la pollution, recherche un Ingénieur Hydraulicien pour compléter son service « Interventions ». Basé à Paris et intégré à une équipe polyvalente, il sera plus spécialement chargé de problèmes techniques et financiers en matière de distribution d'eau. Ce poste convient à un ingénieur diplômé, âgé d'au moins 28 ans et ayant acquis une expérience professionnelle de 3 ans minimum. Une formation complémentaire économique et juridique serait appréciée. Écrire à Mme CHABAUD qui traitera confidentiellement les réponses.

Adresser C.V. sous référence A/255M *à :*

PS CONSEIL

8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Les Éditions

BORDAS DUNOD GAUTHIER-VILLARS

recherchent pour leur département SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE

Jeune Ingénieur Grande École

30 ans minimum ayant expérience industrielle

RESPONSABLE D'EDITION

Ce poste consiste en recherche d'auteurs et de manuscrits, contacts avec groupes industriels et organismes officiels : études de marchés ; prix de revient, décisions d'éditions, lancement, suivi de la promotion et des ventes. Evolution rapide et possible pour candidat de valeur.

Ecr. av. C.V. et prétent. au Service du Personnel, 17, rue R.-Dumoncel, 75014 PARIS.

Pour l'ouverture d'un bloc médico-chirurgical en Septembre 1978, LE CENTRE HOSPITALIER DE PONTOISE (95) recherche une

assistante sociale

pour s'occuper du personnel (1700 agents). Les candidates, qui doivent justifier d'une sérieuse expérience, peuvent adresser leur CV au Directeur de l'Hôpital de Pontoise — 95300 — ou téléphoner au 030.94.00, poste 20.19.

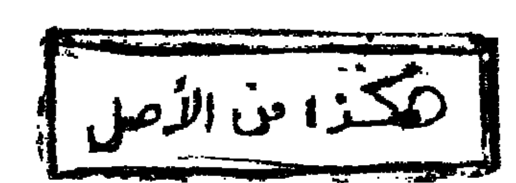
BANQUE PRIVÉE 8e rech. collaborateur confirmé responsable service

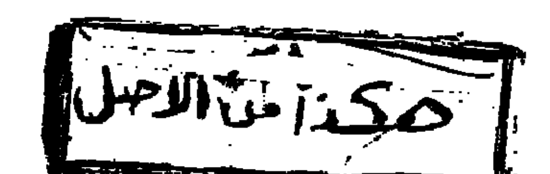
TITRES - BOURSE - COUPONS

Le candidat devra être parfaitement au courant de toutes les opérations du service, y compris les opérations sur valeurs étrangères, avoir le sens des responsabilités et les capacités correspondantes. Connaissance de l'anglais souhaitable.

Ecrire n° 7248, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.







	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

PARIS

ORGANISME DE FORMATION CONTINUE

cherche pour un de ses départements situé dans le 6e arrondissement une

secrétaire

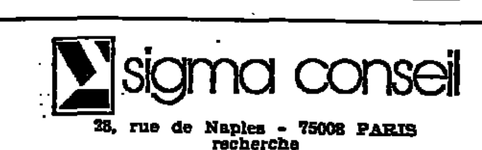
ayant un niveau de formation minimum Baccalauréat, connaissant la dactylographie, capable de mener de façon autonome des travaux administratifs très variés, d'assurer les contacts avec les stagiaires (cadres supérieurs) et de prendre des initiatives en l'absence du Chef de Service.

Avantages sociaux. 7 semaines de vacances. Vacances 78 du 14-7 au 16-8.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous réf. 1070-M, en précisant le niveau de rémunération et la date de disponibilité à



CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY



28, rue de Naples - 75008 PARIS
recherche

SECRÉTAIRE

— Excellente dactylo
— Orthographe impeccable
— Aimant le travail soigné
— Contacts téléphoniques agréables
— Poste stable, 5 x 8.

Tél. pour R.-V. à SIGMA CONSEIL, 293-58-33.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC
recherche pour son président

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Cette fonction requiert.
— une réelle expérience secrétariat de direction (min. cinq ans exp.) ;
— le sens des initiatives et des responsabilités ;
— un esprit méthodique et organisé ;
— une parfaite connaissance de la sténodactylo ;
— la connaissance de l'anglais.
Poste libre de suite.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à n° 753.538 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

BANQUE PRIVEE 8e recherche
SECRÉTAIRE
Service Gestion-portefeuille, Valeurs mobilières. Connaissance Titres-Bourse, sténodactylo. Langue allemande.
Ecr. n° 7.250 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etablissem. financier de crédit immobilier, Métro St-Augustin recherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO
Libre de suite, débutante qualifiée acceptée. 5 x 8 x 13.5. Tickets restaurant, congés d'été possibles. 266-18-10.

DACTYLO BILINGUE RUSSE confirmée. 770-81-33.

Sté dans le Marais recherche
1) SECRÉTAIRE DIRECTION
sténodactylo bilingue anglais
2) STÉNODACTYLO
bilingue anglais
Se présenter Sté Lesieur, 115, rue du Temple, 75003 Paris.

SOCIETE BIENS D'EQUIPEMENT recherche :
SECRÉTAIRES-STÉNODACTYLOS
BILINGUES CONFIRMEES français - anglais.
1) Lieu de travail près Métro Galliéni. Restaurant entreprise. Horaire dynamique.
2) Lieu de travail Ivry. Tickets-restaurant.
Adr. C.V., prétentions à n° 64.746, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PUBLICATIONS TECHNIQUES (fiscalité et droit social) recherchent pour leur service de rédaction une
SECRÉTAIRE
Bac ou niveau. Excellente organisation, méthode, attention, bonne dactylo.
Adr. C.V. manusc. (et No tél.) à Mme ROUAH, 48, r. Cardinet 75017 PARIS

traductions

Demande

J.F. 33 ans, 3e cycle sc. natur., parl. angl., esp., russe, cherche emploi traductrice
Ecr. n° 2.655 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

représent. offre

Société recherche
AGENT COMMERCIAL
Secteur jouets, cadeaux, introduit auprès des comités d'entreprises pour PARIS et REGION PARISIENNE.
Tél. pr R.-Vs. au 875-18-01.

occasions

EN SOLDE, moquette et revêtement muraux, premier et deuxième choix, 100 000 m2, sur stock. Tél. : 355-66-50.

automobiles

divers



ARMORED VEHICLE BUILDERS, INC.
EXPOSE SES VÉHICULES
BLINDES M-B 450 SEL
AU PARIS TRADE CENTER, 123, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly, du 30 mai au 2 juin 1978, à l'Exposition sur la Sécurité Industrielle et Commerciale.
Siège social : 343, Pecks Road Pittsfield, Mass. 01201 U.S.A. Adresse télégr. ARMDVEHBLD Président : Michael T. Dan.





box parking

18e - A VENDRE
DANS IMM. RECENT
1 à 49 BOXES LIBRES.
Prix intéressant suivant quantité. MARDI, MERCREDI, 15 h. 30 à 18 h., 82, RUE DOUDEAUVILLE, PARIS. TEL. : 723-38-48.

bateaux

A vendre ARCOA 830, ét. neuf, 60 h. 2 mot. 140 CV. Ess. Visib. HYERES. Prix à débat. Leasing possib. Ecr. FORCIOLI, PUBL. n° 19.013 AGEN ou téléph. : 16-58 47-46-14 après 20 heures.

demandes d'emploi

DIRECTEUR COMMERCIAL

36 ANS - H.E.C. + STAGE U.S.A.

MARKETING - VENTES - PUBLICITÉ

- 11 ans expérience ventes, animation commerciale
- Dynamique, homme de terrain, exc. négociateur
- Pratique sérieuse du marketing et réalités publicitaires.

cherche
POSTE RESPONSABILITES HAUT NIVEAU

Libre rapidement.

Ecrire n° 82.385 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

AVOCAT D'AFFAIRES

34 ans - 12 ans d'expérience
- DROIT DES SOCIETES - FISCALITE - BANQUE
- Elaboration, négociation des contrats commerciaux, nationaux et internationaux
- Commerce international - Exportation
- Contentieux des affaires
- Connaissance gestion et organisation

recherche poste
— DIRECTION JURIDIQUE - CONTENTIEUX
— SECRETAIRE GENERAL

EN REGION PARISIENNE

Ecrire sous n° 63.694 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 63694 Paris (1er), qui transmettra

JEUNE CONSEIL JURIDIQUE ARABE

souhaite s'établir à Paris et entrer en contact avec Cabinet de Conseils Juridiques en vue collaboration.

Ecrire n° 2.637 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e, qui transmettra.

COUPLE HOMME 30 ANS FEMME 22 ANS

LUI : Chef de Ventes, 12 ans d'expérience commerciale, forte personnalité, dynamique, sens rentabilité.

ELLE : Secrétaire, Sténo-Dactylo, Hôtesse Standardiste, 5 ans d'expérience.

Etudieraient toutes propositions POUR L'ETRANGER

Ecrire N° T.005486 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

UNIVERSITAIRE - DOCTORAT
— Bilingue parfait français-anglais.
— Connaissances supérieures allemand-italien.
— Excellentes connaissances néerlandais-espagnol.

recherche
— collaboration ht niveau av. importante société ;
— relations publiques, contacts internationaux, traductions haute technicité ;
— assistance conférences, études dossiers, analyses, synthèses, établissement rapports, rédactions ;
— assurer méthodologie générale pour recyclages, formation permanente.

Ecrire n° T. 05.520 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

SPÉCIALISTE

des négociations CENTRALES D'ACHATS GM - MP - LS - CASH

Le Cadre qui sera votre correspondant à Paris pour tous les circuits de Distribution. Prêt à étudier avec vous le développement et le suivi de vos référencements en Centrales et sur le terrain. Libre de suite.

Ecrire N° 2.632 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

PRODUITS MÉTALLURGIQUES
CADRE SUPERIEUR
recherche poste
TECHNICO COMMERCIAL - ACHATS/VENTES
— Très grande expérience - Connaissance.
— Aciers ordinaires - Spéciaux.

Ecrire N° T 05467 M REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e).

NEW-YORK
FRANÇAIS RÉSIDENT

Expérience :
Bâtiment, Travaux Publics (I.C.H.) - Méthodes des modernes management (I.E.S.T.O.) - Information et Documentation.
Colonel de Génie en retraite (53 ans).
Disponible pour collaboration ou représentation de Société ou Cabinet.

Ecrire N° 2.647 « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

JEUNE FEMME CADRE 29 ANS

Licenciée ès Sc. Eco + Diplôme Institut de Droit des Affaires. Anglais courant, 5 ans d'expérience dont 2 direction d'un service « client » secteur para-bancaire.

Cherche poste à responsabilité. Administratif - Commercial ou Relations Humaines. Secteur indifférent.

Ecrire Réf. N° T 05511 M - REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

demandes d'emploi

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
FRANÇAIS - ANGLAIS - ITALIEN
préférence édition presse

Etudierait propositions pour France et étranger.

Ecrire n° 2841 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e).

SC. PO - AGRÉGÉ MATHS - SUP. ÉLEC.

29 ans - Expérience Enseignement

cherche

Situation susceptible d'utiliser des capacités originales : rigueur, efficacité, imagination...

Ecrire ou téléphoner à

A. JOLY *1, villa Jage - 75015 PARIS* 575-17-62

CADRE DE GESTION
H. 32 a., 8 ans exp., sect. privé et public. Prix de rev., compt. indust. et analytique, contrôle gestion, budgétaire, trésorerie. Dispon. rapidem. Tél. 766-96-94.

Directeur ccial et technique 44 ans (Ingénieur niveau A.M.). Trilingue français-angl.-espagn., notions allemand. Spécialisé en électricité industrielle - Electronique - Electromécanique - Traitements de surfaces - Circuits imprimés, ch. situation de haut niveau, région parisienne.
Ecr. no 6.023, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Licenciée en droit privé (option financière), diplômée d'études supérieures en fiscalité. Cherche emploi en rapport. Ecrire : HAVAS, 63000 Clermont-Ferrand no 52.263.

INGENIEUR CADRE PERSONNEL, 10 ans expér., cherche poste France - Outremer. Tél. : (93) 81-51-85 NICE.

J.F., 24 ans, célib., Maîtrise de gestion Dauphine, D.E.C.S. comp., anglais parlé, lu, écrit. 3 a. exp., ch. place chez expert compt., cab. d'audit ou entrep.
Ecr. no 6.035, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme 43 a., tr. bonne présentat., 15 a. sér. réf., parlant anglais, espagnol, dactylo, rech. emploi. Accepterait poste av. responsab. Tél. de 10 h. à 19 h. : 878-61-96

TRADUCTRICE expér., 30 ans, diplôme E.S.I.T. allem., angl., espagnol, vivant à l'étranger, ch. situation stable avec responsabilités.
Ecr. HAVAS DIJON, n° 50644.

Secrétaire trilingue (B.T.S. angl. esp.) cherche place stable. Tél. 757-05-24.

Assistante de direction 34 ans - Cadre expérience gestion d'entreprise direction. Secrétariat, libre juin. Tél. 709-20-22.

29 ANS, CADRE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF D.E.A. (droit des affaires) I.C.H. (à terminer en juin 79), connais. comptable, goût contacts, 7 ans d'exp., ét. ttes propositions.
Ecr. n° T 05.522 M Régie-Presse, 85 bis, r Réaumur, Paris-2e.

CADRE TECHNICO COMMERCIAL
(électrotechn.-électronique) 39 ans, expér. direction P.M.E. importante, ch. poste à respons. Paris ou banlieue Est. Libre immédiat. Ecrire avec référ. à no T 05513 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

FONCTIONNAIRE
administrateur des serv. publ. économique, 35 a. Dble formation gde école, licence et D.E.S. en Sc. Eco., Sc. Po (S.P.) après expér. administrat. centr. et régionale souhaite trouver responsabilité accrue, activité plus vivante dans détachement auprès organ. public, dynamiq. à caract. financ. indust. ou ccial Préf. France-Ouest, rég. paris.
Ec. n° T 05410 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

MASSEUSE ESTHÉTICIENNE
Jeune, recherche situation. Tél. : 886-84-34.

SECRETAIRE PARTICULIER
Homme, 30 ans, expérience 10 ans entreprise privée, banque. Très disponible, rech. poste de confiance de préférence auprès personnalité domaine artistique, industriel ou financier. Tél. au 033-29-53.

DIRECTEUR DE PERSONNEL
40 ans. Anglais courant. Possédant 18 ans expérience de la fonction dont 12 ans industrie à effectif important. Longue pratique des négociations avec partenaires sociaux, organismes professionnels, service paie par informatique et tous problèmes administratifs recherche poste similaire Paris-Province. Disponible rapidement.
Ecr. n° 63.041, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

J. Fme 25 ans, diplômée grande école (SUP de CO Reims 51), 3 ans expér. analyse financière et contrôle de gestion, anglais lu, écrit, parlé couramment, allemand-espagnol bonnes notions, rech. emploi dans région Rhône-Alpes.
Ecr. s/réf. 2021, à INTER PA, B.P. 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

Fme 46 ans, célibataire, Secrétaire de Direction Cadre, 25 ans expérience, Secrét. bilingue anglais, bonnes not. allem., italien, cherche situation stable. Téléph. : 083-00-29

CADRE 31 ans diplômé d'Etudes Supérieures économiques + certif. annexes - SPECIALISTE en GESTION du PERSONNEL Appréciation, étude de poste, classifications, relations humaines, bilan social, 1 % patronal, rech. un POSTE de CADRE dans une Société dynamique.
Ecr. n° 63.689, Contesse Public., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

H. 26 a., DOCTORAT spécialité biochimie, indust. et aliment., 3 ans expér. laboratoire, anglais + langue inform. (BASIC-FORTRAN A.P.L.), ét. ttes proposit.
Ecr. n° T 05 023 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.H. 25 a., lic. droit public D.E.A. sociologie, ch. emploi mi-tps. Lib. à part. 1er oct. 78. Etudie toutes propositions. Téléph. : 387-62-26 ou écr. n° T 05 452 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 2 enfants recherche responsabilité dans gardiennage. Tél. : 011-21-45, après 14 heures.

DOCUMENTALISTE BIBLIOTHÉCAIRE
DIPLOME IMTD, bil. angl., lic. Histoire-GEO, 3 a. exp. domaine HABITAT, étud. ttes proposit.
Ecr. n° T 82495 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR UNIVERSITAIRE
BELGE 41 ans, 16 ans d'expérience (production et direction) : Au BRESIL : dans importante société chimique cherche poste de haute responsabilité dans société installée ou désirant s'installer dans ce pays.
Ecr. HAVAS, 81, r. de la République, 69002 LYON n° 8949.

H. 31 a., lic. D.E.S., Sc. éco., D.E.C.S., 5 a. expér. commercial et bancaire, cherche poste
RESPONSABLE DE GESTION
préf. Ets hospitalier OUEST.
Ecr. n° 7 239, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL
20 ans d'expér. gds magasins, gest. stocks, achats, ventes et rentabilité, recherche situation similaire, Paris ou proche banl.
Ecr. n° 7224, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ALGÉRIE
Français résidant, ingénieur électr. méc., indus., expér. T.P. 25 a. A.F.N. Négoce ht niveau, Marchés org. chantiers, formateur T.P. métr., topo. droits. Alg., français, allemand, anglais + vernaculaire. Totale disponibilité. Etudierait toutes proposit. responsabilité. Tech.-commercial., administrative. Sociétés T.P. ou industrielle. Ecr. détaillé. FERRAND B.P. 198, ALGER-TRI.

JOURNALISTE
professionnel spécialiste problèm. municipaux, régionaux, économie, reportag., interviews. Mise en page et secrétariat de rédaction, 52 a., marié 2 enfants. Etudie toutes propositions. PARIS - PROV. - ETRANGER.
Ecr. n° 524 M à Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris qui transm. ou Tél. : 202-16-76.

CADRE DE DIRECTION
Négociat. commerciales ts niv. 8 ans sur terrain industriel, organisateur, gestionnaire, ch. poste commercial à responsab., accepte voyages tte la France, réside ds 91. Libre de suite.
Ecr. n° T 5 521 M Rég.-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

demandes d'emploi

REPRÉSENTATION SUD-OUEST

INGÉNIEUR CHIMISTE (38 ans)
10 ANS TECHNICO-COMMERCIAL
introduit milieu industriel du Sud-Ouest étudie toutes propositions de REPRESENTATION SUR CETTE REGION

Ecr. N° T 05449 M REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

DIRECTEUR COMMERCIAL
SPÉCIALISTE VENTE
BIENS D'ÉQUIPEMENT LOURD
France - Etranger

53 ans, Responsable animation équipe, marketing, promotion des ventes, négociation aux niveaux les plus élevés, gestion financière.
Grande puissance de travail.
Disponible pour tous déplacements France et Etranger, recherche

POSTE SIMILAIRE ou POSTE RESPONSABILITE DANS ÉQUIPE de DIRECTION GÉNÉRALE.

Ecrire N° 64 487, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er) qui tr.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

H. — 27 ans - Dipl. licence lettres - Maîtrise Droit ASSAS mention bien - Niveau DEA Droit - Anglais courant - Expérience : gestion comptable, conseil juridique - Relations extérieures - Marketing.

RECHERCHE : poste direction relations humaines - Relations extérieures organisation - Paris - Région parisienne - Déplacements acceptés. (Section BCO/DK.)

RESPONSABLE SECTEUR EXPORTATION. — 38 ans - HEC INSEAD - Anglais et espagnol courant - 10 ans expérience en commerce extérieur et marketing international.

RECHERCHE : poste similaire en France avec déplacements à l'étranger - Salaire : 150.000 annuel. (Section BCO/YD.)

TECHNICO-COMMERCIALE. — Femme - 40 ans - Célibataire - Diplômée expérience biologie - Chimie - Marketing - Industriel - Animation d'équipes de jeunes - Etudes de marché - Vente produits pharmaceutiques, cosmétiques - Dynamisme - Anglais courant - Allemand.

RECHERCHE : poste commercial France ou étranger (accepte tous déplacements) - réactifs, instruments de laboratoire, produits pharmaceutiques, cosmétiques, diététiques. (Section E.)

CADRE FINANCIER. — 34 ans - Diplômé d'études supérieures - Anglais, allemand courants - 14 ans d'expérience dans l'industrie et l'ingénierie - Spécialiste des procédures de commerce international - Négociation de contrats et contentieux.

RECHERCHE : poste similaire - Paris ou région parisienne.

ANPE

s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

POLYTECHNICIEN AYANT VECU EN MARGE, 31 ans, aimerait utiliser de faç. plus productive et rémunératrice sa capacité d'initiative, son sens de l'organisation et de la négociation, son esprit d'analyse et de rigueur. Solide culture générale en sciences exactes, sociales et humaines. Allemand parlé et lu.
Ecr. n° 2.653 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Association de Formation ch. EMPLOIS STABLES pour ses stagiaires, pers. qualifié Secrétaires, sténodactylos, dactylos-hôtess., employés (es), bur.-dact., aides-comptables.
S'adr. : ASPROFORC, 153, bd Haussmann, Paris-8e - 359-12-77.

J. F. bilingue français-allemand, maîtrise d'allemand, 4 ans 1/2 expér. réelle traduction, ch. emploi. Etudie ttes propos. traduction, documentation, comm., relations, tourisme. Enseignem. pr adultes.
Ecr. no 82.544 M. Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

H. 33 a. contentieux assur. maritimes terrestre, cherche place similaire région Sud-Est, Sud-Ouest ou Centre dans Cie, ag. générale ou courtier.
Ecr. n° 6.031 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CONDUCTEUR TRAVAUX T.P. dipl. E.S.T.P., 24 ans, cél., 1 an expérience études et chantiers, ch. emploi rég. Paris et prov.
Ecr. n° 6.036 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

E.C.S. - D.E.C.S., 37 ans, rech. poste de responsabilité dans moyen ou import. stés. Cabinet comptab. s'abstenir.
Ecr. no 82.537 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR ELECTRONICIEN, 15 ans B.E. et production aéronautique, 4 ans technico commercial, formation CNAM, ch. poste ingénieur technico-commercial équipement militaire ou industriel.
Ecr. no T 005501 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

capitaux ou proposit. com.

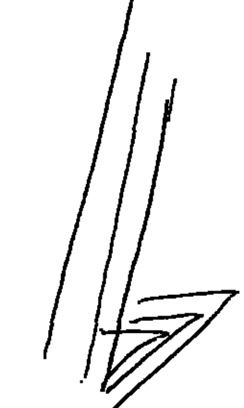
CAPITAUX DISPONIBLES
Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables 300 000 $ minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15300 Ventura Bd, Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422 Telex : 651355 VENCAP LSA

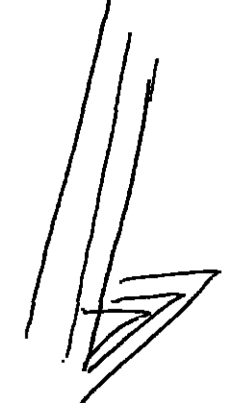
K8 Paris et banl. 6 burx-bout. 12 lignes, rech. idées lucratives exploitation. 80, boulevard Malesherbes (8e). 836-97-60.

Lotisseur préparant opération premier ordre, 60 km Paris, étudie toutes propositions participations. Ecrire HAVAS Contact, 156, bd Haussmann Paris (8e) sous n° 62610.

ASSOCIE RECHERCHE
Importateur-distributeur de revêtements muraux orientaux (Wall Fabrics of Paterson, N.J.) enregistrant des succès aux U.S.A. recherche associé résidant dans le Marché commun pour entreprise commune. Doit avoir l'expérience de la vente en gros des tapisseries. Investissement en liquide à négocier. Entrevues France au début de juin. Ecrire n° 6.032 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Offrons de reprendre tout ou partie activité à petite ENTREPRISE spécialisée dans fabrication et commercialisation Articl. de Paris, métallisation et décoration industrielle, petite ou grandes séries. Ecrire S.A.I., BANS n° 532, 13, r. Marivaux, 75002 Paris, qui transmettra.







information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

14e, PORTE-D'ORLEANS 2 appts 52 m2 chacun, 5e ét. + 100 m2, 6e ét., imm. rénové. TEL. : 337-88-14.

BD ARAGO, immeuble récent, 100 m2, grand cft, 3e étage + studio confort. Tél. : 337-88-15.

13e RESIDENCE CHAMBORD standing, séj. + chbres, cuisine équipée, 80 m2 + balc., parkg, Tél., 450 000 F. T. : 535-56-92.

METRO PORTE-D'ITALIE MAISON PARTICULIERE 1935, chf. cent., 4/5 p., 100 m2 + 30 m2 aménageable, jardinet, Px : 430 000 F. Tél. : 535-56-92.

ITALIE. CHARMANT 2 p. cuis., bains, imm. 1930, 7e étage, asc., calme, 165 000 F. T. : 535-56-92.

VANEAU 105 m2, dble liv., 2 ch., cuis., bns, imm. tt cft, chbre serv. TEL. : 567-22-88.

MAUBERT RARE. Beau living + ch., cuis., bains, Tél., chauf. cent. URGENT. Tél. : 325-75-42.

VAUGIRARD RECENT séj. 26 m2, 4 chbres 115 m2 ou (living double 38 m2), 3 chbres 7e étage, calme, soleil, verdure, parkg, 715 000 F. T. 532-66-10.

SENAT luxueux 160 m2 + serv. classe, soleil, verdure, calme. Px élevé, av. crédit. 727-10-44.

MONTSOURIS. GD STUDIO tt cft avec cuis. moderne, 3e ASC. S/JARDIN. T. 628-60-49.

VIe arrdt dans hôtel 17e siècle superbes volumes 220 m2 (3 réceptions, 2 chambres, 2 bains) luxueusement aménagé. JARDIN PRIVE parking. BURON. T. : 742-02-44.

RASPAIL bel imm. Napoléon-III. S/rue et jardin studios et 2 pièces refait neuf, grandes surfaces liberables. Rénovation GD LUXE. Téléphone : 306-41-78.

15e rue SAINT-CHARLES. Bon placement, studio, cuisinette, dche, w.-c., 75 000 F. 589-65-68.

76-78 BOULEVARD DE LATOUR-MAUBOURG

VUE SPLENDIDE SUR JARDIN DES INVALIDES PETIT IMMEUBLE NEUF EXTRÊMEMENT LUXUEUX

17 APPARTEMENTS SEULEMENT DU 2 AU 5 PIÈCES

SUR PLACE : APPARTEMENT MODÈLE VISIBLE MARDI ET JEUDI DE 14 H. 30 A 18 H. 30

RÉALISATION APRI

29, AVENUE FOCH 94100 SAINT-MAUR

885-12-30

BIR-HAKEIM **5 PCES** Chbres. Sur verdure. Imm. récent. Stand. 633-29-17 - 577-38-38

14e SITUATION PRIVILEGIEE TERRASSE - CALME **ATELIER** Duplex 2 chbres 633-29-17 - 577-38-38

MONGE Imm. p. de taille VRAI 4 PCES Tt conft. Parfait état. PLEIN SUD. 550.000 F. - Tél. 325-89-90.

PASSY 1966 - Très beau 2/3 P. 100 m2 5e ét. Stand. - 525-02-76

EXCEPTIONNEL DERNIER ÉTAGE VUE IMPRENABLE SUR JARDIN DES INVALIDES

APPART. 127 m2 GRANDE RÉCEPTION 2 CHAMBRES 1 BUREAU 140 m2 DE TERRASSE AVEC PERGOLA + 20 m2 DE BALCON

POUR VISITER TÉLÉPHONER A APRI 885-12-30

ST-JULIEN-LE-PAUVRE Petit immeub. entier, restauré **2-3 PIECES** 83 M2 ENVIRON Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES **SOREDIM** 753-98-57 227-91-45

LA MOTTE-PICQUET STUDIO s. d'eau, wc, 3e étage, 119.000 F - 579-75-80.

14e ALESIA - 2 p., cuis., wc, bains, chff., ptres, chemin., moquette, refait neuf, ds petit imm. ravalé. Gros crédit. Le propriétaire : 324-32-16 (matin).

GOBELINS Pierre de taille 3 pièces tt cft. 60 M2. balcon, bon état. FONCIAL - 266-32-35.

PARC MONTSOURIS 2 p. 47. A rénover - 325-75-42

ARAGO GRAND STANDING Luxueux 75 m2, cuisine équipée, balcon, 2 parkings. - 589-49-34.

RUE JACOB Dans bel immeuble 1850 **6 P. 230 M²** Charme Soleil +chbre service, possib. parking. TEL. 720-96-55

Mo ODEON Bon immeuble ravalé **2 P.** entrée, bloc cuisine, salle de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT - Calme. 16, rue Grégoire-de-Tours. Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

BEAU 15e Bourgeois 2 P., cft. UNIQUE - 325-75-42.

RUE DANTON **300 m²** Possibilité professionnel Immeuble grand standing 567-22-88

ALESIA DIDOT - ODE. 95-10 **TERRASSE** sur jardin 128 m2, 4 P., soleil, calme.

MAZARINE Plein CIEL 110 m2, caractère, charme, soleil. - ODE. 42-70.

CHAMP-DE-MARS 7e asc. 240 m2 6-7 PIECES. Charme provincial. Vue dégagée, balcon. - 293-47-05.

7e - EXCEPTIONNEL Ravissant appt dans un des plus beaux immeubles de PARIS S/VERDURE - CALME SOLEIL, dernier étage, terrasse fleurie. Belle réception + 2 ch. 2 bains, toilettes, parking. Possib. chambre de service. Prix en rapport. Curieux s'abst. FERSEN - 727-21-28

AV. FÉLIX-FAURE BEAU 4 P. tt confort, cuisine équipée, 2 expositions. URGENT - 533-96-65

RARE ET ORIGINAL CŒUR ST-GERMAIN-DES-PRES Rez-ch. 135 m2 avec jdin privatif 80 m2 + atelier et SERRE. DORESSAY - 548-43-94

BELLECHASSE - 8 PCES Tr. bel appt CLASSIQUE 300 m2. DORESSAY - 548-43-94

LUXEMBOURG Imm. pierre de taille ravalé, soleil, pptaire vend appts jamais habités. 1) Entrée, séjour double, 2 chambres, 2 bains, 2 wc, cuisine aménagée, v.-ord. Décoration raffinée. Moquette, asc., ch. centr., balcons, cave. 2) Entrée, séjour, 1 chambre, même confort que 1er appartem. Le tout absolument impeccable. Visite : mercredi, jeudi 14, RUE GAY-LUSSAC

Paris Rive droite

CHAMPS-ÉLYSÉES (près) - Propriétaire vend imm. pierre de taille, ravalé, 5e ét. Asc. BALCON. SOLEIL. **5 PIECES** 2 bains - Tt conft REFAIT NEUF **PRIX : 785.000 F** Mardi, mercredi, 14 h. à 18 h. **11 BIS** RUE COLISEE ou 723-96-05

A SAISIR 18e 95.000 F 2 P. Conft. RARE. - 325-77-33.

18, rue VERNIER - Charme **MAISON** 3/4 PIECES. 72 m2. S/2 niveaux. Calme. Confort. 365.000 F. - 266-27-65. Sur place mercredi 17 à 19 h.

REPUBLIQUE 45 m2 ASC. A rénover - Rare - 325-77-33

COURCELLES 6 PIECES 165 m2 Bel imm. pierre de t. 3e, asc. Tt cft + 2 services. 266-32-35.

ELYSEE (près). Imm. ancien 2 pces, cuis., bains. 270.000 F - 266-92-15

Propriétaire vend : **REPUBLIQUE** Beau 3 pièces 75 m2 3 étage sans ascenseur, tout confort, calme, soleil, sur cour. 350.000 F Tél. : 205-57-52, après 19 heures.

AUTEUIL DUPLEX 8e/9e ét. Imm. récent. 6 P. Tt confort. 2 balcons-terrasses - Parking 2 bains - 2 w.-c. — T. 254-41-34.

AV. PARMENTIER Immeuble récent **2 P. 55 m2** Cuis. éq., s. bns. Balc. 6e ét. Asc. Tr. calme. Sur jardin. 347-08-72.

Très près **Mo MICHEL-BIZOT** Bel imm. récent. 9e étage. Vue dég. Lux. appt. Gd séj. 2 ch. Balc. Tt cft. 410.000. 340-35-05.

ILE ST-LOUIS Face Notre-Dame et Jardins - Quai sud - Appt exceptionnel - 75 m2 - Balc. 5e ét. sans ascenseur. - POUR AMATEUR EXCLUSIVEMENT Serge KAYSER - 329-60-60

PTE PASSY Près bois Pptaire vd dans bel immeuble pierre de t. 170 m2 en DUPLEX 5/6 P. ETAT IMPECCABLE. POSSIB. LIBERALE. Pr. r.-vs : 329-12-02, poste 51.

VRAI MARAIS 5-7-9, rue des Tournelles Rénovation de grande qualité du STUDIO au 2-3-4-6 PIECES en DUPLEX. Visite du mardi au samedi inclus : 16 h à 19 h, ou tél. heures bureau **359-30-85**

83 APPARTEMENTS DANS LE **19e** 4.000 PARIS et AUTOUR L'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par tél., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers F.N.A.I.M. 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS. T. : 757-62-02.

3e TEMPLE. Bon placement studio tout confort. 120 000 F. Téléphone : 622-54-80.

Près TRUDAINE, bel imm. 2 P., tout conft, refait neuf. 145 000 F. Tél. : 285-54-41.

S/AV. MONTAIGNE LUXUEUX APPARTEMENT Living dble + chbre, cuis., sal. de bains, chbre service. Parking SAINT-PIERRE. 563-11-88.

PORTE DE VINCENNES Récent 2 gdes studios, tt conft. 154.000 F l'un, mercredi 14-18 h., 85-87, RUE DE LA PLAINE.

TROCADERO, Gd stand. 340 m2, 9 pièces, possib. divisés. 280-38-06 et 39-97.

RUE BOULAINVILLIERS Moderne 3 pces, bains, 70 m2, 5e ét. Grand conft. Vue dégagée. MICHEL et REYL - 265-90-05.

92 S-Georges, ds bel H.P. 3e ét. s/verdure 6 p., poss. tt cft+tot. du grenier. 167 m2 à amén. en Duplex. Px except. - 878-41-65.

MONTMARTRE. Résidentiel, sur Jardins et Vignes, calme, sud. 130 m2, 2 récept. + 2 gdes ch. Belle salle de bains. Impeccable. PERDRIX 076-17-02.

17e, près Pereire, bx appartements et duplex, 70 à 140 m2, décoration raffinée. 359-60-84.

A vendre, Studio, 18e, 26 m2. Kitchinette, s. de bns, tt conf. Tél., 4e étgae, ascenseur. Ecrire no 6.037 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens-75427 Paris-9e

FACE AU PARC MONCEAU 3 pièces, 141 m2. Prix élevé justifié. - BOURBAIS, 227-11-89.

Mo BOURSE, r. Chabanais, app. de caractère, 5e ét. s/asc., style atelier, non mansardé, 60 m2, gd séj., ch., poutres, ch., cuis., bns, tél. 325.000 F. T. 589-65-63.

Courcelles - Monceau - Ternes, imm. p. de taille 1900, asc., cft. 4 pièces, 115 m2, 680.000 F. 5 p., 150 m2, 4e, asc., 1.050.000 F. 6 p., 175 m2, 4e, asc., 1.050.000 F. 7 p., 210 m2, 5e, balc., 1.500.000 F. GERI, 83, avenue Niel, 17e. Tél. : 622-54-80.

7, R. de l'ASSOMPTION Appartements de 164 et 196 m2. Balc. Park. sous-sol. Petit immeuble neuf. Sur place de 14 h. à 19 h. GEFIC - 224-10-23

EXCELLENT PLACEMENT Neuf, jamais habité, Studette : 103.000 F Locat. assurée : 8.400 F par an. 139, rue des Pyrénées. Tous les jours sauf dimanche, de 14 h. à 19 h. - 370-04-70

TROCADERO 7e et 8e ét. RECEPTION + 3/4 CHAMBRES, grde terrasse, plain-pied - 567-47-47 (matin)

Pour PLACEMENT ou PIED-A-TERRE Dans immeuble grand standing, CHAMBRES - STUDIOS 2 PIECES et + 207, rue des Pyrénées PARIS - 20e Proche grands magasins NATION et Portes de PARIS S.O.G.E.I., 7, r. des Cordelières, 75013 Paris Téléph. : 331-65-61

MOULIN de la GALETTE, 60 m2 APPT de CARACT. S/JARD. Beau liv. dble, ch., bns, cuisine, ét. impecc., 410.000 F - 076-02-63

PLACE MALESHERBES - Original 120 m2, rez-chauss., calme absolu. IDEAL PROFESSION LIBERALE - 076-02-63

RUE SAUSSURE - Très beau STUDIO, REFAIT NEUF, avec TERRASSE, PLEIN SUD. 125.000 F - 522-95-20

PARC MONCEAU. GD STAND. Triple réception, 3 chambres, 180 m2. PARFAIT ETAT. 980.000 F - 555-07-06

Mo VILLIERS - Dans immeuble entièrement rénové, Studio, cuisine, s. de bains, tt confort, 130.000 F - DUPLEX refait neuf, 198.000 F - 522-95-20

2e - MARAIS IMMEUBLE RESTAURE 4e étage, liv., chbre, tt confort. Téléphone : 266-67-06.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS de 100 M2 à 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 h. à 18 h. ou téléph. 227-91-45 et 755-98-57.

IXe - RARE - SUR **SQUARE BERLIOZ** Beau 4 - 5 P., 145 m2, plein soleil, verdure, possibilité profession libérale. Tél. Propriétaire, 11 à 17 heures 526-30-54.

PLACE DES VOSGES (même) magnifique appartement 8 pièces + dépend. + garage. EXCEPTIONNEL ETUDES DES VOSGES 1.950.000 F - Tél. : 278-09-40.

PRÈS AV. TERNES Immeuble réc. pierre de taille APPART PERSONNALISE vaste séj. + 2 chbres, 2 bains, BALCON TERRASSE, 6e étage Téléphone : 572-12-25.

RUE DE LA POMPE ds imm. récent, luxueux 2 P., 55 m2 + loggia. Prix 440.000 F. Visite sur place - Tél. 328-65-36.

10e, boul. Magenta, part. vend **DUPLEX** de caractère, entièrement refait neuf, cuisine et salle de bains équipées, 90 m2 env., dble liv. + 2 chbres (dont 1 d'enfant), nombx placards, moquette, tél. balcon 12 m2, cave b. état. Asc. URGENT 485.000 F Téléphone 607-40-34.

ÉTOILE - 7.000 F/m2 part. à part. DUPLEX 340 m2, plein Sud, 5e et 6e ét. imm. 1925 Magnifique réception 90 m2 + salle à manger, gde cuis., 4 ch., salles de bns, lingerie, bureau + studio, service et cave. excellent état. Tél. : 766-18-42.

Région parisienne

Part. vend appart la Défense 4/5 pièces 105 m2, const. - 1970, calme, cft. Tél. Px : 360 000 F. Tél. : 776-20-34, le soir.

MEUDON-BELLEVUE 5 pièces, 122 m2, 4 chambres + 110 m2 de jardin privatif, 910 000 F., 2 parkg. compris. Visite s/pl., 34, av. Gallieni, ts les jrs de 18 h. à 20 h. Tél. 027-14-13 ou COCIM : 387-84-30.

BOULOGNE Rue de la Belle-Feuille Imm. récent. Living double, 3 chambres, balc. 11e étage. Box. Parking - 225-93-69

VINCENNES - Vaste 3 p. entrée, cuisine, wc, s. de bains, chauff. central. 269.000 F - 344-71-97

77500 CHELLES (15' de Paris) Résidence « Val-Fleuri » Appt neuf, F-5, tt cft, surface : 105 m2, séjour + coin repas (35 m2), cuis. aménagée, 3 ch. Près gare et commerçants. Libre en novembre 1978. Prix : 180.000 F + C.F. 60.000. Téléph. : 020-85-46 ou écr. no 6034, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Versailles - Notre-Dame Près château, dans immeuble grd standing, très bel appt avec boiseries, cheminée, 8 pièces principales dont très vaste réception, 3 salles de bains, salle d'eau, tout confort, 3 chambres service. Garage. Px justif. 950-19-24

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Dans bel immeuble ancien restauré, 4 pces caractère, poutres apparentes - 963-28-02

BOULOGNE - Pptaire vd imm. récent, 10 APPTS de 2 PIECES, 3 STUDIOS. Balc. Terras. Park. - 622-03-08

SAINT-MANDE Chaussée de l'Etang Luxueux 3 P. ds imm. pierre de taille. Terrasse 40 m2. Vue imprenable. 800.000 F. 328-88-12.

MEUDON - BELLEVUE 4 pces 95 m2 + 10 m2 loggia, 3 chbres 635.000 F + parking. Visite s/pl. : 34, av. Gallieni, tous les jours de 18 h. à 20 h. Tél. 027-14-13 ou COCIM 387-84-30

VIROFLAY DUPLEX dans villa avec ss-sol et jardin privatif. Prix à débattre. — 950-01-80.

THIAIS Particul. vend 5 pièces, tt cft, ds résid. calme, 5e étage, lycée, écoles, 2 park. 300.000 F + petit Crédit foncier. Téléphone : 852-56-76.

VINCENNES PRES BOIS ET METRO Construction récente PROVINI **3 P.** TOUT CONFORT 90 m2 **630.000 F** Crédit 323-66-13

A VENDRE **MEUDON BELLEVUE** Dans résidence exceptionnelle **TRÈS BEAU 3 PIÈCES** 110 m2, lisière forêt, balcon + parking - 579-59-43, après 20 h. Prix : 685.000 FRANCS

MEUDON-BELLEVUE studio de 30 m2 sur jardin, 197 000 F + parking. Visite sur place tous les jrs 18 h. à 20 h. 34, avenue Gallieni. Téléph. : 027-14-13 ou GOCIM : 387-84-30.

ÉLYSÉES 2 - 110 m2 Impeccable, dernier étage, 480.000 F, crédit. Téléph. : 969-93-74

MEUDON-BELLEVUE 3 pièces, standing - 953-77-77

Province

PART. vend app. gd standing 222 m2 centre Nice. Possibilité usage comm., idéal prof. libér. Tél. : (93) 80-07-53.

appartem. achat

Rech. appts 1 à 3 pièces. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travx, paiement cpt chez notaire. Tél. : 873-23-55

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e, pour bons clients, apts toutes surfaces et immeuble. Paiement comptant.

RECH. BON XVIIIe 3/4 pièces conft ou possible tél. HUSSON 255-66-18.

BELLEVUE (92), recherche appt 3 P., ent., cuis., s. de b. ou possibilité. Neuf ou ancien, dans résidence ou villa Ec. no 544 M., REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

locations non meublées Offre

Paris

18e METRO SIMPLON DIRECT PROPRIETAIRE Immeuble neuf, grand standing 2e ét., calme, stud., ent., s. de bns, w-c, cuis. indép. terrasse s/jdin. Tél., cave, 1 070 F ch. c. T. : 222-07-56 matin 9 h. à 14 h. le soir de 18 h. 30 à 20 h.

PARIS-15e 2 p., cuis., bns av. ch. élect. Tél. 32 m2 rez-chauss., 1 200 F mensuel. T. : 554-81-26.

CONVENTION récent étage élevé, plein sud, studio tout confort, balcon, parking, 1.100 F + charges. Tél. 742-99-09

LECOURBE 4 p., neuf, gd cft, tél., garage. 2.450 F + charges. Tél. 250-62-39.

Mo JASMIN Luxueux immeuble Grand studio sur verdure. 1.120 F. - 266-92-15.

Région parisienne

VAUCRESSON villa séj. 40 m2 3 ch., 2 s. bns, terrain, 3 800 F. MAT IMMOBILIER : 953-22-27.

COLOMBES, très beau PAVILLON sur 4 niveaux sous-sol, r.-de-ch., 1er étage + combles aménagés, 5-7 p. tout cft, Tél., jardin, avec garage. Très calme, 2 700 F. Tél. : SEGECO 522-69-92 matin.

locations non meublées Demande

Paris

Part. rech. appt 60/70 m2 env. gd living + chbre CHEMINEE. Tél. éventuellement, terrasse. 17e, 5e, 6e, 9e, 8e arrdt. Tél. 233-44-21, poste 351.

INTERNATIONAL HOUSE rech. STUDIO à 6 PIECES **556-17-49** pour Cadres de Banque et FONCTIONNAIRES.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES VILL., PAVILL. ttes banlieue. Loy. gar. 4 000 maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

Chambre meublée pour jeune fille, eau chaude et froide, près Etoile. Loyer : 300 F par mois, sans commission - Téléph. : 656-13-09, vendredi soir.

locations meublées Demande

Région parisienne

EMBASSY SERVICE rech. direct. Stud. ou Appt Paris, Villa banl. Ouest - 265-67-79

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mo Opéra 84, r. d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 350 F - 266-52-04.

appartements occupés

12e MICHEL-BIZOT. Dans bel immeuble ravalé, reste quelques STUDIOS et 2 PCES occupés. - PRIX SACRIFIES. Propriétaire : 324-32-16. matin.

XIe FBG-DU-TEMPLE Immeuble entièrem. restauré, sur cour-jardin, façade élégante, avec statues. 2/3 pièces, tout conft, 46 m2, 3e étage, parfait état. Occupé couple soixantaine. 110.000 F — Tél. : 227-22-62.

VINCENNES CHATEAU **TRES BEL IMM.** avec asc. **LIV. DBLE** 3 chbres, 105 M2 OCCUPE personne âgée. 370.000 F. Tél. 260-30-15 ou visites Mardi 15-19 h., 2, villa D'IDALIE (angle 7, av. de NOGENT).

constructions neuves

SECURITE - PIERRE **XVe MÉTRO BOUCICAUT** Prix nets et non révisables à la réservation Habitables décembre 78 2 p., 3 p., 7 p. IMMOBILIERE FRIEDLAND 41, av. Friedland - 225-93-69.

bureaux

REAUMUR. Vend 14 bureaux, 1 étage grand standing, 400 m2 impeccable. Téléph. : 526-89-39.

NEUILLY METRO Prop. loue 1 ou plusieurs bur. dans imm. neuf. Tél. 758-12-40.

COURCELLES. 80 m2, 3 burx, R.-d.-C. sur jardin, très clair. 2 lignes téléphone - 924-92-45.

1 à 20 bureaux, tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. Tél :. 293-45-55.

Près ETOILE 4 bureaux 100 m2 + sanitaires. 3 lignes téléph. Bail neuf 3 - 6 - 9. Cession bail 60.000 F. Loyer 40.000 annuel. Tél. : 522-28-20

15e - Mo DUPLEIX Petit imm. 30 burx, parfait état, 8 tél., park. 400.000 F par an. 720-57-24.

locaux commerciaux

NICE, place Masséna, locaux commerciaux, 220 m2, 3e ét., ascenseur. 6000 F mensuels plus charges, téléphoner Nice (93) 87-71-35.

Sté recherche dans PARIS Quart. central, à usage BURX. Bout. ou Rez-chaussée sur rue. en location. Bail : 3, 6, 9. 150 à 200 M2 - Téléphoner pour rendez-vous au 285-85-25

URGENT. Ecole rech. locaux de 1.000 à 2.000 m2, 11e ou 12e arrdt. Conformes aux normes de sécurité en vigueur pour établissement recevant du public. Agence s'abstenir. Tél. : 805-29-57 ou 700-99-75.

fonds de commerce

ISERE, 50 km Est Lyon, prox. autoroute Lyon-Genève, vds ou cède participation hôtel 3 ét., restaurant, 40 chambres, parc 3 ha. Piscine, tennis, discotheq. Ecr. no 753.441 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

A céder pet. école de langues et de secrét., t. bonne renommée, initiation au know-how. Ecr. no 2643 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Hôtel 3 étoiles N N 20 nos gde licence Cap-d'Antibes. 230 000 F. S'adresser MOCH, 6, rue Massena, NICE.

échanges

Ech. bel appart. 7 pièces pr. + serv. sur av. Marceau. Soleil, 4e ét. 390 m2 Loy. 4.000 + ch. c. 5 Pièces ancien. ctre Paris. Tél. av. 9 h. ou soir 720-55-56.

pavillons

RUEIL Vends 6 pièces + gar., 900 m2, proche forêt. 778-34-54 et 967-74-52, après 18 h. 620.000 F.

ACHÈTE BANL. OUEST Pav. 5 P. même sans confort avec jardin. Tél. : 739-75-91.

villas

VIROFLAY R.D., Résidentiel Séj., 3 ch., tout conft, 580.000 F avec 200.000 F compt. 027-57-40.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Charmante maison de 6 pièces sur 750 m2 - 963-28-02

Cause départ, part. vd Villa F6, tt conft, terrain 2.000 m2, entre Béziers-Narbonne, mer à 7 km. Px 350.000 F. Tél. (68) 33.-61-27.

CARRIÈRES RESIDENTIEL 5' gare Houilles (13' St-Lazare) mais. de caract. construction meulière 7 P. tt cft. 1.500 m² de jard. Prix 800.000 F Agence PIERRE. 968-75-06.

LE VÉSINET RESIDENTIEL. petite VILLA parfait état, récept. sur jardin, 3 chbres, 2 bains, tt cft., jardin clos de 680 M2. PRIX : 610.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET. 976-05-90.

BOIS VINCENNES R.E.R. Situation privilégiée VILLA MANSART S/JARD. Hall, RECEPT. 100 m2, cuisine 25 m2 S/TERRASSE, 5 CH. 3 bns, 2 cab. toil. GAR. Le tout entièrement neuf et aménagé. FRANCE CONTI - 346-63-09

maisons de campagne

Vends, L'ISLE - JOURDAIN (Gers), grande maison, 1 étage. Tél. : 16 (62) 07-03-39 (repas)

Vd mais. camp., rég. Luxeuil, 3 p., c., w.-c., cav., grange, verg., jard. 3 000 m2. S'adr. Laurent Georges. 26, r. Jules-Michelet. 70370 SAINT-SAUVEUR

EURE-ET-LOIR par CHARTRES Mais anc. rénovée, gd luxe, récept., 120 m2, 6 ch., conft, jard. 3.500 m2, garages, dépendances. — Téléph. : 622-54-80.

maisons individuelles

233-57-59, le matin. ELANCOURT - Maison 6 pièces 125 m2, garage, jardin. Prix : 420.000 F - Téléph. : 050-08-52.

Villiers-s/Marne, lim. Champigny Très belle villa moderne, parfait état sur terrain angle 1.106 m2, 4/5 pces, cft, 2 terrasses, gar. 2 voit. Local cclal accès camion 325 m2 pouv. convenir à forain.

terrains

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS viabilisés et constructibles avec ou sans étangs et bord rivière également terrains pour création étangs. Tél. matin 9 h. à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

HOULGATE. Terrain à bâtir, 2.500 m2. Eau, gaz, électricité, 59 F le m2. Téleph. : 359-30-85 h. bur. ou 567-07-08 après 20 h.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER ACHETE COMPTANT **TERRAINS** TOUTES SURFACES à partir de 5 000 m2 Faire offre Société DEVIQ 60, av. Joffre, 60 CHANTILLY Tél. (16) 4-457-12-02.

LOUVECIENNES. - Boisé, 5.800 m2 pour une villa luxe, Route Princesse - Raynaud. 14 r. Lincoln. Paris - 359-97-50.

viagers

NICE CENTRE, libre 5 Pièces 280 m, réception très grande cl. Vue mer, bouquet 450.000, rente 5.000 deux têtes 85 et 79 ans, La Maison du Viager, 3 place Massena, Nice. Tél. (93) 87-75-20.

Av. REPUBLIQUE imm. pierre, 90 m2, 6e ét., occupé, 84 ans. Px 170.000 F + 2.000 rente. Etude LODEL - 700-00-99.

14e - Maison particulière 250 m2 en 2 niveaux, dt 2 ateliers d'artiste. Jardin 40 m2. Occupé 67-66 ans. 50.000 F cpt. + rente 4.500 266-32-35 **FONCIAL**

Société spécialiste viager **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garantie. Etude gratuite et discrète.

18e - 3 p. 50 m2 rez-de-chaussée. Bel immeuble 1930. 50.000 F + 750 F. Occupé Fme 76 ans **F CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00

hôtels-partic.

MONCEAU - Sup. H.P. 16 P., état remarquable. Belle terrasse. Poss. profess. libérale. 622-02-17

BUTTE MONTMARTRE, DANS LA VERDURE D'UNE VOIE PRIVEE, gd calme, site classé tr belle maison artiste, 180 m2 + terras. Parfait état. Tél. : 076-02-63.

T2 Boulevard Cimiez à Nice. 60 m2 quartier résidentiel, hôtel particul., plein soleil, vue sur mer. 2e ét., asc., jard. commun. 220.000 F. Ecrire : Roger SALEL, BP 361, 13214 Marseille Cedex 1.

13e RESID. Cité florale Style cottage anglais 7/8 P. PRINCIP. Avec jardin d'hiver. - Agencement parfait. BEAUCOUP DE CHARME FRANCE CONTI - 346-63-09

immeubles

Immeuble - Freeport - Bahamas. Invest. court terme. rent. élev. B.P. 341, Béloil, PQ Canada.

propriétés

BUTRY (95). Secteur résident. et boisé. Magnifique propriété, style « Petit Trianon », sur 3.100 m2 aménag., 180 m2 habitables, grand hall, liv., 3 belles chambres, cuisine, office, w.c., salle de bains, s./ss-sol total. + dépend. Tr. BEL AFFAIRE. Px 750.000 F. Tél. : 913-07-44.

SAINT-MAUR, belle propriété gde récep. S. à mang., bur., cuis. équip., 5 chbres, 5 sanit. + gdes dépend. Parc 2 180 m2. Prix 2 500 000 F. 883-17-73.

PARLY — YONNE Partic. vend près forêt dans 12 000 m2 de parc, belle maison, entrée, séjour, 3 chbres, S. de bains. Cuis., cellier, buanderie, séchoir, 120 m2. Prix : 530 000 F. Tél. (86) 44-15-20.

A vendre Cévennes, propriété dix bâtiments, 140 ha. Plaquette information à disposition. Soleil et santé 5 et 7, boulevard Burel Marseille (3e). Tél. 62-28-09.

SALLANCHES (Haute-Savoie) altitude 900 m, face Mont-Blanc à vendre maison pour collectivité, équipée 80 lits, un bâtiment et 2 annexes, sur terrain 45 000 m2. Renseignements : Association Le Moulin Vert, 28, place Saint-Georges, 75442 Cedex 09. Tél. : 878-79-91.

BEARN. Entre Pau et Monein. s/côteaux. Vue exc. s./Pyrén. Belle maison tout confort. Aménagement raffiné. 6 P. ples, terrasse, jdin 3 000 m2 Me DUMAS - Notaire à Monein Tél. : (16-59) 33-30-32.

MONTGERON QUARTIER RESIDENTIEL Près lycée, transports, commerçants, sur 1 050 m2 avec arbres PROPRIETE, r.-de-ch. : entrée, séjour double 45 m2. Bureau 1 pièce + cuis., 1er ét. : gde chbre 24 m2 + 2 chbres. S. de bns, w.-c., ling. 2e ét. : 2 gdes chbres + gr. Chauf. cent. gar. 2 voit. S./sol avec chaufferie fruitiers, cave à vins, etc. VU URGENCE SACRIFIE 620 000 F — Tél. 921-40-72.

ROYAN-SAINTONGE ET BORDELAIS ROYAN : mais. camp. : R.+1 : 6 ch., gd séj., cheminée bois, dép., 7.000 m2 parc, 500.000 F. ROYAN : mais. camp. : R+2 : 6 ch., gd séj., cheminée bois, dépend., 10.000 m2 bois et terres, 450.000 F (PIC : 120.000 s/20 ans à 7 %, à déduire). REG. ROYAN : 2 fermettes à rest., tr. bon état, p. de t., dépend., terrains, jdin, 2.800 m2 et 3.000 m2, 210.000 F. TRES ROYAN : 400 m de la plage, belle villa R+1 : 240 m2 hab. + gar. et 800 m2 jdin agrément, 580.000 F. LANGON : 8 km de l'autor. des Landes, très joli moulin à eau rénové, 5 ch., séj., 3 ha terrain planté arbres, mais. gardien, 600.000 + viager 1 tête 81 ans. EXCLUSIVITÉS : PROMOTEL « LE SEILLERY » LA CLISSE, 17600 SAUJON. T. (46) 93-28-01-08.

L'ÉTANG-LA-VILLE près St-Germain, ravissante demeure Ile-de-France, dble liv., s. à manger 110 m². 4 chbres, 2 bains, beau sous-sol. grand garage 2 voitures, jard. clos 1.000 m². Prix : 1.100.000 F. G. BOURGUET ET CIE 522-19-41.

SOLOGNE A VENDRE TERRAINS ET TERRITOIRES de 1 à 100 ha., avec possibilité création étangs, dont certains constructibles. Téléphone matin. 9 h. 30 à 11 heures au 16 (38) 35-00-58.

SUD BRETAGNE (44) Propriété 500 m2 habit., impecc., séjour 120 m2, 4 s. de bains, 19 ha, cultivables. Libres 1.000.000 F. CELTIQUE, 2, rue Héronnière, Nantes. (40) 71-80-19

VENTE DIRECTE Ppté style normand en parfait état, 98 km Paris. 390.000 F. Tél. 270-30-50, matin avant 11 h. Soir après 20 h.

ENVIRONS DE SENS Part. à part. 2 corps de bât. sur 3 600 m2 plantés d'arbres fruitiers et clos en dur. Pêche et chasse. Tél. ; 16 (86) 65-01-53.

fermettes

FORÊT OTHE Fermette aménagée. Séj. Salon. 3 chbres. Cuis. Bns, w-c. Sur 1.500 m2 jdin agrément avec pièce eau. 190.000 F avec 20 %. **AVIS** 2, r. Gal-Gaulle, SENS 16 86 65 09 83 ou Paris 274 24 45

manoirs

98 km SUD - MANOIR XVIe CARACTERE. 13 pces, tt cft. Annexe - 12.000 m2 parc, rivière. - Prix : 900.000 F. MICHEL & REYL 265-90-05

châteaux

110 km Paris Ouest sur île bras de Seine vends TRES BEAU CHATEAU + 29 ha. Renseign. et visite ZERBIB : 260-31-45.

domaines

3 km GAILLAC gare TEISSONNIERE (81). Exploitant vignes, pommiers, bâtim., matériels, parts coop. avec réseau commercials. Prix: 4.400.000 F, crédit possible. Ecr. PENINQUÉ, 91, bd de Courcelles 75008 PARIS.

53 HECTARES - SOLOGNE Salbris, très bonne chasse à tous gibiers, territoire : 2/3 bois, 1/3 plaine, sources. Possib. 2 beaux étangs, bâtiment ferme à aménager. Le tout libre vente. IMMOB. REMANGEON S.A. 18104 VIERZON, B.P. 132. Tél. : (36) 75-39-91 +.

villégiatures

Loc. août-sept. dans le Lot Mais. anc. tt conft. Tél. 222-00-34 avant 9 h. ou après 20 heures.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

du lundi au vendredi

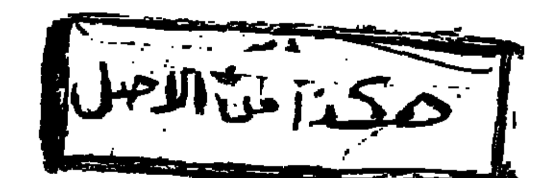
de 9 heures à 12 h. 30 — de 13 h. 30 à 18 heures

au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.



هكذا من الأصل



LE 2e SALON INTERNATIONAL DE LA PUBLICITÉ

Des idées et des entreprises

LE 22 mai s'est ouvert, au palais du C.N.I.T. à la Défense, le deuxième Salon international de la publicité, le I.A.M. 78 (International Advertising Market). Jusqu'au 26 mai, il rassemble deux cent vingt-cinq exposants (dont le quart viennent de l'étranger) : des agences de publicité, bien sûr, mais aussi les « médias » (presse, radio, télévision) et les prestataires de la publicité (sociétés de production de films et d'audiovisuel, sociétés d'affichage, de promotion, de marketing, de publicité sur les lieux de vente, etc.). Sous le patronage de la Fédération nationale de la publicité, le deuxième Salon international se place « sous le signe de la créativité » et s'est donné pour titre « Le forum des idées ». On ne peut savoir si les colloques organisés par le Conseil national de la publicité (« La publicité dans les programmes d'enseignement en France et dans le monde », « Publicité et libre choix », « La publicité et l'exportation »), ainsi que la quarantaine de débats, conférences, rencontres en tous genres qui se succéderont, répondront à l'attente des assistants, malgré la participation de « ténors » du marketing et de la publicité américaine. En fait, et plus prosaïquement, l'I.A.M., comme tous les salons, a pour objectif premier de favoriser les contacts entre fournisseurs et clients potentiels, et ce n'est déjà pas si mal.

Il est en tout cas pour nous l'occasion de chercher à y voir plus clair dans ce qui est devenu *un véritable secteur économique*. Nous ne chercherons pas à trancher le débat, qui n'est pas près d'être clos, sur le point de savoir si *la publicité* est ou non un « moteur économique » comme *ses thuriféraires — les publicitaires eux-mêmes* — se plaisent à le répéter. Mais à défaut d'être un tel incitateur de l'activité économique (pourquoi diable dans ce cas la profession n'aurait-elle pas exercé avec succès ses talents aux heures sombres de la crise pétrolière ?), la publicité a l'avantage, incontestable, celui-là, d'être un « clignotant » privilégié de la santé des entreprises, et donc de l'activité économique. Les efforts faits par la profession en France pour publier régulièrement des notes de conjoncture présentent à cet égard un intérêt certain. De la même façon, mais dans un autre domaine, les études menées pour mieux comprendre les raisons de l'apparent et relatif sous-développement publicitaire dans notre pays apportent sur ce secteur, même si elles sont encore trop limitées, des vues originales et des renseignements précieux. Malheureusement, l'information économique sur le secteur publicitaire reste incomplète, en raison de la trop grande discrétion des agences et des annonceurs sur leur activité. On observe à *cet égard un progrès depuis quelques années*, mais il reste encore insuffisant. Trop d'entreprises jugent que leurs investissements et leur *politique* publicitaires *font* partie du secret des affaires. Il est *donc* impossible de parler des annonceurs français comme on peut le faire des annonceurs américains.

En revanche, on *se* préoccupe beaucoup dans notre pays de déontologie et d'autodiscipline. Louable en soi, cette démarche serait beaucoup plus efficace si elle s'appuyait sur une volonté *concrète* de se faire mieux connaître ; cela éviterait beaucoup de procès d'intention sur l'ampleur des campagnes publicitaires, sur les *effets* de la publicité sur les prix ou sur le respect nécessaire du consommateur final.

On peut espérer que, avec le temps, annonceurs et publicitaires français, avec d'autres motivations que les Américains — toujours fiers de faire de l'argent et de le faire savoir, — choisiront la voie de la clarté.

JOSÉE DOYÈRE.

Les agences : la reprise s'amorce

LES publicitaires — entendez les responsables de l'Association des agences conseils en publicité (A.A.C.P.) — sont optimistes pour le marché publicitaire 1978 : le climat chez les annonceurs est plutôt positif. Les données économiques ont certes peu varié depuis les élections législatives, et si le résultat de celles-ci n'a pas déclenché une grande vague d'enthousiasme se traduisant par une multiplication inhabituelle de campagnes et par le gonflement des budgets publicitaires, c'est qu'un certain attentisme persiste dans les entreprises en raison des échéances sociales. De plus, les résultats du premier trimestre 1978 peuvent paraître faibles avec une hausse en volume de 2 à 3 % du chiffre d'affaires par rapport au premier trimestre de 1977.

Cependant, il faut tenir compte du fait qu'au premier trimestre de l'an passé l'activité publicitaire avait été anormalement élevée, grâce au report en début d'année des budgets de la fin de l'année précédente. Les agences de publicité s'attendent donc au cours du second semestre à l'amplification de certains budgets, ainsi qu'au lancement de nouveaux produits. Mais, c'est seulement en 1979 que l'A.A.C.P escompte une consolidation de ce mieux-être déjà un peu sensible en 1977.

Selon l'IREP (Institut de recherches d'études publicitaires), le chiffre d'affaires de la publicité en 1977 a atteint 13 500 millions de francs, contre 11 900 millions en 1976, soit une progression de 13,4 %. De cette manne totale, les agences ont drainé 5 780 millions de francs contre 5 120 millions en 1976 (+ 12,9 %).

Il est difficile de connaître avec précision le nombre des agences de publicité. L'A.A.C.P. en regroupe 97 (qui représentent 114 « bureaux ») qui ont réalisé, au cours de l'année dernière, 5 260 millions de francs de chiffre d'affaires, soit plus de 90 % de l'activité de la branche. En tout, 3 200 budgets publicitaires émanant d'environ 2 500 annonceurs : 7 % d'entre eux dépassent les 3 millions de francs, 18 % coûtent de 1 à 3 millions, 16 % se situent entre 500 000 F et 1 million, et la grosse majorité (59 %) représente un investissement unitaire inférieur à 500 000 francs.

L'ensemble de ces budgets a rapporté aux agences un revenu de 780 millions de francs, soit 15 % du chiffre d'affaires, ce qui est comparable aux constatations qu'on peut faire aux Etats-Unis (voir tableau ci-dessus).

Cette marge brute est composée de 500 millions de francs de commissions, de 125 millions d'honoraires et de 155 millions de « production » (soit qu'une agence ait exécuté directement une réalisation concrète pour un client, soit qu'elle en ait sous-traité la fabrication avant de revendre le matériel à son client-annonceur).

Activités de service, les agences de publicité sont évidemment des entreprises de main-d'œuvre : les charges salariales (salaires et charges sociales) représentent 67,5 % des frais, contre seulement 8,1 % pour les loyers et 14,4 % de frais généraux. Au demeurant, depuis 1975, la situation des entreprises est redevenue bénéficiaire, après l'année sombre que fut 1974. Le bénéfice imposable des agences, qui était de 1,6 % du chiffre d'affaires en 1976, a légèrement progressé en 1977, pour atteindre 1,7 %. Ces résultats sont loin de satisfaire les intéressés, qui estiment qu'une marge brute de 20 %, laissant un bénéfice avant impôt de 4 %, serait nécessaire pour assurer le bon développement des activités.

La publicité en France : 13,5 milliards de francs

Millions de francs

14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0

13 500
DÉPENSES PUBLICITAIRES DES ANNONCEURS
8 735
RECETTES DES MÉDIA (Presse, radio, TV, publicité extér., cinéma)
5 780
C.A. DES AGENCES
4 820
2 885
2 300

1967 1968 1969 1970 1971 1972 1973 1974 1975 1976 1977

Former des jeunes

Le poids élevé des charges salariales s'explique par la composition du personnel des agences. Sur 4 200 collaborateurs (1), on compte 630 directeurs et cadres supérieurs (15 % de l'ensemble), 1 890 cadres commerciaux et administratifs (45 %), le reste étant composé d'employés et de techniciens. Encore faut-il signaler que la dégradation de la situation de l'emploi ne se retourne que lentement. En 1975, les effectifs étaient en baisse de 13 % par rapport à 1973, et en 1977, en dépit d'un redressement, ils sont encore inférieurs de 9 % à ce qu'ils étaient quatre ans plus tôt. La progression générale des effectifs a été de 2,3 % en 1977, plus forte dans les petites agences (+ 7,7 % dans les entreprises qui réalisent moins de 20 millions de francs de chiffre d'affaires annuel), plus faible dans les grandes (+ 1,3 % dans celles qui dépassent les 100 millions de francs). On s'attend que ce mouvement se poursuive avec, cependant, une difficulté : les années *qui viennent de s'écouler ont* singulièrement freiné l'embauche des jeunes, et, actuellement, c'est un fait nouveau, les agences ont du mal à trouver des collaborateurs ayant deux ou trois années d'expérience. Former des jeunes et stabiliser un emploi qui a toujours été très mouvant sont aujourd'hui les tâches que la profession, entreprise par entreprise et collectivement, va devoir entreprendre pour conserver son dynamisme.

(1) Il ne s'agit là que du personnel des agences adhérentes à l'A.A.C.P. Les statistiques exhaustives de la branche (qui comprend, outre les agences, les créateurs et intermédiaires, les régies publicitaires, les éditeurs spécialisés, les entreprises qui fabriquent les cadeaux publicitaires, etc.) donnent un chiffre de 37 936 salariés. Ce chiffre exclut les publicitaires employés dans les services intégrés des entreprises industrielles et commerciales, ainsi que les professionnels employés par les médias.



Pas assez de publicité ?

LES Français n'aiment guère la publicité : selon une enquête de la Communauté économique européenne, réalisée en novembre 1976, la France compte seulement 8 % de personnes favorables à la publicité (contre 11 % en Allemagne fédérale et 10 % en Grande-Bretagne) et 52 % de *« consuméristes agressifs et de contestataires antipublicité »* (contre 39 % outre-Rhin et 41 % outre-Manche). Rien d'étonnant dans ces conditions que beaucoup de consommateurs ressentent la publicité comme une agression perpétuelle, se jugeant submergés de *« messages »* dont la fréquence et l'intensité les saturent. A l'inverse, bien des publicitaires estiment le niveau de leur activité nettement insuffisant pour un pays industriel moderne, allant jusqu'à parler de *« sous-développement publicitaire »*.

Il *est vrai* que certaines comparaisons internationales semblent leur donner raison. En 1974, selon l'I.A.A. (1), la France venait, dans l'absolu, au cinquième rang pour les dépenses publicitaires, avec 1 982 millions de dollars, derrière les Etats-Unis (26 780 millions), le Japon (4 163 millions), l'Allemagne fédérale (2 523 millions) et la Grande-Bretagne (2 215 millions). Pour les dépenses publicitaires par habitant, la France se situait au seizième rang, tandis qu'en pourcentage du produit national brut, avec 0,78 %, elle se situait au trente-deuxième rang, entre la Colombie et la Thaïlande. A titre de comparaison, citons les 2,07 % des Etats-Unis, au tout premier rang, les 1,27 % de la Grande-Bretagne (au onzième rang), les 1,01 % du Japon (au dix-neuvième rang), *mais aussi* les 0,73 % de l'Allemagne, au trente-cinquième rang. Bien que les spécialistes de l'Association des agences conseils en publicité reconnaissent que ces comparaisons de l'investissement publicitaire par rapport au PNB sont *« pour une part excessives »*, ils en concluent néanmoins qu'elles reflètent *« l'existence d'une sous-utilisation par les entreprises françaises des ressources de publicité »*.

Par ailleurs, disent-ils, l'évolution des dépenses publicitaires, passées de 4 820 millions de francs en 1967 à 13 500 millions en 1977, est loin d'être aussi spectaculaire qu'il paraît à première vue. Si l'on tient compte de l'inflation et de la hausse des coûts, la croissance réelle moyenne, en francs constants est, non de 10,8 %, mais seulement de 2,7 %. Quant à la dépense annuelle par habitant, passée au cours de la dernière décennie de 97,3 F à 254,8 F, elle n'a progressé, suivant les mêmes critères, qu'à un rythme annuel moyen de 1,9 %. Dans le même temps, le produit intérieur brut s'accroissait de 4,4 % par an.

Enfin, si l'on compare la France et l'Allemagne, on constate que, dans le premier cas, 60 % des investissements publicitaires vont aux *« grands médias »* (presse, télévision, affichage, radio, cinéma), contre 83,5 % outre-Rhin. — J. D.

(Lire la suite page 42.)

(1) International Advertising Association. Les statistiques de 1974 sont les plus récentes dont on dispose.



AUX ÉTATS-UNIS

LES CENT PREMIERS ANNONCEURS ASSURENT PLUS DE LA MOITIÉ DES BUDGETS NATIONAUX DES GRANDS MÉDIAS

LE monde des annonceurs, c'est celui des affaires, des entreprises industrielles et commerciales, dont la réalité se dissimule derrière les produits qu'ils fabriquent et vendent. Leur stratégie commerciale et publicitaire, le montant de leurs investissements pour faire connaître leurs marques font encore trop souvent partie de ce secret des affaires soigneusement gardé, mais qui n'est plus aussi inviolable, d'année en année. Le travail de fourmis auxquels se livrent les collaborateurs de *Advertising Age* (1) depuis vingt-deux ans contribue largement à lever un coin du voile. S'agissant des Etats-Unis, une étude aussi exhaustive soit-elle sur les cent premiers annonceurs nationaux n'est forcément que partielle. Basée sur les dépenses mesurables des firmes dans les grands médias (presse, télévision, radio, affichage, presse agricole), auxquelles sont ajoutées des évaluations sur les autres investissements publicitaires nationaux (publicité directe, publicité sur les lieux de vente, primes, promotions diverses), cette étude ne prend pas en compte les dépenses locales de publicité. Certaines entreprises dont le « poids » est comparable aux cent premières citées font très peu de publicité nationale et, comme telles, n'apparaissent pas dans cette recension. De la même façon, la publicité locale, parfois fort importante, des cent premiers annonceurs, n'est pas retenue.

La publicité a « marché très fort » aux Etats-Unis en 1976. Les investissements publicitaires des cent premiers annonceurs nationaux ont atteint 7,7 milliards de dollars, en augmentation de 20,3 % par rapport à 1975. Cette progression constitue un record absolu depuis plus de vingt ans. Elle est presque deux fois plus forte qu'en 1967, année prospère s'il en fut (+ 12 %).

Si l'on considère les budgets publicitaires nationaux des grands médias, qui avoisinent 10 milliards de dollars, on constate que les cent premiers annonceurs assurent plus de la moitié (53,9 %) du total. Ils financent ainsi 66,7 % de l'affichage extérieur, 42,7 % de la publicité radio, 61,7 % des budgets nationaux des nombreuses chaînes de télévision, 46,1 % de la publicité nationale des magazines et 35,3 % de celle des journaux.

Les adeptes inconditionnels

La branche la plus « active » est la pharmacie et la fabrication de produits de beauté. Vingt firmes figurent dans le palmarès et c'est là également qu'on trouve les dépenses publicitaires les plus fortes. Cinq de ces sociétés consacrent à la publicité plus de 15 % de leur chiffre d'affaires, dont Warner-Lambert Co. (au cinquième rang national avec 199 millions de dollars d'investissement publicitaire. Mais c'est Block Drug Co. (au quatre-vingt-quatrième rang national) qui apparaît comme le champion de la catégorie, qui consacre 23,6 % de son chiffre d'affaires à la publicité. En dehors de cette branche, une seule firme, fabriquant de la bonneterie, Hanes Corp. (au cinquante et unième rang national), fait un effort publicitaire comparable : 15,8 % de son chiffre d'affaires.

A côté de ces adeptes inconditionnels de la publicité, on trouve dix-neuf fabricants de produits alimentaires dont le plus agressif, publicitairement parlant, investit 7,6 % de ses ventes en publicité. On recense également neuf firmes automobiles, la majorité d'entre elles dépensant moins de 1 % de leur chiffre d'affaires à vanter leurs marques. On y rencontre deux firmes européennes (Volkswagen et British Leyland) et trois sociétés japonaises (Toyota, Mibau et Honda). A noter, enfin, cinq fabricants de produits détergents et nettoyants (dont le leader toutes catégories, Procter and Gamble), cinq producteurs de cigarettes, cinq compagnies aériennes et trois pétrolières (Mobil, Esso, Shell). Seuls, deux détaillants figurent dans ce palmarès : Sears, Roebuck et J.C. Penney. Mais Sears, au quatrième rang national, avec 2 % de son chiffre d'affaires, comme Penney, avec 1 % des ventes, au trente-cinquième rang, sont peu significatifs. La publicité directe et la publicité locale absorbent une très grande part de leur effort publicitaire. Si ces données étaient prises en compte, l'investissement publicitaire du premier distributeur mondial doublerait.

Une originalité est à noter. Le gouvernement américain, qui a dépensé en 1976, comme l'année précédente, 113 millions de dollars de publicité, figure au dix-septième rang des annonceurs.

Ces caractéristiques de la politique publicitaire des firmes américaines demandent bien sûr à être affinées. Chacun développe sa stratégie en la matière, augmentant parfois brutalement ses dépenses globales, privilégiant tel média, faisant porter sectoriellement l'essentiel de son effort sur un produit précis, ancien ou nouveau.

Ford a sans conteste attiré l'admiration des professionnels en 1976 avec la « *dramatique* » augmentation de ses budgets passés en un an de 91 à 162 millions de dollars (soit une progression de 78 %), ce qui l'a fait passer du dix-huitième rang au septième : une performance qui n'est pas à la portée de tout le monde, bien que cet effort ne l'amène à investir que 0,5 % de son chiffre d'affaires dans la publicité.

La télévision est le média privilégié des grands annonceurs, ce qui n'a rien d'étonnant, puisque aucun frein n'existe, que la saturation des réseaux au développement de la publicité télévisée. Les dix premiers annonceurs, tous médias confondus, se retrouvent dans le peloton de tête des annonceurs à la télévision. Procter and Gamble va même jusqu'à consacrer 90 % de ses budgets grands médias à la télévision. Mais des choix diamétralement opposés peuvent être faits. La société J.R. Reynolds-Industries (tabac et alimentation), au onzième rang national avec un investissement publicitaire de 140 millions de dollars (soit 2,4 %) de son chiffre d'affaires, privilégie la presse écrite et l'affichage : 40 % de ses budgets aux quotidiens, 30 % aux magazines et 20 % à l'affichage extérieur.

Produit par produit, on trouve des choix encore plus marqués. La plus grosse campagne publicitaire de l'année a été faite par Philip Morris pour Merit, une cigarette pauvre en goudrons. Le coût de cette opération, 40 millions de dollars, représente presque 27 % des dépenses publicitaires de la firme.

Les efforts publicitaires ne touchent d'ailleurs pas que les produits nouveaux. Crest, un dentifrice qui figure depuis longtemps parmi les quarante-trois marques nationales que fabrique Procter and Gamble, a bénéficié en 1976 d'un budget de 23 millions de dollars (+ 35 % par rapport à 1975) et Tide, un des détergents vedettes de la firme, d'un budget de 16,6 millions de dollars (+ 44 %).

Il ne s'agit là que d'un coup de projecteur rapide sur l'univers américain, un univers où la publicité est reine. Continent de rêve pour les professionnels, bien qu'il soit assorti d'une féroce concurrence, il paraîtrait incontestablement pesant au consommateur français. Ce qu'on peut se demander, c'est à partir de quel moment l'intensité d'une campagne publicitaire perd de son efficacité, que ce soit dans le temps ou dans l'espace...

(1) La revue hebdomadaire américaine de la publicité, 740, Rush Street, Chicago, Illinois, 29 août 1977.

LES QUINZE « GRANDS »

	CHIFFRE d'affaires 1976	INVESTISSEMENTS publicitaires	POURCENT. du chiffre d'affaires
Procter and Gamble (détergents).	5 300	445	8,4
General Motors (automobile).	47 181	287	0,6
General Foods (alimentation).	3 642	275	7,6
Sears Roebwek (distribution).	12 535	245	2
Warner Lambert (hygiène et beauté).	1 300	199	15,3
Bristol-Myers (hygiène et beauté).	1 986	189	9,5
Ford Motor (automobile).	28 840	162	0,5
American Home Products (hygiène et beauté).	1 800	158	8,8
Philips Morris (tabac)	4 294	149	3,5
Mobil (pétrole).	28 046	146,5	0,5
R. J. Reynolds (tabac).	5 754	140	2,4
Unilever (détergents).	1 227	135	10,7
General Mills (alimentation).	2 909	132	4,5
Heublein (spiritueux).	1 551	129	8,3
Colgate Palmolivo (détergents).	3 511	118	3,4

TROIS AGENCES DÉPASSENT LE MILLIARD DE DOLLARS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

Les agences de publicité américaines sont à la taille du pays où elles exercent leur activité : 583 agences ont, selon *Advertising Age*, réalisé en 1977 un chiffre d'affaires mondial de 19,4 milliards de dollars. Trois agences (J. Walter Thompson, Young and Rubicam et Mc Cann Erickson) dépassent chacune le milliard de dollars. Les 583 agences répertoriées ont encaissé un revenu brut de 2,86 milliards de dollars, soit 14,7 % du chiffre d'affaires. Soixante-sept de ces agences réalisent chacune plus de 5 millions de dollars de revenus mondiaux. Les huit premières dépassent 100 millions de dollars.

Traçons un portrait rapide, en 1977, des trois plus importantes :

● J. Walter Thompson emploie 5 657 salariés dans soixante agences, dont vingt-trois sont situées aux Etats-Unis. Sur 1 259 millions de dollars de chiffre d'affaires, 619 millions (soit 49 %) viennent des Etats-Unis. J.W.T. réalise 78 % de son chiffre d'affaires américain dans les médias, 9 % en fourniture de matériels et de services et 13 % en honoraires. La télévision reçoit 52,3 % des budgets réservés aux médias.

● Young and Rubicam emploie 5 460 salariés dans soixante et un bureaux, dont vingt-cinq aux Etats-Unis. Son chiffre d'affaires mondial de 1 133 millions de dollars est réalisé à 59 % (674 millions) aux Etats-Unis. La télévision absorbe la moitié des budgets distribués aux médias (71 % du chiffre d'affaires américain), la fourniture de services représente 14 % du chiffre d'affaires, les honoraires 15 %.

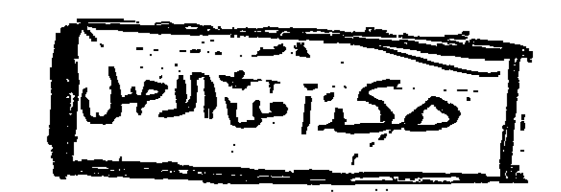
● Mc Cann Erickson, qui emploie 5 250 salariés, dont 1 078 aux Etats-Unis. Mc Cann Erickson d'affaires de 1 083 millions de dollars, dont seulement 31 % aux Etats-Unis. Mc Camm Erickson est la plus grosse entité du groupe Interpublic dont le chiffre d'affaires, en 1977, a été de 1 592 millions de dollars.

LES DIX PREMIÈRES

(en millions de dollars)

	CHIFFRE D'AFF. MONDIAL		REVENUS		
	1977	Progression sur 1976 (%)	1977	en % du C.A.	Progression sur 1976 (%)
J. Walter Thompsom	1 258,9	+ 21,2	188,8	15	+ 21,2
Young et Rubicam	1 133,4	+ 21,5	169,9	15	+ 21,5
Mc Cann Erickson	1 083,5	+ 21,8	162,6	15	+ 21,7
Ogilvy and Mather	872,2	+ 22,2	127,7	14,6	+ 20,4
Leo Burnett	795,1	+ 10,2	117,3	14,7	+ 10,3
Ted Bates	751,2	+ 7,3	101	13,4	+ 8
B.B.D.O.	734,3	+ 12,7	108,6	14,7	+ 12,7
S.S.C. & B.	724	+ 23,3	113,4	15,7	+ 18,1
Foote, Come and Belding	569,8	+ 25,5	85,4	15	+ 25,2
D'Arcy-Mac Manus and Masius	565	+ 17,4	84,7	15	+ 17,6

(La première agence mondiale n'est pas américaine. DENTSU, une firme japonaise, a, en 1977, réalisé un chiffre d'affaires de 1 415 millions de dollars, ce qui représente un revenu de 212,6 millions, soit 15 % du chiffre d'affaires.)



EN FRANCE

Les annonceurs à la recherche d'un leadership

COMMENT s'articulent les relations entre les annonceurs, les supports ou médias et les agences de publicité ? Réunis autour d'un produit commun qui est le « *message* » tel que le percevront les clients potentiels d'un article donné, ils ont un intérêt commun — la réussite d'une campagne de publicité — doublé d'intérêts particuliers : l'amélioration du chiffre d'affaires et de la rentabilité de leurs entreprises propres. Depuis quelques années, un phénomène se fait jour, la place de plus en plus grande de l'annonceur dans l'acte publicitaire.

Rassemblés dans l'Union des annonceurs, huit cent cinquante sociétés ou groupes industriels et commerciaux (qui représentent près de 70 % de la totalité des budgets publicitaires) œuvrent depuis plusieurs années afin de « *promouvoir l'annonceur responsable* ». Sous cette notion de responsabilité perce une volonté de reprendre le leadership en matière de publicité, face aux agences et aux médias. Le Livre blanc publié en mai 1972 sous le titre *les Besoins des annonceurs en matière de recherche publicitaire*, s'ornait en exergue de la boutade fameuse attribuée à un homme d'affaires : « *Je sais que la moitié de mon budget de publicité est gaspillée, mais, malheureusement, je ne sais pas laquelle.* » Cette exigence en matière de recherche (qu'il s'agisse des cibles, c'est-à-dire des consommateurs potentiels à sensibiliser, de la diffusion des médias, des méthodes les mieux appropriées) donnait le ton de la prise de conscience qui peu à peu s'est fait jour chez les annonceurs, prise de conscience de leur fonction de « décideurs » et donc de leurs droits. Menée par négociations entre organismes professionnels, lente à se traduire dans les faits, cette démarche vise aussi bien à mettre au point, avec les agences, des contrats plus clairs qu'à mieux définir, avec les médias et les supports, les conditions de l'évolution des tarifs, ou de l'achat d'espace (par une agence, directement ou par le biais d'une centrale d'achats)... Simultanément, les annonceurs s'équipent de services spécialisés de plus en plus compétents et étoffés, et, au moment même où les agences réaffirment à la fois leur efficacité de professionnels avertis et la nécessité de rémunérations suffisantes de leurs services, proclament le droit pour l'annonceur de « *choisir ses supports et d'utiliser ou non les services d'une agence* » (communication de M. Alain Almeras, vice-président de l'U.D.A., au récent congrès de l'Union internationale des associations d'annonceurs, à Copenhague).

Outre l'aménagement en leur faveur des méthodes utilisées jusqu'ici par la publicité classique, les annonceurs s'intéressent aujourd'hui à ce qu'ils appellent les « *nouveaux médias* » : la télédistribution, les radios libres (qui posent le problème du monopole de l'Etat sur la télévision et la radio), les journaux sur cassettes audio-visuelles, la vidéo-transmission de groupe (projection sur grand écran et dans un lieu public d'un programme acheminé par télécommunication), la presse gratuite (qui se développe dans l'immobilier, la distribution, l'automobile) et même... l'affichage sauvage. Les annonceurs n'entendent pas laisser se développer ces nouveaux supports éventuels en dehors de leur influence, qu'il s'agisse de la conception et du lancement de ces médias ou, plus simplement, de les utiliser comme véhicules des messages publicitaires. Ces innovations présentent le double avantage de sortir des sentiers battus et de ne connaître ni encombrement ni cherté des tarifs, des supports reconnus comme efficaces, ni listes d'attente.

En revanche, ces médias présentent des risques à mesurer, qu'il s'agisse de l'investissement financier à consentir ou de la notoriété qu'une marque peut en retirer. Conscients de ces risques et convaincus de détenir le nerf de la guerre, les annonceurs semblent prêts à maintenir très haut la barre de leurs exigences : obligation de contrôle de l'audience, assortie d'une garantie contractuelle limitant les risques de l'annonceur, définition claire des conditions d'annulation, élaboration de tarifs « *acceptables* », en prenant en considération le rôle des régies publicitaires, reconnaissance à l'annonceur d'un droit de réponse « *à toute critique sur ses produits, sa publicité ou son entreprise* ».

Enfin se pose le problème du recours aux publicitaires professionnels. L'U.D.A. n'y va pas par quatre chemins : « *On peut craindre que les publicitaires ne soient pas incités à favoriser les initiatives (...) du fait de l'inertie bien connue qu'ils peuvent avoir pour toutes les choses nouvelles non institutionnalisées et où leur statut d'agence n'a pas une reconnaissance formelle (commission d'agence).* »

En fait, les relations entre les annonceurs, les agences de publicité et les médias sont beaucoup moins tendues que ces indications peuvent le faire croire. C'est quotidiennement que ces différents partenaires travaillent ensemble, dans leur intérêt commun et bien compris. La collaboration nécessaire entre eux se vit à longueur d'année, leur interdépendance est réelle. Les tensions qui peuvent exister, doublées de rapports de force inévitables, ne sont qu'une des manifestations, moins visibles que les messages diffusés sur les écrans, les antennes ou les murs, de l'évolution d'une activité économique bien vivante. — J.D.

Les limites de l'autodiscipline

LA contestation par les consommateurs de la fabrication de masse et de la distribution de masse s'est, dès l'abord, attaquée aux abus de leur corollaire inévitable et le plus évident : le message publicitaire. Partie la plus visible de l'iceberg du pouvoir économique, le message et ses excès, voire ses mensonges, ont scandalisé, exaspéré les consommateurs les plus conscients. Leurs critiques les plus véhémentes se sont attaquées au mensonge publicitaire, pour déboucher, le 27 décembre 1973, sur l'adoption de la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat, dite loi Royer, l'une des législations les plus rigoureuses en la matière.

Dans le même temps que montaient les protestations des organisations de consommateurs, se faisaient jour, chez les professionnels une volonté de moralisation, d'instauration de pratiques loyales, d'autodiscipline. Annonceurs et publicitaires centrèrent alors leurs discours sur ces thèmes, dans le but d'améliorer la crédibilité de la publicité (et donc son efficacité), ce qui passe obligatoirement par une plus grande véracité des messages.

On voit ainsi paraître le code international de pratiques loyales en matière de publicité de la Chambre de commerce internationale, et le guide réglementaire d'autodiscipline des annonceurs, publié par l'Union des annonceurs, tandis qu'en 1970 se réorganisait le Bureau de vérification de la publicité (B.V.P.), où siègent désormais, à côté des représentants des professionnels (annonceurs, agences de publicité, médias), des représentants des consommateurs.

Enfin, après dix ans de tergiversations, s'est mis en place, en juin 1977, le Conseil national de la publicité, organisme tripartite.

Quelle est l'efficacité de ces différentes instances et de ces diverses manifestations de bonne volonté ?

Jusqu'à l'adoption de la loi Royer, il faut bien le reconnaître, c'est surtout au niveau du discours qu'on en percevait l'activité, sans que, pour autant, des changements importants interviennent concrètement au niveau du message publicitaire lui-même qui évoluait simplement en fonction des modes de langage et des habitudes sociologiques. Les transformations plus réelles étaient surtout le fait d'annonceurs et de publicitaires qui, individuellement, avaient pris conscience de la nécessité d'un changement plus radical des méthodes.

L'adoption de cette loi a changé la nature du problème à résoudre. Il ne s'agit plus seulement d'améliorer l'image de marque de la publicité pour la rendre plus crédible, mais de ne pas tomber sous le coup de la loi et de ne pas être traîné en justice.

A cet égard, *le Recueil des recommandations du B.V.P.* joue un rôle non négligeable, ainsi que son action de contrôle des messages au jour le jour. En 1978, le B.V.P. a contrôlé avant diffusion 700 messages, dont 156 ont reçu un avis défavorable et 172 ont dû être modifiés. Après diffusion, 787 messages ont été examinés, dont plus de la moitié à l'initiative du B.V.P. lui-même : 474 ont été modifiés et 60 ont été désapprouvés. Enfin, le B.V.P. a reçu 1 500 réclamations de consommateurs. Au total, près de 3 000 messages ont ainsi été examinés.

Mais l'imagination des publicitaires est sans limite, fort heureusement sans doute. La vérité et l'expression de la vérité ne sont pas tout en publicité pour qu'une annonce cesse d'être critiquable. On ne saurait, en tout cas, demander à un publicitaire de dire *toute* la vérité ; on peut certes exiger que les affirmation formulées soient exactes, mais c'est bien au-delà que se situe l'influence de la publicité sur l'acheteur. Dans ce domaine, les professionnels ont acquis une connaissance fort approfondie de l'âme humaine et de ses réactions : fort heureusement, il ne s'agit pas là de sciences exactes et il n'existe pas de recette infaillible pour déclencher des réactions d'achat...

Quant au Conseil national de la publicité, on ne peut que s'interroger, au vu de ses buts principaux, sur ce qu'il apporte de vraiment nouveau : renforcer la politique d'autodiscipline, apporter un concours financier au B.V.P., participer aux recherches indispensables à l'amélioration de la qualité de la publicité, mieux définir les doctrines relatives au rôle économique et social de la publicité, développer les actions de formation des responsables sont des objectifs louables.

Mais simultanément, vouloir « développer la confiance de l'opinion publique envers la publicité, les produits et les services qui font appel à elle », « obtenir des consommateurs, des pouvoirs publics, des enseignants et des agents économiques une meilleure compréhension de ce rôle par une information objective et systématique », « diffuser (toute publication) destinée au grand public et démontrant le rôle économique et social de la publicité » constitue un programme beaucoup trop ambitieux pour être crédible.

C'est faire appel, pour réhabiliter l'image de marque de la publicité aux vieilles techniques de communication qui ont déjà démontré leur inefficacité sur la matière. On voudrait croire que la première partie de ce programme absorbera l'essentiel de l'énergie du C.N.P. Il faut que les hommes de publicité comprennent que restaurer une confiance perdue est chose délicate, difficile et de longue haleine. Le verbe, en la matière, compte moins que les actes. — J.D.

LES PREMIERS ANNONCEURS
(en millions de francs)

	Investissements publicitaires	Evolution investiss. public sur 1976
Colgate-Palmolive (détergents)	95,8	+ 5,7
Unilever	88	+ 3,3
dont Lever (détergents)	54,6	+ 14,7
et Flyda-Gibbs (hyg. et beauté)	33,4	— 11,2
Renault (automobile)	52,2	+ 24,3
Lesieur-Cotelle (alimentation)	49,7	— 2,3
Sopad-Nestlé (alimentation)	46,3	
Conforama (distribution)	45,1	+ 26,7
Mammouth (distribution)	44,1	+ 41,8
Citroën (automobile)	40,1	+ 26,5
Euromarché (distribution)	39,5	+ 52,5
Carrefour (distribution)	39,1	+ 10,9
Roja-Garnier (hygiène et beauté)	38,7	+ 22,1
Procter et Gamble (détergents)	37,7	— 5,5
Philips	37,2	+ 1,9
Caisse d'épargne	33,4	+ 13,7

Ces chiffres, publiés par Secodip, prennent en compte les investissements tri-media (presse, radio, télévision). Le groupe L'Oréal ne figure pas dans ce tableau, car ses responsables ne publient pas le montant des investissements publicitaires. Secodip les évalue cependant à 150 millions de francs en 1977, pour les trois médias considérés, sans tenir compte de la publicité. Sur le lieu de vente, fort importante dans le groupe, L'Oréal est bien le premier annonceur français.

PAS ASSEZ DE PUBLICITÉ ?

(Suite de la page 39.)

L'affichage est sensiblement plus important et plus voyant en France qu'en Allemagne (8,5 % contre 5,5 %), ainsi que la radio (6,5 % contre 2,7 %), tandis que la télévision (10 % en France, 11 % en Allemagne) et le cinéma (1 % en France, 0,8 % en Allemagne) recueillent des parts comparables de la manne publicitaire. La grande différence vient de la presse : 34 % des dépenses publicitaires globales s'y investissent en France, contre 63,5 % en Allemagne...

Plusieurs phénomènes, selon l'A.A.C.P., expliquent ces variations. Tout d'abord, la différence des législations, l'allemande réduisant beaucoup plus que la française les dépenses promotionnelles, qui se reportent ainsi sur la publicité classique. La différence des modes de vie se fait là aussi sentir : dans l'alimentation, un grand nombre de produits sont en France vendus « *en l'état* » (fruits, légumes...) alors qu'ils sont transformés par l'industrie alimentaire en Allemagne. Il faut enfin compter avec la taille des entreprises : la France comporte un grand nombre de petites et moyennes entreprises industrielles et commerciales dont les responsables entretiennent une méfiance obstinée à l'égard de la publicité un peu organisée, avec recours à une agence, stratégie publicitaire et commerciale coordonnées, campagne orchestrée et mise au point dans un but précis. Cette attitude en retrait va de pair avec l'extrême centralisation géographique des lieux de décision qui gravitent tous autour de la capitale. C'est tout naturellement que l'activité publicitaire a suivi le mouvement : la région parisienne, qui héberge 31,6 % des salariés du secteur tertiaire, abrite 63,7 % des publicitaires. On y trouve également 58,5 % des entreprises qui, sous une forme ou une autre, s'adonnent à la publicité.

Rien d'étonnant que l'A.A.C.P. estime très prometteur le marché potentiel que représentent les entreprises moyennes et provinciales, pour peu que des agences moyennes, de bonne qualité, se donnent la peine d'apprivoiser les dirigeants qui ignorent encore avoir besoin des professionnels de la publicité.

Or pourrait croire la cause entendue, au moins chez les professionnels. Ce n'est pas si simple. Un travail fort sérieux, présenté par M. Emile Touati, directeur du marketing d'Eurocom (2), aux Journées d'études de l'IREP (Institut de recherche et d'études publicitaires) en 1978, arrive à des conclusions très *différentes*, en apparence contradictoires, mais plus sûrement complémentaires. L'estimation des investissements publicitaires en pourcentage du P.N.B. mérite tout d'abord d'être affinée, surtout si l'on considère que ni les premiers ni les seconds ne sont tout à fait comparables d'un pays à l'autre. La France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale sont trop dissemblables par la densité de leur population et leur taux d'urbanisation (beaucoup plus forts en Allemagne et en Grande-Bretagne qu'en France), ou par leur consommation privée par habitant : en 1976, elle était en France de 19 500 F, contre 21 100 F en R.F.A. et 11 340 F en Grande-Bretagne. Il faut y ajouter l'industrialisation, qui favorise les dépenses publicitaires : la France compte soixante-quinze des cinq cents premières entreprises européennes, tandis que l'Allemagne et la Grande-Bretagne en ont chacune 121. En particulier la Grande-Bretagne a une industrie alimentaire beaucoup plus développée que la France.

Des freins légaux

L'américanisation de l'industrie doit être aussi prise en compte, les firmes américaines sécrétant plus de publicité que les sociétés nationales européennes : les filiales majoritaires des sociétés américaines, selon *l'Economist*, emploient en France 4 % des salariés de l'industrie, contre 5 % en Allemagne et 8 % en Grande-Bretagne. De la même façon, la concentration commerciale, elle aussi génératrice de publicité, est beaucoup plus forte en Grande-Bretagne (33 % des ventes au détail assurées par le commerce concentré) et en Allemagne (50 %) qu'en France (35 %).

Enfin, dernier élément freinant le développement publicitaire français, la part du budget des ménages consacrée à des « *dépenses relativement discrétionnaires* » — entendez tout ce qu'on n'est pas obligé d'acheter : habillement, meubles, transport, loisirs, culture — est beaucoup plus faible en France (35,1 %) que chez nos voisins : 41,5 % en Allemagne et 39,9 % en Grande-Bretagne.

Toutes ces considérations, tous ces correctifs ne font qu'expliquer d'une façon plus fouillée, mais sans le remettre en cause, le relatif sous-développement publicitaire de la France.

D'autres observations conduisent M. Touati à des conclusions fort différentes de celles de l'A.A.C.P.

Dans la mesure où les coûts publicitaires varient fortement d'un pays à l'autre (la publicité est 50 % plus chère en Allemagne qu'en France et 50 % moins chère en Grande-Bretagne (3), *« la distance en poids publicitaire est finalement moins grande entre la France et l'Allemagne qu'entre la France et la Grande-Bretagne »*.

Il existe, d'autre part, des freins légaux au développement de la publicité en France, qu'il s'agisse de certains produits (alcools, tabacs, produits pharmaceutiques) ou de certains médias (télévision). Le SEITA, à titre d'exemple, a dépensé en 1976 11 millions de francs de publicité (presse, radio, télévision), qu'il faut comparer avec les 252 millions de francs investis par BAT, Reemstma et Brinkmann en Allemagne et avec les *253 millions de francs dépensés* par Imperial, Gallaher et Carreras en Grande-Bretagne.

Si l'on cherche, malgré toutes les difficultés qui s'y opposent, à comparer des choses comparables, *« on ne peut incontestablement parler de sous-développement publicitaire que dans deux secteurs*, écrit M. Touati : *les petites annonces et les produits pré-emballés* (produits alimentaires industrialisés et produits d'entretien), *en liaison avec la politique des firmes multinationales »*.

Reprenons ces deux points :

— Les petites annonces représentent dans la presse française 725 millions de francs en 1976 et l'équivalent de 1 870 millions de francs en Grande-Bretagne. La diffusion des quotidiens, qui est de 214 exemplaires pour 1 000 habitants dans l'Hexagone, atteint 388 exemplaires outre-Manche.

— La politique des multinationales. En gardant présente à l'esprit la disparité des coûts publicitaires dont nous avons parlé plus haut, on constate que des groupes multinationaux investissent plus chez nos voisins qu'en France. Unilever a, en 1976, dépensé dans les grands médias, 290 millions de francs en Allemagne, 214 millions en Grande-Bretagne et seulement 85 millions en France. Procter and Gamble, 130 millions en Allemagne, 72 en Grande-Bretagne, 40 en France. Quant à Coca-Cola, les chiffres respectifs dans les trois pays s'établissent à 40,7 millions, 20,3 millions et 6,7 millions. Ce mouvement est d'ailleurs suivi par des firmes nationales de taille comparable : Volkswagen a dépensé 108 millions en Allemagne ; Leyland, 58 millions en Grande-Bretagne, et Renault 42 millions en France, tandis que d'autres (L'Oréal, Brandt, Lesieur, B.S.N.-Gervais-Danone) soutiennent parfaitement la comparaison avec leurs homologues étrangers.

Que faut-il en conclure ? Que les P.M.E. et la province sont responsables, ou que la politique publicitaire des grandes firmes explique les disparités internationales en matière de publicité. Les deux explications sont sans aucun doute complémentaires et contiennent une bonne part de vérité. Les deux analyses convergent sur un point : l'ampleur du marché potentiel qui s'offre aux publicitaires en France. Il faut cependant tenir compte en la matière des pesanteurs sociologiques et des habitudes de pensée, qui freinent incontestablement un développement anarchique de la publicité. Et c'est fort heureux pour les annonceurs et les publicitaires : un développement trop rapide de l'activité publicitaire provoquerait incontestablement un sentiment très fort de saturation chez les consommateurs et des phénomènes de rejet difficiles à endiguer. Ce qui serait la pire des façons de réconcilier publicitaires et consommateurs. — J.[illegible]

(2) Filiale spécialisée de l'agence Havas.

(3) Si l'on considère les coûts français comme une base 100, ceux de la télévision allemande s'établissent à 152 et ceux de la télévision britannique à 57. Pour les quotidiens, les coûts publicitaires allemands sont à 146 et ceux de Grande-Bretagne à 11. Pour les magazines, l'indice allemand atteint 179, le britannique 40.

LES DIX PREMIÈRES AGENCES FRANÇAISES (en millions de francs)

	CHIFFRE D'AFFAIRES		REVENUS		
	1977	Progression sur 1976 (%)	1977	en % du C.A.	Progression sur 1976 (%)
Publicis	485	+ 21,8	72	14,8	+ 29,8
Roux, Seguela, Cayzac	286	+ 21,6	42,9	15	+ 21,8
Young and Rubicam	253,8	+ 23,4	38	15	+ 23,3
Lintas	239,4	+ 17,4	32,6	13,4	+ 14,3
Havas Conseil (1)	221,5	+ 21,7	33,2	15	+ 21,6
Ted Bates	206,2	+ 9,2	26	12,6	— 3
Intermarco	199,5	+ 8,4	29,9	15	+ 8,3
Euro-Advertising	185,4	+ 7,9	28,3	15,3	+ 6,7
Dupuy-Compton	173	+ 16,8	24,5	14,2	+ 15
Synergie	170	+ 32,8	22,2	13	+ 32,9

(1) Havas Conseil n'est qu'une des agences spécialisées du groupe Havas, la première. L'ensemble de ces filiales, regroupées dans Eurocom, ont réalisé, en 1977, un chiffre d'affaires de 951 millions de francs (+ 23 % par rapport à 1976).

● *L'évolution d'une année à l'autre n'est pas la simple traduction du dynamisme des grandes agences mais aussi le fruit de prises de contrôle et de concentrations.*

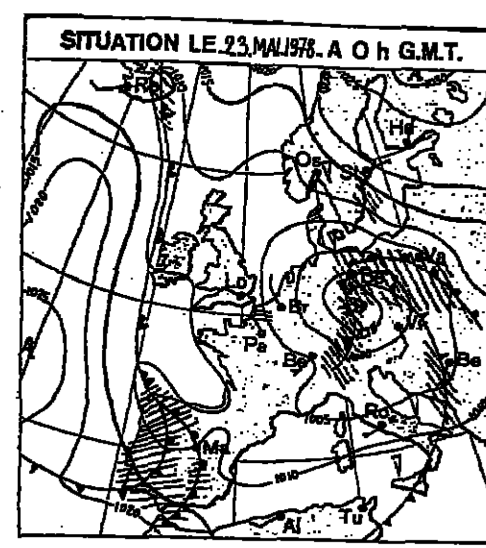
Recettes comparées des médias

(En millions FF, au taux moyen de l'année, hors coûts de production)

	FRANCE (Commissions d'agences comprises)	ALLEMAGNE (Hors commissions)	GRANDE-BRETAGNE (Commissions comprises)
Presse	4 730	9 430	6 000 (après avoir exclu annuaires et feuilles gratuites)
Quotidiens	2 280	6 750	4 32[illegible]
Périodiques	2 450	2 680 (Hors Presse professionn.)	1 68[illegible]
Télévision	1 875	1 640	2 340
Radio	696	390	180
Publicité extérieure	970	820	370
Cinéma	125	120	70
	7 596	12 400 Environ 15 000, commissions comprises.	8 960

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 mai à 0 heure et le mercredi 24 mai à 24 heures :

Les basses pressions d'Europe se combleront partiellement, mais des masses d'air assez humide persisteront sur la France tandis que des perturbations circulant de l'Espagne à l'Italie toucheront nos régions méridionales.

Mercredi 24 mai, des Pyrénées au sud des Alpes et à la Corse, le ciel sera souvent très nuageux, avec des pluies passagères ou des averses orageuses. Les vents, modérés, souffleront du secteur ouest. Des Ardennes aux Alpes du Nord, quelques averses se produiront encore, puis des éclaircies se développeront tandis que les vents d'ouest ou de nord-ouest faibliront progressivement.

Sur les autres régions, le temps sera nuageux et brumeux, avec des périodes ensoleillées assez belles, mais quelques faibles averses sont encore possibles de la Manche au Massif Central. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du secteur nord-ouest.

Les températures seront en hausse dans les régions de l'Est, sans grand changement ailleurs.

Mardi 23 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,6 millibars, soit 755 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mai ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 18 et 13 degrés ; Biarritz, 14 et 7 ; Bordeaux, 16 et 9 ; Brest, 17 et 8 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 13 et 9 ; Clermont-Ferrand, 10 et 8 ; Dijon, 9 et 9 ; Grenoble, 18 et 9 ; Lille, 14 et 9 ; Lyon, 13 et 8 ; Marseille, 15 et 11 ; Nancy, 12 et 10 ; Nantes, 17 et 6 ; Nice, 18 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 18 et 12 ; Rennes, 17 et 8 ; Strasbourg, 16 et 10 ; Tours, 15 et 8 ; Toulouse, 16 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 13 ; Amsterdam, 16 et 9 ; Athènes, 24 et 18 ; Berlin, 17 et 15 ; Bonn, 15 et 10 ; Bruxelles, 15 et 9 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 23 et 12 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 18 et 11 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 15 et 10 ; Moscou, 14 et 5 ; New-York, 24 et 17 ; Palma-de-Majorque, 22 et 10 ; Rome, 22 et 16 ; Stockholm, 18 et 11.

PRESSE

● *Le Manifeste sur le statut de la presse* n'a pas été « étudié », comme l'affirmait l'article paru dans *le Monde* du 20 mai, par les participants au congrès du Syndicat national des journalistes, réuni au Havre, nous prie de signaler le secrétariat national du S.N.J. « *En effet, comme* le Monde *l'avait d'ailleurs signalé dans son numéro du 28 février, le S.N.J. a bien publié un Manifeste essentiellement consacré au statut du journaliste. Ce texte devait tout naturellement ouvrir la voie à ce qui fut le thème essentiel de notre congrès du Havre : « la revalorisation de la profession de journaliste ». C'est à ce titre qu'il fut évoqué durant nos assises.* »

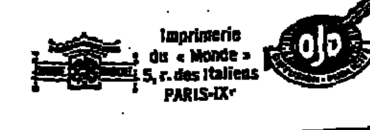
● *Le quotidien Libération*, qui fête son cinquième anniversaire, en profite pour modifier sa présentation. Depuis ce numéro du mardi 23 mai, les titres de la première moitié (politique) du journal sont plus aérés que dans la formule précédente ; la seconde partie est consacrée à des enquêtes ; les deux dernières pages sont réservées à des informations courtes, sous le titre de « Brefles ».

La direction du quotidien précise que « *le journal est imprimé avec de nouvelles matrices de caractères suivant une maquette entièrement nouvelle* ».

Le communiqué de *Libération* rappelle que le quotidien tire chaque jour à plus de 34 000 exemplaires.

● *L'Union nationale des journalistes professionnels honoraires* (52, rue Richer, 75009 Paris) nous prie d'indiquer qu'elle groupe un grand nombre de retraités. Présidée par M. Louis Gautier-Chaumet, l'U.N.J.P.H. défend, auprès des ministères intéressés, le maintien du pouvoir d'achat des retraités de la presse et demande une réduction sensible des impôts qui frappent leurs retraites. Elle a aussi pour but la défense des droits et intérêts de ses adhérents, ainsi que toute action pour financer un service d'entraide pour les moins favorisés de ses membres.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Circulation

● *Nouvelle grève de la circulation à Paris.* — Une « grève de la circulation » aura lieu de nouveau, le mercredi 24 mai, boulevard Saint-Germain, viennent d'annoncer plusieurs groupes écologistes de la capitale. Il s'agit pour eux de « *manifester le mécontentement croissant de tous ceux que la politique actuelle des déplacements dessert systématiquement au profit de la voiture individuelle* ».

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 22-23 mai 1978 :

UN DECRET

● Portant dissolution du conseil municipal de Wimereux, dans le Pas-de-Calais.

UN ARRETE

● Fixant la valeur de reprise et de remboursement des obligations 4 1/2 % 1973 à capital garanti.

Visites et conférences

MERCREDI 24 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h., 135, rue Saint-Martin, Mme Hager : « Beaubourg et son quartier ».

14 h. 30, Musée du Louvre, cour Carrée : « Les appartements des rois de France » (Paris et son histoire).

15 h. 30, métro Abbesses, (Mme Rouch-Gain) : « Montmartre, les peintres et les jardins ».

20 h. 30, métro Lamarck-Caulaincourt, M. Ch. Guasco : « Montmartre souvenir » (Tempila).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

18 h. 30, entrée de l'exposition au Grand Palais : « Exposition Cézanne » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

18 h., Sorbonne, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, M. P. Schereschewsky : « La prévision du temps à longue échéance et la responsabilité scientifique ».

19 h. 30, 26, rue Bergère, Père Humbert Biondi : « La dimension ésotérique dans les textes et les idées du Père Teilhard de Chardin » (L'homme et la connaissance).

20 h. 30, 5, rue Roquépine, M. Jacques Nantet : « La persécution religieuse en Union soviétique » (Amitié judéo-chrétienne de France).

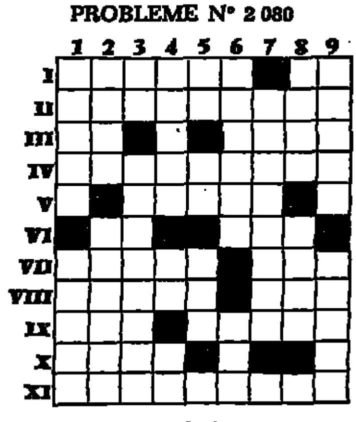
20 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, M. Robert Guillain : « L'homme le plus extraordinaire que j'ai rencontré, Richard Sorge » (Association française des amis de l'Orient).

20 h. 30, Domus Medica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. La dépression nerveuse ».

20 h. 30, salle de cinéma du Musée de l'homme, Palais de Chaillot, M. Henri-Jean Hugot : « Redécouverte de la préhistoire danoise ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 080



HORIZONTALEMENT

I. A force de courir, il finit parfois par s'égarer ; Préposition. — II. Seras attentif. — III. Symbole ; Ce qu'il reste de maintes promesses. — IV. Toujours prête à donner. — V. Etaient lyriques. — VI. Abréviation ; Orientation. — VII. Roule sur le plat ; Plante. — VIII. Sa levée entraîne une libération ; Adverbe. — IX. Le porter semble plus lourd ; Travail qu'impose certaine culture. — X. On n'a pas oublié son adresse. — XI. Reçoit au salon.

VERTICALEMENT

1. Il lui arrive d'avoir un aspect bonhomme ; Aux anges. — 2. Couleur tendre ; Soutiens. — 3. Symbole ; Non reconnus. — 4. Perle rare ; Bienheureux ; Adverbe. — 5. Un peu de tout ; Abréviation ; Dupa. — 6. On ne peut mieux ; Dans un langage de charretier. — 7. Plaisir solitaire. — 8. Préposition ; Ornements. — 9. S'en remettre à une boiteuse allégorie ; Lieu mythologique.

Solution du problème n° 2 079

Horizontalement

I. Libre ! ; In. — II. Ecrin [cf « rivière »] ; Roi. — III. Soupirant. — IV. In. ; Vaine. — V. Neper ; Er. — VI. Escient. — VII. Cd ; Ort. — VIII. Io ; Evidai. — IX. Er ; Rémi. — X. Lesta ; Le. — XI. Lex ; Onces.

Verticalement

1. Lésinerie [cf « ménagements »]. — 2. Icônes ; Orle. — 3. Bru ; Pcc ; Ex. — 4. Rip ; Eiders. — 5. Enivré ; Véto. — 6. Râ ; Iman. — 7. Irai ; Tödi. — 8. Nonne ; Ra ; Lé. — 9. Itératives.

GUY BROUTY.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur de Grèce a donné une réception lundi en l'honneur de M. Evanghelos Averoff, ministre de la défense nationale de Grèce, à l'occasion de la publication en France de son livre « Veloce, pigeon-flèche ».

Décès

ANDRÉ MAGNAVAL

Nous apprenons le décès, survenu à Lorient, de

M. André MAGNAVAL,
président
fondateur de l'UNOSTRA.

[Né à Treignac, en Corrèze, le 16 juillet 1904, M. Magnaval avait fondé en 1967 l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales de transports routiers automobiles) qui déclare rassembler huit mille petites et moyennes entreprises de transport routier.

M. Magnaval était depuis 1971 président de la Confédération syndicale internationale des transporteurs, président de la Fédération nationale des sociétés de caution mutuelle, président-directeur général de la Société de transport des liquides en citernes, et membre du Conseil supérieur des transports.]

— Le président et les membres des conseils d'administration de la Compagnie industrielle et financière de Pompey et des Forges de Strasbourg ont le regret de faire part du décès de

M. Emile BOLLAERT,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 23 mai, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Après avoir exercé de très hautes fonctions au service de l'Etat, le président Bollaert, qui jusqu'à l'an dernier était vice-président des Forges de Strasbourg, avait accepté de rester membre du conseil d'administration de la Compagnie industrielle et financière de Pompey.

Durant trente années, il n'a cessé d'apporter à nos sociétés l'appui de son autorité bienveillante et de son expérience.

— Le président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'Association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur
ont le regret de faire part du décès de leurs président d'honneur

M. Emile BOLLAERT,
survenu à Paris, le 18 mai 1978.

— Le Comité français des expositions a le regret de faire part du décès de

M. Emile BOLLAERT,
son président d'honneur,
survenu à Paris, le 18 mai 1978.

— Les Roches-de-Condrieu, Lyon, Villeurbanne.

Le docteur et Mme René Coche,
M. et Mme André Coche,
Mme Michel Coche et sa fille,
Le docteur et Mme Bernard Coche et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Coche,
M. et Mme André Bouchardon,
Mlle Evelyne Coche,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Aristide COCHE,
inspecteur d'académie honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 22 mai 1978, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 24 mai 1978, à 15 heures, en l'église des Roches-de-Condrieu, dans la plus stricte intimité.

Priez pour lui.

70, rue Nationale,
Les Roches-de-Condrieu.

— Mme Robert Depoisier,
M. et Mme Francis Depoisier et leurs enfants,
Mlle Elyane Depoisier,
ont la douleur de faire part du décès subit, à l'âge de soixante-douze ans, de

M. Robert DEPOISIER,
directeur en retraite
de la B.R.E.D.

Selon sa volonté la cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, le vendredi 19 mai 1978, en l'église Notre-Dame de Vincennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
43, avenue de la Dame-Blanche,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Le président de la Banque régionale d'escompte et de dépôts,
Le conseil d'administration,
Les directeurs,
ont le très grand regret d'annoncer le décès de

M. Robert DEPOISIER,
directeur en retraite
de la BRED,
survenu à Paris, le 14 mai 1978.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 19 mai 1978, en l'église Notre-Dame de Vincennes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
5, avenue du Château,
94300 Vincennes.

— Nous apprenons la mort accidentelle survenue récemment à l'âge de quarante et un ans de

M. Jean-François DURAND,
président-directeur général
d'INTERSUB S.A.

[Jean-François Durand a été le pionnier enthousiaste, en France, de l'utilisation des petits sous-marins dans les travaux « off-shore ». Le premier submersible de poche qu'il utilisa fut le « Shell-Diver » qui sert, notamment, à la Marine nationale pour repêcher des nez de fusée. En 1973, il a créé INTERSUB S.A. qui, en 1974, s'est assuré une assise financière suffisante en s'associant avec Northern Offshore Limited, une société anglaise qui travaillait déjà en mer du Nord. Actuellement, Northern Offshore Ltd. possède dix petits sous-marins et six navires de support dont l'opérateur est INTERSUB S.A. Tous ces bâtiments sont utilisés en mer du Nord, en Méditerranée ou au Canada selon les besoins du moment. Mme Jean-François Durand assure désormais la présidence et la direction générale d'INTERSUB S.A.]

— Mme Emile de Lara,
Le docteur Pierre de Lara, Mme et leur fille Stéphanie,
Mme veuve El Fhasi,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile de LARA,
survenu le 22 mai 1978, en son domicile, 35, rue de la Pompe, 75016 Paris.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le mercredi 24 mai 1978.

— M. et Mme Jean-François Ledesert, ses parents,
Christine, Philippe, Françoise, Bernard, Odile Ledesert, ses frères et sœurs,
Le docteur et Mme Georges Rime, ses grands-parents,
Mlle Jeanne Caillière, sa grand-tante,
M. Jean Rime, son parrain,
Mlle Anne-Marie Ledesert, sa marraine,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Jacques, Marcel LEDESERT,
survenu le 19 mai 1978 à Reims, dans sa vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, 35, rue Albert-Ier, à Asnières où l'on se réunira le mercredi 24 mai, à 15 h. 30.

Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes, les remplacer par des messes ou des dons à l'association Frères des hommes, 9, rue de Savoie, Paris-6e.

37, rue Michelet,
92600 Asnières.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Marcel Lévy, médaillé militaire, croix de guerre,
M. et Mme Jacques Zivi,
M. et Mme Gilles Biélot,
M. Alain Zivi,
M. René Blum,
M. et Mme Daniel Blum et leurs enfants,
Mlle Louise Drussel,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel LÉVY,
née Yvonne Blum,
à l'âge de soixante-dix-huit ans, le 15 mai 1978.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
30, boulevard Flandrin,
75016 Paris.
8, avenue Adrien-Hébrard,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mlle Adrienne MARCHAND,
survenu le 18 mai, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 26 mai, à 13 h. 30. Réunion au columbarium du Père-Lachaise.

De la part de :
Mlle Renée Marchand, sa nièce,
Mlle Françoise Benoist, sa cousine,
Et de ses nombreux amis.
18, rue Servandoni, 75006 Paris.
72, rue du Maréchal-Foch,
78000 Versailles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude MONTEUX,
survenu à son domicile, 124, boulevard Magenta, Paris-10e.

De la part des familles Monteux, Durand et Podgourd.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse (3, bd Edgar-Quinet, Paris-14e) le mercredi 24 mai, à 10 h. 45.

Ni fleurs ni couronnes.

— Les membres du Centre des manuscrits modernes - C.N.R.S., ont la douleur d'annoncer le décès de leur collègue et amie

Claudine QUEMAR,
née Hof,
attachée de recherche agrégée au C.N.R.S.,
ancienne élève
de l'E.N.S. des jeunes filles,
survenu à Saint-Cloud, le 19 mai 1978.

C. A. M.,
45, rue d'Ulm,
61, rue de Richelieu.

Mme ROUET PAILLARD de CLERMONT,
née Reine Nivert,
décédée à Londres, le 13 mai 1978, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

De la part de ses enfants et petits-enfants.

10 Garden Royal, Kersfield Road, Londres SW 15.
11, rue Emile-Sinoir, 53000 Laval.
Allée Marc-Sangnier, 53000 Laval.
14, rue de Bellefond, 75009 Paris.

— Mme et M. Serge Walrand,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Antonina RYJAGO,
née Vassilieff.

La messe sera célébrée en l'église Saint-Serge, 93, rue de Crimée, 75019 Paris, le jeudi 25 mai, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Marcel SCHRIMPF,
née Jacqueline Malan,
survenu dans sa soixante-seizième année, à Paris, le 17 mai 1978.

De la part de :
M. Marcel Schrimpf, son époux,
Ses fils Claude et Eric Schrimpf, leurs épouses et leurs enfants,
Mlles Anne et Maria Schrimpf,
Ses parents et alliés.

Un service religieux a été célébré à Paris, le 19 mai 1978, dans l'intimité.

L'inhumation a eu lieu le 20 mai 1978, dans la concession familiale du cimetière Loyasse à Lyon.

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, avenue de Ségur, 75007 Paris.
26, rue Mousset-Robert,
75012 Paris.
45, rue de l'Espérance, 75013 Paris.



Obsèques

— Les obsèques de

M. Claude BELLANGER,
président-directeur général
du « Parisien libéré »,
ont eu lieu dans l'intimité, au cimetière de Passy.

Un service religieux sera célébré le vendredi 2 juin, à 11 heures, en l'église évangélique luthérienne Saint-Marcel, 24, rue Pierre-Nicole, à Paris-5e.

Remerciements

— Mme Charles Nathan,
Ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Charles NATHAN,
remercient tous ceux qui se sont unis à leur douleur.

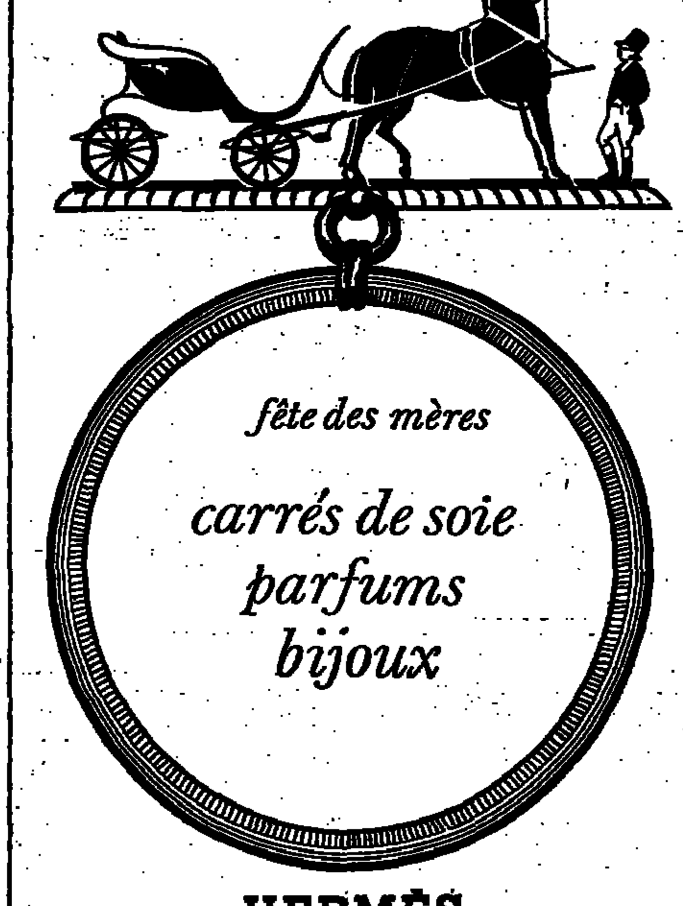
Messes

— Mulhouse, Herment.

Pour le troisième anniversaire de la mort de

Paul FAUCHER,
E.D.F.-G.D.F.,
une messe sera dite en l'église d'Herment, le mercredi 24 mai.

Ayez une pensée pour lui, vous qui étiez ses amis.






A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTE

S. 4. - Tableaux modernes.
S. 6. - Bijoux. Objets de vitrine. Argenterie ancienne et moderne.
S. 13. - Art Déco. Art 1900.
S. 16. - Affich. livr. autogr.
S. 19. - Meubles. Art d'Extrême-Orient. Tapis.

EXPOSITION

S. - Art nouveau. Art Déco.
S. 10 à 16 h. - Tapis d'Orient.

Le Monde

économie

LA JUSTICE SAISIE DE L'AVENIR DE BOUSSAC

Un empire à l'agonie

Une légende dorée qui se ternit, se craquèle et tourne au drame : l'affaire Boussac est tristement exemplaire. La raconter, c'est suivre l'aventure de son fondateur, tant les deux destins, celui du groupe et celui de M. Marcel Boussac, sont liés et parallèles.

La genèse, c'est l'arrivée de « M. Marcel » à Paris, en 1909. Il a vingt ans et dispose d'un pécule issu d'une avance sur l'héritage de son père, Louis Boussac, marchand de draps à Châteauroux et notable local. Il a abandonné le lycée à seize ans pour travailler dans l'affaire familiale. Il crée, avec ses 100 000 francs-or (600 000 francs de 1977 environ) sa première affaire : une chemiserie, rue de Chantilly, à Paris, qu'il fait vite prospérer, puisqu'en 1913 il s'offre sa première Rolls.

Arrive la guerre. Le jeune Berrichon, nommé « auxiliaire » de l'armée, n'est pas un homme à laisser filer l'occasion. Il intervient auprès du minstère du commerce, trouve des capitaux, affrète des cargos suédois et norvégiens pour aller chercher du coton en Grande-Bretagne, puis en Egypte. Il fait fabriquer pour les intendances militaires des uniformes, de la toile pour voilures d'aéroplanes mais aussi des masques à gaz. En 1917, il crée, avec l'appui de deux industriels cotonniers influents le Comptoir de l'industrie textile de France, qui deviendra le pivot de ses affaires.

La paix revenue, il rachète tous les stocks anglais et français existants de la « toile d'avion », résistante, presque inusable. Il la convertit en chemises, en blouses, en robes, en pyjamas, qui connaissent un grand succès. Il rachète coup sur coup une douzaine de sociétés moins heureuses ainsi que six boutiques à l'enseigne du Pauvre Jacques, qu'il rebaptise A la toile d'avion. Il implante des comptoirs dans les colonies. Quelques opérations boursières sur les chemins de fer canadiens lui procurent des bénéfices substantiels.

A trente-six ans, en 1925, il est riche et célèbre. Il a fondé son premier haras et remporté ses premiers grands prix. Son écurie lui rapporte, dit-on des sommes fabuleuses. La crise des années 30 loin de l'arrêter, accélère son ascension. Filatures, tissages, teintureries, il rachète avec l'aide de son frère Raymond, commerçant de génie, et de son ami, M. Aupetit, ancien secrétaire général de la Banque de France, une série d'usines dans les Vosges, en Alsace, en Normandie. Ainsi se constitue l'ébauche d'un groupe vertical, allant de la matière première à la distribution. Le cœur plutôt à gauche, par tradition familiale, il est en relation avec Paul Raynaud, Léon Blum, Pierre-Etienne Flandin. Le Front populaire et la dévaluation du franc ne l'inquiètent guère. La seconde guerre mondiale le trouve plus fort que jamais. Pendant l'occupation, ses usines tournent.

A la Libération, nouveau décollage : M. Marcel Boussac, en accord avec la famille Gillet, rachète les usines des frères Schwob (la Cotonnière de Fives) dans le Nord, qu'il équipe de matériel moderne grâce au « plan Marshall ». Il invente le prêt-à-porter de luxe, loupe son coup mais crée... Dior. L'histoire mérite d'être contée. En 1946, il installe un jeune couturier, alors inconnu, Christian Dior, avenue Montaigne pour fabriquer des robes à prix moyen qui pourront être diffusées largement. Mais Christian Dior n'en fait qu'à sa tête. Avec sa première collection, il lance le « new look », dont les jupes corolles envahissent l'Europe et les Etats-Unis. Un an plus tard, Marcel Boussac lance les parfums Christian Dior, les machines à laver Bendix.

Au cours des années suivantes, l'industriel semble toucher à tout : à la banque (Société de banque et de participation), à la presse (l'Aurore, Paris-Turf), à l'immobilier, avec une nuée de sociétés civiles aux noms les plus fantaisistes : la Fouilleuse, Miradia, Jacomar, S.C.I. de la villa Teddy, etc. Il est nommé président de la Société d'encouragement, qui règne sur les champs de courses. Ses chevaux sont alors les maîtres du monde hippique, ils gagnent partout : en France, aux Etats-Unis, en Irlande, en Angleterre

Un roi solitaire

Jusqu'au milieu des années 60, l'affaire reste sur une pente ascendante. Complètement intégré, le groupe textile occupe près de vingt mille personnes dans soixante usines, dans les Vosges, le Nord, la Normandie et la région parisienne. De 1950 à 1960, il investit en moyenne 30 millions de francs par an, ce qui lui permet d'atteindre un niveau de productivité très élevé. L'équipe de direction est renforcée par l'entrée de deux hommes-clés : M. Henry Fayol, venu de la sidérurgie, et M. Jacques Fourmont, inspecteur des finances, qui se chargent l'un de la partie « textile » de l'ensemble, l'autre de sa gestion financière et remde sa gestion financière et remplacent en quelque sorte MM. Raymond Boussac et Aupetit, morts au cours de la guerre. Les marques du groupe comptent parmi les meilleures : Noveltex, Blizzand, Tissgar, Jalla, Romanex, etc. Depuis 1949, l'orgueilleuse « garantie Boussac » est partout synonyme de qualité. Le groupe a une filiale aux Etats-Unis et exporte 35 % de sa production dans les anciennes colonies.

Premier cotonier français, M. Marcel Boussac est invité à la Maison Blanche par le président Harry Truman et à Moscou par Nikita Khrouchtchev. Il reçoit la reine Elizabeth d'Angleterre dans ses haras. On le dit lié d'amitié avec Guy Mollet. Grâce à ses journaux, il participe activement — mais dans la coulisse — à la vie politique agitée de la IVe République.

Mais, très vite, la progression se ralentit, les rouages s'ensablent. Ce qui avait causé le succès du groupe semble se retourner contre lui. M. Marcel Boussac paraît avoir « perdu la main », mais refuse obstinément de remettre en cause les principes qui ont fait sa fortune. Spéculateur dans l'âme, joueur plus que manager, il n'en a toujours fait qu'à sa tête. Refusant d'établir une véritable hiérarchie dans le groupe, il divise pour mieux régner. C'est « l'inorganisation faite homme », assure l'un de ses anciens collaborateurs. Comme par le passé, il veut tout voir, tout décider, tout diriger.

« Boussac a organisé sa gestion en fonction de la puissance de son cerveau », remarque un banquier. Le groupe est une marionnette aux fils innombrables animés par les seules mains d'un acteur sensible. La moindre raideur, la faute la plus légère de celui-ci et les fils s'embrouillent, la marionnette ne répond plus.

M. Marcel Boussac a toujours été l'homme des « coups », sa conception de la gestion, ses principes étaient adaptés aux périodes de crises. « Il a toujours pris le problème à l'envers, dit l'un de ses collaborateurs ; il a réussi car les circonstances s'y prêtaient. Dans une économie stable, cela ne marchait plus. » Convaincu de la supériorité absolue d'un « bon produit », méfiant à l'égard de l'information, de la presse, de la publicité, persuadé que ses stocks importants se valoriseraient toujours, l'industriel a une devise : « Il faut produire au maximum, les commerciaux n'ont qu'à vendre. » Et il s'y tient.

Or, à partir de 1960, l'environnement économique change brutalement. L'ouverture des frontières, à la suite du traité de Rome, entraîne un afflux de produits étrangers en France, mais aussi sur les marchés de l'ancien empire colonial, jusque-là considérés comme une chasse gardée par le groupe Boussac. La panoplie des mesures anti-inflationnistes appliquée par le général de Gaulle déprécie les stocks considérables que le « roi du coton », fidèle à sa politique, continue d'amasser. Le marché se transforme avec l'arrivée à l'adolescence des enfants du « baby boom ». Les jupes raccourcissent, la mode s'affole. Les produits « solides et bon marchés » que le groupe continue de produire en grande série sont négligés, car trop classiques et trop vite démodés.

Le commencement de la fin

Négligeant les avertissements de ses fidèles collaborateurs, qui jouent, en vain, les Cassandres, M. Marcel Boussac refuse d'adapter sa production aux ventes qui stagnent, puis diminuent. Pas question non plus d'adapter les collections en fonction des goûts du marché, on continuera à faire du solide, du sûr. Les stocks se gonflent de plus en plus. « M. Marcel » n'en a cure, persuadé qu'à la prochaine crise, il pourra en tirer les meilleurs profits. Pourtant leur financement coûte cher, de plus en plus cher. Le groupe est contraint d'emprunter auprès des banques. Il ne peut plus investir suffisamment pour conserver aux usines le niveau de productivité qu'elles avaient jusque-là maintenu.

De même que son écurie n'est plus, à partir des années 60, que l'ombre d'elle-même — car M. Marcel Boussac s'est entêté, contre l'avis général, à faire des croisements consanguins — son empire industriel devient vite un dinosaure, inadapté aux conditions d'une économie moderne. Ce n'est pas à vrai dire un véritable groupe industriel. Plutôt un ensemble touffu d'entreprises agglomérées au fil des coups de tête et des intuitions du propriétaire. Toutes ont répondu, à un moment donné, à un besoin, mais leur existence n'est plus toujours justifiée, au contraire.

De même, la conception, toute féodale, de la politique sociale du groupe ne bouge pas d'un pouce. Les employés sont, avant tout, les « gens » du fondateur, non de simples salariés. Il les paie mal, mais les loge, les habille, fait garder les bébés, envoie les enfants en colonies de vacances, les vieux en maisons de retraite. Paternaliste de droit divin, il ne tolère aucune contestation, aucune grève ; mais il « glisse » discrètement 500 F au ménage « gêné » par une longue maladie. Cette politique a certes des avantages : « M. Marcel » est adoré, les salariés restent imperméables à toute consigne syndicale. Elle a aussi de graves inconvénients : lorsque les choses se gâteront, les « Boussac », complètement démobilisés, seront incapables de réagir, de s'organiser.

En 1965, M. Henri Fayol, « le seul homme que M. Marcel Boussac ait jamais écouté », disent ses proches, quitte le groupe, exaspéré de voir ses initiatives bouleversées par les décisions intempestives du « roi du coton ». Il n'est pas remplacé. M. Marcel Boussac a perdu le seul directeur général qu'il ait jamais eu.

A partir de ce moment-là, rien ne va plus dans la direction. On ne sait plus qui fait quoi. « M. Marcel » veut tout régler, mais il est seul et a soixante-quatorze ans. Il est, de surcroît, mal conseillé par son neveu Jean-Claude, qui commence, dès cette époque, à prendre un ascendant croissant sur son oncle. C'est plus ou moins sur son conseil que M. Marcel Boussac se défera des meilleurs éléments de son équipe, ou les laissera partir. Tour à tour, le directeur commercial, le directeur financier, le chef du service outre-mer, les directeurs du secteur éponge (Jalla) et tissus d'ameublement (Romanex), le directeur général des usines, vont quitter le groupe. Ils ne seront quasiment pas remplacés — dans certains cas par leur secrétaire !

Dès la fin des années 60, le dépérissement s'amorce. Il ne cessera plus. Etudes, plans de redressement, alliances et fausses sorties se succèdent pendant dix ans. En vain. En février 1970, M. Boussac annonce qu'il va se rapprocher de son ami et rival de toujours, M. Prouvost. L'accord reste lettre morte. Dix mois plus tard, M. Boussac demande à M. Jacques Brunet, ancien gouverneur de la Banque de France, de préparer un plan de redressement. Sur cette décision, il arrache aux banques des crédits. Le plan ne sera jamais appliqué, et M. Marcel Boussac, pour rester à la tête du groupe, vendra l'hippodrome de Saint-Cloud à la Société d'encouragement. Le même schéma se répète deux mois plus tard : M. Boussac envisage de faire appel à l'IDI (Institut de développement industriel) que préside alors M. Maurice Schloegel, pour assainir la situation. Ce dernier demande les pleins pouvoirs. Le vieux lutteur vend à Moët-Hennessy les 50 % restants des Parfums Dior (dont il avait cédé auparavant une partie), désintéresse ses créanciers et reste à la tête de ses affaires.

L'heure du neveu

Trois ans plus tard, le groupe chancelle à nouveau. En avril 1974, des conversations sont engagées avec le groupe britannique Courtaulds. Sans suite. En décembre 1974, sur les conseils du sénateur Dailly, le vieux renard accepte de confier la direction de son groupe à M. Claude-Alain Sarre a-t-il terminé l'examen de la succession réglé. Les banques accordent de nouveaux prêts. Las ! A peine, M. Claude-Alain Sarre a-t-il terminé l'examen nécessaire et élaboré un plan qu'il démissionne avec fracas. M. Jean-Claude Boussac, neveu du fondateur, qui jusque-là a attendu dans l'ombre son heure, est à l'origine de cet éclat

Une rude bataille s'engage. M. Jean-Claude Boussac la gagne : c'est à lui que M. Marcel » confie les rênes du groupe. Après huit mois d'échéances difficiles et de négociations serrées, un ultime plan de sauvetage est mis sur pied par M. Jean-Claude Boussac, avec l'aide des pouvoirs publics. Grâce aux apports de fonds importants de M. Marcel Boussac, des banques et de l'administration, le groupe est remis à flot. M. Jean-Claude Boussac se fait fort de le sortir définitivement de l'ornière en trois ans.

La tâche a de quoi effrayer des managers plus chevronnés. Le groupe s'est peu à peu vidé de ses meilleurs cadres. Les ventes stagnent depuis des années. les marques ont perdu de leur lustre, des stocks énormes de « coucous » encombrent les hangars. Mais tout paraît encore jouable. Il faut investir, relancer les ventes, trouver de nouveaux créneaux, alléger les effectifs. Il faut surtout décloisonner, décentraliser, clarifier les structures de gestion. Bref faire dont ce que le vieux roi du coton a obstinément refusé de réaliser. Son neveu est, certes, depuis dix-sept ans dans le groupe, il en connaît tous les rouages. Trop sans doute, car il ne sait pas les changer. Il « joue son Marcel », dit-on vite dans les couloirs.

S'il est, comme son oncle, un négociateur retord et un patron autoritaire et absolu, il n'a hélas ! hérité ni de son flair, ni de son esprit de décision.

Le plan échoue totalement. Au bout d'un an et demi, le groupe continue de perdre 10 millions de francs par mois, ses stocks atteignent quelque 480 millions de francs (à peine moins qu'un an auparavant) pour un chiffre d'affaires stagnant.

Le fameux « esprit maison » entretenu dans les usines par cinquante ans de paternalisme s'effrite. Les salariés du groupe, qui ont accepté jusque-là sans broncher les quelques trois mille cinq cents suppressions d'emplois exigées par le plan de redressement, s'exaspèrent des promesses non tenues. Au siège, les départs de cadres se multiplient et on ne trouve plus personne pour défendre le « le neveu de M. Marcel ». Son entourage immédiat est contesté. On s'étonne du train de vie de la nouvelle équipe de direction. Les pires rumeurs courent dans le groupe.

Dès l'été 1977, la situation apparaît désespérée. Pour tenir, M. Jean-Claude Boussac cède, ou met en gage, petit à petit, une part non négligeable des actifs du groupe. Les banques, largement nanties, ne bronchent pas. Les pouvoirs publics, saisis d'une demande de prêts supplémentaires, s'alarment pourtant. A quelques mois des élections législatives, il est hors de question de laisser chuter un groupe employant encore onze mille cinq cents personnes et dont le principal actionnaire est, de surcroît, propriétaire du journal l'Aurore. Les contacts politiques se multiplient. Les pouvoirs publics demandent finalement à M. Jean-Claude Boussac de leur soumettre un nouveau plan. En attendant, le groupe est tenu hors de l'eau par l'acceptation du non-paiement des taxes et des cotisations dues aux organismes publics et para-publics.

Au début de 1978, M. Marcel Boussac, qui s'est tenu jusque-là à l'écart, commence à s'inquiéter. Des échos alarmants lui parviennent sur la situation de son groupe. Sa secrétaire particulière, renvoyée du C.I.T.F. par M. Jean-Claude Boussac, se charge de lui « ouvrir les yeux ». M. Marcel Boussac prend le mors aux dents et décide de se débarrasser de son neveu. Pour cela, il s'entend avec le gouvernement, qui désavoue publiquement celui-ci et refuse l'ultime plan de survie que M. Jean-Claude Boussac a élaboré. En échange de ces « bons services », M. Marcel Boussac consent enfin à vendre l'Aurore ; l'acheteur serait, dit-on, un industriel apprécié des milieux giscardiens.

Mais il est trop tard. M. Jean-Claude Boussac, gérant à vie du groupe et, à ce titre, inamovible, refuse de donner sa démission, en dépit de multiples pressions. Une solution judiciaire est dès lors inévitable. Pour la première fois depuis plus d'un demi-siècle, le sort du groupe est remis entre les mains du tribunal de commerce. M. Marcel Boussac ne décidera plus seul. C'est l'agonie de son empire.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) René Laederich est régent de la Banque de France et Paul Lederlin, sénateur.

LES ÉLÉMENTS DU « GROUPE »

MARCEL BOUSSAC et sa famille

(49 % → GROUPE DIOR ; flèches vers C.I.T.F. et Sociétés diverses)

C.I.T.F. (Comptoir de l'industrie textile en France) — 46 % → GROUPE DIOR

● TEXTILE
- F.T.N. (Filatures et tissages de Nomexy)
- S.I.S. (Société industrielle de Senones)
- Filatures de Thaon
- Filatures de Rambervillers
- M.I.W. (Manufacture d'impression de Wesserling)

● CONFECTION
- Jalla
- Ets Rousseau
- Manufacture de Blainville
- Ets Pierre Billet

● DISTRIBUTION
- C.I.C. (Comptoir de l'industrie cotonnière)
- Ets Graveraux
- Ets Tremblot-Matheron
- La Toile d'avion
- Comptoir du textile
- C.I.T.E.C. (et ses filiales) (Compagnie de l'industrie textile cotonnière)
- Ecotex
- Boussac et France

● DIVERS
- S.I.B.E. Société industrielle de Blainville-s-Eau (réparations, transports)
- S.O.C.O. (déchets de coton)
- Boussac Formation
- Diverses sociétés immobilières et foncières

GROUPE DIOR
- Christian Dior S.A.R.L.
- SADIFA S.A.
- Jacques Robert S.A.
- Christian Dior London Limited
- Christian Dior America del Sur
- Christian Dior Antilles
- Christian Dior Curaçao
- Christian Dior New-York
- Christian Dior Accessories
- Miss Dior
- Laurence Kayé
- 5e Avenue
- Falure S.A.
- S.A. de diffusion Christian Dior

SOCIÉTÉS DIVERSES NON CONSOLIDÉES AU BILAN DU C.I.T.F.

● TEXTILE-CONFECTION-DISTRIBUTION
- M.D.S. (Manufacture de Senones)
- Ets Raphaël Comille
- S.F.E.C. de Bohain
- Laederich
- S.I. de Julienrupt

● PRESSE
- Société des Éditions France-Libre
- L'Aurore
- Paris-Turf

● DIVERS
- Collot (Bâtiment, construction)
- Racine Deltour Mexico (Licences, brevets)
- Racine Deltour Argentine (Licences, brevets)
- Huiles et savons de Hte Volta
- Bendix, appareils ménagers (en liquidation)
- Pierre Clarence (holding)
- Toilcoton
- etc...

● SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ET IMMOBILIÈRES
- La Fouilleuse
- Miradia
- Parfinan
- S.C.I. Artois
- S.C.I. Bineau
- Soparfinco, etc...

Le « groupe » Boussac est un ensemble hétéroclite d'environ quatre-vingts sociétés de toutes tailles et de toutes natures. Il emploie au total onze mille cinq cents salariés et a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires de 800 millions de francs.

L'organigramme ci-dessus, qui le traduit, est très simplifié. Une bonne moitié des sociétés du groupe n'a plus d'activité réelle, la direction les ayant, au fil des années, vidées de leur contenu. Ainsi, la société Pierre Clarence, qui fut jadis une maison de prêt-à-porter de luxe, n'est-elle plus aujourd'hui qu'une société holding ; de même, la M.D.S. (Manufacture de Senones), ne détient-elle plus que les terrains et immeubles d'une partie importante des usines. D'autres exemples pourraient être cités. Quant au groupe de presse mentionné ici, il est sur le point d'être vendu.

Les liens financiers entre les sociétés du groupe sont assez complexes, bon nombre des entreprises indiquées détenant des participations réciproques. Ainsi, le capital de la S.F.E.C. de Bohain, atelier de confection, est-il détenu à 49 % par la Manufacture de Senones (appartenant à M. Marcel Boussac), à 49 % par la Manufacture de Blainville, elle-même contrôlée à 80 % par le C.I.T.F. Une cinquantaine de sociétés sont contrôlées plus ou moins directement par le C.I.T.F., société holding dont M. Marcel Boussac et sa famille sont propriétaires. Les sociétés restantes, qui ne sont pas consolidées au bilan du C.I.T.F., sont contrôlées (avec des parts plus ou moins importantes) par la famille de M. Marcel Boussac.

Le groupe Dior constitue un cas particulier : 49 % de ses actions sont possédées par M. Marcel Boussac, 46 % par le C.I.T.F. et les 5 % restants par M. Jean-Claude Boussac, nommé en 1975 gérant à vie du C.I.T.F. La gestion de Dior n'est cependant pas assurée par le C.I.T.F. et ses résultats ne sont pas consolidés dans le bilan de celui-ci.

APRÈS LA REPRISE DU TRAVAIL

Des entreprises marseillaises pourraient être associées au sauvetage du groupe Terrin

De notre correspondant régional

Après le vote intervenu, le lundi 22 mai (« le Monde » du 23 mai), l'ensemble du personnel du groupe Terrin a repris le travail ce mardi 23 mai, mais sans abandonner la lutte, pour obtenir, dans les meilleurs délais, le réembauchage des salariés licenciés de moins de cinquante-cinq ans ou leur reclassement, soit dans les deux autres sociétés de la réparation navale marseillaise, soit dans d'autres entreprises, en particulier de sous-traitance.

Marseille. — Si elle était en effet une condition indispensable à toute relance d'activité, la reprise du travail ne règle pas les problèmes de trésorerie du groupe Terrin, qui porteraient sur une somme de l'ordre de 60 à 90 millions de francs, dont un tiers représenté par un prêt du F.D.E.S.. « Je souhaite ardemment, a déclaré le juge-commissaire, M. Christian Daher, que les responsables de l'économie marseillaise soient les promoteurs de la solution. » (...)

M. Daher a indiqué que ses idées étaient partagées par les dirigeants de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille et des Bouches-du-Rhône, laquelle pourrait apporter son concours aux côtés des banques locales et, croit-on savoir, de la Compagnie marseillaise des eaux et de certains sous-traitants. Aucun industriel local ne s'est encore cependant manifesté.

Il semblerait aussi que des espoirs soient mis en certains groupes ou entreprises qui avaient fait connaître plus ou moins directement leur intérêt au cours des derniers mois. Il s'agit notamment de la Compagnie française des pétroles, déjà partie prenante dans les Ateliers et forges de l'Ouest (AFO), qui pourrait utiliser les services des équipes d'intervention de Terrin sur les plates-formes off shore des établissements Julin de Caen, spécialisés dans la grosse chaudronnerie correspondant aux productions de la Société des ateliers de la Méditerranée (SAM) ou encore de Ducellier d'Issoire et de Creusot-Loire, déjà lié dans un groupement d'intérêt économique avec Terrin. Ces divers investisseurs ne sont toutefois jamais alliés au-delà de contacts officieux.

Quant au groupe TAG, que préside M. Akram Ojjeh, il pourrait être amené à prendre une décision dans les tout prochains jours. Les syndicats C.G.T. et C.G.C. reportent un certain espoir sur une prise de participation de TAG, puisqu'ils ont adressé un télégramme à M. Ojjeh pour lui indiquer qu'ils étaient prêts à tout moment à engager des négociations avec ses représentants.

GUY PORTE.

A Roanne

LES GRÉVISTES OCCUPENT LES PAPETERIES NAVARRE

Les ateliers de l'usine de Navarre Transformations S.A., employant à Roanne sept cent soixante-dix salariés, sont occupés, depuis lundi 22 mai, à l'appel du syndicat C.G.T. majoritaire dans cette entreprise spécialisée dans la fabrication des enveloppes, du papier à lettre et des cahiers (15 à 20 % du marché national).

Les revendications portent sur les salaires, l'ancienneté, et la garantie de l'emploi.

D'autres conflits se durcissent en province. A Saint-Etienne, aux Textiles Dupré (250 personnes dont 200 ouvrières), les grévistes bloquent les entrées de l'usine depuis le 22 mai.

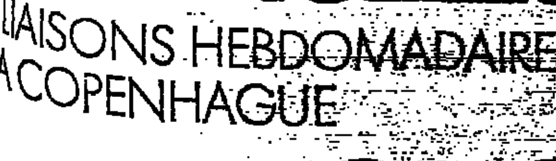
A Creys-Malville (Isère), un conflit a éclaté le 8 mai sur le chantier où travaillent environ 425 personnes de l'entreprise de travaux publics Fougerolles (en majorité des immigrés). Les gendarmes, le 22 mai, en application d'une décision prise, dix jours plus tôt, par le tribunal de Bourgoin, ont dispersé les piquets de grève sans incident.

FISCALIT

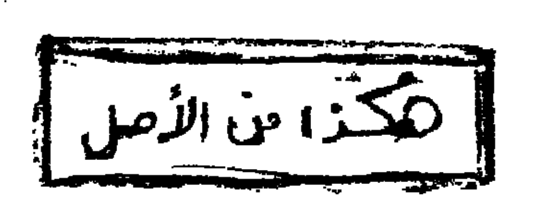
... devrait confirmer les promesses de Blois en faveur des familles

...gement d'orientation à l'UNAF

Abattement forfaitaire







FISCALITÉ

Le débat à l'Assemblée nationale sur la Sécurité sociale

Mme Veil devrait confirmer les « promesses de Blois » en faveur des familles

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, devait introduire, ce mardi 23 mai, le débat général sur la Sécurité sociale, qui se poursuivra sans vote jusqu'à mercredi dans la nuit à l'Assemblée nationale. Le ministre devait rappeler l'évolution, ces dernières années, des divers régimes d'assurance, insister sur les progrès accomplis (généralisation de l'assurance-maladie, simplification des prestations familiales, freinage des dépenses maladie) et confirmer les promesses de M. Barre : accroissement en pouvoir d'achat de 1,5 % des allocations familiales, mise à l'étude d'un revenu minimum garanti pour les familles nombreuses, etc. Un projet de loi améliorant les remboursements des frais de grossesse pourrait également être annoncé.

La discussion générale sur cette « *cathédrale inachevée* » qu'est la sécurité sociale (*le Monde* du 23 mai) a été promise depuis des années par les pouvoirs publics. Elle devrait être l'occasion pour les députés de rappeler d'autres promesses gouvernementales (allégement des charges sociales supportées par les entreprises de main-d'œuvre, élaboration d'un statut de la mère, révision de la fiscalité et des aides aux familles, etc.) et peut-être de constater les points communs des programmes électoraux des partis, notamment en ce qui concerne les personnes âgées et les familles.

Changement d'orientation à l'UNAF qui accepte la refonte du quotient familial

A son récent congrès (*le Monde* du 17 mai), la Confédération syndicale des familles s'est félicitée de ce que l'Union nationale des associations familiales (UNAF), dont elle représente quelque 3 % des adhérents (environ 15 000 sur 500 000) ait profondément modifié son orientation sur le sujet, combien délicat, qui quotient familial dans le sens que souhaitait la C.S.F. (*le Monde* du 11 avril).

Jusqu'ici l'UNAF défendait le *statu quo* en la matière, bien que de nombreux observateurs — et certains de ses membres — aient souligné que la formule actuelle avantage fiscalement les ménages aisés. Chaque part ou demi-part de quotient familial réduit en effet d'autant plus fortement l'impôt sur le revenu à payer que les ressources familiales déclarées sont plus élevées. Selon un rapport de l'inspection générale des affaires sociales, « *à partir de la tranche de revenus de 50 000 francs (en décembre 1974) pour les familles de deux enfants et de 70 000 francs pour celles de quatre enfants, l'avantage fiscal procuré était même supérieur au montant des prestations familiales* » touchées : 3 934 francs pour un revenu de 25 000 francs dans une famille de deux enfants ; 12 790 francs pour un revenu de 200 000 francs.

Cet effet, favorable aux ménages aisés, doit être certes nuancé, dans la mesure où les allocations logement accordées aux moins fortunés atténuent cette antiredistribution ; mais cette dernière subsiste, en tout état de cause, au profit des revenus les plus élevés (plus de 100 000 francs par an). Normal, répondait jusqu'ici l'UNAF : la solidarité nationale qui doit s'exercer à ce niveau joue entre célibataires et chargés de famille et, en haut de l'échelle des revenus, entre familles nombreuses à rémunération importante et cadres supérieurs sans enfant ; en revanche, elle n'a pas à jouer entre familles riches et familles pauvres. C'est sur un autre terrain (social et fiscal) que celui du quotient familial qu'il faut chercher à réduire ce second écart.

Mais les mentalités ont changé à l'UNAF. Certaines associations membres de l'Union et, à la tête de cette organisation, la nouvelle équipe en place, dite « de transition », ont fait souffler un vent nouveau. Avec prudence d'ailleurs.

Puisque débat il y avait dans l'organisation sur le quotient familial, le rapporteur général à l'assemblée d'avril a proposé à l'UNAF le choix entre deux sortes de modifications : la première, qui avait la faveur du rapporteur, maintenait la *formule en* l'aménageant ; la seconde, plus audacieuse, préconisait une certaine forfaitisation du système. C'est elle qui l'a emporté à une courte majorité (51,5 %). La C.S.F., les Familles rurales (A.F.R.) (environ 20 % des adhérents), les Associations populaires familiales (1) demeurées à l'UNAF (3 %) et une importante partie des représentants des unions départementales (UDAF) ou d'autres associations indépendantes ont fait ainsi basculer la majorité en faveur d'une plus grande solidarité.

Abattement forfaitaire

La réforme proposée consiste à ajouter aux deux parts des parents (qui sont maintenues) un abattement forfaitaire par personne à charge, identique pour toutes les familles, quel que soit leur revenu (au lieu de la demi-part de quotient actuelle). Cet abattement, qui correspondrait à une partie du coût d'entretien de l'enfant, varierait selon l'âge de celui-ci.

Des conditions sont posées par l'UNAF à ce changement d'orientation : une revalorisation des prestations familiales qui, dans le cas où le gouvernement leur donnerait un bon « coup de pouce », deviendraient imposables ; fixation à un niveau élevé (les chiffres ne sont pas encore avancés) de l'abattement forfaitaire avec indexation de celui-ci, cette dernière condition étant posée impérativement. L'UNAF estime que ces modifications impliquent en outre une révision de la fiscalité directe et indirecte.

L'UNAF pose donc beaucoup de « si » ; mais, jusqu'à présent, elle s'opposait à toute réforme du quotient. Rejoignant certaines des propositions présentées à ce sujet dans le rapport Ortoli, il y a plusieurs années, et même des orientations du programme commun de la gauche en la matière, l'UNAF renvoie la balle dans le camp du gouvernement. Celui-ci doit en effet proposer, avant la fin de l'année, un rapport au Parlement sur le dispositif d'aide aux familles. Tiendra-t-il compte de l'évolution des esprits ?

A gauche, comme dans certaines sphères de la majorité, on commence à admettre qu'une double solidarité est nécessaire : horizontale, comme c'est le cas actuellement selon qu'il y a ou non des enfants au foyer ; mais aussi verticale, entre le patron, le cadre et l'O.S., qui supportent les mêmes charges de famille.

J.-P. D.

(1) La grande majorité des A.P.F. a quitté l'UNAF en 1975 pour se transformer en Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.).

L'EMPRUNT D'ÉTAT DE 3 MILLIARDS DE FRANCS EST ENTIÈREMENT SOUSCRIT

La souscription de l'emprunt d'État de 3 milliards de francs a été close à 15 h. 30 le jour même de son lancement, lundi 22 mai, a annoncé M. Monory, ministre de l'économie. Selon les indications fournies par les réseaux de placement, les particuliers ont souscrit « *en grand nombre* », et l'emprunt a rencontré un « *égal succès* » auprès des investisseurs institutionnels. Les résultats, estime M. Monory, sont « *particulièrement encourageants* » car ils montrent que « *l'émission d'emprunts d'État dans les conditions financières de droit commun est bien acceptée par toutes les catégories de souscripteurs* ».

En fait, la souscription était pratiquement close dès le vendredi 19 mai dans l'après-midi, au point que lundi de nombreux particuliers se sont vu opposer une fin de non recevoir aux guichets des établissements. La demande en provenance des institutions a été assez vive, surtout de la part de celles qui ne font pas de bénéfices et ne payent donc pas d'impôts, comme les caisses de retraite ou les compagnies d'assurances-accidents.

L'emprunt d'État n'est pas grevé de la retenue de 10 % ni assorti d'un crédit d'impôt de même montant récupérable sur l'imposition des bénéfices, d'où son attrait pour les institutions précitées. Rappelons, enfin, que cet emprunt, de type très classique sera suivi de plusieurs autres dans les mois à venir

CONJONCTURE

La Commission européenne est chargée de proposer un catalogue de mesures nouvelles de relance

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les ministres des finances des Neuf, réunis lundi 22 mai à Bruxelles, ont brodé sur un thème qui leur est désormais familier : peut-on, et de quelle manière, relancer l'expansion économique dans la Communauté européenne afin de parvenir, vers juillet 1979, à un rythme de croissance annuelle de 4,5 % ? Ce taux avait, en dépit des réticences du chancelier Schmidt, été retenu, au moins comme hypothèse de travail, lors du Conseil européen d'avril à Copenhague.

Le vice-président de la Commission chargé des affaires économiques et monétaires, M. Ortoli, a constaté que des actions de relance supplémentaires seraient nécessaires — autrement dit que les gouvernements membres, au moins certains d'entre eux, devraient aller au-delà de ce qu'ils ont prévu jusqu'ici — si l'on voulait effectivement atteindre les 4,5 %. Huit pays membres ont estimé, avec lui, qu'un tel effort devait être entrepris et que l'Europe n'avait pas de raison de rester à la traîne, alors qu'au Japon et aux États-Unis l'expansion devenait plus vive.

Le représentant allemand, M. Schlecht, s'est montré, une fois encore, plus réservé : redoutant le retour de fortes tensions inflationnistes, il a estimé dangereux pour les États membres, et singulièrement pour l'Allemagne fédérale, de souscrire à des engagements contraignants concernant des actions de relance. Cependant, les ministres britannique et français, MM. Healey et Monory, ont dit avoir décelé, en fin de réunion, un certain assouplissement, du moins dans le ton, de l'attitude de leur collègue allemand.

Quoi qu'il en soit, il a été entendu que la Commission préparerait pour le conseil des ministres de juin un catalogue de mesures supplémentaires à prendre par chacun des Neuf pour que la Communauté dans son ensemble ait une bonne chance de parvenir à ce taux de 4,5 %.

C'est également au conseil de juin que le comité monétaire et le comité des gouverneurs des banques centrales des Neuf feront en principe par rapport sur les méthodes à envisager pour relancer la coopération monétaire dans la Communauté. M. Schlecht, revenant sur l'analyse faite par le chancelier Schmidt à Copenhague, a souligné qu'il n'était guère possible d'envisager une politique de croissance soutenue sans avoir rétabli une meilleure stabilité monétaire. Le chancelier de l'Échiquier, M. Healey, qui, lors du précédent conseil, s'était montré nettement négatif (*le Monde* du 19 avril), semble avoir adopté cette fois une position plus compréhensive. — Ph. L.

ÉNERGIE

ABOU-DHABI ENVISAGE DE RÉDUIRE SA PRODUCTION DE PÉTROLE

Le ministre du pétrole des Émirats arabes unis M. Al Oteiba, a déclaré le 23 mai dans une interview à l'hebdomadaire *Middle Esat Economic Survey* qu'Abou-Dhabi pourrait être contraint de réduire sa production de pétrole dans une proportion variant entre 3,5 % et 7 % au cours de l'année 1978, en raison des surplus existant dans le monde. Antérieurement, Abou-Dhabi prévoyait une production de près de 1,5 million de barils par jour en 1978 (75 millions de tonnes par an), en diminution de 16 % par rapport à 1977.

Une hausse des prix du pétrole « *serait injustifiée dans l'état actuel du marché*, a précisé M. Oteiba, *d'autant que certains pays membres de l'OPEP accordent à leurs clients des réductions de prix* ». Une éventuelle augmentation des prix « *entraînerait*, a ajouté le ministre, *soit des représailles de la part des pays consommateurs, qui sont aujourd'hui mieux organisés, soit une nouvelle récession dont les répercussions seraient plus graves pour tous* ».

D'autre part, les ministres des finances des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) se réunissent ce mardi 23 mai à Vienne, en Autriche. Ils examineront une série de rapports établis sur la situation monétaire internationale et les moyens de renforcer la coopération économique entre les treize pays de l'OPEP. Les ministres étudieront également la question de la contribution de l'OPEP au Fonds monétaire international.

SOCIAL

LE C.N.P.F. PRÉPARE SA LETTRE AUX SYNDICATS ET FÉDÉRATIONS PATRONALES

Le C.N.P.F. doit envoyer en milieu de semaine, à la fois aux syndicats et aux organisations patronales, la lettre qui fixera les niveaux de discussion sur la garantie annuelle de salaires, la gestion à l'année de la durée du travail et l'amélioration des conditions de travail ; sujets qui seront abordés dans les branches industrielles. En revanche, c'est au C.N.P.F. que seront engagées les négociations sur l'indemnisation du chômage et les préretraites. Les représentants du C.N.P.F. doivent d'ailleurs recevoir, mardi 23 mai, les syndicats afin de poursuivre les pourparlers, entamés avant les élections législatives, sur l'extension de la préretraite dite volontaire aux anciens combattants et aux femmes.

De son côté, le ministre du travail devait réunir, jeudi 25 mai, la Commission supérieure des conventions collectives afin de consulter les syndicats et le patronat sur la modernisation de la loi du 11 février 1950 sur les conventions collectives.

F.O. DEVANCE LA C.G.T. A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE PARIS

Aux élections des délégués du personnel qui viennent d'avoir lieu à la caisse d'allocations familiales de Paris, la C.G.T. recule nettement au profit de F.O. qui devient, dans cet organisme, la première centrale, la C.G.T. rétrogradant de la première à la deuxième place chez les employés.

— Collège des employés. Inscrits : 7 619. Exprimés : 4 126. Ont obtenu : F.O., 32,74 % (27,95 % en 1977) ; C.G.T., 32,06 % (39,62 %) ; C.F.D.T., 24,89 % (22,51 %) ; C.F.T.C., 9,67 % (9,29 %).

— Collège des cadres. Inscrits : 1 489. Exprimés : 818. Ont obtenu : F.O., 38,72 % (30,76 %) ; C.G.T., 22,43 % (24,81 %) ; C.F.D.T., 21,45 % (18,96 %) ; C.F.T.C., 17,28 % (9,26 %).

● *Le conseil supérieur de prévention des risques professionnels*, organisme consultatif créé par la loi du 6 juillet 1976, et composé de membres des ministères et des administrations, de représentants des syndicats, des employeurs et d'une quinzaine de spécialistes, a été installé le lundi 22 mai. A cette occasion, M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, a précisé devant la presse qu'il s'agissait de « *briser le rythme infernal des accidents du travail : toutes les secondes un accident, toutes les minutes une incapacité, toutes les heures une mort* ». Treize projets de décrets ont été remis aux membres de ce conseil lors de leur première séance de travail, portant notamment sur la manipulation des substances dangereuses et la formation des travailleurs. « *Il faut*, a ajouté M. Boulin, *préciser la réglementation de façon très stricte.* »

● *M. André Bergeron (F.O.) : l'attitude des P.M.E. est inadmissible.* — Le secrétaire général de F.O. a vivement réagi à la prise de position des dirigeants des P.M.E., qui se sont déclarés « *nullement engagés* » par l'ouverture prochaine des négociations. « *Une telle attitude est d'autant moins admissible que c'est dans ces entreprises que les salaires sont les plus bas.* »

ÉTRANGER

Des investisseurs norvégiens vont acquérir 40 % du capital du groupe suédois Volvo

Stockholm. — Volvo a signé avec le gouvernement norvégien un accord préliminaire de coopération dans le domaine énergétique et industriel, qui marque pour le premier groupe privé suédois le début d'une nouvelle époque puisqu'il se trouve entièrement transformé. Volvo deviendra en effet au 1er janvier 1979, après approbation de son assemblée d'actionnaires et du Parlement d'Oslo, une société suédo-norvégienne.

L'accord prévoit en effet la création d'une société holding suédo-norvégienne Volvo Svenskt Norskt AB qui coiffera l'ensemble des activités de Volvo, à l'exception de sa division moteurs aéronautiques qui, pour des raisons militaires, demeure entièrement suédoise ; 60 % du capital de ce holding seront détenus par une société suédoise regroupant les actionnaires actuels de Volvo. Les 40 % restants seront détenus par une société norvégienne Norsk Volvo A/S qui apportera 750 millions de couronnes suédoises (750 millions de francs) à Volvo.

Enfin, une société entièrement suédoise est créée : Volvo Petroleum, qui participera aux prospections pétrolières en mer du Nord.

Le secret des négociations avait été bien gardé. L'annonce de prise de participation norvégienne dans Volvo, faite simultanément, lundi 22 mai à Stockholm et à Oslo, a fait l'effet d'une bombe. Certes, on savait que Volvo connaissait des difficultés. Les ventes d'automobiles ont stagné ces deux dernières années et les succès relatifs remportés sur les marchés étrangers n'ont pas réussi à éponger entièrement la chute de 15 % à 20 % enregistrée sur le marché intérieur. La rentabilité du groupe faiblissait et en 1977 le chiffre d'affaires de la division engins forestiers et génie civil accusait une baisse de près de 30 millions de couronnes.

La direction de Volvo pensait toutefois que les résultats de l'année en cours seraient meilleurs et avait annoncé dès la mi-mai une augmentation de 13 % de la production de véhicules de tourisme qui devait atteindre deux cent soixante mille unités en 1978 ainsi que l'embauche de cinq cents nouveaux salariés dans plusieurs usines suédoises.

Une petite voiture économique

Mais ce n'était pas les difficultés immédiates qui préoccupaient le plus le premier constructeur suédois, c'était l'avenir, et plus particulièrement les dix prochaines années. Où et comment trouver les capitaux nécessaires pour financer les investissements et la mise à l'étude d'un nouveau modèle de voiture, plus petite et plus économique, capable de supporter la concurrence internationale dans les années 80 ? Le projet de fusion avec Saab auquel Volvo était très favorable était un moyen de partager les risques. Mais il fut abandonné en août dernier.

Quelques mois plus tard, la direction de Volvo faisait part de ses soucis au gouvernement auquel elle reprochait de distribuer un peu trop généreusement les crédits aux secteurs de l'industrie en difficulté tels la construction navale, la sidérurgie et le textile, et de ne pas miser suffisamment sur les secteurs qui ont besoin d'un *« certain soutien pour développer leurs produits »*.

A l'époque, c'était au mois de décembre, on dit que M. Gyllenhammar, directeur général de Volvo, aurait demandé un prêt d'un milliard de couronnes pour la mise au point et la fabrication en série de ce fameux nouveau modèle vers 1985. Le ministre de l'industrie s'y serait opposé, et c'est alors que Volvo s'est tourné vers la Norvège. M. Gyllenhammar a d'ailleurs indirectement critiqué le gouvernement suédois en déclarant au cours d'une conférence de presse lundi : *« Notre coopération avec la Norvège s'est développée progressivement depuis le début des années 70. Elle constitue aujourd'hui notre troisième marché. C'est un pays riche, qui mène une politique d'expansion économique et qui, de plus, possède un gouvernement énergique qui s'intéresse au développement de l'industrie. »*

Restaurer la situation financière

L'accord qui vient d'intervenir, mais qui n'est encore que préliminaire devrait permettre de restaurer la situation financière de Volvo qui reçoit 750 millions de couronnes suédoises. La fabrication du nouveau type de véhicule, si les études s'avèrent *concluantes*, sera *concentrée* en Norvège. Ce nouveau modèle pourrait faire largement appel à des composants en aluminium et en matière plastique, deux domaines où les Norvégiens sont supérieurs à leurs voisins. Enfin, la société Penta, filiale de Volvo, spécialisée dans les moteurs de bateaux, déménagera en Norvège. Volvo emploie, à l'heure actuelle, directement ou indirectement, quatre mille personnes en Norvège et l'accord de coopération doit permettre de créer dans une première période de cinq ans un nombre d'emplois équivalent.

Les réactions dans les deux capitales sont, dans l'ensemble, positives. Les syndicats suédois de la métallurgie estiment que la solution qui vient d'être trouvée est bonne pour l'avenir du constructeur automobile, mais souhaitent tout de même obtenir une garantie concernant l'emploi, de façon que la production ne soit pas progressivement transférée en Norvège. Le ministre de l'industrie suédois, M. Aasling, a déclaré que le gouvernement avait été tenu régulièrement au courant de la marche des négociations et que l'accord est *« un bon exemple de coopération nordique »*. Toutefois, dans les milieux d'opposition sociaux-démocrates on indique *« qu'il eût été peut-être plus naturel que l'Etat suédois prête main-forte à Volvo »*. Les Norvégiens, de leur côté, considèrent que cette coopération permettra à terme de diversifier leur industrie, dépendante à l'heure actuelle du pétrole et de ses produits dérivés. Par ailleurs, une nouvelle société, Volvo Petroleum, entièrement suédoise, a été créée. Elle participera aux prospections pétrolières en mer du Nord, sur le socle continental norvégien.

Les gouvernements de Stockholm et d'Oslo avaient, en mars 1977, signé un accord-cadre de coopération en matière industrielle et énergétique, qui donnait aux entreprises privées des deux pays la possibilité *« d'établir des contacts plus rapides et plus étroits »*. Mais on ne pensait pas que Volvo, avec ses soixante-trois mille employés, dont quarante-trois mille en Suède, serait la première à le mettre en œuvre.

ALAIN DEBOVE.

Selon un hebdomadaire arabe

L'ARABIE SAOUDITE POURRAIT DÉPOSER D'IMPORTANTES SOMMES DANS LES BANQUES FRANÇAISES

« Si les entretiens du roi Khaled d'Arabie Saoudite en France aboutissent à des résultats « positifs », le Fonds monétaire saoudien déposera dans les banques françaises la somme de 5 milliards de dollars, pour « renforcer » l'économie française », écrit l'hebdomadaire en langue arabe *Al Watan Al Arabi* paraissant à Paris. *« La France*, ajoute l'hebdomadaire, *demandera à l'Arabie Saoudite, au cours des entretiens du roi Khaled, d'élargir la portée de l'accord conclu entre les deux pays prévoyant la fourniture à la France de pétrole saoudien. »*

[Le dépôt éventuel de fonds saoudiens supplémentaires dans les proportions indiquées par l'hebdomadaire arabe n'est ni confirmé ni commenté dans les milieux officiels. En revanche, il est effectivement vraisemblable que l'on reparlera, à l'occasion de la visite du roi Khaled, de la possibilité d'accords bilatéraux liant les achats de pétrole saoudien à la vente de produits industriels par la France.

Actuellement, le pétrole saoudien acheté par la France a deux origines : une vingtaine de millions de tonnes sont achetées chaque année à l'Aramco par les filiales françaises de deux compagnies internationales actionnaires de l'Aramco (Mobil, Esso) ou par des sociétés comme Elf et Caltex ; en outre, 12 millions de tonnes sont enlevées directement auprès de la société pétrolière d'Etat saoudienne Pétromine, dans le cadre d'un accord signé en 1977 lors de la visite de M. Valéry Giscard d'Estaing à Ryad. Ce contrat, prolongement de ce qu'on avait appelé en 1973, le « petit contrat Jobert », prévoit l'achat direct à Pétromine de 12 millions de tonnes par an en 1977, 1978 et 1979. Le prix est celui que pratique l'Arabie Saoudite.

Lors de la visite, il y a quelques mois, de M. Monory en Arabie Saoudite, les dirigeants de Ryad auraient évoqué le renouvellement de ce contrat et la possibilité de l'assortir d'accords industriels, permettant ainsi un renforcement des liens bilatéraux.]

QUATORZE PAYS VONT ALLÉGER LA DETTE DE LA TURQUIE

Les principaux pays occidentaux sont prêts à accorder à la Turquie *« un important allègement »* de sa dette publique extérieure en raison des *« efforts de redressement »* entrepris par ce pays. Le principe en a été adopté lors de la réunion d'un consortium international qui s'est tenu du 18 au 20 mai au siège parisien de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques). Participaient à cette réunion, outre le secrétaire général du Trésor turc, M. Gucsavas, les représentants de quatorze pays (onze européens, les Etats-Unis, le Canada et le Japon), de la Commission européenne, de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Les *« facilités financières »* porteraient sur environ 2 milliards de dollars, soit le tiers de la dette à court terme totale de la Turquie. Elles consisteront, aux termes d'accords entre les pays intéressés et Ankara, dans l'octroi de périodes de grâce ou dans l'allongement des délais de remboursement, la question des taux d'intérêt restant du seul domaine bilatéral. Ayant donné son aval au programme d'austérité du gouvernement turc (*le Monde* du 25 mars), le F.M.I. avait déjà accordé le 24 avril un crédit de 300 millions de droits de tirages spéciaux (366 millions de dollars) pour les deux années à venir.

LES PAYS PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS DE CUIVRE SE RÉUNISSENT A GENÈVE

Les représentants d'une quarantaine de pays producteurs et consommateurs de cuivre se sont réunis, à partir de lundi 22 mai, à Genève, au moment où les événements du Zaïre provoquent une forte hausse des cours de cette matière première sur les marchés mondiaux.

Le but de cette réunion, qui doit durer cinq jours et est organisée par la C.N.U.C.E.D. (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), n'est cependant pas d'étudier les conséquences de la situation au Zaïre ni même de discuter des prix du cuivre. Il s'agit surtout de mettre au point les modalités de fonctionnement d'un organisme intergouvernemental du cuivre dont la création a été décidée en février dernier.

Les observateurs estiment cependant que les répercussions néfastes sur le marché du cuivre de la seconde guerre du Shaba pourraient être évoquées officieusement.

HONGRIE

● *La Chambre des représentants américaine* a voté, le 22 mai, par 209 voix contre 173, l'octroi à la Hongrie de la clause de la nation la plus favorisée. Le Sénat doit maintenant se prononcer sur cette question. Trois pays de l'Europe de l'Est, la Yougoslavie, la Pologne et la Roumanie, bénéficient de cette clause. — *(A.F.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U	4,6720	4,6780	+ 8	+ 25	+ 13	+ 25	+ 18	+ 45
$ can. ...	4,2000	4,2070	— 6	+ 25	— 7	+ 24	— 165	+ 50
Yen (100)	2,0409	2,0440	+ 75	+ 100	+ 145	+ 180	+ 429	+ 470
D. M. ...	2,1960	2,2020	+ 70	+ 90	+ 160	+ 180	+ 520	+ 570
Florin ...	2,0550	2,0590	+ 60	+ 75	+ 115	+ 140	+ 340	+ 390
F. B. (100)	14,0900	14,1150	+ 240	+ 400	+ 480	+ 650	+1200	+1600
F. S.	2,3620	2,3690	+ 130	+ 155	+ 160	+ 285	+ 520	+ 850
L. (1 000)..	5,3500	5,3580	— 295	— 250	— 555	— 485	—1595	—1450
£	8,4703	8,4850	— 220	— 150	— 410	— 330	—1360	—1200

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/8	3 5/8	3 3/16	3 9/16	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 11/16
$ E.-U	7 5/16	7 11/16	7 3/8	7 7/8	7 1/2	8	8 3/16	8 9/16
Florin	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 9/16	4 1/8	4 11/16	4 5/8	5 1/8
F. B. (100).	4 3/4	5 1/2	5 1/4	6	5 1/4	6	6 5/16	6 13/16
F. S.	1/4	7/8	1	1 1/4	1 1/8	1 5/8	1 11/16	2
L. (1 000)..	8 1/2	12 1/2	13	14	13	14	14 1/8	14 7/8
£	9 1/4	11 1/4	10 3/8	11	10 7/8	11 3/8	11 1/2	12 1/4
Fr. franç..	7 3/4	8 1/2	8 1/4	9	9	9 5/8	9 3/4	10 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 MAI 1978

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Paris le 16 mai 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le total du bilan s'élève à 1 110 750 063 F contre 1 112 748 530 F à fin 1976. Il porte la marque de la filialisation au 1er janvier 1977 du réseau de Djibouti de la Banque, dont le bilan, devenu celui *de la Banque pour le commerce* et l'industrie-Mer Rouge, s'élève, au 31 décembre 1977, à 119 millions 274 494 F (contre-valeur FD 4 482 318 458). Le compte de pertes et profits fait apparaître, après amortissements et provisions, un solde bénéficiaire de 13 235 205 F. Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'établit à 16 823 242 F.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 25 mai 1978, et contre remise du coupon n° 18, un dividende de 20 %, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 14 %.

Ce dividende s'établit à 20 F et assure un revenu global de 30 F par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 10 F.

Après prélèvement d'une somme de 7 218 333 F, l'ensemble des réserves se trouve porté à 77 millions de francs. Le report à nouveau s'établit à 4 604 909 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1977 de la Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien) et de sa filiale la Banque pour le commerce et l'industrie-Mer Rouge, à Djibouti, s'établit à 1 milliard 221 696 623 F.

BANQUE NATIONALE DE PARIS « INTERCONTINENTALE »

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 MAI 1978

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue à Paris le 16 mai 1978, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le total du bilan s'élève à 1 777 435 039 francs au lieu de 1 497 056 650 francs à fin 1976. Les résultats de la succursale de Beyrouth ayant été affectés, sur la recommandation de la commission de contrôle des banques du Liban, et après paiement de l'impôt, à la constitution de provisions pour risques divers, le bénéfice net de l'exercice, comprenant pour l'essentiel les profits de la métropole ainsi que les revenus de participations, ressort à 14 304 684 francs.

Compte tenu du report à nouveau, et après affectation à la réserve légale, le montant disponible s'établit à 16 728 873 francs.

L'assemblée générale a décidé de mettre en paiement, à dater du 25 mai 1978, contre remise du coupon n° 8, un dividende de 11 %, au lieu de 10 % au titre de l'exercice précédent, soit l'intérêt statutaire de 6 % majoré d'un superdividende de 5 %. Ce dividende s'établit à 5,50 F net et assure un revenu global de 8,25 F par action, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 2,75 F.

Après prélèvement d'une somme de 6 284 765 francs, l'ensemble des réserves se trouve porté à 68 millions 500 000 francs. Le report à nouveau est de 3 928 455 francs.

La situation consolidée au 31 décembre 1977 de la Banque nationale de Paris « Intercontinentale » et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie [océan Indien], Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie, Banco Fiduciario de Panama et B.N.P. Canada Inc. s'établit à 7 761 812 101 francs.

OBLIGATIONS TOUTES CATEGORIES

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 11 mai 1978 sous la présidence de M. Henri Chatel, président du conseil d'administration, a approuvé à l'unanimité les résolutions proposées par le conseil.

Le dividende, fixé à 85,30 F par action, auquel s'ajoute 8,74 F d'impôt déjà payé au Trésor, contre respectivement 83,20 F et 9,24 F pour l'exercice précédent, est payé à partir du 20 mai aux guichets de la Banque Louis-Dreyfus, de la Société privée de gestion financière et foncière et du Crédit agricole contre remise des coupons suivants :

Coupon n° 5, représentant les revenus des obligations françaises non indexées, donnant droit pour les personnes physiques à l'abattement de 3 000 F par an et par déclarant, ainsi qu'à l'option pour le prélèvement de 25 % libératoire de l'impôt sur le revenu : montant net de 75,90 F, auquel s'ajoute un impôt payé d'avance au Trésor de 8,57 F.

Coupon n° 6, représentant les revenus des obligations indexées et les produits non obligataires, soumis aux règles d'imposition normales : montant net de 9,40 F, auquel s'ajoute un impôt payé d'avance au Trésor de 0,17 F.

L'assemblée a renouvelé le mandat d'administrateur de la Caisse des dépôts et consignations.

AL SAUDI BANQUE

Al Saudi Banque annonce que la deuxième tranche de 25 millions de francs français de l'augmentation de son capital a été libérée le 15 avril 1978, portant ainsi le capital de la banque à 100 millions de francs français entièrement libérés.



GROUPE GÉNÉRALE OCCIDENTALE

BANQUE OCCIDENTALE POUR L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 22 mai 1978 sous la présidence de Mme Gilberte Beaux, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le total du bilan s'est accru de 10 % par rapport à l'exercice précédent : 1 513 millions de francs contre 1 366 millions de francs en 1976. Les dépôts ont augmenté de plus de 20 %.

L'ensemble des produits d'exploitation s'élève à 136,76 millions de francs contre 130,53 millions de francs en 1976. Le bénéfice net ressort à 10,40 millions de francs contre 14,55 millions de francs l'année précédente.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de 1,36 F, assorti d'un avoir fiscal de 0,68 F, soit globalement un montant de 2,04 F par action, au titre de l'exercice 1977. Ce dividende est le même que celui de l'exercice précédent et sera payable à partir du 30 juin 1978 contre remise du coupon numéro 40.





SOFICOMI

L'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue le 22 mai 1978, a approuvé les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 1977.

Les produits de l'exercice, taxes comprises, se sont élevés, au total, à 80 822 869,10 F contre 68 644 935, 39 F pour l'exercice précédent.

Les résultats d'exploitation de l'exercice font ressortir un solde créditeur de 33 991 340,88 F après affectation de 9 535 359,32 F aux comptes d'amortissements, et de 6 795 820 F aux comptes de provisions constituées en complément aux amortissements au titre des opérations de crédit bail.

Le bénéfice de l'exercice ressort à *34 466 420,11 F*, en augmentation de 18,8 % sur l'exercice précédent, ce qui a permis à l'assemblée de décider la répartition aux actionnaires d'une somme globale de 29 335 277,25 F. Cette répartition correspond à la distribution d'un dividende de 19,35 F par action aux 1 516 035 actions composant le capital social au 31 décembre 1977, compte tenu de la conversion de 160 obligations de l'emprunt convertible 1974. Pour l'exercice précédent, le dividende avait été de 16,75 F et s'était appliqué à 1 515 875 actions.

Ce dividende qui, compte tenu du statut de la société, ne donne pas droit à l'avoir fiscal, sera mis en paiement à compter du 17 juillet 1978.

PRÉTABAIL - SICOMI

L'assemblée générale ordinaire, *qui s'est réunie le 17 mai sous la* présidence de M. Joseph Camille Genton, a approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui font apparaître un bénéfice social de 73,5 millions de francs.

Le dividende de 36,10 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 0,19 F (contre 31,30 F au titre de l'exercice 1976), sera versé à partir du 19 mai aux actions de pleine jouissance.

L'offre de rachat par la société de ses propres actions à 320 F, coupon 1977 détaché, débutera le 22 mai et se poursuivra jusqu'au 26 juin inclus.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du premier trimestre 1978 s'est élevé à 1 339,3 millions de francs contre 1 172,7 millions de francs en 1977, soit une progression de 14,2 %.

Au mois d'avril, le rythme de croissance a été légèrement plus élevé.

FROMAGERIES PAUL-RENARD

Le conseil d'administration a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1977.

Le bénéfice net s'est élevé à 3,09 millions de francs, dont 0,71 million de plus-value nette à long terme, contre 3,50 millions de francs en 1976 (pas de plus-value).

Le résultat s'entend après déduction de la dotation aux amortissements de 5,28 millions de francs (4,73 en 1976), de la provision pour impôts de 2,07 millions de francs (3,10), de la provision pour hausse de prix de 0,37 million de francs (1,10), de la participation des salariés de 0,32 million (0,57), de la provision pour investissements de 0,28 million de francs (0,23), après la reprise en profit de la provision constituée en 1972 pour 0,14 million de francs.

La marge brute d'autofinancement, en progression de 10,3 %, a été de 8,84 millions de francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 20 juin 1978, la distribution d'un dividende de 11 F, soit 16,50 F, en incluant l'impôt déjà payé au Trésor contre 15 F l'an dernier.

LES MARCHÉS

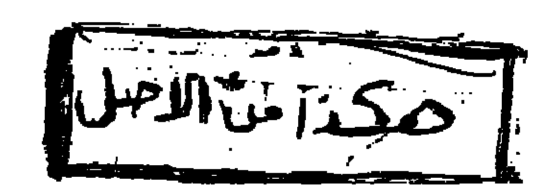
PARIS 22 MAI

Nouvel effritement

BOURSE DE PARIS - 22

LONDRES

هكذا من الأصل



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
22 MAI

Nouvel effritement

La semaine n'a pas très bien commencé ce lundi, à la Bourse de Paris, où, dans un climat sans affaires, la majorité des valeurs françaises ont encore cédé un peu de terrain. En baisse de 0,35 % à l'ouverture, l'indicateur instantané a terminé la séance en léger repli de 0,2 % environ.

Toutefois, seuls les compartiments du bâtiment, de l'alimentation, de la chimie et surtout de la métallurgie ont enregistré une baisse quasi générale. Ailleurs, aux pétroles, au matériel électrique, aux magasins, aux banques, hausses et baisses se sont à peu de choses près équilibrées. Saunier-Duval (+ 5,5 %) et Aquitaine (+ 3,5 %) ont ainsi tiré leur épingle du jeu tandis que Chiers, Sogerap et U.T.A. subissaient les plus nets reculs de la séance.

Informée de projets d'opérations financières concernant la Compagnie auxiliaire de navigation et les Chaussures André, la chambre syndicale a suspendu les cotations de ces titres.

Les événements du Zaïre et l'attente de la publication du contenu exact de la nouvelle loi taxant les plus-values mobilières : tels étaient encore les motifs retenus par les opérateurs, toujours peu enclins à prendre de nouveaux engagements. La réponse des primes, qui se déroulait aujourd'hui, a fait quelques victimes, la plupart de ces engagements conditionnels ayant été abandonnés. Quant à la liquidation, qui se produira mardi, elle sera probablement perdante, puisque, en quatre semaines, l'indicateur instantané a cédé près de 3,75 %.

Aux valeurs étrangères, les mines d'or ont progressé sur un large front tandis que les américaines étaient irrégulières.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 100 F à 27 095 F et le napoléon s'est adjugé 1,50 F à 254 F. Le volume des transactions est resté faible à 6,41 millions de francs contre 5,54 millions.

LONDRES

Redressement

Encouragé par la hausse du P.I.B., le marché se redresse mardi matin et l'indice des industrielles progresse de 4,5 points, à 473,3. Avance des pétroles et des fonds d'Etat. Stabilité des mines d'or. Suspendu la veille, la cotation de Volvo (voir d'autre part) a repris.

OR (ouverture) (dollars) 180 25 contre 179 20

VALEURS	CLOTURE 22 5	COURS 23 5
Beecham	655 ...	657 ...
British Petroleum	876 ...	884 ...
Courtaulds	122 ...	128 ...
De Beers	356 ...	351 ...
Imperial Chemical	372 ...	374 ...
Rio Tinto Zinc Corp	211 ...	213 ...
Shell	554 ...	557 ...
Vickers	171 ...	168 .
War Loan 3 1/2 %	31 1/8	31 1/8
*West Driefontein	25 5/8	25 3/4
*Western Holdings	20 7/8	20 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/5	23/5
1 dollar (en yens)	228 95	229 15

NOUVELLES DES SOCIETES

CHAUSSURES ANDRÉ. — La cotation des actions a été suspendue le 22 mai, la famille Leclert s'apprêtant à céder le contrôle de l'affaire à des investisseurs institutionnels.

AUXILIAIRE DE NAVIGATION. — La cotation des actions a été suspendue le 22 mai, le groupe Total envisageant de lancer une O.P.E. avant la réalisation définitive de la fusion de cette société avec la Compagnie navale des pétroles.

A. G. P. VIE. — Attribution d'une action gratuite pour cinq.

MAJORETTE. — Bénéfice pour 1977 : 5,33 millions de francs contre 3,61 millions. Dividende global : 18 F (contre 25,50 F), mais s'appliquant à un capital doublé par attribution gratuite.

LA PRESERVATRICE VIE. — Bénéfice pour 1977 : 2,31 millions de francs contre 4,78 millions l'année précédente. Ce dernier résultat incluait, il est vrai, 2,5 millions de plus-values. Dividende global : 12,375 F (+ 10 %).

LA PRESERVATRICE A. I. R. D. — Bénéfice net pour 1977 : 20,48 millions de francs contre 18,42 millions. Dividende global de 21,75 F contre 24,36 F, mais l'appliquant à un capital augmenté par attribution gratuite (1 pour 4).

NEW-YORK

Reprise

Un mouvement de reprise s'est amorcé lundi à Wall Street, et après deux séances de consolidation marquées par d'abondantes ventes bénéficiaires, l'indice des industrielles est remonté de 8,57 points pour s'établir à 855,42.

Cette reprise s'est toutefois produite dans un marché beaucoup moins actif que précédemment et, pour la première fois depuis le 12 avril, le nombre de titres échangés est tombé au-dessous de 30 millions (28,68 millions contre 34,36).

Les opérateurs ont été favorablement influencés par la fermeté du dollar. Mais, pour l'essentiel, les ordres d'achats enregistrés ont surtout émané de la clientèle privée, les grands investisseurs ne se montrant guère empressés de se joindre à eux en raison des pressions inflationnistes persistantes. Quelques jours avant l'ouverture du premier casino d'Atlantic City par Resorts International, une vive spéculation s'est développée sur les actions des entreprises liées à l'industrie des jeux.

Sur 1 912 valeurs traitées, 922 ont monté et 592 ont baissé.

VALEURS	COURS 19 5	COURS 22/5
Alcoa	45 3/8	46 ...
A.T.T.	62 3/4	62 3/4
Boeing	47 1/2	42 3/8
Chase Manhattan Bank	32 1/2	32 1/4
Du Pont de Nemours	114 5/8	116 1/8
Eastman Kodak	53 7/8	56 7/8
Exxon	47 1/2	47 7/8
Ford	49 3/8	49 3/8
General Electric	53 ...	54 ...
General Foods	30 1/8	29 7/8
General Motors	60 7/8	60 3/4
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I. B. M.	262 1/8	266 3/4
I.T.T.	31 1/8	31 1/2
Kennecott	23 5/8	23 7/8
Mobil Oil	64 ...	64 1/2
Pfizer	31 5/8	32 1/2
Schlumberger	74 5/8	76 5/8
Texaco	24 3/4	24 7/8
U. A. L. Inc.	27 5/8	28 ...
Union Carbide	40 3/4	41 ...
U. S. Steel	29 3/4	30 1/8
Westinghouse	20 7/8	22 ...
Xerox	52 5/8	54 ...

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	19 mai	22 mai
Valeurs françaises	126,9	127,1
Valeurs étrangères	100,8	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	72,9	72,7

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 ... %

BOURSE DE PARIS - 22 MAI - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 80	1 923
5 %	50 80	1 521
5 % 1920-1980	d149 50	1 521
3 % amort. 45-54	71	2 425
4 1/4 % 1963	94 70	0 035
Emp. N. Eq. 5 ½ 65	108 30	9 845
Emp. N. Eq. 6 % 66	107 10	3 316
Emp. N. Eq. 6 % 67	102 20	5 852
Emp. 8,80 % 77	102 50	8 728
E.D.F. 6 ½ 1950	..	0 053
— 5 % 1960	105 60	1 315

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2752	2756
E.D.F. parts 1958	..	522 50
E.D.F. parts 1959	d515	520
Ch. France 3 %	178	178 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	369	369
Ass. Gr. Paris-Vie	1402	1401
Concorde	...	330
Epargne France	...	300 .
Financ. Victoire	226	226 .
France I.A.R.D.	199	205 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
GAN (Sté) Centr.	629	629 .
Protectrice A.I.R.	234	230 ..
S.P.E.G.	129 20	130 ..
U.A.P.	535	534 .
Alsacien. Banque	312 .	312
Banque Hervet	201 .	200 80
Bque Hypth. Eur.	253 ..	260
Bque Nat. Paris	342	342 .
(Li) B. Scalb. Dup	97	98 ..
Banque Worms	180	183 .
C.G.I.B.	56 20	58 60
Cofica	.	81
C.A.M.E.	44	43 50
Creditel	122 70	122 70
Créd. Gén. Indust	192 10	193 80
Cr. Ind. Als.-Lor.	149 50	148 .
Crédit Lyonnais	328 .	328 .
Electro-Banque	148	148 .
Eurobail	123 ..	123
Financière Sofal.	267	267 10
Fr. Cr. et B (Cie)	70 10	72 ..
France-Bail	238	232 ..
Hydro-Energie	16 70	17 40
Immobail B T.P.	148 60	148 70
Immobanque	228	228
Immofice	178 40	178 .
Interbail	185	183
— (obl. conv.)	193	192 50

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22 5	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 658	4 688	4 670
Allemagne (100 DM)	220 620	219 800	220
Belgique (100 F)	14 120	14 095	13 970
Pays-Bas (100 fl.)	206 200	205 550	205 500
Danemark (100 krd)	81 450	81 700	81
Suède (100 krs)	100 050	100 300	100 250
Norvège (100 k.)	85 430	85 470	85 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 448	8 472	8 550
Italie (1 000 lires)	5 358	5 372	5 450
Suisse (100 fr.)	236 250	235 800	233 500
Autriche (100 sch.)	30 665	30 588	30 750
Espagne (100 pes.)	5 738	5 755	5 750
Portugal (100 esc.)	10 205	10 200	10 500
Canada ($ can. 1)	4 186	4 211	4 215
Japon (100 yens)	2 046	2 046	2 020

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22 5
Or fin (kilo en barre)	26950	27050
Or fin (en lingot)	26995	27095
Pièce française (20 fr.)	252 50	254 .
Pièce française (10 fr.)	208 50	209
Pièce suisse (20 fr.)	228	231 80
Union latine (20 fr.)	224 .	224
Souverain	251 90	252 50
Pièce de 20 dollars	1210 40	1214 .
Pièce de 10 dollars	566 .	578
Pièce de 5 dollars	389 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1115	1075 .
Pièce de 10 florins	246 20	247 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1978 a été tiré à 604 031 exemplaires.

SELON UN RAPPORT DU BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL

Les travailleurs arabes des territoires occupés par Israël s'estiment victimes de discriminations

De notre correspondante

Genève. — Une mission spéciale — conduite par M. Nicolas Valticos, sous-directeur général du B.I.T., conseiller pour les normes internationales du travail — envoyée en Israël et dans les territoires occupés, du 11 au 20 avril dernier, vient de publier son rapport. Les membres de la mission affirment avoir pu s'entretenir « *en privé avec les interlocuteurs qu'ils ont désiré rencontrer* ». Ils précisent avoir reçu « *des autorités civiles et militaires israéliennes toutes les facilités pour remplir pleinement leur mandat dans le laps de temps et les conditions où il doit s'exercer* ». La mission a également reçu un accueil « *très favorable de la part des personnalités municipales et syndicales des territoires occupés, y compris lors des entretiens privés et entièrement libres qu'elle a eus avec celles-ci* ».

Selon le rapport, les quelque deux cent mille travailleurs arabes des territoires occupés, dont le tiers travaillent pour l'économie israélienne, éprouvent un sentiment d'inégalité par rapport aux travailleurs israéliens. Certains se plaignent de ne pouvoir accéder qu'à des emplois peu qualifiés et par conséquent moins rémunérés. Les auteurs rappellent à ce propos — sans pour autant désigner explicitement la situation des travailleurs immigrés dans les pays industrialisés — qu'une division du travail correspondant en fait, dans une large mesure, aux discriminations pratiquées dans de nombreux pays « *est de nature à compromettre la paix et la justice sociale* ». En dépit d'une évolution jugée favorable, nombre de travailleurs arabes affirment que, si les déductions opérées sur leur salaire correspondent à celles des ouvriers juifs, ils ne sont pas concernés au même titre que ces derniers par les besoins nationaux qui pourraient justifier les retenues fiscales.

Ils se plaignent également de devoir parcourir de longues distances pour se rendre à leur lieu de travail. La mission suggère qu'une compensation correspondant à une durée anormale du trajet leur soit accordée.

En outre, de quinze mille à vingt mille ouvriers arabes des territoires occupés acceptent des emplois en dehors des filières officielles, et, ignorant de ce fait leurs droits, risquent d'être exploités. Beaucoup de ces travailleurs refusent d'utiliser les services officiels pour des raisons « *psychologiques, c'est-à-dire économiques, pratiques ou encore par ignorance du système* », note encore la mission.

Celle-ci fait également remarquer que les travailleurs arabes des territoires occupés employés en Israël ne bénéficient pas de la protection syndicale existant dans leur lieu de résidence. Ils ne sont pas affiliés à la Fédération générale du travail d'Israël (Histadrout), mais sont néanmoins protégés par elle et peuvent participer aux comités d'entreprise.

En ce qui concerne la situation économique et sociale, le rapport estime que « *l'évolution générale au cours des dix dernières années est caractérisée dans ses grandes lignes par un taux élevé de croissance globale et de revent par tête* ». La mission constate également un progrès de la qualification professionnelle grâce à un resserrement des liens économiques avec Israël. Mais elle constate aussi une certaine stagnation de l'emploi dans les territoires occupés, pour lesquels elle préconise une politique active d'investissements.

Il ressort en outre du rapport que des dirigeants syndicaux des territoires occupés qui avaient été condamnés en raison d'actes « *considérés par les autorités comme étrangers à leur activité syndicale* » ont été libérés. La mission a reçu la promesse que des mesures seront prises pour réexaminer le cas des responsables syndicaux expulsés des territoires occupés et qui ont manifesté leur désir d'y revenir.

Condamnation d'Israël par l'O.M.S.

D'autre part, en dépit de l'opposition des neuf pays membres de la Communauté — par conséquent de la France — et de plusieurs autres, l'assemblée de l'Organisation mondiale de la santé a procédé, le lundi 22 mai, à la condamnation rituelle d'Israël par soixante-trois voix et douze abstentions. La résolution adoptée a été nettement plus sévère que le rapport du comité spécial sur « *la situation sanitaire de la population arabe dans les territoires arabes occupés, y compris la Palestine* » sur la base duquel elle devait être élaborée.

Le rapport a été rédigé par trois experts, deux étant des ressortissants de pays qui ont rompu leurs relations diplomatiques avec Israël — Indonésie et Sénégal —, le troisième appartenant à un pays du bloc de l'Est — la Roumanie. Il y a deux ans, à la suite d'un vote, l'assemblée mondiale de la santé avait refusé l'examen d'un rapport établi par le même comité d'experts uniquement parce qu'il mentionnait les progrès accomplis depuis 1967 dans la situation sanitaire des territoires occupés (*le Monde* des 12 et 19 mai 1976).

Certaines délégations ayant voté en faveur de la résolution ont toutefois émis des réserves, estimant que certains points ne concernent pas le domaine sanitaire. En effet, cette résolution « *condamne les pratiques inhumaines auxquelles sont soumis les prisonniers et les détenus arabes dans les prisons israéliennes et qui se traduisent par une aggravation de leur état sanitaire, psychologique et mental ; condamne Israël pour son refus d'appliquer les résolutions de l'assemblée mondiale de la santé qui le mettent en demeure de permettre aux réfugiés et aux personnes déplacées de regagner leurs foyers ; condamne Israël pour son refus d'appliquer la quatrième convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre ; demande à Israël de cesser immédiatement d'installer des colonies dans les territoires occupés et de confisquer des terres arabes en vue de la création de ces colonies. (...)* » Enfin, elle déclare que « *le fait que les autorités occupantes israéliennes persistent dans leurs pratiques arbitraires affectant la situation physique, sociale et psychologique des habitants arabes et modifiant la structure des territoires arabes occupés est une question qui exige que les Etats membres envisagent l'application des mesures prévues dans la Constitution de l'Organisation mondiale de la santé* ».

Le délégué du Danemark, prenant la parole au nom des Neuf, et celui des Etats-Unis ont vigoureusement dénoncé les dangers que représentait pour l'O.M.S. une telle politisation. Ils estiment en outre que le dernier point de la résolution (qui évoque la possibilité de l'exclusion d'Israël) menace le principe d'universalité sur lequel doit reposer toute l'activité de l'O.M.S.

ISABELLE VICHNIAC.

En Espagne

La gestion du président Tarradellas est vivement critiquée par les partis de gauche catalans

De notre correspondant

Madrid. — L'autorité du président de la Généralité, M. Josep Tarradellas, est chaque jour davantage contestée par les partis de la gauche catalane. Socialistes et communistes lui reprochent de n'avoir guère fait avancer les revendications autonomistes du peuple catalan depuis le 24 octobre dernier, date de son accession à la présidence. Ils regrettent la manière « personnelle » dont il conduit la politique de son cabinet, sanss tenir compte de l'avis des députés ou des sénateurs, réunis dans l'assemblée des parlementaires.

Ces accusations, chuchotées il y a encore quelques semaines à Barcelone, se sont concrétisées au cours du week-end dernier. Ainsi le parti socialiste catalan (P.S.C.), représenté par deux ministres au sein de la Généralité, s'est réuni le dimanche 21 mai à Valls, pres de Barcelone. Les socialistes ot exigé du cabinet l'élaboration dans les meilleurs délais d'un avant-projet de statut d'autonomie, le respect de la volonté populaire et du sentiment régional ainsi que l'accélération du processus de transfert de compétences du gouvernement central à la Catalogne. En s'adressant à M. Tarradellas ils ont, en outre, réclamé l'abandon de « *toute tendance triomphaliste au sein du gouvernement* ».

M. Joan Raventos, secrétaire général du parti socialiste catalan, a clairement laissé entendre que son parti pourrait quitter la Généralité si ces différentes exigences n'étaient pas satisfaites.

De son côté, M. Gregorio Lopez Raimundo, président du parti communiste catalan (parti socialiste unifié de Catalogne), a demandé dimanche 21 mai devant deux mille personnes réunies à Barcelone, la convocation d'élections pour un Parlement « authentiquement catalan » et la désignation d'un nouveau président du gouvernement provisoire. Les militants ont accueilli cette proposition en souhaitant l'accession à la présidence de l'un des principaux adversaires politiques de M. Tarradellas : M. Josep Benet, élu sénateur le 15 juin dernier, à une majorité d'une ampleur exceptionnelle, sur une liste d'union de la gauche.

Enfin, la fédération catalane du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.), qui s'était présentée sous une étiquette commune avec le parti socialiste catalan lors des dernières législatives, a stigmatisé le même jour au cours d'une réunion extraordinaire « *l'impasse politique* » où s'est engagé le cabinet de M. Josep Tarradellas. — (*Intérim.*)

En avril

LA BALANCE COMMERCIALE FRANÇAISE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE DE 700 MILLIONS DE FRANCS

La balance commerciale française a été excédentaire de 692 millions de francs en avril, après correction des variations saisonnières (+ 1 192 millions en mars). Les exportations ont atteint 29 426 millions de francs, en diminution de 5,5 % par rapport à mars et en progression de 15 8 % par rapport à avril 1977. Les importations ont représenté 28 734 millions de francs, en diminution de 4 % en un mois et en progression de 10.9 % en un an. Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 102,4 %, contre 104 % en mars et 98 % en avril 1977, qui avait enregistré un déficit de 518 millions de francs.

En chiffres bruts, les échanges extérieurs se sont soldés par un surplus de 103,1 millions de francs (+ 98 millions en mars). Les exportations ont atteint 30 918 millions de francs, en diminution de 7,2 % par rapport à mars, et les importations 29 993 millions de francs, en diminution de 9,7 %. Le taux de couverture s'est inscrit à 103,1 %, contre 100,3 % en mars et 96,8 % il y a un an (— 866 millions de francs en avril 1977).

Pour les quatre premiers mois de 1978, la balance commerciale a enregistré un excédent de 94 millions de francs, après correction des variations saisonnières, contre un déficit de 5 526 millions de francs pendant la même période de 1977. En données brutes, les quatre premiers mois de cette année sont encore déficitaires de 1 489 millions de francs, à cause du très mauvais résultat de janvier (— 2,7 milliards de francs). Pendant les quatre premiers mois de 1977, le déficit avait été beaucoup plus important : 7 687 millions de francs.

Le 4e congrès des cadres C.F.D.T. portera notamment sur l'éventail des revenus

L'Union confédérale des ingénieurs et cadres (U.C.C.) C.F.D.T., qui vient de publier, dans son hebdomadaire *l'Information*, une remarquable étude sur « *l'évolution des inégalités de salaires et de revenus en France* », tient son congrès du 2 au 4 juin à Paris, notamment sur ce thème. Devant la presse, lundi 22 mai, son secrétaire général, M. Pierre Vanlerenberghe, a estimé que les cadres sont « *plus sensibles qu'avant à une réduction de l'éventail des revenus par les deux bouts* ».

« *Il est possible*, a-t-il ajouté, *d'avancer notablement dans ce domaine par le dialogue entre catégories socio-pofessionnelles, afin d'obtenir une égalité plus grande des catégories sociales face à l'impôt, une revalorisation substantielle des bas salaires et de la grille ouvrière et une réduction importante de l'éventail des revenus.* »

« *Agir ensemble pour l'emploi, pour transformer le travail et pour vivre autrement* » sera le slogan de ce congrès — le quatrième depuis la création de l'U.C.C.-C.F.D.T. en novembre 1967 —, qui étudiera aussi « *une pratique syndicale adaptée, qui permette le renouvellement du militantisme cadre à la hauteur de l'audience croissante de la C.F.D.T. dans cette catégorie de salariés* ».

Deux cents militants, représentant la quasi-totalité des fédérations C.F.D.T. et quelques unions régionales interprofessionnelles participeront à ce congrès de l'U.C.C., laquelle compte, selon ses dirigeants, trente mille adhérents.

● *Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice*, a présidé, lundi 22 mai, à Vaucresson (Yvelines), la première session nationale de formation des magistrats sur les problèmes de la toxicomanie. Cette session, qui a réuni trente-cinq magistrats et durera huit jours, est organisée par l'Ecole nationale de la magistrature et animée par des magistrats, des policiers et des médecins. Il s'agit, par ce moyen, de former au moins trois magistrats par juridiction afin d'obtenir « *une meilleure efficacité de l'intervention judiciaire dans le domaine de la drogue et de réduire les disparités importantes qui ont pu être constatées dans l'application de la loi du 31 décembre 1970* » (*le Monde* du 19 mai).







A B C D E F G

CINQUIÈME ANNÉE — N° 10352

Les troubles au Pérou
Un morts au moins... quarante-huit heures
LIRE PAGE 8

« SOMMET » DE P...
chefs d'État africains préc... renforcement de leur sy... de sécu...

هكذا من الأصل